

Doctorat de l'Université de Toulouse

préparé à l'Université Toulouse - Jean Jaurès

Les dynamiques agricoles sous l'influence de l'urbanisation
dans les communes rurales de Manéah et Maferinyah à
proximité de Conakry (République de Guinée)

Thèse présentée et soutenue, le 15 février 2024 par

Mohamed FARO

École doctorale

TESC - Temps, Espaces, Sociétés, Cultures

Spécialité

Etudes rurales

Unité de recherche

LISST - Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires

Thèse dirigée par

Mohamed GAFSI et Emmanuel CHAUVIN

Composition du jury

Mme Benedicte THIBAUD, Présidente, Université Bordeaux Montaigne

Mme Christine MARGETIC, Rapporteuse, Université de Nantes

Mme Christine RAIMOND, Rapporteuse, CNRS Paris Centre

M. Alain BONNASSIEUX, Examineur, Université de Toulouse 2, Jean Jaurès

M. Mohamed GAFSI, Directeur de thèse, Ecole Nationale Supérieure de Formation de
l'Enseignement Agricole

M. Emmanuel CHAUVIN, Co-directeur de thèse, Université de Toulouse 2, Jean Jaurès

Université Toulouse 2-Jean Jaurès
Laboratoire LISST

THÈSE

Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ
Spécialité

Les dynamiques agricoles sous
l'influence de l'urbanisation dans les
communes de Manéah et Maferinyah à
proximité de Conakry (Guinée)

Faro Mohamed

Présentée et soutenue publiquement

Le 15 février 2024

Directeur ou Directrice de Recherche

Gafsi Mohamed

Chauvin Emmanuel

JURY

Mme Benedicte THIBAUD, Professeur à l'Université de Bordeaux, UMR LAM, Présidente.
Christine MARGETIC, Professeur à l'Université de Nantes, UMR ESO, Rapporteur.
Christine RAIMOND, DR CNRS, UMR PRODIG Paris 1, Rapporteur.
Alain BONNASSIEUX, Ingénieur de Recherche, Université de Toulouse 2, Examineur.
Emmanuel CHAUVIN, Maître de conférences à l'Université de Toulouse 2, Co-directeur.
Mohamed GAFSI, Professeur à l'ENSFEA et l'Université de Toulouse 2, Co-directeur.

À mes grands parents

À mes parents

À ma famille

Remerciements

Comme le dit un adage *kouranko* « un seul doigt ne peut ramasser une pierre ». C'est dire que l'accomplissement d'une œuvre humaine se présente, dans une certaine mesure, comme étant le fruit de la contribution de plusieurs acteurs. Nécessité impérieuse s'impose à moi de remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté leur pierre à la réalisation de cette thèse.

Tout d'abord, je remercie mes parents (mon feu père et ma mère, qu'Allah l'accorde une longue vie dans la santé et la prospérité) pour la vie et l'éducation que je leur dois. Ensuite, mes remerciements vont à l'endroit du département en charge de l'administration du territoire et de la décentralisation, notamment le Ministre, le Cabinet du Ministre et le Directeur National de la Décentralisation pour le soutien et la confiance qu'ils m'ont accordés. Mes remerciements vont également à l'endroit du département de Géographie de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès et le laboratoire de recherche LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés et Territoires) pour l'encadrement dont j'ai bénéficié durant ma formation. J'exprime en particulier ma profonde gratitude aux sieurs Mohamed GAFSI, Emmanuel CHAUVIN et Alain BONNASSIEUX tous encadrants de la présente thèse, qui malgré leurs multiples charges, ont accepté de diriger ces travaux. Je leur suis reconnaissant pour leurs conseils, la bienveillance et la compréhension qu'ils m'ont manifestés, et sans lesquels ce travail n'aurait abouti.

J'adresse mes remerciements à toutes les personnes rencontrées au cours des enquêtes de terrain. Ces remerciements vont aussi à l'endroit de mes grands-parents (Laye Amadou Koureissy, Ibrahima BAYO, Hadja Mariame CAMARA et Hadja Fatou N'DIEYE), mes parents (mon père feu Mamadi Faro et mes mamans Hadja Kadiatou TRAORE, Hawa CONDE et Saran FARO), ma famille (mon épouse Fatoumata CHERIF et nos enfants Oumou, Kadiatou et Laye Mamady FARO), à ma belle-famille (Elhadj Mamady CHERIF et Hadja Salématou DIALLO), mes collègues et mes amis pour leur patience et leurs conseils qui m'ont donné l'envie d'aller de l'avant.

Que le Tout Puissant Allah leur rende au centuple !

Sommaire

Introduction générale	7
 1. Première partie. Contexte, état de l'art, cadres théorique et méthodologique de la recherche	 29
Chapitre I. Le cadre géographique : Manéah et Maferinyah en périphérie de Conakry.....	31
Chapitre II. Cadres analytiques : moyens d'existence des exploitants périurbains et ruraux	44
Chapitre III. Démarches méthodologiques	65
 2. Deuxième partie. Diversification et augmentation des productions sous l'influence de Conakry	 82
Chapitre IV. Processus et état de la diversification des systèmes d'exploitation sous l'influence urbaine	84
Chapitre V. Quelles intensification et extensification des productions agricoles, pour quelles exploitations ?	124
 3. Troisième partie. Les stratégies d'adaptation aux opportunités commerciales et à la pression foncière	 163
Chapitre VI. Les opportunités commerciales des productions agricoles.....	167
Chapitre VII. Une agriculture sous tension foncière autour de Conakry.....	200
 4. Conclusion générale	223
5. Bibliographie	239
6. Annexes	253
7. Sigles et abréviations.....	270
8. Table des illustrations.....	272
9. Table des matières.....	277

INTRODUCTION GÉNÉRALE

.

Cette thèse entreprend une réflexion sur l'impact de l'urbanisation sur les dynamiques agricoles dans les zones périurbaines et rurales situées à proximité de Conakry. L'introduction générale fournit un aperçu d'ensemble de la thèse. Elle est structurée en trois axes. D'abord, un premier axe expose la mise en contexte de la thèse. Ensuite, le deuxième axe justifie la problématique et la méthodologie de cette recherche. Enfin, un troisième axe présente un aperçu de la structure de la thèse.

CONTEXTE

La croissance urbaine en Afrique de l'Ouest et en Guinée

Depuis leur accession à l'indépendance dans les années 1960¹, les pays d'Afrique connaissent un important essor de la croissance urbaine. Cette urbanisation croissante est due à l'accroissement naturel de la population et à des migrations des campagnes vers les villes (Alaci, 2010 ; Cour, 2004). Au cours des dernières décennies, alors que la population africaine a quintuplé entre 1960 et 2015, l'urbanisation a progressé dans des proportions également importantes. Alors que le taux d'urbanisation en Afrique était très modéré au début des indépendances (12 % en moyenne), il était de 40 % en 2010 et atteindra, selon des projections, 60 % en 2050 (Ongo Nkoa et Song, 2019 ; Bafd-Ocde-Pnud, 2017 ; World urbanization prospects, 2014). L'urbanisation s'accompagne d'un étalement urbain important, entraînant un changement dans l'utilisation des terres dans les zones proches des villes, une partie d'entre elles perdant leur fonction agricole. Néanmoins, l'urbanisation entraîne une hausse de la demande de produits agricoles, pouvant renforcer certaines ceintures agricoles périurbaines. L'urbanisation et son impact sur les dynamiques agricoles varient fortement entre les régions et les pays, créant diversement des contraintes ou des opportunités pour les exploitants.

**** La croissance urbaine en Afrique de l'Ouest***

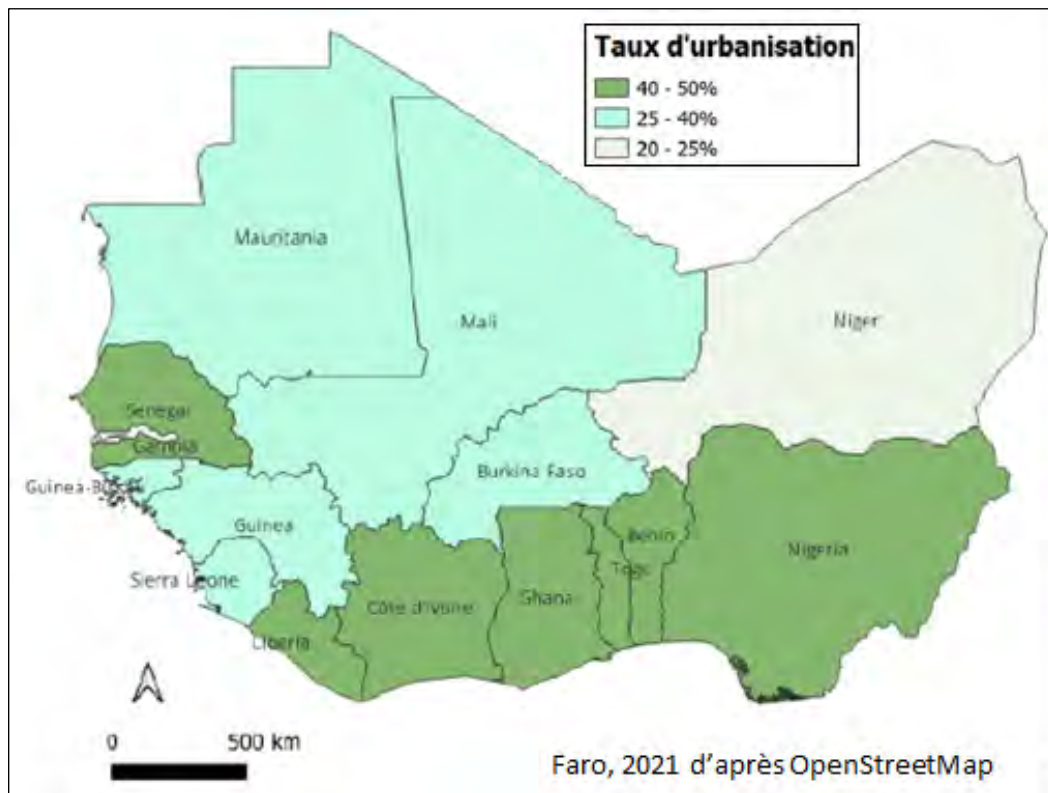
¹ Date d'accession à l'indépendance de la majeure partie des États de l'Afrique, notamment ceux de l'ouest.

La population totale de l'Afrique de l'Ouest a été multipliée par 5 entre 1960 et 2010, passant de 88 millions d'habitants à 289 millions d'habitants. À la même période, la population urbaine a été multipliée par 10, passant de 12 millions à plus de 117 millions. La croissance démographique a été en moyenne de + 2,23 % par an contre un taux de croissance urbaine moyen de + 4,2 % par an. Ainsi, le taux d'urbanisation moyen était d'environ 12 % en 1960 contre 40 % en 2010 (Allen *et al.*, 2011 ; Secrétariat Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2011 ; World Population Prospects, 2019). La croissance urbaine a participé au renforcement du système urbain, à la métropolisation des grandes villes et à la prolifération d'agglomérations petites et moyennes.

À une lente croissance urbaine jusque dans les années 1950 a succédé une fulgurante croissance entre 1960 et 1990 due à l'accroissement naturel et à l'exode rural. Dans les années 2000, les croissances urbaines ont fléchi quelque peu, questionnant les transitions urbaines et démographiques, et ceci de manière variée, davantage dans les régions côtières d'Afrique de l'Ouest plus urbanisées que dans les régions intérieures.

L'urbanisation varie entre pays au sein de l'Afrique de l'Ouest (carte 1). Elle connaît, par ailleurs, des disparités de rythme de croissance et de formes d'un pays à l'autre, ainsi que des impacts différenciés sur les systèmes de production et d'activités entre les grandes agglomérations et entre les espaces à plus ou moins grande distance des centres urbains. L'urbanisation est donc un facteur de hiérarchisation des territoires, qui modifie les perspectives de croissance des économies des territoires régionaux et locaux.

Carte 1. Taux d'urbanisation en Afrique de l'Ouest en 2010



*** Croissance urbaine en Guinée**

En Guinée, la part de la population vivant dans les zones urbaines était estimée à 10,47 % en 1960, 26,35 % en 1981 et à 37,16 % en 2015 (Banque mondiale, 2016 ; Institut national de la statistique (INS), 2016). Une estimation de la Banque mondiale (BM) (2018) indique que les zones urbaines guinéennes accueillent au moins 310 000 nouveaux résidents chaque année. La croissance des villes guinéennes devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

L'accélération du rythme d'urbanisation en Guinée provient d'une croissance urbaine liée à la migration de ruraux vers les zones urbaines et à l'accroissement naturel de la population (OCDE/CSAO, 2020 ; Bidou et Touré, 2002). Les zones urbaines, ayant un croît naturel élevé (3,1 % en moyenne), sont les principales bénéficiaires de l'augmentation de la population nationale (Banque mondiale, 2019).

La progression de l'urbanisation entraîne une extension des zones urbaines, où se concentre une importante population, et modifie la physionomie des espaces

agricoles périurbains et ruraux. De plus, l'important flux migratoire vers les zones urbaines questionne la capacité d'accueil des villes en termes d'emplois, de logements et d'activités de ces zones. Cette progression pose aussi des questions sur les inégalités intra-urbaines : une partie de la population marginalisée d'un point de vue socio-économique est renvoyée à la périphérie de grandes villes, qui ont du mal à s'inscrire dans un cadre formel de planification, où l'occupation et l'utilisation du sol seraient prédéfinies.

**** La croissance urbaine de Conakry***

L'expansion de Conakry ne peut être séparée des contextes de production urbaine, liés à la colonisation et aux deux premières républiques entre 1958 et 2008 (Goerg, 2004, 1990).

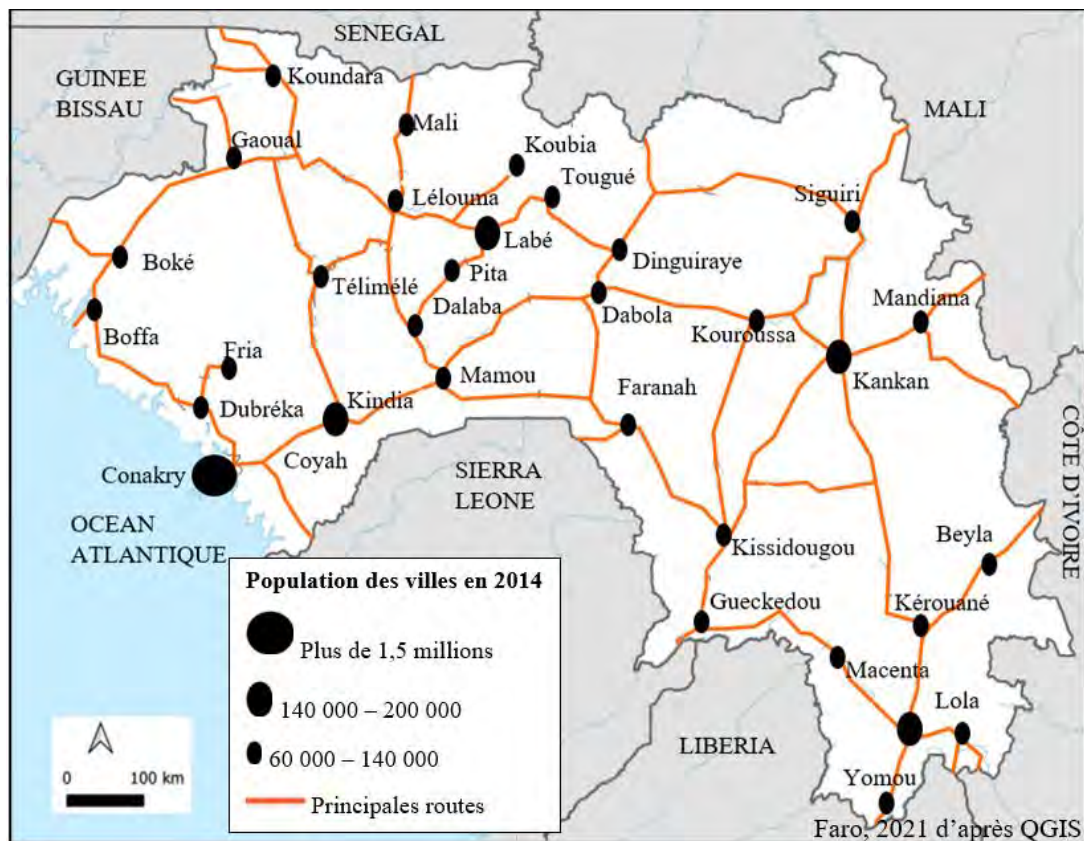
Conakry à la fin du XIXe siècle, au début de la colonisation, n'était qu'un petit village côtier qui dépendait de Dubréka, une localité voisine. Suite à la création par les autorités d'une zone urbaine sur le site du village, Conakry a été choisie comme capitale du territoire colonial de la Guinée.

Pendant la première République (1958-1983), période qui a suivi l'Indépendance acquise en 1958, le contrôle des migrations internes n'a favorisé qu'une augmentation limitée de la population urbaine malgré l'installation d'équipements industriels dans les principaux centres urbains pour le développement de l'activité économique.

À partir des années 1980, l'option économique libérale de la deuxième République (1984-2008) et la disparition des contrôles des flux internes migratoires entraînent une augmentation rapide de la population urbaine. Par ailleurs, le mouvement d'urbanisation est accéléré par la poussée démographique (natalité et migration élevées) et le déclin de l'activité dans les villes secondaires et les zones rurales. Parallèlement, les installations d'équipements, qui auraient dû être des facteurs déterminants de production urbaine à l'intérieur du pays, ont été complètement négligées. Cette situation a bien profité à Conakry, qui occupe depuis une place prépondérante au sein de l'armature urbaine du pays. D'après les perspectives d'évolution urbaine, la population de Conakry s'élèvera à plus de 3 millions en 2030 (INS, 2016).

La croissance urbaine de Conakry a été marquée par un peuplement graduel, qui a débouché sur une périurbanisation à deux vitesses suivant les deux principaux axes de communication à la périphérie. Ce processus d'étalement urbain sur les espaces périurbains, favorisé par la concentration de l'activité économique à Conakry et la place centrale qu'occupe la capitale dans le réseau urbain du pays (Carte 2), a des impacts sur l'agriculture périurbaine et rurale proche de la ville.

Carte 2. Carte de localisation des principales villes en Guinée (2014)



Agriculture périurbaine et rurale

En Afrique de l'Ouest, l'ampleur de l'agriculture périurbaine est de nos jours bien visible. Elle constitue un grenier agricole pour les villes, notamment en produits frais (légume, élevage de volaille, lait et œuf, aquaculture) et occupe une importante population (FAO, 2017). Mais face à la pression de la croissance et de l'étalement urbain, cette agriculture a tendance à être repoussée loin des centres villes, pour se localiser dans des zones périphériques plus ou moins sous influence urbaine.

**** Notion d'agriculture périurbaine***

La notion d'agriculture périurbaine sert à décrire le modèle d'agriculture situé à l'interface urbain-rural (Zasada *et al.*, 2011). Elle peut désigner à la fois l'agriculture urbaine et l'agriculture à la périphérie des villes. Selon Moustier *et al.* (1999 : 29), il s'agit d'une agriculture « localisée dans la ville ou à sa périphérie, dont les produits sont majoritairement destinés à la ville et pour laquelle il existe une alternative entre usage agricole et non agricole des ressources (sol, main-d'œuvre, eau) ». La FAO (2015 : 1) désigne comme agriculture périurbaine : « des pratiques agricoles à l'intérieur et autour des villes qui se disputent des ressources (terre, eau, énergie, main-d'œuvre) qui pourraient également servir à d'autres fins pour satisfaire les besoins de la population urbaine ».

Ces définitions montrent qu'on ne peut considérer ces agricultures seules, sans prendre en compte les dynamiques urbaines. Les agricultures périurbaines ne sont pas isolées du reste de l'économie, même quand on se concentre exclusivement sur les zones périurbaines où existent différents systèmes agricoles, qui suivent des logiques marchandes ou non.

**** Agriculture périurbaine et rurale autour de Conakry***

Au lendemain de l'indépendance, dans les années 1960, prévalait autour de Conakry une agriculture périurbaine et rurale destinée à garantir la sécurité alimentaire des exploitants. Elle servait doublement, à l'autoconsommation de la production agricole, et, à apporter des revenus monétaires aux exploitants. Elle était fondée sur des pratiques extensives, utilisant essentiellement une main-d'œuvre familiale avec des moyens rudimentaires (daba, coupe-coupe, hache) et parfois des

équipements plus modernes (charrue, tracteurs). Les exploitations produisaient des grandes cultures (riz, maïs), des cultures maraîchères (divers légumes et ananas) et des cultures de rente ou arboricoles (orange, avocat, mangue, banane).

De nos jours, les pratiques agricoles de ces exploitations ont évolué vers des productions parfois plus spécialisées (monoculture en cultures de rente) ou plus diversifiées mais toujours davantage tournées vers la commercialisation. Par ailleurs, il existe une diversification des activités périurbaines liées à l'exploitation des ressources naturelles : saliculture, coupe de bois d'œuvre, charbonnage et pêche (Garambois, 2016 ; Rey, 2010, 2009 ; Rossi *et al.*, 2002).

Autour de Conakry se développe une agriculture qui exerce un rôle central dans le ravitaillement d'une population urbaine croissante. Cette agriculture est pratiquée par un nombre important de ruraux, de périurbains et d'urbains. Elle joue un rôle majeur dans la réduction de la pauvreté et l'approvisionnement de la ville en produits locaux alimentaires (FAO, 2017 ; Dauvergne, 2011). Toutefois, l'agriculture périurbaine fait face à une pression constante sur les espaces cultivables à cause de l'urbanisation croissante (FAO, 2017 ; ONU-DAES-DP, 2015 ; Dauvergne, 2011). Suite à l'étalement urbain, les exploitations agricoles sont contraintes de composer avec les fonctions résidentielles et industrielles dans des espaces qui étaient utilisés à l'origine que pour l'agriculture. Pour faire face à cette situation, les exploitations agricoles répondent par des stratégies d'adaptation. Les trajectoires d'adaptation des exploitations agricoles varient d'une zone à l'autre en englobant des systèmes de production intensifs, ou diversifiés selon différentes stratégies, qu'il s'agit dans cette thèse d'éclairer.

L'espace agricole périurbain et rural

Il importe de distinguer les différentes catégories d'espaces périurbains et de préciser s'ils sont tous des zones de production agricole.

**** Modèle théorique des zones rurales environnantes de grandes villes***

Des études décrivent l'environnement entre l'urbain et le rural en se basant sur un gradient de distance à la ville. Elles fournissent une typologie des zones rurales

environnantes en fonction de leur degré d'intégration dans le système urbain (territorial et économique). Ranganathan Ramachandran (1989), à partir d'une analyse du système urbain en Inde, a classé les villages environnants d'une ville selon cinq catégories allant du rural à l'urbain :

i/ zone 1 : zone rurale, ne montre aucune influence significative de la ville, ni sur la population ni sur la terre ;

ii/ zone 2 : changement de l'utilisation des terres agricoles, influence des marchés agricoles urbains sur l'utilisation des terres du village ;

iii/ zone 3 : changement professionnel, la majorité de la population ne travaille plus dans l'agriculture ;

iv/ zone 4 : croissance de l'utilisation des terres urbaines, l'utilisation non agricole des sols domine ;

v/ zone 5 : zone urbaine, utilisation urbaine des terres, qui ont remplacé toute terre rurale.

Un deuxième modèle, fondé sur la présence et la caractéristique d'infrastructures (école, hôpital banque, etc.) proposé par la FAO (FAO, 2017), distingue trois types de population et d'espace autour des zones urbaines :

i/ les populations rurales à proximité immédiate des villes et bénéficiant des mêmes infrastructures qu'en zones urbaines ;

ii/ celles dans des espaces intermédiaires où les infrastructures existantes sont tantôt de type rural et tantôt de type urbain ;

iii / celles dans l'arrière-pays rural avec la présence de quelques infrastructures isolées correspondant à l'échelle rurale.

Ces approches complexifient la dichotomie entre urbain et rural créée par les délimitations administratives. Mais elles rendent mal compte d'un autre enjeu fondamental dans la distinction entre rural et urbain et la définition d'espace périurbain : le foncier.

**** Régimes fonciers pluriels dans l'espace périurbain et rural***

Les travaux sur la question du foncier en Afrique précisent que l'accès à la terre dans les pays de l'Afrique subsaharienne est réglementé par des régimes fonciers qui sont souvent multiples (Rey, 2009 ; Diop, 2007 ; Lavigne-Delville, 2014).

Avant la période coloniale, la gestion des terres revenait à la collectivité et chaque individu avait le droit d'utiliser les terres, dans un contexte de faible densité, où la société était majoritairement autosubsistante (Le Roy, 1999 ; Coquery-Vidrovitch, 1995). De nos jours, les systèmes coutumiers, dans lesquels la gestion et l'attribution des terres relèvent de la responsabilité des autorités traditionnelles (chefs de village, les conseils de villages et autres sages), ont tendance à prévaloir en zone rurale. La colonisation a introduit le titrage et l'enregistrement foncier, surtout appliqués en zone urbaine. Toutefois, le mode de gestion foncière par la propriété privée uniquement « ne concernerait qu'une part infime du sol (3 %) » en Afrique subsaharienne d'après Chouquer (2009 : 252).

Entre les deux systèmes fonciers, les transactions foncières formelles et informelles sont de plus en plus importantes, en particulier dans les zones périurbaines. Ce qui entraîne une grande ambiguïté dans la gestion foncière (Chouquer, 2009 ; Lavigne-Delville, 2005). L'accès à la terre en Afrique subsaharienne est réglementé par des régimes fonciers qui sont souvent multiples comme l'ont constaté divers auteurs au Sénégal (Caroline, 2009), en Côte d'Ivoire (Chauveau, 2000) au Cameroun (Yemmafouo, 2013) et en Guinée (Diop, 2007). Katherine *et al.* (2000) constatent que les marchés fonciers dans les villes africaines sont caractérisés par la coexistence de différents modes d'approvisionnement qui varient selon les niveaux de leur développement. À quoi Stamm (1998) ajoute que les mécanismes du marché foncier sont inopérants dans les communautés où l'industrialisation est inexistante ou faible si elle existe.

Du fait de la poussée de l'urbanisation dans les espaces périurbains, l'offre de terre agricole est inférieure à la demande ce qui favorise des comportements spéculatifs dans un contexte de juxtaposition de régimes fonciers. Les exploitants ne possédant pas de terre et ayant un accès limité au crédit sont souvent évincés à mesure que la concurrence foncière s'intensifie.

*** *Espaces agricoles périurbains et ruraux autour de Conakry***

L'identification des espaces agricoles périurbains et ruraux est difficile à établir autour de Conakry dans un contexte de manque d'études et de documents décrivant directement cet espace. Nous nous inspirons du modèle de Von Thünen pour présenter l'espace agricole autour de Conakry.

Von Thünen (1826) a développé un modèle économique des États isolés où il met en exergue les inconvénients et les avantages pour les exploitants agricoles de la localisation à proximité d'une ville. Dans son analyse de la périurbanisation, il explique que cet espace peut être valorisé sur la base d'une répartition spatiale de l'activité économique. Il suppose donc l'existence d'anneaux concentriques d'activités agricoles autour de la ville, notamment quatre niveaux, dont le plus proche à la ville est le premier cercle et le plus éloigné est le quatrième cercle. Dans le premier cercle, il situe la production laitière intensive ; dans le deuxième cercle la production de bois d'œuvre et de bois de chauffe ; dans le troisième la production de céréales ; et dans le quatrième cercle, les activités d'élevage. Ce modèle d'utilisation des terres agricoles qu'il propose obéit à des critères de coûts de transport vers les marchés, liés à la distance, à la demande urbaine, et à la rente foncière des agriculteurs.

À l'image de ce modèle, on peut présenter l'espace agricole autour de Conakry comme une zone constituée d'espaces agricoles périurbains et ruraux :

i/ l'espace périurbain immédiat, constitué de surfaces agricoles réduites, dispersées dans la partie frontale de Conakry, où sont développées des cultures maraîchères et le petit élevage de volaille extensif et intensif ;

ii/ l'espace périurbain lointain, constitué en direction des deux principaux axes d'étalement urbain (vers l'Est et le Nord-est), où sont développées des cultures maraîchères et des grandes cultures pérennes et de l'élevage intensif de volaille ;

iii/ l'espace rural proche de la ville, il englobe de grandes terres agricoles dans les zones rurales situées derrière la partie frontale, exposées indirectement à la ville, où sont développées des cultures vivrières, maraîchères et pérennes sous forme de plantation de divers arbres fruitiers.

Les effets de l'urbanisation sur les espaces agricoles périurbains et ruraux

De nombreuses études en géographie ou en économie portent sur les effets de l'urbanisation sur les espaces agricoles périurbains et ruraux. Pour les unes, la forme irrégulière, spontanée et non maîtrisée de l'urbanisation des pays de l'Afrique subsaharienne produit des effets négatifs sur les espaces agricoles périurbains et ruraux à proximité de grandes villes. Pour les autres, l'urbanisation produit des effets positifs sur les espaces agricoles périurbains, la ville représentant un débouché commercial. Quoi qu'il en soit, l'urbanisation influence les exploitants agricoles périurbains et ruraux proches des villes dans leur accès, leur maintien ou le développement de leurs moyens d'existence.

**** Étalement urbain et artificialisation des espaces agricoles périurbains et ruraux***

Selon Simon *et al.* (2004), l'empiètement des espaces périurbains, du fait du caractère horizontal de l'urbanisation des pays de l'Afrique subsaharienne, entraîne la fragmentation et la perte de terres agricoles. En cherchant à montrer l'impact significativement négatif de l'urbanisation sur les espaces agricoles dans les zones périurbaines et rurales environnantes des villes africaines, notamment Kumasi (Ghana), ils précisent que leur nature et leur portée varient en fonction de la localisation des exploitations.

Le processus d'empiètement des espaces agricoles s'accroît avec les difficultés qu'entraîne la migration des ruraux vers les villes. Dans les zones urbaines, l'insuffisance des infrastructures d'accueil marginalise une importante partie des populations migrantes et précaires, qui ne peuvent s'installer que dans les zones périphériques des villes en raison du coût du foncier (Bah *et al.*, 2003). Ces migrants ruraux abandonnent la production agricole en zone rurale pour s'installer en zone urbaine sans aucune garantie de trouver un emploi leur permettant de vivre décemment (Alaci, 2010).

**** L'urbanisation comme moteur de développement des espaces agricoles périurbains et ruraux***

En Afrique subsaharienne, différents travaux montrent que l'urbanisation a fréquemment des effets positifs sur les espaces agricoles. Elle peut stimuler la production agricole grâce à l'augmentation de la demande alimentaire des marchés urbains. La réponse à cette demande passe soit par la spécialisation, par exemple autour des cultures maraîchères en zone périurbaine d'Addis-Abeba, soit par la diversification, comme c'est le cas dans les zones rurales de l'Ouganda (Dorosh et Thurlow, 2013).

Dans tous les cas, l'urbanisation et l'étalement urbain modifient les systèmes de production agricoles par la nature des demandes urbaines (en terres et produits agricoles). Et les systèmes de production des exploitations s'adaptent à cette demande urbaine afin d'intégrer le marché urbain (Chaléard et Dubresson, 1999).

L'effet de l'urbanisation est proportionnel à l'importance de la taille de la ville et dépend de la distance des exploitations à la ville. La demande de produits agricoles varie selon la taille des villes, limitée dans une ville petite ou une moyenne, importante dans une grande ville (FAO, 2017). Certains auteurs précisent que les effets de l'urbanisation sur les espaces agricoles doivent être analysés selon la localisation des exploitations et leur mode de production. Pour Cavailhès : « près des villes, surtout des plus grandes d'entre elles, les exploitations agricoles sont petites et intensives ; lorsqu'on s'en éloigne, elles deviennent progressivement plus grandes et plus extensives » (Cavailhès, 2009 : 1).

**** Les moyens d'existence des exploitants périurbains et ruraux***

Pendant longtemps, les exploitants n'avaient que l'agriculture pour principale source de moyens d'existence et de revenus. Ce mode de production caractérisé par un développement agricole de type itinérant sur brûlis générait des moyens d'existence suffisants dans un contexte de faible densité (Sati *et al.*, 2014). Actuellement, la croissance démographique, l'urbanisation et l'étalement urbain modifient les moyens d'existence des exploitations. Pour générer des moyens d'existence suffisants et durables, les auteurs dont Gafsi (2017), Losch *et al.* (2012), Dixon *et al.* (2001), Scoones (1998) et Yung et Zaslavsky (1992), indiquent différentes stratégies d'activités à adopter par les exploitations, qui se résument à :

- intensification de la production ;

- diversification des activités agricoles afin d'accroître la valeur des productions ;
- accroissement de la taille des exploitations agricoles ;
- augmentation des revenus hors exploitation agricole y compris par la mobilité de travail ;
- abandon de l'agriculture au profit d'une autre activité.

Dans notre cas, l'urbanisation croissante modifie les systèmes de production périurbains et ruraux à proximité, entraîne une réduction de la taille des espaces agricoles, la monétarisation croissante des terres agricoles, et l'apparition de nouvelles activités rémunératrices.

PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE

Problématique et hypothèse de recherche

Notre sujet porte sur les liens entre les dynamiques de croissance urbaine et le développement de l'agriculture à proximité d'une grande métropole d'Afrique subsaharienne, Conakry, en Guinée. La croissance et l'étalement urbain sont-ils des facteurs favorables au développement agricole dans les espaces périurbains et ruraux proches de Conakry en créant des opportunités commerciales favorables aux moyens d'existence des exploitants agricoles, ou au contraire sont-ils des vecteurs de changements défavorables, notamment par la concurrence foncière des espaces urbains, qui limitent les moyens d'existence de ces exploitants ?

Notre travail fait hypothèses que :

i/ la croissance et l'étalement urbain ont accentué des situations d'inégalités entre exploitants, entre d'une part les mieux dotés en ressources (foncier, finance, capital social et intellectuel), qui intensifient leur système de production et tirent la meilleure partie des opportunités de commercialisation liées à la croissance de Conakry, et d'autre part ceux dotés de faible capacité de production, dont la vulnérabilité est croissante et qui se tournent vers une diversification des activités ;

ii/ les impacts de la croissance et de l'étalement urbain sont variables en fonction de la distance à Conakry : les espaces les mieux reliés à la ville profitent le plus de la croissance urbaine comme une opportunité, contrairement aux espaces moins connectés, pour qui la croissance urbaine est source de vulnérabilité.

Démarches méthodologiques

Ce travail s'est appuyé sur des enquêtes et des entretiens dans les communes rurales de Manéah et Maferinyah, proches de Conakry.

**** Terrain de recherche : région, communes, districts, exploitations***

Notre terrain d'étude se situe en Guinée, dans la région naturelle de la Basse Guinée. La basse Guinée est une région maritime, avec 300 kilomètres (km) de façade sur l'océan Atlantique. Elle est l'une des régions les plus prospères économiquement du pays avec de nombreux pôles de développement, dynamiques, localisés en zones urbaines et rurales. Avec 37 % de la population du pays, soit 4,3 millions d'habitants, cette région occupe une bande d'environ 150 km de largeur moyenne. Depuis les contreforts du plateau du Fouta-Djalon à l'est jusqu'à l'océan à l'ouest, elle s'étend sur une superficie de 43 730 km². Cette région a connu un développement économique rapide vers la fin des années 1990. L'urbanisation rapide, accompagnée d'une timide industrialisation, a profondément transformé les zones rurales à proximité des villes. Cette région est structurée par des axes majeurs de communication, qui sont aussi des axes de diffusion de l'urbanisation de Conakry. Notre terrain d'étude est situé sur l'un de ces axes routier (RN4), qui relie Conakry à la Sierra Leone.

Nous étudions deux communes au sein de cette région, traversées par cet axe et situées à proximité de Conakry : Manéah et Maferinyah (strate 1 de l'échantillon). Manéah est une zone périurbaine, attenante à Conakry et située dans la préfecture de Coyah, à environ 50 km du centre-ville de Conakry. Maferinyah est une zone rurale, plus éloignée, située à 80 kilomètres de Conakry et dans la préfecture de Forécariah (carte 3).

Les localisations géographiques et différentes de ces deux communes par rapport à Conakry constituent le principal critère de leurs choix, en postulant que les effets de l'urbanisation sur le développement de l'agriculture sont différents selon la distance à Conakry. Manéah est une zone périurbaine, focalisée sur les cultures maraîchères. Elle est encerclée par plusieurs villes dont Conakry est la plus grande. Manéah est située sur l'axe principal d'étalement de Conakry vers l'est.

Quant à Maferinyah, c'est une importante zone rurale, essentiellement agricole, où se côtoient les cultures variées vivrières et de rente comme la culture d'ananas, la céréaliculture (notamment le riz ou le maïs), la culture maraîchère et l'arboriculture fruitière. Maferinyah est la plus importante zone rurale à cheval entre les préfectures de Coyah au Nord et de Forécariah au Sud.

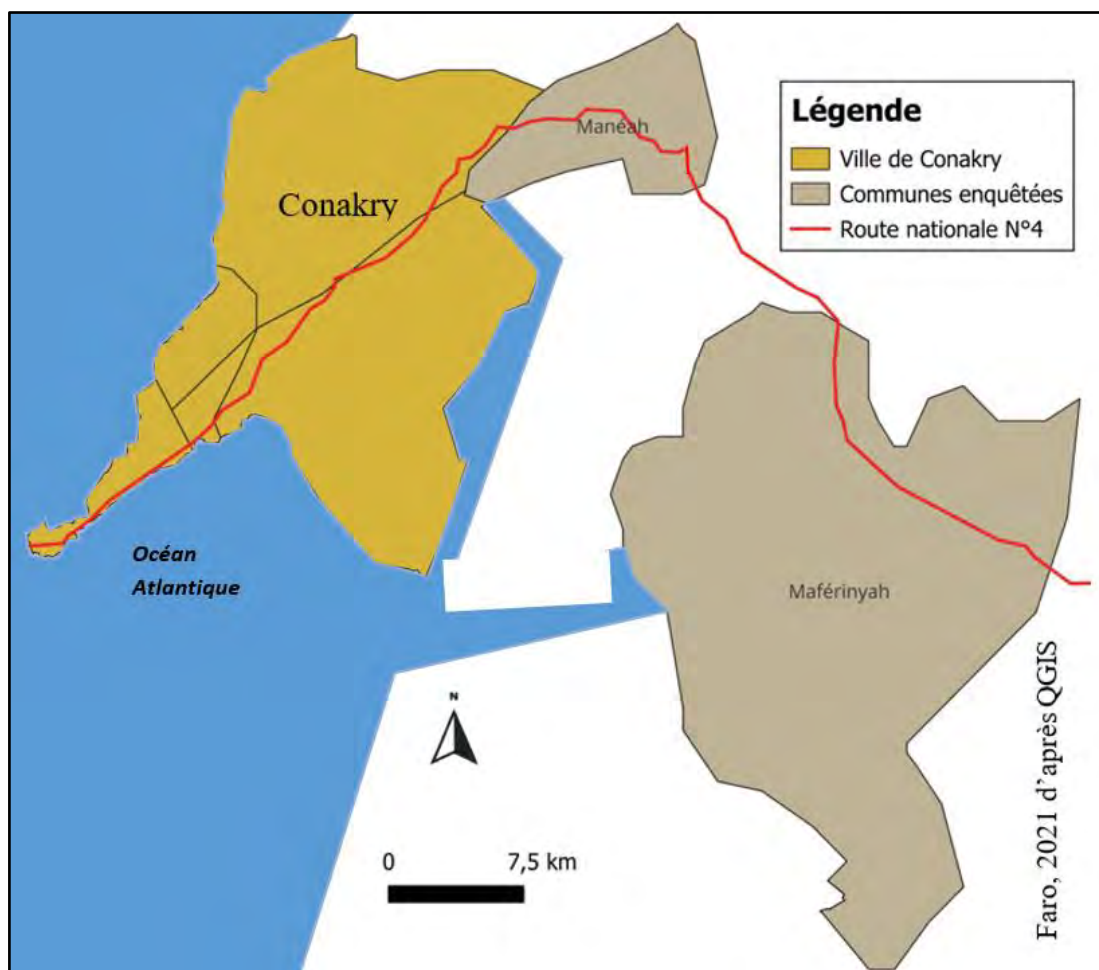
Par ailleurs, il existe des différences entre ces communes d'un point de vue démographique. Manéah, est en croissance rapide à cause de son intégration directe à l'expansion urbaine de Conakry. Elle comptait 167 354 habitants au recensement général de la population et de l'habitat en 2014 (INS, 2016) pour une densité de 325 habitants/km². Maferinyah, plus éloignée, connaît une croissance démographique plus faible. Elle comptait 43 730 habitants en 2014 et une densité de 87 habitants/km² (INS, 2016). Ces deux communes ont un statut administratif de commune rurale, bien que Manéah se situe en zone périurbaine, tout comme d'autres communes proches qui sont-elles classées comme des communes urbaines d'un point de vue administratif (Dubreka et Coyah).

Nous avons retenu six districts, trois dans chacune des deux communes (strate 2 de l'échantillon) en fonction de leurs niveaux variés de transformation du rural à l'urbain, de leur localisation géographique le long de l'axe routier (RN4), et de la présence d'exploitations agricoles : districts de CBA, Kassognah et Tanènè à Manéah, districts de Fandjé, Madinagbé et Maferinyah centre 1 à Maferinyah.

La plus basse échelle d'observation et d'analyse de notre recherche est l'exploitation agricole. Par définition, nous considérons comme exploitation agricole toute unité de production de produits agricoles. C'est notamment à travers les exploitations agricoles que le changement socio-économique observé peut être expliqué.

Le gradient de distance à Conakry, le différentiel d'urbanisation, la diversité des exploitations agricoles, des districts et des zones permettra la comparaison des différents processus d'occupation et d'usage du sol, d'incorporation et de différenciation des moyens d'existence entre les lieux enquêtés (carte 3).

Carte 3. Localisation de la zone d'étude



** Méthodes d'enquêtes*

Les travaux de terrain se sont déroulés en deux campagnes, entre décembre 2018 et juillet 2019, et entre décembre 2020 et janvier 2021.

Les travaux de terrain ont permis de collecter des données primaires quantitatives à partir d'enquêtes (105) auprès des exploitants agricoles. L'enquête quantitative a été complétée par des informations qualitatives provenant d'entretiens (21) avec les acteurs relevant de l'encadrement agricole (organisations locales ou nationales) et d'observations des villages afin d'évaluer les changements dans les stratégies des exploitants et les conditions d'accès aux moyens d'existence de manière plus globale qu'au niveau des exploitations (voir annexes 3 et 4).

Les fiches district ou village (annexe 2) servent à mieux découvrir les localités en termes d'occupation et d'usage de l'espace agricole. Elles permettent l'identification des éléments structurants et participant à l'occupation et l'utilisation de l'espace périurbain et rural (districts et secteurs) dans les communes étudiées.

Les fiches individuelles de questionnaire (annexe 4) exploitant sont conçues pour cerner le profil des exploitations à partir de variables précises pouvant être traitées statistiquement. Elles permettent de comprendre les activités de moyens d'existence développées et la transition des stratégies des exploitations. Les principales variables sont regroupées en quatre catégories :

- les caractéristiques socio-économiques des exploitations ;
- l'orientation de la production ;
- les facteurs de productivité, de commerce et de différenciation ;
- les facteurs de localisation.

Les données primaires qualitatives, basées sur des entretiens plus approfondis (annexe 3), ont été collectées auprès de :

- cadres de départements ministériels et agences ;
- cadres des services déconcentrés ;
- élus locaux et autorités locales ;

- organisations de la société civile (groupements, coopératives, institutions de microcrédit, associations agricoles et *Sèrès*²).

*** Méthodes d'analyse**

Les analyses statistiques effectuées sur les données collectées s'appuient principalement sur deux logiciels : SPSS³ et Excel. Elles permettent de vérifier l'hypothèse d'impact graduel de la croissance et de l'étalement urbains de Conakry sur la viabilité socio-économique des exploitations agricoles dans les communes de proximité sélectionnées. Conformément aux objectifs et hypothèses avancés, les analyses ont porté exclusivement sur les variables identifiées. Parmi ces variables, un nombre limité a été utilisé dans les calculs effectués par les logiciels, elles sont appelées variables actives.

À cet effet, le logiciel Microsoft Excel a été utilisé pour l'analyse des statistiques descriptives, à savoir les distributions de pourcentage, de fréquences et les paramètres de tendances centrales. Cela a permis d'établir des tableaux de fréquence pour comparer les zones périurbaines et rurales entre elles (strates primaires), et pour identifier les caractéristiques des exploitations, les caractéristiques des districts et les facteurs environnementaux locaux, qui sont traduits par des orientations variées des systèmes de production dans les exploitations au sein des districts (strates secondaires).

Concernant le logiciel SPSS (dans sa version IBM SPSS Statistic 25), il a été utilisé pour faire une classification ascendante hiérarchique (CAH) à partir des données issues de l'analyse des correspondances multiples (ACM) afin de regrouper les exploitations agricoles en classes de différentes de stratégies. Pour évaluer les moyens d'existence atteints par les exploitations (dorénavant regroupées dans des classes de stratégies), nous avons élaboré des fonctions de production agricole. Cette fonction de production nous permet de distinguer les exploitations qui s'en sortent le

² Les *Sèrès* représentent des formes d'organisations sociales informelles, initiées et dirigées par des femmes. Ils ont des buts variables, de thésaurisation par la collecte journalière, hebdomadaire ou mensuelle d'argent remis aux adhérents à tour de rôle, de travaux ménagers ou agricoles.

³ Statistical Package for Social Sciences

mieux de celles qui s'en sortent le moins. Autrement dit, les hypothèses ne seront pas rejetées ou acceptées simultanément pour toutes les classes de stratégies.

STRUCTURE DE LA THESE EN TROIS PARTIES

La première partie porte sur le cadre de l'étude : contexte social, spatial, champ théorique et démarche méthodologique. Le premier chapitre retrace l'historique de l'urbanisation de l'Afrique de l'Ouest et de la Guinée, et celles particulières de Conakry et des communes de Manéah et de Maferinyah.

Le deuxième chapitre est une revue de la littérature des rapports urbains-ruraux et des stratégies développées par les exploitations agricoles face à l'urbanisation en Afrique subsaharienne.

Le troisième chapitre de cette partie décrit notre démarche méthodologique. Il précise les raisons du choix du terrain d'étude, ses caractéristiques physiques, socio-économiques et démographiques et les méthodes de recherche appliquées lors des phases empiriques et analytiques.

La deuxième partie analyse les diverses trajectoires d'augmentation des productions agricoles, par la diversification des cultures, par l'intensification ou par l'extension des surfaces agricoles, dans les zones périurbaines comme dans les zones rurales de proximité.

Le quatrième chapitre montre la diversité des productions agricoles, et la multi-activité des exploitations c'est-à-dire la combinaison d'activités agricoles et non agricoles.

Le cinquième chapitre analyse l'augmentation de la production dans les exploitations par, d'une part, un processus d'intensification agricole et, d'autre part, un processus d'extension des surfaces cultivées.

La troisième partie analyse l'étendue des possibilités commerciales dont bénéficient les exploitations agricoles pour l'écoulement de leur production et l'ampleur des contraintes foncières sur les exploitants.

Le sixième chapitre aborde l'impact de la croissance urbaine sur les exploitants agricoles en termes d'opportunités commerciales, à travers l'analyse de l'accès des exploitants aux marchés.

Le septième chapitre décrit l'insécurité croissante du foncier agricole à proximité de Conakry, conduisant à une marginalisation de certains exploitants.

1.
**PREMIÈRE PARTIE : CONTEXTE,
ÉTAT DE L'ART, CADRES
THÉORIQUE ET
MÉTHODOLOGIQUE DE LA
RECHERCHE**

INTRODUCTION DE LA PARTIE 1

Cette première partie de cadrage, est composée de trois chapitres. Le premier chapitre s'intéresse au contexte singulier de la croissance urbaine aux échelles régionale de l'Afrique de l'Ouest, nationale de la Guinée et locale de Conakry. Le deuxième chapitre va porter sur l'état de l'art et les cadres théoriques. Le troisième chapitre est consacré aux méthodes de recherche employées.

Le premier chapitre met l'accent sur l'ampleur et la rapidité de la croissance urbaine en Afrique de l'Ouest et en Guinée, en général, et à Conakry, en particulier, au lendemain des indépendances. Malgré un développement urbain relativement récent, l'importante croissance démographique que connaît l'Afrique de l'Ouest a favorisé l'émergence de nombreuses zones urbaines variant entre petites, moyennes et grandes agglomérations jusqu'aux métropoles, et l'étalement de ces villes empiétant les espaces agricoles et ruraux. Plusieurs aspects permettent d'expliquer ce contexte d'urbanisation croissante. Tout d'abord, il y a le contexte historique de la colonisation durant laquelle les villes développées ne répondaient qu'aux besoins commerciaux et administratifs des colons. Ensuite, la diversité des régimes politiques des États indépendants a durci ou non le contrôle des migrations internes de la population. Enfin, la nature de l'économie des territoires fournit diversement des opportunités et des défis de développement territorial, de recomposition du peuplement et surtout de développement de systèmes d'activités y compris l'agriculture.

Ces défis et opportunités liés au développement des zones urbaines coïncident avec l'apparition de nouvelles fonctions du foncier agricole. Cette nouvelle donne affecte les stratégies de moyens d'existence des exploitants à travers les systèmes d'activités, en premier lieu l'agriculture. L'analyse de ces aspects, partant d'une revue de la littérature, permet de poser les bases conceptuelles et analytiques de ce travail dans les deux autres chapitres de cette première partie.

CHAPITRE I. LE CADRE GEOGRAPHIQUE : MANEAH ET MAFERINYAH EN PERIPHERIE DE CONAKRY

Ce chapitre expose le cadre géographique de la thèse. Celle-ci est conduite dans les communes périurbaines et rurales à proximité de Conakry. Les deux communes d'étude, Manéah et Maferinyah, sont, d'un point de vue administratif, situées dans la région de la Basse Guinée et elles sont incluses dans les préfectures de Coyah pour Manéah et de Forécariah pour Maferinyah. Néanmoins, le cadre géographique qui nous intéresse ici est plus fonctionnel qu'administratif : ce sont des communes sous l'influence plus ou moins directe de Conakry et de son extension urbaine, et nous interrogeons dans cette thèse l'impact de cette influence sur les dynamiques agricoles de ces communes.

Ce chapitre analyse d'abord l'extension urbaine de Conakry, puis la situation périphérique de Manéah et de Maferinyah par rapport à la capitale guinéenne.

1.1. L'EXTENSION URBAINE DE CONAKRY

Conakry abrite de nos jours plus de 2 000 000 d'habitants, soit 52 % de la population urbaine et 16,6 % de la population totale du pays, pour une superficie de 450 km², soit moins d'1% du territoire national. Cette configuration est le fruit d'une histoire de croissance et d'extension urbaines.

1.1.1. Conakry coloniale, une urbanisation ségréguée (1885 – 1958)

Avant la colonisation de la Guinée, Conakry n'existait pas. Contrairement à d'autres localités du pays, Conakry fut créée ex-nihilo vers 1885 par l'administration coloniale française. Conakry a été édifiée sur un site de 3,5 km², très avancé en mer,

constitué de deux îles dénommées Kaloum et Tombo. Ces îles sont séparées de la terre ferme par un isthme. Ces îles sont alors occupées par environ 300 habitants pratiquant la pêche et l'agriculture extensive (Goerg, 1990 ; 2004).

Conakry devient la chef-lieu de la colonie des Rivières du Sud puis la capitale de la Guinée française. Avec ce statut, des travaux de grande envergure d'aménagement urbain sont lancés. Cependant, par défaut d'ouvrier qualifié domestique, l'administration coloniale fait venir la main-d'œuvre de Dakar et de Freetown pour créer des bâtiments administratifs, des équipements commerciaux et des services.

L'administration coloniale décide de ne pas aménager la terre ferme alors occupée par les autochtones ou indigènes et d'empêcher leur installation au centre-ville. Pour ce faire, elle institue au centre-ville un système d'impôt foncier, un enregistrement de la propriété foncière au cadastre, un habitat centré sur la maison entourée de jardin. La banlieue, occupée essentiellement par les populations africaines n'est soumise à aucune contrainte urbanistique et ne reçoit aucun investissement non plus. Elle est aussi le lieu où se pratique l'agriculture de type commercial à la fois par les indigènes et les administrateurs.

Malgré cette ségrégation spatiale, Conakry poursuit son développement démographique, suivant notamment la construction des infrastructures. La construction de la « route du Niger » et du chemin de fer relie Conakry au reste du pays et à Kankan, ville commerciale d'importance. En 1945, l'aéroport s'implante à 13 kilomètres au sud-est du centre-ville. En 1950, l'urbanisation va s'accélérer suite à la découverte d'un gisement de minerai de fer dans le centre-ville. La mise en exploitation de ce minerai et l'installation de la zone industrielle à l'extrémité nord-est de la ville se sont traduites par une forte augmentation de la population et la multiplication de l'habitat régulier et irrégulier dans cette zone périphérique.

De 1885 à 1950, l'espace urbain de Conakry, composé du centre-ville et des banlieues, a ainsi augmenté de plus de 44% en termes de superficie et de plus de 700% en termes de population (MUH, 1990).

1.1.2. **L'ère collectiviste** : planification et informalité (1958 – 1984)

En 1958, date d'accession de la Guinée à l'indépendance, Conakry occupait 2 200 hectares et comptait 32 000 habitants (Kébé-Gangneux, 2016). A cette date, le pôle urbain est discontinu : constitué du centre-ville d'une part et des banlieues d'autre part. La meilleure connexion entre ces parties passe par le remblaiement, à la fin des années 1950, de l'isthme en remplacement du pont liant jusqu'alors ces deux parties de la ville. La vision unifiée de la ville dépassant la presqu'île de Kaloum s'impose.

Cependant, la période postcoloniale est aussi marquée par un développement urbain à deux faces. L'un contrôlé et suivi par l'État à travers une politique de collectivisation de type révolutionnaire, qui n'est pas favorable au développement des villes (Doré, 1986). Le centre-ville, Kaloum, à l'instar des capitales régionales de l'intérieur du pays est doté de divers équipements et infrastructures y compris les industries extractives et de transformation. L'autre irrégulier et spontané procédant par des initiatives des particuliers. Ce dernier, plus dynamique se fait essentiellement sans opérations de lotissement. Les banlieues Nord et Sud-est ont ainsi des installations précaires informelles, peu contrôlées par les autorités.

Ces années sont aussi marquées par la mainmise de l'État sur le foncier pour maîtriser la production urbaine et par le contrôle des migrations internes. Ceci a pu limiter la croissance urbaine, sans la stopper. La ville s'étend, passant de 2 200 hectares en 1958 à 6 300 hectares en 1984 (Chaumer *et al.*, 1993). La superficie de Conakry augmente ainsi de 186 % entre 1958 et 1984. Parallèlement, la population augmente très fortement passant de 32 000 à 800 000 habitants, augmentant de 2 400% durant la même période.

1.1.3. **L'ère libérale** : une autonomisation politique sans moyens (1984 – actuel)

L'avènement de la deuxième République (1984) marque l'entrée du pays dans le libéralisme. En plus du fort accroissement naturel urbain, divers facteurs contribuent à la croissance et à l'extension urbaine. La levée du contrôle des migrations internes

et la disparition des unités de transformation des capitales régionales favorisent l'exode rural vers Conakry et la progression du front urbain. Par ailleurs, les difficultés économiques devenant structurelles et les inégalités grandissantes contribuent à repousser les citoyens précaires du centre vers la périphérie de Conakry (Bogaert et Halleux, 2015).

En 1991, Conakry est organisée en circonscription territoriale : le Gouvernorat d'une part, les collectivités locales, les cinq communes, d'autre part. En posant cet acte politico-administratif, les nouvelles autorités affichent clairement la tendance à l'autonomisation de Conakry pour maîtriser son urbanisation. Mais ce choix ne s'est pas accompagné de mesures d'accompagnement (transfert de ressources financières et humaines, etc.). La ville de Conakry et ses communes semblent livrer à elles-mêmes : urbanisation peu contrôlée, peu de lotissement réalisé, enclavement renforcé de divers quartiers (comme la plupart des secteurs et quartiers de la commune de Ratoma⁴ par exemple).

La densité de la population est passée de 1 577 habitants par km² en 1984 à 4 444 habitants par km² en 2015, soit + 181 % d'augmentation. La population est passée de 800 000 habitants en 1984 à 1 667 864 habitants en 2014 selon le troisième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH3-2014)⁵. La superficie est passée de 6300 hectares en 1984 à 45 000 hectares en 2014 (RGPH 2014)⁶.

Au début du XXI^e siècle, la densification du réseau routier et la croissance de la population urbaine favorisent la formation de fronts périurbains dynamiques le long d'axes routiers. L'extension croissante et continue de Conakry provoque la superposition dans les zones périphériques, sous-équipées en services de base, de surfaces urbanisées et de surfaces de production agricole.

⁴ Ratoma est l'une des récentes communes de Conakry créée à la faveur de la politique de décentralisation en 1991. Située sur l'axe de la corniche Nord, elle s'étale jusqu'à la préfecture de Dubreka. Elle compte une population de près de 700 000 habitants (INS, 2016).

⁵ Institut National de Statistique de Guinée, troisième recensement général de la population et de l'habitat, 2014.

⁶ Berger L. (2016). Grand Conakry : vision 2040, objectifs et enjeux. République de Guinée et Union Européenne, 2016.

1.2. EN PÉRIPHÉRIE DE CONAKRY

La croissance urbaine de Conakry touche la zone périurbaine et des zones plus éloignées, en relation avec des villes secondaires, proches de la capitale, et des axes de transports.

1.2.1. Dubréka, Coyah, Forécariah : trois villes **proches de Conakry, situées le long d'axes** structurants

Les villes de Dubréka, Coyah et de Forécariah sont trois villes situées à proximité immédiate de Conakry. Ces villes sont bien reliées à Conakry par le réseau routier. Dubréka est situé sur la route nationale 3 (RN3) qui s'oriente vers le nord, Coyah au carrefour entre la RN1 vers l'est et la RN4 vers le sud, Forécariah sur la RN4 vers le sud. Ces villes constituent une étape intermédiaire dans les flux d'échanges entre Conakry et le reste du pays. Elles sont aussi des zones d'accueil du trop-plein de population de Conakry, sans compter leurs dynamiques endogènes qui favorisent leur croissance. En 2014, Dubréka compte 182 000 habitants, Coyah 53 000 habitants, et Forécariah 21 000 habitants (INS, 2016). Ces villes sont sous l'influence de Conakry, mais de manière différenciée.

Dubréka et Coyah sont situées à faible distance de Conakry : respectivement 32 kilomètres et 55 kilomètres. Dubréka et Coyah peuvent être considérés comme « sous influence urbaine » directe de Conakry (Bogaert et Halleux, 2015). Au sein de l'aire urbaine, composée du pôle urbain, Conakry, et de ses banlieues, elles sont situées dans un troisième espace, plus périphérique : la couronne urbaine. Forécariah est plus distant : 80 kilomètres de Conakry. Il s'agit d'une ville située sous influence urbaine de Conakry, au-delà de la couronne urbaine.

Dans sa croissance, Conakry s'étale et intègre à la fois zones urbaines et rurales de son aire urbaine tout en élargissant son influence. Parmi les zones rurales, certaines plus proches sont situées dans la partie périurbaine et d'autres, plus éloignées, dans la partie rurale.

1.2.2. Manéah : un espace périurbain proche de Conakry

La commune de Manéah est située à 50 km à l'Est du centre de Conakry (Kaloum) et à proximité immédiate à l'ouest de la ville de Coyah (2,5 kilomètres) (carte 4). Elle compte 167 354 habitants en 2014. La ville de Manéah est le chef-lieu d'une commune périurbaine du même nom (dont le statut administratif est pourtant « commune rurale »). Cette commune administrative comprend 14 districts, comportant 52 secteurs, sur une superficie de 320 km², ayant une densité moyenne de 524 habitants au km², et une population de 167 000 habitants. Elle a un taux d'accroissement démographique de + 3,8 % par an. Cet espace est situé sur l'un des deux axes principaux d'étalement de Conakry (l'un part vers Dubréka, l'autre vers Coyah).

Les densités les plus élevées se rencontrent dans les districts qui sont situés le long de la route nationale N°04 (RN4). Il s'agit des districts de Sanoyah km 36, Kountia, Kalokoya, Fassia et CBA.

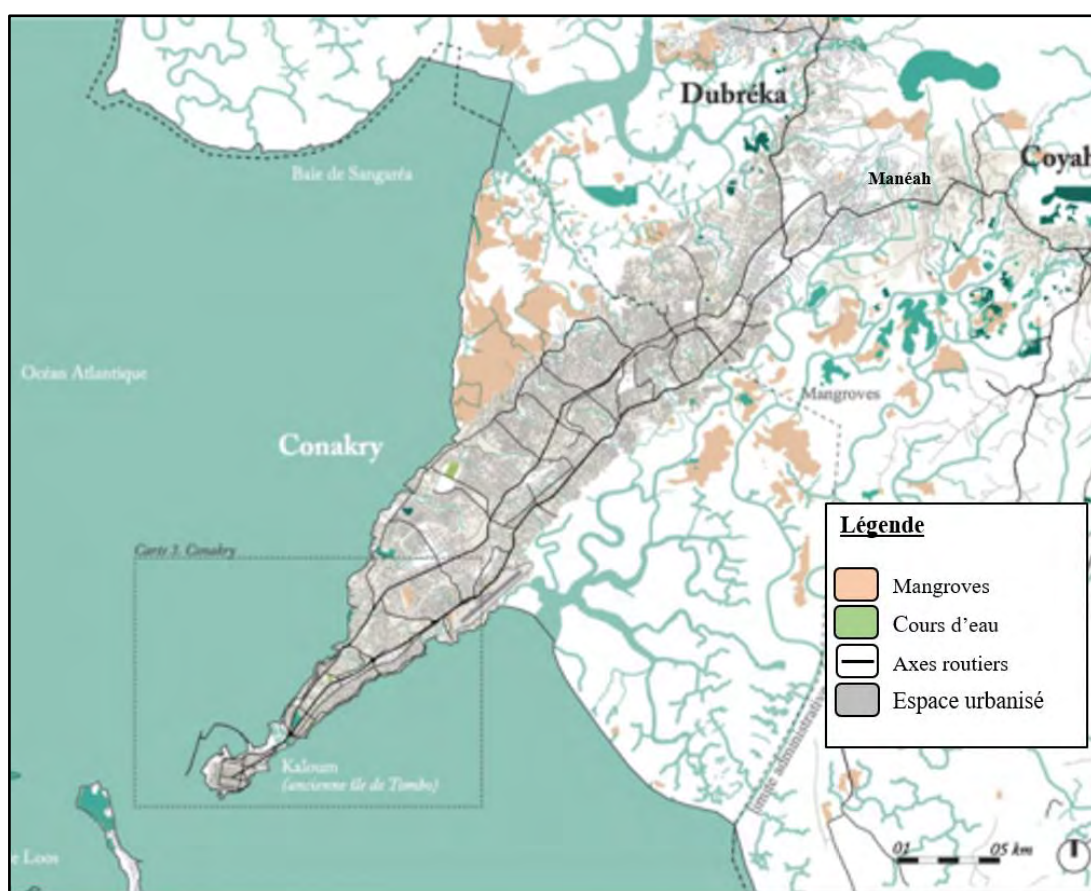
Tableau 1. Répartition de la population entre les principaux districts de Manéah (2014)

N°	Commune	Districts	Population (valeur absolue)	Population (%)
1	Manéah	Bambaya	2 897	2
2		Bentouraya	10 941	7
3		CBA	20 845	12
4		Fassia	23 398	14
5		Friguiady	10 224	6
6		Gomboyah	12 266	7
7		Hermakono	3 960	2
8		Kalokoya	21 277	13
9		Kassonya	238	0
10		Kountia	25 332	15
11		Sanoyah Km 36	28 587	17
12		Sanoyah rails	2 115	1
13		Tanènè I	3 153	2
14		Tanènè II	2 121	1
Total Manéah			167 354	100

Source : INS, 2016

Profitant de cette position, Manéah s'est progressivement développée en attirant des urbains précaires, en quête d'une résidence à moindre coût et d'un accès au foncier pour la production agricole. Manéah attire aussi des ruraux en quête d'opportunités d'une vie meilleure. Historiquement, cet espace était composé de petits villages côtiers, de campements utilisés saisonnièrement par des pêcheurs, des saliculteurs, agriculteurs et producteurs de bois de chauffe ou charbon. Aujourd'hui, il s'agit d'un bassin de peuplement proche du front d'urbanisation de Conakry.

Carte 4. Localisation de la commune de Manéah par rapport aux trois villes environnantes



D'après Kebe-Gangneux, 2016

Dans l'ensemble, les districts de Manéah présentent les caractéristiques de zones urbaines et semi urbaines (habitat aggloméré, habitat diffus etc.). Par contre, certains secteurs de la commune administrative, notamment les villages côtiers présentent un visage plus rural. Cet espace périurbain, aussi constitué de plaines agricoles et d'estuaires, est un fournisseur de produits frais de Conakry, notamment les

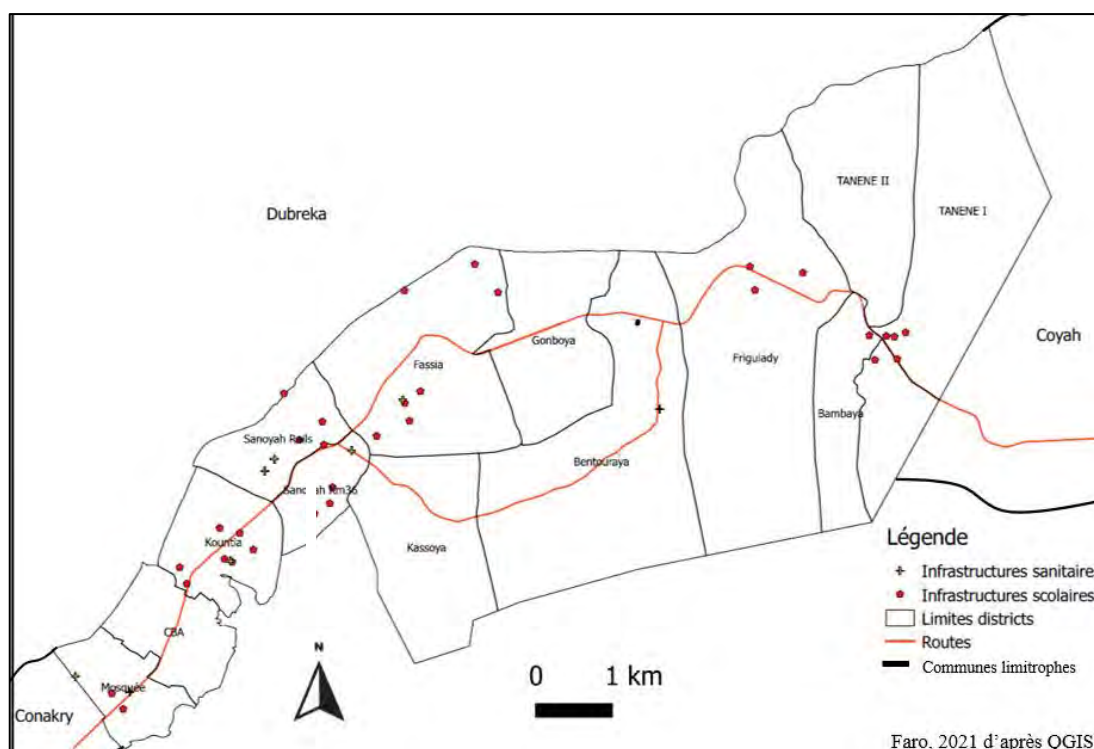
produits maraîchers et le poisson. Mais la pression de la croissance urbaine contribue à réduire la taille des espaces agricoles. Quelques rares espaces inexploités existent encore où les terres fertiles n'ont pas été transformées pour les usages urbains. A Manéah, il n'existe pas de grandes exploitations. Quelques petites exploitations dispersées dans les districts se partagent de petites parcelles encore disponibles. Tous ces districts sont reliés au chef-lieu de la commune (ville de Manéah) par la RN1 pour les uns et par des pistes rurales carrossables pour les autres.

La commune rurale de Manéah a été créée en 1990 à la faveur de l'acte I de la décentralisation⁷. La sous-préfecture de Manéah existait depuis 1977 sous la forme d'arrondissement, mais elle n'était qu'une unité administrative de commandement. De nos jours, la commune est dotée d'une personnalité morale et d'autonomie administrative et financière. C'est-à-dire qu'elle peut prélever des impôts et des taxes sur son territoire et réaliser des actions de développement dans la commune.

Grâce à la proximité immédiate de Conakry, Manéah compte de nombreuses infrastructures, aussi bien d'intérêt collectif que marchandes. On dénombre 246 établissements scolaires, dont 30 publics et 216 privés, parmi lesquels il y a 146 écoles primaires, 61 écoles secondaires, 38 lycées et une université privée. Quant aux infrastructures sanitaires, elles sont au nombre de 21, avec un centre de santé, 05 postes de santé et 15 cliniques privées. Face à la faiblesse des équipements hydrauliques, l'accès à l'eau est variable dans les districts, et d'un district à un autre. Pour pallier au manque d'eau, les points d'eau privés essaient partout, avec 520 puits traditionnels, 262 puits améliorés et 92 forages (PDL-Manéah, 2017 ; Faro, 2017).

⁷ L'acte I de la décentralisation en Guinée a consisté en la création de collectivité locale dans tout le pays à travers l'ordonnance n° 019/PRG/SGG/90 du 21 avril 1990 portant organisation et fonctionnement des communes en République de Guinée et l'ordonnance n° 092/PRG/SGG/90 du 22 octobre 1990 portant organisation et fonctionnement des communes rurales en République de Guinée.

Carte 5. Découpage administratif de Manéah



1.2.3. Maferinyah et ses espaces agricoles : un espace rural sous influence de Conakry

La localité de Maferinyah est localisée à près de 75 kilomètres au sud de Conakry sur la RN4 et à 27 kilomètres au nord de Forécariah. Selon le RGPH de 2014, Maferinyah n'est pas une ville : il s'agit d'une localité de quelques milliers d'habitants seulement. Maferinyah est aussi une commune administrative (« commune rurale »), érigée comme telle en 1990 à la faveur de l'acte I de la décentralisation. Cette commune, composée de 14 districts et de 46 secteurs, occupe une superficie de 500 km², pour une population estimée à 45 401 habitants, soit une densité d'environ 91 habitants par km² en 2016 (INS, 2016). Elle a un taux d'accroissement démographique de + 2,6 % par an.

Comme pour Manéah, les densités les plus élevées se rencontrent dans les districts qui sont situés le long de la route nationale n°04 (RN4) : les districts de Maferinyah centre 2, Maferinyah centre 1, Moribaya, Gbéréiré et Koket (tableau 2).

Tableau 2. Répartition de la population entre les principaux districts de Maferinyah (2014)

N°	Commune	Districts	Population (valeur absolue)	Population (%)
1	Maferinyah	Fandjé	2 946	7
2		Gbéréiré	3 108	7
3		Koket	3 020	7
4		Madinagbé	2 777	6
5		Maferinyah centre 1	7 770	18
6		Maferinyah centre 2	11 076	25
7		Maléah	1 189	3
8		Moribaya	5 776	13
9		Morfinyah	2 371	5
10		Senguélen	2 042	5
11		Yindi	1 602	4
Total Maferinyah			43 677	100

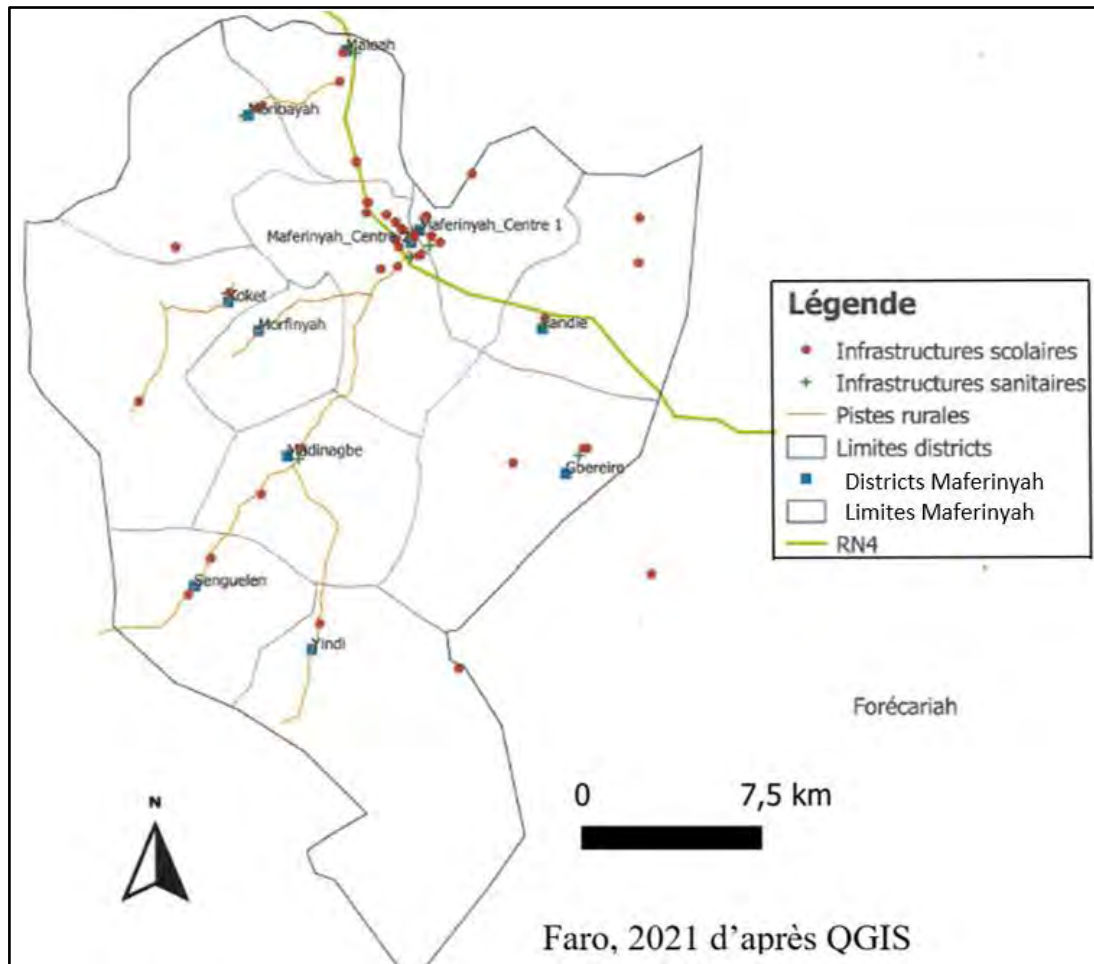
Sa population est d'origine variée, relativement jeune et très tournée vers l'activité agricole (85,1 % de sa population totale (INS, 2016)). Le développement endogène de la zone est favorisé par l'hétérogénéité ethnique, le maillage des structures sociales et organisationnelles et les usages de mise en valeur du milieu. La commune est en partie sous l'influence de Conakry, de Forécariah, et de sa position centrale sur l'axe qui relie Conakry à la Sierra Leone. Cet espace rural est sous l'influence urbaine.

Maferinyah a la réputation d'être une zone productrice de cultures vivrières, cultures de rente et de plantation. La variété des types d'exploitation est favorisée par l'existence d'importants espaces agricoles. Si les différentes catégories d'exploitations se partagent différemment les terres agricoles, elles se distinguent également par leurs modes de production et les moyens d'existence qu'elles génèrent. Les mutations de

l'économie se sont traduites par la monétarisation des systèmes d'activités (y compris le salariat) d'une part, et par la marchandisation du foncier d'autre part.

Les infrastructures socioéconomiques de base abritées par Maferinyah sont limitées. Ces infrastructures publiques d'intérêt collectif comme les écoles ou les centres de santé sont concentrées au chef-lieu de la sous-préfecture (Maferinyah centre) (carte 6). La commune administrative compte 33 établissements scolaires, dont 31 écoles primaires, 03 écoles secondaires, dont 02 collèges et 01 lycée, des puits améliorés (39) et des forages (05). Les voies de communication en dehors de la route nationale sont dégradées au point que certains districts se retrouvent enclavés à certaines périodes de l'année, notamment pendant l'hivernage. Quelques infrastructures marchandes privées de faible importance commencent à émerger exclusivement au centre du chef-lieu de la sous-préfecture (abattoirs, etc.). De plus, la présence de deux unités de transformation, de boissons (jus de fruits) et produits anti-moustiques ont eu un effet d'attraction pour la commune (PDL-Maferinyah, 2016 ; Faro, 2017).

Carte 6. Découpage administratif de Maferinyah



CONCLUSION DU CHAPITRE I

En Guinée, l'expansion urbaine a toujours été pensée indépendamment des zones rurales, alors qu'à l'instar de Conakry devenue métropole, il y a une forte interdépendance entre les zones urbaines et rurales. L'intensification des migrations rurales à destination de Conakry illustre bien l'évolution des espaces urbains et l'émergence d'espaces périurbains où se côtoient les fonctions résidentielles et productives agricoles. Situées le long des principaux axes de communication à la capitale, les zones périurbaines, comme Manéah, et les espaces ruraux sous influence urbaine, comme Maferinyah, sont structurés par des externalités liées à la ville. Les défis et les enjeux de l'urbanisation y recomposent les systèmes de production agricoles.

CHAPITRE II. CADRES ANALYTIQUES : MOYENS **D'EXISTENCE** DES EXPLOITANTS PERIURBAINS ET RURAUX

Dans ce chapitre, nous dressons un état de l'art sur la question des dynamiques agricoles sous influence de l'urbanisation et nous déterminons les cadres conceptuels et analytiques pour notre recherche. Un travail bibliographique et une analyse des publications économiques et géographiques ont été effectués sur la thématique de l'étalement urbain et de ces impacts sur les stratégies de moyens d'existence des exploitants périurbains et ruraux.

Globalement, nous conjugons deux approches : celle économique des moyens d'existence durable et celle géographique de la dimension spatiale des impacts de l'urbanisation.

2.1 **L'APPROCHE DES MOYENS D'EXISTENCE (AME)**

En présence d'un étalement urbain croissant ayant des impacts multiples sur les ruraux dans les espaces périphériques, l'approche par les moyens d'existence semble bien indiquée pour saisir les dynamiques agricoles et les impacts positifs et négatifs sur le développement d'activités dans les exploitations situées à proximité de Conakry. En effet, dans ce contexte d'étalement urbain, les exploitations adoptent diverses stratégies pour s'adapter à cette situation. Elles peuvent ainsi mobiliser de nouvelles sources de moyens d'existence aussi bien monétaires que non monétaires.

2.1.1 Définition et principes des moyens **d'existence** durables

L'approche des moyens d'existence durables (AMED), popularisée pour son efficacité à cerner les caractéristiques de la pauvreté, demeure encore largement

utilisée pour analyser et réduire la pauvreté en zones rurales. Elle est apparue dans les années 1980/1990. A l'origine, l'AMED devait aider à mieux comprendre la complexité des moyens d'existence et les obstacles (opportunités et contraintes) pour y accéder. Au fil des années, l'AMED est devenue un cadre global d'analyse de la pauvreté consistant à dresser un bilan des « actifs » des pauvres, puis un cadre opérationnel pour tenter d'accroître ces actifs au moyen de politiques favorisant la réduction de la pauvreté (Akram-Lodhi et Tanimoune, 2015). Toutefois, de la même manière qu'il n'existe pas une définition consensuelle des moyens d'existence durables, il n'existe pas non plus de cadre unique d'analyse des moyens d'existence.

Pourtant, la plupart des définitions utilisées sont dérivées de la définition donnée par Chambers et Conway. Chambers et Conway se sont inspirés du concept de capacité d'Amarta Sen⁸ et des notions d'équité et de durabilité environnementale à long terme pour proposer une définition composite des moyens d'existence durables pratiqués au niveau des ménages ruraux. Cette définition stipule : « *A livelihood comprises the capabilities, assets (stores, resources, claims and access) and activities required for a means of living ; a livelihood is sustainable which can cope with and recover from stress and shocks, maintain or enhance its capabilities and assets and provide sustainable livelihood opportunities for the next generation ; and which contributes net benefits to other livelihoods at the local and global levels and in the short and long-term* » (Chambers, Conway, 1992 : 7).

Dans cette définition, on peut relever quelques éléments. D'un côté, les moyens d'existence doivent permettre de se remettre du stress et des chocs. De l'autre, ils doivent maintenir et améliorer les capacités et les biens à l'avenir. Un élément central de cette résilience au stress et aux chocs est la diversification des éléments qui composent les « moyens d'existence ».

Le département du développement international britannique (DFID, 2001) adapte cette définition, en indiquant que : « *les moyens d'existence englobent les capacités, les avoirs (ressources matérielles et sociales incluses) et les activités requis*

⁸ Amarta Sen, surnommé l'économiste des pauvres, a obtenu le prix Nobel d'économie en 1998. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur le développement humain et rural parus en anglais, mais certains ont été traduits en français en 2000, dont *Repenser l'inégalité* (Paris, Seuil, 2000) et *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté* (Paris, Odile Jacob, 2000).

pour subsister. Les moyens d'existence sont durables lorsqu'ils peuvent faire face à des pressions et à des chocs et s'en remettre tout en maintenant ou en améliorant, aujourd'hui et demain, leurs capacités et leurs avoirs, sans toutefois amoindrir la réserve de ressources naturelles » (DFID, 2001 : 1). Cette définition de DFID est basée sur celle proposée par Scoones (Scoones, 1998 : 5).

Si la définition de Chambers et Conway embrasse de façon imprécise tout ce qui peut être considéré comme moyens d'existence, elle est sans cesse continuellement adaptée tantôt selon les priorités des institutions, tantôt pour intégrer un élément qu'on lui reproche de ne pas tenir compte. Ainsi, Ellis (2000) a modifié cette définition en mettant beaucoup plus l'accent sur la notion d'accès et l'impact des réseaux sociaux et des institutions sur la capacité des individus ou des ménages dans l'atteinte de leurs moyens d'existence. C'est ainsi qu'il définit les moyens d'existence comme : « *A livelihood comprises the assets (natural, physical, human, financial and social capital), the activities, and the access to these (mediated by institutions and social relations) that together determine the living gained by the individual or household »* (Ellis, 2000 : 10). Ensuite il tire de cette définition celle de la diversification des moyens d'existence : « *la diversification des moyens d'existence en milieu rural est définie comme le processus par lequel les ménages ruraux construisent un portefeuille de plus en plus diversifié d'activités et d'actifs afin de survivre et d'améliorer leur niveau de vie »* (Ellis, 2000 : 15).

Toutefois, le risque associé à ces définitions est de ne pas parvenir à tenir compte du changement à long terme et à s'adapter aux circonstances y afférentes. Alors que les zones rurales dans les pays en développement se caractérisent par leur capacité à adapter leurs moyens d'existence pour survivre. Ce qui dénote que les moyens d'existence ne sont pas statiques, ils changent constamment, reflétant les nouvelles opportunités et défis qui émergent à mesure que les zones urbaines se développent et que la proximité rurale devient plus complexe. Le caractère dynamique des moyens d'existence ruraux signifie donc que les moyens d'existence ne sont nullement les mêmes d'une année à une autre ou d'une saison à une autre dans la même année. Si ce ne sont pas les tendances économiques qui changent, le contexte social et institutionnel qui donne l'opportunité d'accès aux moyens d'existence peut changer pour les individus ou les groupes.

L'apport commun de toutes ces définitions est de montrer que le concept de moyens d'existence durables n'est pas exclusivement la génération de revenus, mais que les exploitants (y compris les petites exploitations agricoles et pauvres) disposent de capitaux ou ressources sur lesquelles ils s'appuient pour maintenir leurs moyens d'existence. Les définitions ont également montré que la durabilité correspond à un processus ponctué d'étapes plutôt qu'un résultat qui peut être appliqué à différents niveaux hiérarchiques, comme la variation des moyens d'existence au niveau individuel (dans le ménage) ou aux niveaux plus larges de la famille élargie, du groupe social et de la communauté (village).

Pour la suite de notre recherche, nous retenons la définition d'Ellis (2000) qui identifie les différents capitaux dont les exploitations agricoles disposent, leur localisation et les voies explorées par les exploitations pour accéder à ces capitaux.

L'AMED s'appuie sur quelques principes clés pour être durable. L'importance de l'approche repose sur l'étendue et la portée de ces principes généraux à savoir qu'elle est axée sur les populations, qu'elle est holistique et dynamique.

Les populations au centre de l'AMED. L'efficacité de l'AMED réside dans le fait de ne pas considérer les populations rurales pauvres et vulnérables comme de simples bénéficiaires d'action d'aide au développement, mais plutôt dans leur implication dans les différentes étapes du processus d'aide, d'appui ou d'assistance. Cette méthode vise à identifier les caractéristiques de la pauvreté, donc de savoir comment ces populations vulnérables gagnent leur vie. Dans ce cas, rien de tel que d'analyser les moyens d'existence de ces populations rurales pauvres. Ainsi, les moyens d'existence des différents individus seront identifiés, puis une catégorisation des individus peut être faite pour éviter que les populations rurales soient perçues comme un ensemble homogène. Enfin il faut pouvoir retracer l'évolution de leurs moyens d'existence en lien avec l'impact des facteurs politiques et institutionnels.

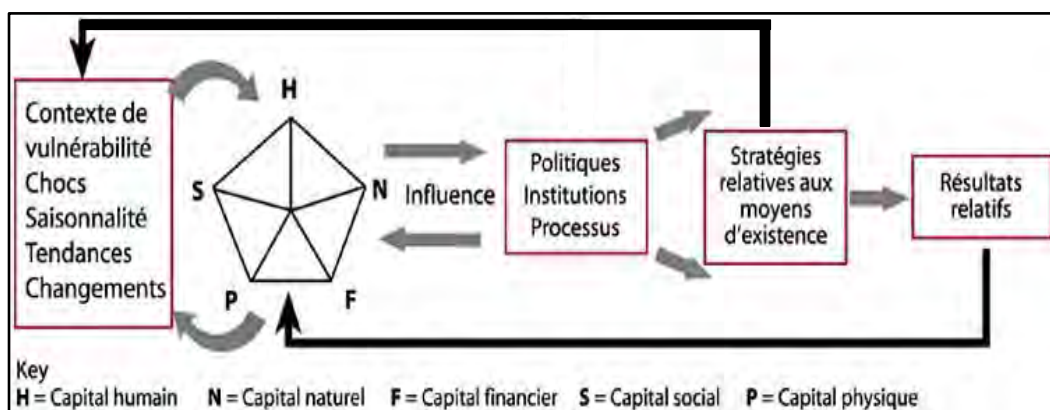
L'AMED est holistique. Au lieu de cibler un secteur particulier, l'AMED considère que les moyens d'existence des exploitants reposent sur diverses stratégies, donc concernent divers secteurs et zones géographiques. L'AMED aide à comprendre les liens entre les diverses influences qui se présentent aux exploitations. Ces influences peuvent s'exercer au niveau local (de l'exploitation ou de la communauté) et au niveau national en minimisant les contraintes ou en maximisant les opportunités.

L'AMED est dynamique. Elle reconnaît la nature dynamique des stratégies de moyens d'existence des exploitants, elle apporte donc une réponse flexible. À l'image des changements qui affectent les moyens d'existence des exploitants, l'AMED étant une approche non statique, s'intéresse aux activités développées et au pourquoi de leur réalisation.

2.1.2 Le cadre des moyens d'existence

L'AMED a permis la prise de conscience que les sources de moyens d'existence des pauvres étaient multiples, et que leur analyse nécessite un outil qui puisse établir les liaisons entre les nombreux facteurs concernés. Cet outil, le cadre des moyens d'existence, est censé « comprendre les capacités, les activités et les actifs grâce auxquels un exploitant peut gagner sa vie » (Akram-Lodhi et Tanimoune, 2015 : 165). Ainsi, l'AMED suppose que chaque exploitant est doté de capitaux qu'il utilise sous l'influence d'institutions politiques ou structurelles en adoptant des stratégies à travers une ou diverses activités afin d'atteindre des résultats en termes d'existence durable.

Figure 1. Schéma du cadre des moyens d'existence durables



Source : adapté de FAO, 2006

Ces différents éléments d'information sont résumés dans un cadre simplifié qui se présente en cinq composantes (figure 1).

Une première composante décrit le *contexte* dans lequel les exploitations cherchent à accéder aux moyens d'existence. Ce contexte correspond à l'environnement externe de relations économiques dans lequel vivent les exploitations. Dans cet environnement externe la vulnérabilité des exploitations peut être affectée par des événements prévisibles comme l'alternance des saisons ou imprévisibles comme les chocs. Ces facteurs qui composent le contexte sont à la fois importants et nombreux. Ils affectent positivement ou négativement les conditions d'utilisation ou d'accès des capitaux et les options qui sont offertes aux exploitations dans l'atteinte des résultats d'existence bénéfiques. Par contre, si certains de ces facteurs échappent au contrôle des exploitations tels que les chocs économiques, les exploitations poursuivent des stratégies d'adaptation pour affronter les facteurs prévisibles comme l'alternance des saisons (DFID, 2001).

La deuxième composante porte sur les dotations d'actifs ou *capitaux* détenus par les exploitants. Ces actifs ou capitaux sont regroupés en cinq grandes catégories comme suit :

- le capital humain fait référence aux compétences, à l'éducation, à la capacité de travailler et à la bonne santé, qui permettent aux exploitants d'utiliser les autres types de capitaux existants ;
- le capital naturel est le stock de ressources naturelles (foncier, ressources matérielles communes comme la forêt) à partir desquelles des ressources utiles pour la subsistance sont tirées par les exploitations ;
- le capital physique est constitué d'infrastructures de base comme pour l'approvisionnement en eau (les puits par exemple), le logement de l'exploitant, les routes et les équipements de l'exploitation nécessaires à la production de moyens d'existence ;
- le capital social représente les ressources sociales non marchandes sur lesquelles les exploitants puisent lorsqu'ils poursuivent différentes stratégies de moyens d'existence à l'échelle micro de la famille ou méso de la communauté (liens de parenté, de mariage ou groupe d'âge, coopératives et associations) ;
- le capital financier est l'ensemble des actifs et les droits qui ont une valeur monétaire ou qui peuvent être facilement liquidés (par exemple un sac de

riz ou le bétail). Il est aussi constitué d'envois de fonds des membres de la famille qui travaillent loin, de salaires, de subventions, d'accès au crédit et aux tontines (DFID, 2001).

La possession de ces capitaux dans l'exploitation en une chose, mais leur combinaison efficace et efficiente nécessite une stratégie rationnelle.

Une troisième composante correspond aux *stratégies* mises en œuvre par les exploitations pour atteindre leurs objectifs d'existence durable. Selon Gafsi (2017), la stratégie d'exploitation consiste en la détermination des buts fixés par le producteur et sa famille, l'adoption des moyens nécessaires pour atteindre ces buts à travers le choix des activités menées, en saisissant les opportunités et évitant les menaces de l'environnement. Selon l'auteur, la stratégie peut être formulée dans une approche interactive qui met en interaction récursive les trois composantes : les buts, les moyens et l'environnement. La stratégie est ainsi un processus. Dans les pays du Sud, la stratégie d'exploitation est adoptée en termes d'adaptation et de survie. Car pour atteindre leurs moyens d'existence, les exploitations combinent différentes stratégies d'activités agricoles ou non agricoles. Cependant, l'accès à ces activités est influencé par la présence d'institutions, de structure ou des facteurs politiques.

Une quatrième composante concerne l'influence exercée par des *facteurs structurels* et organisationnels d'intermédiation pour l'utilisation ou l'accès aux actifs. Ils représentent les structures formelles et informelles, les politiques et les lois qui peuvent influencer l'utilisation ou l'accès aux actifs par les mesures d'interdiction ou de limitation qu'elles renferment. De par leurs fonctions, les institutions (politiques et parfois religieuses) affectent l'accès des exploitations aux moyens d'existence aussi bien au niveau micro qu'au niveau macro. Elles peuvent également favoriser ou limiter les interactions entre les exploitants de manière à optimiser les résultats à atteindre (DFID, 2001).

Une cinquième composante concerne les *résultats* des stratégies d'existence déployées. La poursuite d'activités dans les exploitations conduit à deux résultats possibles : soit les exploitations améliorent leurs moyens d'existence, soit elles ne l'améliorent pas. C'est-à-dire que les exploitations ont réussi ou échoué à transformer, par diverses stratégies, les actifs dont elles disposent en nourriture, en revenus et/ou

en autres besoins fondamentaux directs ou indirects. Les résultats se traduisent par l'augmentation des revenus, l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'amélioration de la situation de bien-être de la famille, l'usage durable des ressources naturelles. Ces résultats impactent, par effet de rétroaction, les moyens d'existence de l'exploitation (DFID, 2001).

L'utilisation de ce cadre d'analyse permet d'éclairer les transformations des systèmes agricoles induites par la croissance urbaine. Elle permet de saisir les conséquences au niveau des moyens d'existence des exploitations agricoles. En fonction des dotations de capitaux dont ils disposent, les exploitants adoptent des stratégies multiples soit pour vivre, soit pour survivre. Ces stratégies se traduisent par des choix d'activités soit agricoles, soit non agricoles. Pour les activités agricoles, on s'intéresse aux principales productions végétales et animales, notamment les systèmes de culture et les types de culture, les techniques culturales et les négociations foncières formelles ou informelles. Quant aux activités non agricoles, elles sont associées ou substituées aux activités agricoles.

2.1.3 Les stratégies d'existence

Les études qui ont adopté le cadre d'analyse des moyens d'existence durables ont identifié plusieurs stratégies classiques d'existence. Les auteurs distinguent trois types de stratégies : celles agricoles, basées sur l'exploitation des ressources naturelles ; celles non-agricoles basées sur l'exploitation d'autres ressources et celles relatives à la migration qui contribuent à l'amélioration de la situation d'une famille rurale. Selon les études en Afrique subsaharienne, les sources de revenus non agricoles représentent généralement environ 30 à 50 % des revenus des ménages (Reardon, 1997).

Dixon *et al.* (2001), dans une étude commanditée par la FAO et la Banque Mondiale, présentent cinq grandes stratégies auxquelles les exploitations peuvent recourir pour échapper à la pauvreté et à la faim :

- intensification de la production ;
- diversification des activités agricoles afin d'accroître la valeur des productions ;

- accroissement de la taille des exploitations agricoles ;
- augmentation des revenus hors exploitation agricole ;
- abandon de l'agriculture ou du système.

Quant à Scoones (1998), il propose dans ses travaux une classification en trois grands types de stratégies :

- intensification ou extensification de la production agricole ;
- diversification des moyens d'existence et des activités ;
- migration.

2.1.3.1 Les pratiques agricoles entre extensification et intensification

Le système extensif agricole, par opposition au système intensif consomme moins de facteurs de production par unité de surface. Il y a ainsi faible d'intrants et une faible mécanisation, ce qui se traduit en termes de résultats par des rendements relativement faibles. Les pratiques paysannes sont multiples pour améliorer les rendements : association de la polyculture au petit élevage, association des cultures, longue jachère pour restaurer la fertilité des sols (Reardon *et al.*, 2015 ; Blein *et al.*, 2013).

Dixon, Gulliver et Gibbon (2001) doutent de la réussite des pratiques traditionnelles extensives. Ils conviennent que d'importantes mutations sont nécessaires pour faire des pratiques traditionnelles une source de moyens d'existence efficace. Le succès des pratiques traditionnelles reposait sur l'agrandissement constant de la surface mise en culture. Toutefois, les pratiques traditionnelles ont longtemps prévalu dans un contexte de faible densité eu égard à l'importance des ressources foncières disponibles et de la flexibilité des régimes fonciers. La raréfaction continue des facteurs de production remet en question les pratiques traditionnelles.

La disproportion entre l'augmentation rapide démographique et la croissance espérée des productions dans les exploitations est une des raisons de l'intérêt croissant pour l'intensification afin de rehausser la productivité (Vall *et al.*, 2017). L'intensification est ainsi considérée comme le moyen optimal d'accroître la productivité agricole et de générer des revenus élevés. Vall *et al.* (2017), s'appuyant sur les zones de savane cotonnières de l'Afrique Subsaharienne ont montré que des

pratiques d'association activité agricole et élevage contribuent à l'intensification durable de la production dans les exploitations de polyculture-élevage. Carswell (1997) a identifié des pratiques d'intensification des exploitations consistant à remplacer les cultures traditionnelles par de nouvelles variétés à haut rendement, mais nécessitant une technologie améliorée. Cependant, d'autres auteurs comme Pinghali et Rosegrant (1995), reprochent au modèle de ce genre de promouvoir une intensification agricole sous forme de spécialisation agricole pouvant entraîner à long terme une diminution de la biodiversité.

Reardon (1997) suggère que l'intensification ne peut fonctionner que lorsque les conditions du marché et de la société permettent aux exploitants de vendre leurs produits à un prix qui compense l'augmentation du coût de production découlant de l'utilisation d'intrants à haut rendement.

2.1.3.2 *La diversification **des moyens d'existence***

Les stratégies de diversification des moyens d'existence occupent une place croissante dans les exploitations agricoles. Car elles jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et la croissance économique. Les exploitants ont toujours diversifié leurs activités de moyens d'existence pour limiter les risques de productivité.

Loison (2015) propose un examen de la littérature sur la nature et l'évolution des stratégies de diversification des moyens d'existence des ruraux exclusivement en Afrique subsaharienne. Sa revue de la littérature montre que la diversification des petites exploitations rurales fait suite soit à des influences positives, des facteurs d'attraction, soit à des influences négatives, des facteurs de contrainte.

La diversification face à des facteurs de contraintes.

Pour faire face à des contraintes (chocs externes, aléas naturels comme la sécheresse ou les inondations) les exploitations optent pour la diversification de leurs activités de subsistance dans et hors de l'exploitation familiale. Pour certains auteurs, le caractère saisonnier de l'activité agricole est déjà un facteur de contrainte qui pousse les exploitations rurales à se diversifier pour au moins maintenir leurs moyens d'existence au même niveau ou réduire leur volatilité. Djurfeldt (2015) remarque que face aux contraintes de l'étalement urbain, les exploitations agricoles situées à la

périphérie des grandes villes de l'Afrique subsaharienne se sont diversifiées vers plus de cultures maraîchères que vivrières.

En général, la diversification adoptée dans les exploitations à la suite de facteurs de contrainte sont majoritairement basées sur la survie. Winters *et al.* (2010) soulignent que cette diversification, par des activités agricoles sous forme de salariat hors de l'exploitation familiale ou par des activités non agricoles, touche des activités à haute intensité de main-d'œuvre qui ne peuvent que maintenir les exploitations rurales vulnérables, dans une pauvreté structurelle.

La diversification face à des facteurs d'attraction.

Pour Haggblade *et al.* (2007), les facteurs d'attraction incitent les exploitations à investir dans plusieurs activités rémunératrices en dehors de l'activité agricole pour augmenter leurs revenus. Les facteurs incitant les exploitations à diversifier peuvent être liés à la demande ou à l'offre. Concernant la demande, Losch *et al.* (2012) ont identifié les éléments suivants : la commercialisation des produits agricoles, la proximité des zones urbaines et l'émergence d'opportunités sur le marché du travail non agricole liées à un meilleur accès au marché grâce à de meilleures infrastructures. Quant à l'offre, pour Reardon *et al.* (2006), il s'agit de l'amélioration de la technologie, l'expansion de l'éducation, l'augmentation de la demande de biens et services non alimentaires provoquée par l'augmentation des revenus des habitants.

Lay *et al.* (2008) soulignent que la diversification est pratiquée par des exploitations aisées qui ne s'engagent que dans des activités à rendement élevé pouvant contribuer à augmenter davantage leurs revenus. Pour cela, elles peuvent choisir leurs activités rémunératrices sur le marché du travail ou maximiser les rendements de leurs actifs à travers les opportunités non agricoles. Andersson Djurfeldt (2015) et Oya (2007) appuient cet avis en précisant que les exploitations aisées ont la capacité d'accumuler du capital en ne pratiquant que des cultures commerciales ou de rente quand elles pratiquent l'activité agricole.

2.1.3.3 Une stratégie foncière

Divers auteurs ont caractérisé les espaces agricoles en Afrique subsaharienne par la juxtaposition de nombreux droits d'usages transmis par lignage (Yemmafouo, 2013 ; Lavigne-Delville *et al.*, 2000) permettant à chacun (individu ou groupe) de

cultiver pour la subsistance de l'exploitation ou d'exploiter en commun des espaces agricoles, forestiers, de chasse et de pâturage (Dubresson *et al.*, 2011). Ce faisant, au lieu d'occuper l'espace agricole par des productions vivrières, rapportant des récoltes plus ou moins stables, beaucoup de propriétaires coutumiers trouvent désormais une nouvelle vocation dans la spéculation foncière, qui produit rapidement des revenus par des conversions de l'espace agricole (Babigumira *et al.*, 2014).

Radel *et al.* (2010) ont fait une comparaison entre les stratégies foncières des exploitants agricoles dans la région méridionale du Yucata au Mexique en 1997 et en 2003. Ils ont distingué deux trajectoires de stratégies foncières. La première fait suite aux mauvais rendements amenant certaines exploitations à abandonner l'activité agricole en revendant leur parcelle. Dans la deuxième, le bon niveau des rendements conduit les exploitations à intensifier la production et la commercialisation agricoles. De son côté, Diop (2007) remarque des mutations dans la gestion des ressources foncières dans la plaine de Timbi-Madina. Il constate que l'espace agricole qui faisait vivre les populations s'est transformé dans le cadre d'une « individualisation imparfaite » caractéristique de l'évolution des relations dans les sociétés d'Afrique. Au sein de cet espace on a assisté à la multiplication des exploitations individuelles suite à la désintégration des grandes unités de lignage. Cette déstructuration de l'espace agricole nécessite de repenser la place, le rôle et l'intervention de l'Etat. Des auteurs comme Anderson et Feder (2004) soulignent que l'Etat doit intervenir en faveur des exploitants ruraux les plus démunis.

L'espace agricole occupe donc une place croissante dans la transition de moyens d'existence des exploitants. Mais sa marchandisation croissante avec l'implication d'acteurs urbains entraîne la marginalisation des petits exploitants selon Chalin *et al.* (2012). L'accès et la possession d'espace agricole fait désormais partie des stratégies économiques et socio-spatiales des exploitants. Car ils fournissent par des formes variées de mise en valeur (solidarités familiales, métayage ou exploitation directe) à la fois emplois et revenus aux exploitants, susceptibles d'améliorer leurs moyens d'existence.

2.1.4 Les moyens d'existence face à l'urbanisation

L'urbanisation augmente la demande de produits agricoles. L'augmentation de la productivité agricole accroît la disponibilité alimentaire et permet progressivement aux ruraux d'accéder à un emploi non agricole (Hazell *et al.*, 2007). La demande de services ruraux s'intensifie avec la modernisation de l'agriculture, ce qui se traduit par des liens plus étroits avec les espaces urbains.

Les liens et l'interconnexion entre les zones urbaines et rurales sont devenus importants dans le développement des moyens d'existence et des systèmes de production.

En fin de compte, l'économie non agricole évolue vers des activités à rendement plus élevé et l'agriculture perd son rôle de principal moteur de l'économie régionale. Les petites villes, par leurs liens directs avec les zones rurales environnantes, jouent un rôle particulier dans le processus de transformation précoce (Tiffen, 2003). En revanche, comme Hazell *et al.* (2007) le font comprendre, dans les zones marginales, la baisse de la productivité agricole pousse les ménages à des moyens d'existence non agricoles, laborieux et mal rémunérés, les zones urbaines fonctionnant essentiellement comme des points de vente de produits issus de ces activités.

Quand Ellis et Freeman (2004) affirment que « la diversification concerne essentiellement des activités non agricoles et non rurales », on comprend qu'ils ne parlent pas uniquement des voies qui permettent aux ménages ruraux de varier leurs sources de revenus et de mieux gérer les risques, mais aussi du lieu approprié pour le faire. Ils suivent ainsi l'argument du déclin de l'agriculture et la hausse des flux migratoires mais font remarquer aussi qu'il y a une prolifération des espaces intermédiaires à la périphérie des villes devenus la destination privilégiée de ménages vulnérables.

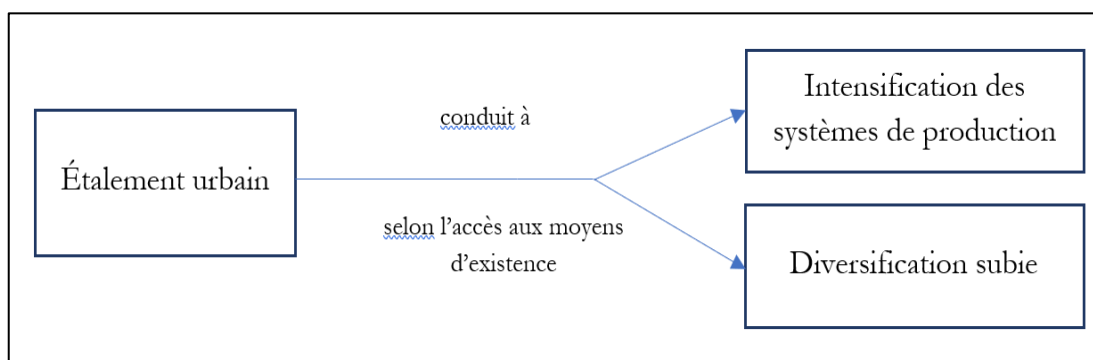
Des chercheurs comme Tacoli (2003), Rigg (2006) et Maxwell *et al.*, (2000) décrivent les interactions entre les activités rurales et urbaines et les liens avec les utilisations des terres. Les moyens d'existence périurbains englobent les stratégies d'adaptation des ménages des zones rurales et urbaines, conduisant à un « réseau complexe de connexions » entre différentes approches de moyens d'existence, influant

le comportement des ménages et leur prise de décision (Tacoli, 2003). Les moyens d'existence urbains sont compris non seulement en termes de revenu mais aussi d'une gamme large d'activités, telles que l'obtention et le maintien des opportunités d'accès aux ressources, la négociation des risques et des relations sociales avec les ménages, la gestion des réseaux sociaux et des institutions au sein des communautés et la ville.

Les opportunités de moyens d'existence offertes par les zones rurales, périurbaines et urbaines sont susceptibles d'être différentes les unes des autres. Dans une zone périurbaine, un mouvement de migration peut transférer la pauvreté rurale aux villes (Black *et al.*, 2006). Cela se justifie par la forte présence de l'activité agricole dans ces zones. Mais l'ouverture à la ville a créé également des opportunités de développer des activités non agricoles de commerce ou de services, des emplois salariés ou l'auto-emploi. En outre, les revenus de l'agriculture et ses activités liées à la campagne génèrent une demande pour une gamme de biens et de services de consommation.

A la lumière de ce qui précède on peut formuler l'hypothèse suivante : la croissance et l'étalement urbain conduisent à des stratégies différenciées des agriculteurs selon leurs accès aux moyens d'existence. Les mieux dotés en ressources intensifient leur système de production et tirent la meilleure partie des opportunités de commercialisation liées à la croissance de la ville. Les moins dotés en ressources se tournent vers une diversification subie des activités (figure 2).

Figure 2. Schéma simplifié de l'hypothèse de l'influence de l'étalement urbain sur les moyens d'existence



2.2 UNE APPROCHE SPATIALE DES IMPACTS DE L'ÉTALEMENT URBAIN SUR LES ESPACES AGRICOLES PERIPHERIQUES

Une revue de littérature autant géographique qu'économique sur les effets de l'étalement urbain que sur les espaces périurbains et ruraux de proximité décrit l'agriculture sous deux angles : pour certains, c'est un secteur désormais en concurrence avec l'urbanisation ; pour d'autres, l'urbanisation élargit les possibilités d'activités non agricoles, qui peuvent être complémentaires ou substituables à l'activité agricole, et rendre plus rentables les activités agricoles, multipliant les sources de moyens d'existence en zone périurbaine et rurale. Le tout peut varier selon la distance à la ville des espaces agricoles.

2.2.1 Les causes et les conséquences sur les espaces agricoles de l'étalement urbain

De nombreuses études d'économie et géographie montrent que l'expansion urbaine des pays en développement (PED) se fait dans un contexte assez complexe, entremêlant dans les espaces urbains, périurbains et ruraux l'occupation et l'utilisation du sol, le développement d'activités et de services.

2.2.1.1 **Les causes de l'étalement urbain**

Dans les villes africaines, la croissance urbaine n'est pas seulement synonyme d'un accroissement de la population, elle se caractérise par un étalement urbain très important. La superficie de la ville tend souvent à croître plus vite que sa population (Olvera *et al.*, 2006). Cet étalement urbain est lié à plusieurs facteurs qu'il convient de caractériser pour comprendre l'avancement du front urbain sur les espaces ruraux périurbains.

Parmi ceux-ci les opportunités d'accès au foncier dans les espaces périurbains et les difficultés d'accès au foncier et au logement au sein des villes exercent un rôle important. Dans les espaces périurbains les opportunités d'accès au foncier sont plus fortes à cause du coût moins élevé des terrains, du pluralisme des normes qui régissent

l'accès à la terre, du rôle important des règles coutumières et des possibilités d'arrangements avec les propriétaires de la terre au sein des familles autochtones. Différentes catégories des populations urbaines tirent parti de ces opportunités pour s'installer dans ces espaces (Onu Habitat, 2011, Baron *et al.*, 2016) :

- les migrants qui n'ont pas accès au foncier dans les espaces urbains et logent dans des quartiers précaires ;
- les ménages aux ressources limitées qui souhaitent quitter les vieux quartiers « sur-densifiés » et dégradés proches des centres-villes et éprouvent beaucoup de difficultés à accéder à une parcelle pour construire une habitation dans les autres quartiers déjà lotis ;
- des citoyens déjà propriétaires de leurs logements pour lesquels l'achat de terrains dans les quartiers périphériques est un moyen de spéculation du fait de l'accroissement de leur valeur en cas de lotissement.

Cette expansion des villes vers les zones rurales proches d'elles est favorisée par la place qu'occupe la propriété d'une habitation dans les trajectoires économiques et sociales de beaucoup de citoyens. L'acquisition d'une maison personnelle, « d'un chez soi », est perçue comme un signe de réussite (Laré, 2010). La constitution d'un patrimoine immobilier procure des ressources qui prémunissent contre les insuffisances des systèmes de retraite et constitue un capital qu'on peut léguer aux enfants. L'occupation d'un terrain et la construction d'un logement sur celui-ci précèdent souvent l'aménagement des quartiers périphériques et des espaces périurbains d'implantation.

Le manque d'espace au sein de la ville pour les citoyens qui ont des activités économiques (industrielles, artisanales, agricoles ou d'élevage) et les promoteurs immobiliers pour leurs programmes de constructions de logements favorisent aussi l'occupation des espaces périurbains.

La forme horizontale de l'habitat (concessions regroupant plusieurs familles, maisons individuelles) qui prédomine dans beaucoup de villes contribue aussi à l'étalement des villes.

La diversification des moyens populaires de transport facilite ces implantations à la périphérie pour y habiter et/ou mener des activités économiques (Guézéré, 2017).

2.2.1.2 *Les conséquences de l'étalement urbain sur les espaces agricoles*

La littérature scientifique mentionne à la fois les effets négatifs et positifs de l'urbanisation sur l'agriculture.

Des études soulignent que l'étalement urbain est générateur d'inégalités socio-spatiales. Satterthwaite *et al.* (2010) ont constaté que les villes repoussent à leur périphérie des urbains précaires et des ruraux sans qualification pour l'accès au logement à bas coût et à un moyen de production. Ce processus conduit à « un développement considérable d'espaces urbanisés de faible densité » (Bogaert *et Halleux*, 2015 : 44) et des « dualité(s) socio-spatiale(s) entre le centre et la périphérie » (Kiettyetta et Macaba, 2016 : 45).

D'autres études soulignent que l'étalement urbain provoque un empiètement sur les espaces agricoles. Par exemple, Simon *et al.* (2004) ont évalué à Kumasi (Ghana) les impacts significatifs de l'expansion urbaine sur les systèmes d'exploitation dans les zones périurbaines et rurales environnantes, où l'agriculture est souvent l'occupation traditionnelle et principale des résidents. De la même manière, Abrantes *et al.* (2013) révèlent le déclin de l'agriculture dans la région de Leziria do Tejo face à l'étalement urbain aux marges métropolitaines de Lisbonne. De leur côté, Van Den Berg *et al.* (2003), en s'intéressant aux mutations de Hanoï dans un contexte de décollage économique du Vietnam, montrent l'impact de l'urbanisation sur les systèmes agricoles dans les zones périurbaines. Bien que la production agricole s'intensifie pour remédier à la réduction des surfaces agricoles, la perte des droits d'utilisation des terres agricoles pour les exploitations est forte, sans compter d'autres problèmes suscités par l'étalement urbain (augmentation des inondations saisonnières, contamination de l'eau par les déchets urbains dans les espaces périurbains, etc.).

Au contraire, d'autres études montrent l'opportunité que représente la proximité entre la ville et les espaces agricoles.

Une partie des théories économiques vante les avantages de l'agglomération en raison des gains de productivité découlant des liens intersectoriels qui font des villes

à la fois des débouchés des produits agricoles, mais aussi des opportunités d'emplois (Fingleton et López-Bazo, 2006). Berdegú *et al.* (2015) montrent comment l'urbanisation croissante favorise la croissance économique, réduit la pauvreté et l'inégalité des revenus des zones rurales de proximité suivant la taille des villes de Chili, de Colombie et du Mexique. Des auteurs comme Bah *et al.* (2003) soulignent l'évolution positive des systèmes agricoles au Mali, au Nigéria et en Tanzanie modifiés par l'expansion urbaine.

Toutefois, d'autres auteurs montrent que ces effets positifs et négatifs peuvent coexister.

Il existe une pluralité d'acteurs, aux revenus et aux activités variés dans les périphéries urbaines. Plusieurs forces de sens contraires contribuent au développement des villes en Afrique Subsaharienne (Yemmafouo, 2013). L'habitat et l'urbanisation progressent souvent lentement dans les zones occupées par de nouvelles populations et de nouveaux acteurs. En plus des agriculteurs, beaucoup de travailleurs du secteur informel aux revenus faibles et irréguliers ont des petites activités agricoles ou d'élevage sur des parcelles dans le voisinage de leur habitation pour aider à la subsistance de leurs familles (Robineau *et al.*, 2017). Parallèlement, des citoyens plus aisés réalisent des activités agricoles de plus d'envergure sur les terrains plus importants qu'ils ont acquis. L'arrivée de nouvelles populations dans les zones périurbaines et de divers acteurs (opérateurs privés et promoteurs immobiliers) et l'augmentation du nombre d'acteurs impliqués dans les transactions foncières entraînent une marchandisation croissante du foncier et une augmentation de sa valeur (Yapi Diahou, 2000, Baron *et al.*, 2021).

L'extension des villes s'opère par la formation de villes satellites et l'inclusion de villages à proximité des villes. Elle entraîne une réduction des espaces consacrés aux activités agricoles et pastorales, mais ne se traduit pas par leur disparition (Kouakou *et al.*, 2010).

Par ailleurs, même quand la conversion d'espaces agricoles périphériques en usages urbains industriels ou d'habitat provoque la perte irréversible de terres agricoles et de main - d'œuvre pour les emplois non agricoles, dans le même temps, il existe une hausse de la demande de produits agricoles qui peut être favorable à certains agriculteurs (Marois *et al.*, 1991).

2.2.2 L'effet de l'étalement urbain sur des espaces agricoles selon leur distance

Diverses études ont caractérisé l'influence urbaine sur l'activité agricole par la localisation et la distance qui séparent le centre urbain des périphéries.

L'une des premières études fut celle de Von Thünen (1826) qui liait distance à la ville et spécialisation agricole. Von Thünen (1826) a, en effet, développé un modèle économique des États isolés où il met en exergue les inconvénients et les avantages de la distance à la ville pour les exploitants agricoles. Dans son analyse de la périurbanisation, il explique que cet espace peut être valorisé sur la base d'une répartition spatiale de l'activité économique. Il suppose donc l'existence d'anneaux concentriques d'activités agricoles autour de la ville. Le modèle d'utilisation des terres qu'il développe fait état de plusieurs cercles autour de la ville se distinguant les uns aux autres par les activités qui y sont pratiquées. Au total, il identifie quatre niveaux d'anneaux concentriques d'activités agricoles situés à différentes distances de la ville. Le plus proche à la ville est le premier cercle et le plus éloigné est le quatrième cercle. Dans le premier cercle, il situe la production laitière intensive ; ensuite dans le deuxième cercle la production de bois et de bois de chauffe, suivi de la production de céréales dans le troisième et dans le quatrième cercle, les activités d'élevage. Ce modèle d'utilisation des terres agricoles qu'il propose obéit à des critères de coûts de transport vers les marchés liés à la distance, à la demande urbaine, et à la rente foncière des agriculteurs. Dans ce modèle, la rente foncière et la localisation des exploitations dépendent largement de la position par rapport au centre. Toutefois, cette approche a très vite montré ses limites, en ce sens que le développement des transports routiers et ferroviaires a partiellement écarté la contrainte liée à la longue distance. Mais divers éléments peuvent être transposés à notre analyse, dans une zone d'étude périurbaine confrontée aux défis de transport des biens, des marchandises et des personnes.

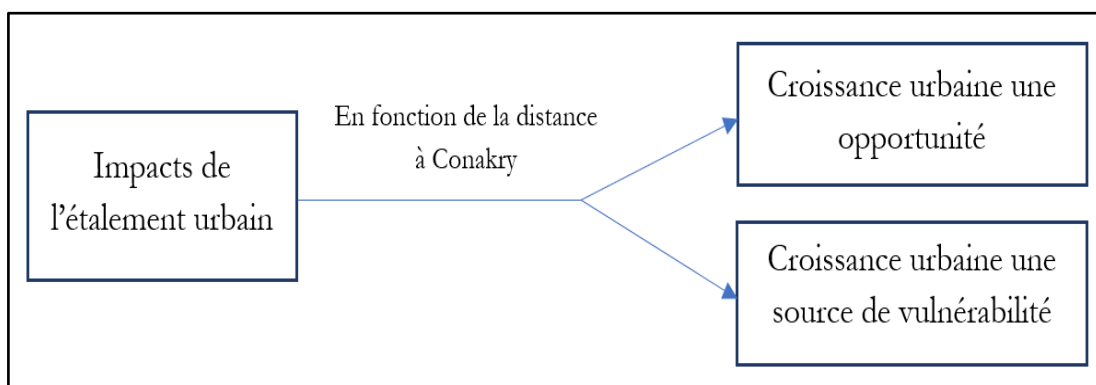
Afin d'évaluer l'aspect spatial de l'impact de la croissance urbaine sur les communes rurales de proximité, un certain nombre de variables ont été retenues :

- i/ La localisation des exploitations ;
- ii/ La distance entre :
 - o l'exploitation et le domicile ;

- o l'exploitation et le marché ;
 - o l'exploitation et le centre urbain ;
 - o l'exploitation et la route nationale n°4 ;
- iii/ Le transport :
- o modalités : infrastructure et offre ;
 - o coût.

On retient que l'urbanisation provoque d'importantes dynamiques de variabilité dans les exploitations agricoles, d'exclusion/de marginalisation ou au contraire d'inclusion à la ville, sur un gradient de distance autour des zones urbaines. A la lumière de ce qui précède on peut formuler l'hypothèse suivante : les impacts de la croissance et de l'étalement urbain sont variables en fonction de la distance à Conakry : les espaces les mieux reliés à la ville profitent le plus de la croissance urbaine comme une opportunité, contrairement aux espaces moins connectés, pour qui la croissance urbaine est source de vulnérabilité (figure 3).

Figure 3. Schéma simplifié de l'hypothèse des impacts de l'étalement urbain selon la distance



CONCLUSION DU CHAPITRE II

Le deuxième chapitre a permis de présenter et de justifier les cadres théoriques et analytiques de cette recherche. Cette justification spécifie les singularités de chaque élément avant de relier les éléments les uns aux autres. Parmi les nombreuses approches théoriques existantes, nous avons retenu deux qui sont assez vulgarisées et s'appliquent particulièrement aux pays en développement. Une approche économique pour capter les fondements des choix d'activités des exploitations et une approche spatiale pour capter l'impact à des échelles différentes continues et discontinues. Nous allons présenter les caractéristiques méthodologiques de notre travail.

CHAPITRE III. DEMARCHES METHODOLOGIQUES

Après avoir présenté et justifié le terrain et le cadre théorique de l'étude (chapitre 1 et 2), nous allons décrire et justifier les méthodes employées dans cette recherche, les techniques d'échantillonnage, les méthodes de collecte des données et les procédures d'analyse des données.

3.1 CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON

A la suite d'un échantillonnage stratifié des exploitations à enquêter, les travaux de terrain ont permis de collecter des données primaires quantitatives à partir d'enquêtes auprès des exploitants, de transects dans les districts et d'informations qualitatives provenant d'entretiens et d'observations.

3.1.1 Taille de l'échantillon

L'unité d'analyse de cette recherche est l'exploitation agricole. L'exploitation agricole correspond dans la zone d'étude à une unité économique et familiale de consommation et de production végétale et/ou animale vivrière ou commerciale. Pour caractériser cette population, nous avons eu recours à la définition de la FAO (2005) selon laquelle : l'exploitation agricole est une unité économique dans laquelle au moins un membre (pas nécessairement le chef) pratique l'activité agricole. Donc, nous nous intéressons aux exploitations agricoles impliquées dans un système d'activités dont l'agriculture.

Afin de sélectionner les exploitations à enquêter, nous avons d'abord déterminé la taille nécessaire et précisé le mode de sélection.

La taille de l'échantillon est calculée sur la base de la formule suivante :

$$n = \frac{z^2 \times p(1 - p)}{t^2}$$

Cette formule indique que l'effectif de l'échantillon, n , dépend du niveau de confiance, z , (déterminé par la loi normale centrée réduite, soit 1,645 pour un intervalle de confiance de 90%), de la prévalence de l'activité agricole en zone rurale, p , et de la marge d'erreur que l'on accepte, t , soit 5%.

La prise de décision par les chefs d'exploitation, de poursuivre tel ou tel moyen d'existence, est influencée d'abord par leur dotation de ressources (capital), puis, par leur capacité d'accéder ou pas aux moyens d'existence. Donc, pour une prévalence de l'activité agricole en zones rurales de 86,5%, le nombre de répondants est de 126 :

$$n = \frac{1,645^2 \times 86,5\%(1 - 86,5\%)}{5^2} = 126,39$$

Ainsi, un échantillon de 126 répondants a été constitué pour cette recherche. Cet échantillon est composé de : 105 exploitations agricole, 25 cadres des départements ministériels et des services déconcentrés.

Tableau 3. Catégorie de population étudiée

N°	Désignation	Taille échantillon	Méthode d'échantillonnage
1	Exploitations agricoles	105	Echantillonnage stratifié
2	Cadres ministères et services déconcentrés	21	Echantillonnage aléatoire simple
Total		126	Echantillonnage simple et stratifié

3.1.2 Sélection de l'échantillon

A l'aide d'un échantillonnage simple et stratifié, les localités où se situent les exploitations et les principaux répondants ont été sélectionnés. Avant de sélectionner la zone d'étude, nous avons effectué une observation de tous les districts de Manéah et de Maferinyah, afin d'identifier ceux qui seront étudiés.

Manéah et Maferinyah comptent respectivement 14 et 11 districts. Sur la base des critères de localisation géographique le long d'un axe routier principal, la présence d'exploitations agricoles et de taille du territoire (petit, moyen et grand), seuls six (06) districts ont été retenus, trois dans chacune des communes.

A partir d'un échantillonnage stratifié, la zone d'étude a été divisée en deux strates primaires au niveau communal : la zone périurbaine de Manéah correspond à la strate 1 et la zone rurale de Maferinyah représente la strate 2. Ces strates primaires sont également subdivisées en trois strates secondaires chacune. Les strates secondaires sont donc sélectionnées à l'intérieur des strates primaires et correspondent au niveau district. Ainsi, les districts de CBA, Kassognah et Tanènè ont été sélectionnés dans la zone périurbaine (strate 1) ; les districts de Fandjé, Madinagbé et Maferinyah centre 1 ont été retenus dans la zone rurale (strate 2). Les exploitations à enquêter sont sélectionnées dans ces strates secondaires.

Les 126 répondants de l'enquête ont été sélectionnés en deux temps. Dans un premier temps, 105 exploitations agricoles ont été identifiées à partir de l'échantillonnage stratifié. Or, l'échantillonnage stratifié a tendance à utiliser les listes ou base de données existantes pour sélectionner l'échantillon. Dans notre cas d'étude cette condition a été difficilement réunie. Car aucune liste des exploitations n'existe. Il a fallu constituer une base de données des exploitations de la zone avec le concours des chargés communautaires de l'agriculture auprès des communes de Manéah et de Maferinyah.

Ainsi, pour donner la même chance à toutes les exploitations de faire partie de l'échantillon, nous avons considéré les populations totales des deux strates primaires. À partir de cette dernière, les proportions de chaque district ont été définies en fonction de la population de la strate secondaire suivant la formule ci-après :

$$E = \frac{N_i}{N} * (M)$$

Où :

E = Exploitation agricole à enquêter

N_i = Nombre d'exploitation dans le district

N = Nombre d'exploitation dans la commune

M = Taille d'exploitation agricole désirée, une constante

Le détail du calcul des résultats se trouvant dans le tableau 3 est fourni en annexe (annexe 1).

Tableau 4. Répartition et couverture de l'échantillon

Communes	Districts	Population	Pourcentage	Echantillon
Manéah	CBA	20 845	52%	55
	Kassonyah	238	1%	1
	Tanènè	2 121	5%	5
Sous-total		23 204	58%	61
Maferinyah	Fandjé	2 946	7%	8
	Maferinyah Centre	11 076	28%	29
	Madinagbé	2 777	7%	7
Sous-total		16 799	42%	44
Total		43 003	100%	105

Dans un deuxième temps, les 21 autres répondants ont été identifiés à l'aide de l'échantillonnage simple. Ces répondants sont des acteurs appartenant à diverses structures et organisations aux niveaux local (cadres des services déconcentrés, élus locaux et divers groupements) et national (cadres de départements ministériels et agences).

3.2 LA COLLECTE DES DONNEES

Cette recherche a été réalisée dans le cadre de deux campagnes de terrain. La première campagne s'est tenue entre décembre 2018 et juillet 2019, et la deuxième entre décembre 2020 et janvier 2021. Afin de collecter des données réalistes, nous avons effectué une triangulation de méthodes qualitatives ou quantitatives afin de minimiser les faiblesses de chacune des deux méthodes.

3.2.1 Transects pluriels le long de la route nationale n°04

Pour saisir les informations spatiales, l'histoire des changements survenus dans la communauté tels que les emplacements anciens et actuels de marchés, l'occupation et l'utilisation de l'espace, leur évolution spatiale et temporelle, nous avons utilisé le transect. Le recours à cet outil méthodologique s'est avéré nécessaire pour appréhender les dynamiques spatiales et leurs composantes, notamment pour l'analyse des structures internes morphologiques et humaines qui exercent un rôle dans le fonctionnement du milieu.

Le choix du parcours pour le tracé a d'abord suivi la route nationale n°04 (RN4), axe routier majeur de diffusion de l'urbanisation. Le point de départ était la zone périurbaine, et le point d'arrivée la zone rurale. Plusieurs tracés de distances, variables entre ces deux points, ont été réalisés dans les localités sélectionnées, pour un total de 2,5 km parcourus. Nos entretiens exploratoires nous ont permis de ne pas rester uniquement sur la RN4, mais de faire des tracés le long des pistes rurales intérieures des districts. Le lieu du point initial du transect a été le marché de Kassonyah dans la zone périurbaine, cette dernière a été parcourue à pied en 1,5 km, à raison de 500 mètres pour chacun des trois districts sélectionnés. Et le second tracé d'un kilomètre dans les districts de la zone rurale, en trois coupes sur 350 mètres dans le district de Maferinyah Centre 1, 300 m à Fandjé et 350 m à Madinagbé. Le lieu du point final du transect a été déterminé par rapport au poste de santé du village de Madinagbé. Pour chacun des districts, plusieurs tracés ont ainsi été réalisés en fonction des points d'animation, dans le respect de la distance prévue pour l'enquête.

Les éléments du paysage relevés le long de la route nationale, qui traverse notre zone d'étude, permettent d'observer les mécanismes d'intégration fonctionnelle des exploitations agricoles, l'occupation du sol (notamment les surfaces agricoles utiles et cultivées), les systèmes de production, de cultures et les infrastructures. Ce paysage urbain-rural de type particulier, correspondant à un ensemble de milieux habités et non habités, présente une combinaison fonctionnelle : des fonctions résidentielles, commerciales, industrielles, artisanales et agricoles (terres cultivées ou en jachère, forêt ou savane).

Donc, la singularité de la représentation de l'espace que notre transect a couvert est caractéristique de vastes paysages regroupés en deux milieux, périurbain et rural. Bien que les espaces ne présentent pas forcément les mêmes caractéristiques, ils présentent chacun des particularités de continuités et de discontinuités spatiales.

3.2.2 Structure et modalités de passation du questionnaire

Pour vérifier nos hypothèses, nous avons posés les questions directement aux acteurs-clés. A cet effet, nous avons élaboré une liste de 61 questions, permettant de comprendre le comportement des exploitations agricoles face à l'urbanisation, les systèmes d'activités pratiquées pour l'atteinte des moyens d'existence, la motivation de la localisation géographique de leur exploitation, mais aussi la distance et les échelles des interactions urbaines-rurales. Le questionnaire, structuré en 4 composantes sur la base des hypothèses de notre recherche avec des questions, tantôt fermées, semi-ouvertes à choix multiples, et tantôt ouvertes, a été déroulé en deux campagnes de terrain.

Les composantes du questionnaire s'articulant autour du processus de transformation de l'agriculture suite à l'urbanisation (croissances urbaine et démographique) permettent l'identification : des caractéristiques socioéconomiques des exploitations agricoles (EA) (composition de l'EA, genre du chef d'EA, niveau d'éducation) ; les systèmes d'activités pratiquées par l'EA (agricoles et non agricoles) ; les moyens de production de l'EA (les cinq capitaux), les systèmes de production (types de culture, le mode de production et l'organisation de l'EA), la situation du foncier agricole dans les exploitations agricoles (stratégies foncières), la différenciation sociale par la production et/ou la commercialisation et spatiale par la localisation, la distance et les échelles des territoires.

Le questionnaire ainsi élaboré a été testé dans sur un territoire voisin de la zone périurbaine ne faisant pas partie de l'échantillon dans six exploitations en deux jours. Puisque que la langue de communication courante utilisée est le soussou, le test a été réalisé avec l'appui d'un ami, diplômé d'un centre de formation agricole et chef d'une ferme avicole dans la zone, notamment pour les aspects culturels et linguistiques. Le

test a ainsi permis d'identifier des problèmes liés à l'organisation du questionnaire et l'évaluation des surfaces agricoles. Nous avons corrigé ces problèmes en simplifiant le questionnaire par moins de questions ouvertes et plus de questions à choix unique ou multiples. Pour la taille des parcelles par exemple, on a préféré le nombre de parcelles pour contourner le problème de mensuration (dimension), qui se pose quand l'exploitant ne connaît pas la taille réelle de sa parcelle.

Les 105 questionnaires ont été déroulés dans les champs à la convenance des enquêtés. Il convient de préciser que l'identification des exploitations enquêtées a eu lieu lors de l'étape du transect.

En moyenne, le questionnaire durait 40 minutes. Cet intervalle de temps indiqué a été parfois dépassé, souvent écourté, mais aussi a fait l'objet de suspension des travaux, et de reprise le lendemain ou quelques heures après, sur suggestion de l'enquêté.

3.2.3 Les entretiens approfondis avec des informateurs-clés

Les entretiens avec les informateurs-clés ont été menés au cours des deux campagnes de terrain, chacune d'elles faisant l'objet de la réalisation de 21 entretiens. Les entretiens ont été menés en deux phases. En premier lieu au niveau central à Conakry, on s'est entretenu avec 12 cadres des divers départements ministériels et agences de développement. En second lieu au niveau local à Manéah et sa tutelle, Coyah et à Maferinyah et sa tutelle, Forécariah, nous avons réalisé 9 entretiens avec des cadres des services déconcentrés. De même, plusieurs rencontres formelles et informelles ont eu lieu avec les élus locaux, des organisations de la société civile liées à l'activité agricole (groupements, coopératives, institutions de microcrédit et autres associations agricoles, *Sèrès*).

À l'aide de l'entretien semi-directif, nous avons pu obtenir une meilleure compréhension des informations de base. Le guide d'entretien orienté par catégorie était structuré autour de thèmes et de sous-thèmes avec une liste de questions limitées à un maximum de trois (3) questions générales à partir desquelles des questions secondaires pouvaient ou non suivre.

Au niveau central, pour les cadres, une première visite d'identification des informateurs-clés a été nécessaire en s'appuyant sur des personnes-ressources pour discuter des objectifs du travail et des attentes de l'entretien. Tandis qu'au niveau local, les rencontres et entretiens ont pu se tenir le même jour pour la majorité. Car les personnes rencontrées étaient ciblées selon leurs fonctions ou leurs postes de responsabilité au sein de l'administration de la préfecture, de la sous-préfecture, de la commune ou l'activité professionnelle.

Dans l'ensemble, les entretiens ont été réalisés individuellement dans les bureaux des informateurs-clés conformément au canevas établi. Certains entretiens ont été enregistrés, à l'aide de mon téléphone avec l'accord des informateurs. De part et d'autre, ces entretiens étaient conformes au cadre des moyens d'existence où chaque acteur répondait aux questions relatives à son rôle : du contexte aux résultats en passant par l'influence des institutions pour l'accès aux capitaux et les différentes stratégies des exploitants. Ainsi, les exploitants avaient tendance à accroître leur manque ou faiblesse de moyens de production espérant bénéficier d'appui matériel ou financier en surévaluant leurs insuffisances ; les fonctionnaires mettaient en avant leur mission dans l'exercice de leur fonction au lieu de réponse directe aux questions ; les autorités locales, au lieu de parler des obstacles à l'accès aux moyens d'existence des exploitants, préféraient parler de l'exercice de leur pouvoir. Au cours des entretiens, un certain nombre de documents ont été mis à notre disposition. Ces documents comprennent entre autres : des cartes de la zone d'étude, des rapports d'activités, des statistiques des exploitations agricoles des zones d'étude et de la monographie ou profil socio-économiques des localités tels que les Plans de Développement Local (PDL) des communes de Manéah et Maferinyah.

Les informations contenues dans ces documents répondaient à certaines questions. Cela a créé un sentiment de confiance quant à la validité des conclusions issues de données provenant de ces sources secondaires.

3.2.4 L'observation des acteurs et du milieu à l'étude

Nous avons également eu recours à l'observation comme technique complémentaire de collecte de données. Cette méthode a été d'une grande importance, dans la mesure où nous avons pu recueillir discrètement des données importantes qui, autrement, n'auraient pas été obtenues par d'autres techniques de collecte de données. L'observation a surtout permis de façon pragmatique de compléter et de valider des données provenant d'autres techniques utilisées.

On a pu observer les activités au quotidien des exploitations pendant la saison agricole dans les champs, des opérations marchandes et non marchandes agricoles, des transactions foncières, les différentes spéculations proposées sur les marchés périodiques et journaliers et les prix pratiqués, des opérations sociales dans les établissements sanitaires, scolaires, des points d'eau et les gares routières, la diffusion du phénomène d'urbanisation, et autres stratégies des exploitations agricoles.

Nous avons plusieurs fois improvisé l'observation à chaque fois qu'un rendez-vous a été retardé, manqué ou annulé alors que nous étions déjà sur le terrain. Dans ce cas, elle se réalisait suivant une liste de contrôle d'observation, relative à la structure des hypothèses de travail comme instrument de collecte de données. Parfois elle se déroulait sans carnet de notes pour ne pas attirer l'attention, tantôt avec la caméra de mon téléphone, pour prendre des photos et ainsi matérialiser l'observation. Il a été parfois nécessaire de faire de l'observation animée, en participant aux travaux champêtres, pour pouvoir réaliser l'entretien avec un exploitant qui nous a sagement demandé de patienter qu'il termine le labour de la parcelle qu'il avait entamé. Cela a mis en confiance les enquêtés et instauré une certaine proximité avec les enquêteurs, suite à quoi les enquêtés ont fourni sans hésiter des réponses à nos questions.

Bref, l'observation a accompagné toutes les autres méthodes de collecte d'information dans notre recherche. L'observation, en procédant par suivi attentif, a facilité la collecte de données de sources primaires et secondaires dans les villages, les exploitations agricoles et auprès des acteurs.

3.3 L'ANALYSE DES DONNEES

Avant de faire l'analyse des données, tant qualitatives que quantitatives, toutes les données ont été organisées par source, pour effectuer le traitement et explorer les stratégies socioéconomiques et adaptatives différentielles des deux strates (strate périurbaine et strate rurale). D'abord, nous avons fait le dépouillement des données à la suite de la collecte des données. Ce qui a permis de vérifier l'exhaustivité de l'échantillon et d'éliminer les erreurs évidentes, telles que les omissions, les doubles emplois, l'illisibilité et les incohérences. Après ces épurations, nous avons retenu 25 variables. Ces variables sont en lien avec l'objectif et les hypothèses de la thèse. Ces variables retenues sont appelées variables actives. Seules les variables actives sont utilisées dans les calculs afin de comparer le niveau de moyens d'existence des exploitations périurbaines et rurales. Toutefois, d'autres variables renfermant des informations utiles sont utilisées dans la catégorie des variables supplémentaires (tableau 5).

Tableau 5. Variables et modalités des données

Variables	Description	Référence	Modalités
Age	L'âge du chef d'exploitation	Jansen <i>et al.</i> (2006) Korie <i>et al.</i> , (2012)	1=]35;45]
			2=[45;55]
			3=[55-65]
			4=[+65 ans]
Genre	Le sexe du chef d'exploitation	Korie <i>et al.</i> , (2012)	1= Homme
			2= Femme
Education	Le niveau d'éducation du chef d'exploitation	Ellis (2000) Korie <i>et al.</i> , (2012)	1=Primaire
			2=Secondaire ou plus
			3=Aucun niveau
État matrimonial	La situation familiale du chef d'exploitation	Korie <i>et al.</i> , (2012)	1=Marié
			2=Veuf,ve
			3=Célibataire
			4=Divorcé
Taille de l'exploitation		Jansen <i>et al.</i> (2006)	1=Moins de 5 membres.

	L'ensemble des membres de l'exploitation		2=De 5 à 10 membres
			3=Plus de 10 membres
Membres actifs	Les actifs agricoles et non agricoles de l'exploitation	Jansen <i>et al.</i> (2006)	1=Moins de 5 membres.
			2=De 5 à 10 membres
			3=Plus de 10 actifs
Migration de travail	Mobilité de travail des membres de l'exploitation		1=Oui
			2=Non
Relations sociales	Le réseau social de l'exploitation	Scoones (1998)	1=Adhésion organisation formelle
			2=Adhésion organisation informelle
			3=Aucune adhésion associative
Production végétale	Différentes plantes cultivées dans l'exploitation	Dorosh et Thurlow, 2013 Sati <i>et al.</i> , 2014	1=Cultures vivrières
			2=Maraîchage
			3=Arboriculture
			4= Cultures associées
			5=Monoculture
Production animale	L'élevage pratiqué dans l'exploitation	Babulo <i>et al.</i> (2008)	1=Volaille
			2=Volaille et petits ruminants
			3=Volaille, gros et petits ruminants
			4=Aucun élevage
Production non agricole	Pratique d'activités non agricoles	Reardon, 1997; Garambois, 2016 ; Moustier <i>et al.</i> , 1999 ;	1=Salarié d'activité formelle
			2=Activité traditionnelle informelle

		Rossi <i>et al.</i> , 2006	3=Combinaison formelle et traditionnelle
			4=Aucune activité non agricole
Statut foncier	La possession de terre à cultiver	Lavigne-Delville, 2005	1=Exploitation directe
			2=Exploitation indirecte
Mode d'acquisition	Modalités d'accès à la terre exploitée	Yemmafouo, 2013	1= Achat
			2=Location
			3= Donation
			4=Terre du lignage
Financement activités	Mode de financement des activités	Bah <i>et al.</i> , 2003	1=Vente des productions
			2=Revenu d'autres activités
			3=Transferts
Surface cultivée	L'état de mise en valeur des champs (hectare)	Cavailhès, 2009	1=Entièrement
			2=Partiellement
Irrigation des cultures	Cultures irriguées		1= oui
			2= non
Equipements agricoles	Equipements utilisés	FAO, 2017	1=Outils manuels
			2=outils moto-mécanisés
			3=les deux combinées
Utilisation main-d'œuvre	Type de main-d'œuvre employée	FAO, 2017	1=Familiale
			2=Salariée
			3=Entraide
			4=Combinaison
Utilisation engrais	L'utilisation d'engrais	FAO, 2017	1=Engrais organiques
			2=Engrais chimiques
			3=Aucun engrais
Utilisation traction	Utilisation de traction mécanique ou attelée	FAO, 2017	1=traction mécanique

			2=traction attelée
			3=Aucune traction
Possession bétail de labour	L'exploitation possède du bétail pour les travaux agricoles	Babulo <i>et al.</i> , 2008	1=Possède
			2=Possède pas
Zonage	Catégorie de zones	FAO, 2017	1=Périurbaine
			2=Rurale
Localisation des exploitations	District où se trouve l'exploitation	Soltani <i>et al.</i> 2012 ; Babulo <i>et al.</i> , 2008	1= Kassognah
			2=CBA
			3=Tanènè
			4=Fandjé
			5=Maferinyah Centre l
			6=Madinagbé
Distance aux marchés	Les marchés par rapport à l'exploitation	Soltani <i>et al.</i> (2012) ; Mamo <i>et al.</i> (2007)	1=Marché district
			2=Marché Commune
			3=Marché urbain
Distance au centre urbain	Les centres urbains par rapport à l'exploitation	Soltani <i>et al.</i> (2012) ;Mamo <i>et al.</i> (2007)	1= Conakry
			2= Coyah
			3= Forécariyah
Connexion	Modalités de liaison des zones de production aux zones de consommation	FAO, 2017	1. Routes
			2. Pistes
			3. Chemin
Transport	Modalités d'écoulement des produits		1. Moyen de transport personnel
			2. Transports en commun

Le traitement des données a commencé par leur codage. Le codage a consisté à associer les numéros des fiches d'enquête aux variables pour les distinguer et les ranger par catégorie. A cet effet, deux logiciels nous ont particulièrement été utiles pour le traitement des données quantitatives : SPSS et Excel.

Le logiciel Statistical Package for Social Scientists (SPSS) a servi à la saisie des données et leur préparation pour l'analyse, notamment en les codant, en les triant et en les calculant. Concernant le logiciel Microsoft Excel, il a été utilisé pour l'analyse

des statistiques descriptives, à savoir les distributions de pourcentage, de fréquences et les paramètres de tendances centrales. Cela a permis d'établir des tableaux de fréquence pour comparer les deux strates primaires entre elles, et pour identifier les caractéristiques des exploitations, les caractéristiques des districts et les facteurs environnementaux locaux, qui sont traduits par les niveaux de moyens d'existence des exploitations au sein des districts, les strates secondaires. Des tableaux croisés et des régressions ont été effectués pour obtenir des informations générales sur les exploitations agricoles en fonction de variables telles que :

- les caractéristiques socioéconomiques des exploitations ;
- l'orientation de la production de l'exploitation ;
- la productivité et la différenciation ;
- la localisation ;

La compréhension des principaux déterminants des différentes stratégies des exploitants et leur comparaison entre elles nécessitent d'utiliser de manière complémentaire l'AMED et d'autres modèles d'analyse. La plupart des études sur les moyens d'existence des ruraux utilisent la part des revenus d'activités diverses pour classer les stratégies des exploitants. En effet, les stratégies de moyens d'existence des exploitants à un moment donné reposent sur des actifs qui sont affectés à différentes activités.

Premièrement, pour identifier les stratégies de moyens d'existence des exploitants, cette recherche a appliqué aux différentes activités de moyens d'existence une analyse factorielle (l'analyse des correspondances multiples (ACM)). Les résultats de cette analyse ont conduit à l'analyse de groupement hiérarchique (classification ascendante hiérarchique (CAH)). Les résultats de cette classification ont été considérés comme les groupes de stratégies de moyens d'existence des exploitants et furent utilisés pour l'analyse⁹.

⁹ Il existe plusieurs techniques d'évaluation des stratégies de moyens d'existence des exploitants parmi lesquelles figurent les analyses factorielles et les analyses partitionnelles. Nous avons appliqué les analyses factorielles aux variables pour réduire leur nombre et éviter les problèmes de multi-colinéarité dans l'analyse et conduire à un regroupement plus net des individus grâce aux données des différentes activités pratiquées avant l'enquête. Les procédures de ces techniques sont développées au chapitre VI.

Deuxièmement, après le regroupement des exploitations dans différentes classes mutuellement exclusives de stratégies, nous avons effectué une régression des fonctions de production des trois classes d'EA. Cette fonction production de type Cobb-Douglas modélise la relation entre la production et les facteurs de production pour calculer les coefficients et estimer l'évolution technologique des méthodes de production (productivité).

$$\ln Q = \beta_0 + \sum \beta_i \ln X_i \quad (1)$$

Suivant l'AMED, étant donné l'importance de l'agriculture dans les moyens d'existence des exploitants périurbains et ruraux, nous avons modélisé les déterminants économiques et sociaux du choix de leurs stratégies en fonction de leurs capacités à combiner divers facteurs de production pour augmenter la quantité de production qui peut être produite par ces facteurs.

CONCLUSION DU CHAPITRE III

Ce troisième chapitre a permis de montrer les démarches méthodologiques utilisées pour déterminer les stratégies de moyens d'existence des exploitants agricoles. Nous avons mis en évidence que la triangulation des méthodes qualitatives et quantitatives minimise les faiblesses de chacune des deux méthodes, mais aussi assure la collecte de données réalistes.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Les mutations en cours en Afrique de l'Ouest, liées à l'urbanisation et la croissance démographique, bousculent les modèles de production aussi bien dans les espaces périurbains que ruraux au regard de leur ampleur. L'ampleur et le rythme de ces mutations, variant d'un pays à un autre dans la région et au sein des pays, se traduisent par des augmentations rapides de populations, de villes et de métropoles.

La croissance urbaine semble repousser les urbains précaires vers la périphérie pour accéder à l'habitat individuel ou à un moyen de production d'une part ; et en attirant les migrants ruraux en quête de bien-être d'autre part. Cela contribue davantage à l'étalement urbain.

En particulier, en Guinée, la simultanéité de l'accroissement des populations urbaines et rurales et surtout d'une urbanisation sans industrialisation profitent à Conakry, qui ne cesse de recevoir des flux migratoires en provenance des villes secondaires et des zones rurales. Ces flux successifs ont abouti à faire de Conakry une métropole qui tend à former une région urbaine dont l'influence de la première couronne s'étale sur un rayon de 100 km.

Dans cette couronne, la proximité de Conakry peut apparaître comme une opportunité en termes de demande et/ou comme contrainte en termes de pression. Face à ces défis et opportunités, des systèmes d'activités des producteurs se mettent en place distinctement selon les espaces périurbains et ruraux permettant l'accès aux sources de moyens d'existence d'une part ; et l'intensification de la migration vers Conakry d'autre part. Ces activités formelles ou informelles se structurent autour de l'agriculture et du foncier dans les espaces périurbains et ruraux et constituent des stratégies d'existence pour les ruraux impactés l'urbanisation.

2. DEUXIÈME PARTIE : DIVERSIFICATION ET AUGMENTATION DES PRODUCTIONS SOUS L'INFLUENCE DE CONAKRY

INTRODUCTION DE LA PARTIE II

La rapide croissance urbaine et démographique de Conakry provoque des mutations du système de production à Manéah et Maferinyah. L'augmentation de la population provoque l'accroissement de la production soit par la diversification économique (agricole et non agricole), soit par l'extensification ou l'intensification agricole. Avec l'ouverture de l'économie locale et l'élévation des densités de population, les exploitants ont découvert, en complément à la production classique (agriculture manuelle d'autosubsistance), d'autres méthodes d'accroissement de la production. Quelle trajectoire les exploitations périurbaines et rurales privilégient pour améliorer leur production ? Ce choix dépend-il de la localisation des exploitations ou du gradient de distance par rapport à Conakry ?

Cette partie est consacrée à l'analyse du processus de diversification et d'intensification des activités des exploitants périurbains de Manéah et ruraux de Maferinyah, les modalités d'adaptation des systèmes de production dans chaque localité étant déterminantes pour l'atteinte des moyens d'existence des producteurs.

CHAPITRE IV. PROCESSUS ET ETAT DE LA DIVERSIFICATION DES SYSTEMES D'EXPLOITATION SOUS L'INFLUENCE URBAINE

La diversification s'entend ici en termes agricoles et non agricoles. Du point de vue agricole, la diversification constitue la multiplication des cultures au sein de l'exploitation et le travail hors de l'exploitation. Du point de vue non agricole, elle signifie la pluriactivité des exploitants.

Nous cherchons ici à retracer l'historique de la diversification des exploitations agricoles proches de Conakry et d'en évaluer l'état actuel. Dans beaucoup d'exploitations agricoles autour de Conakry, la diversité des productions agricoles (plusieurs espèces cultivées et/ou plusieurs activités agricoles) et la multi-activité des exploitations (combinaison d'activités agricoles et non agricoles) sont au cœur du système de production. La culture de plusieurs variétés, parfois associée à l'élevage, a souvent comme objectif d'assurer l'autosubsistance des exploitations agricoles, mais cela peut s'inscrire aussi dans une stratégie commerciale. La diversification non agricole est plus uniquement tournée vers la génération de revenus monétaires.

Dans un premier temps, nous proposons un rapide historique du processus de diversification des productions agricoles de l'époque coloniale à nos jours. Dans un deuxième temps, nous ferons le point sur l'état de la diversité des productions agricoles et des activités non agricoles dans les exploitations, selon leur taille. Dans un troisième temps, nous étudierons les différences dans la diversité des productions agricoles et des activités non agricoles entre zones périurbaines et zones rurales plus éloignées de Conakry selon le gradient de distance à la ville.

4.1. ESQUISSE HISTORIQUE DE LA DIVERSIFICATION, DE LA COLONISATION A L'INFLUENCE CONTEMPORAINE DE L'URBANISATION

Les campagnes proches de Conakry ont suivi schématiquement trois époques majeures : la colonisation (1885-1958), marquée par une diversification des

productions agricoles principalement à travers l'introduction des cultures d'exportation, l'époque socialiste et dirigiste (1960-1984), durant laquelle la diversification est limitée voire en retrait, l'époque contemporaine (depuis 1985), durant laquelle existent une diversification des productions agricoles et une diversification vers des activités non agricoles, notamment sous influence urbaine.

4.1.1. 1885 – 1958 : l'introduction des cultures de rentes à l'époque coloniale

Les orientations économiques de la période coloniale ont induit de profondes mutations des activités agricoles en zone rurale et contribué à les diversifier au XX^e siècle.

Jusqu'à la période coloniale, les exploitants dans les zones côtières vivaient d'activités de subsistance, dans les domaines de la chasse, de la pêche, de la cueillette, de l'artisanat, de l'élevage et de l'agriculture. L'agriculture était pratiquée sous forme de culture itinérante sur brûlis, à la fois en essartage et dans les bas-fonds, en culture sèche, en culture inondée. En culture inondée, seule une espèce était cultivée, le riz, en culture annuelle. À chaque variété de riz correspondait un champ, tandis qu'en culture sèche plusieurs espèces étaient cultivées (fonio, mil, etc.) en association dans un même champ. Les arbres entretenus dans les champs de culture en association étaient sélectionnés pour leur utilité dans l'alimentation ou la médecine. L'activité agricole reposait sur une main-d'œuvre essentiellement familiale (familles nucléaires ou élargies) et des outils rudimentaires. Les productions ainsi obtenues étaient essentiellement vivrières, destinées à l'autoconsommation (Suret-Canale, 1970).

La colonisation a entraîné au sein des exploitations une diversification agricole, des produits cultivés. L'imposition de nouvelles cultures commerciales d'exportation, soumises à l'impôt, en fut le premier ressort. Des cultures d'exportation comme le bananier, l'ananas, des cultures pérennes d'arbres fruitiers, et des cultures vivrières comme le riz furent encouragées pour répondre aux besoins de la métropole. Des travaux forcés par réquisition de main-d'œuvre eurent lieu aussi dans les plantations coloniales de cultures d'exportation (manguier et ananas à Maferinyah, oranger et bananier à Manéah par exemple). Ces cultures de rentes, en économie de plantation,

marquèrent le début du salariat agricole autour de grande culture, avec des techniques agricoles spécifiques et l'apport d'intrants plus importants (Beaujeu-Garnier, 1958 ; Suret-Canale, 1970).

Par ailleurs, la réquisition de la main-d'œuvre pour les travaux de construction divers et champêtres, et les nouvelles cultures pour le paiement de l'impôt ont poussé les exploitants à adapter l'organisation du travail au sein de leurs exploitations. Les sociétés colonisées ont imaginé une division du travail au sein des exploitations : aux hommes de pratiquer les cultures commerciales pour gagner des revenus monétaires et payer l'impôt ; et aux femmes de pratiquer les cultures vivrières pour la subsistance de la famille. Malgré l'apparition d'encadrement et de pilotage dans l'activité agricole, l'introduction de l'utilisation d'intrants a été timide et l'apport des techniques agricoles modernes a été très limité au sein de ces exploitations.

4.1.2. 1958-1984 : un statut quo à l'époque socialiste

À partir des années 1960, l'abandon de l'encadrement agricole issu de la colonisation et le choix politique d'un mode de production de type communiste (première République) ont contribué à faire chuter la production agricole. L'adoption de ce mode de production a conduit à la collectivisation des moyens de production et de l'économie. Sous la houlette de l'État, des fermes collectives spécialisées, principalement autour d'une grande culture (un produit spécifique par zone de production) ou d'un produit d'élevage, ont été mises en place. Cette politique s'est traduite par exemple par l'aménagement de rizières à Manéah et l'installation d'unité industrielle d'ananas (culture et de production de boissons) à Maferinyah. Ces fermes ont été des échecs. Malgré les importants moyens mis à la disposition des fermes collectives (équipements motorisés, etc.), les rendements sont restés faibles et même plus bas que ceux des petits exploitants. Ceci a conduit à une rupture dans la production des cultures de rente destinées à l'exportation telles que l'ananas. Ainsi, ces cultures sont redevenues des cultures vivrières marchandes à l'instar de la banane ou la mangue (Beaujeu-Garnier, 1958).

Durant cette période socialiste, le soutien à la production des petits exploitants a été négligé par les pouvoirs publics. L'échec des fermes collectives a entraîné, pour

alimenter le budget de l'État, un durcissement de la régulation de la production et du commerce agricoles, qui s'est manifesté par le contrôle et les prélèvements de quotas par producteur et par type de produit. Ainsi, la seule diversification des productions agricoles qui a pu exister s'est faite au sein des exploitations familiales et s'est limitée aux cultures vivrières marchandes (tableau 6) (Bazzo *et al.*, 1998).

4.1.3. Depuis les années 1990 : une diversification sous influence de la libéralisation et de la ville

Plusieurs facteurs ont contribué à accroître la diversification des productions agricoles ces dernières décennies. De manière générale dans le pays, la libéralisation et la monétarisation de l'économie ont vu le jour suite à la fin de l'époque socialiste. De façon plus particulière à proximité de Conakry, c'est principalement sous l'influence de la capitale, dans les interactions entre villes et campagnes, que se fait cette diversification. La croissance urbaine de Conakry a provoqué une demande alimentaire accrue. Parallèlement, la formation d'une classe moyenne urbaine a conduit à l'évolution rapide des régimes alimentaires des consommateurs : de nouveaux produits sont sollicités. Les exploitants s'y adaptent : la diversification agricole ne vise plus à seulement élargir les variétés culturelles pour assurer leur propre sécurité alimentaire, mais également à obtenir de meilleurs revenus monétaires. Par ailleurs, des investisseurs urbains, fonctionnaires et commerçants, s'intéressent à l'agriculture, investissant dans les équipements agricoles pour garantir leur sécurité alimentaire ou pour vendre les productions.

Désormais, la grande majorité des exploitations pratiquent des cultures vivrières et des cultures marchandes, soit en association de culture dans le même champ, soit par des cultures différentes dans des champs séparés. Le maraîchage s'est intégré dans les activités agricoles en prolongation des cultures déjà pratiquées, depuis longtemps en saison des pluies, et plus récemment en contre-saison. Le maraîchage de contre-saison apporte des revenus importants aux exploitants ruraux, représentant, en comparaison, entre un tiers et la moitié des revenus tirés des récoltes de saison des pluies (Garambois, 2016).

Beaucoup d'investisseurs urbains se sont tournés vers la production de cultures commerciales, comme les cultures maraîchères, et l'arboriculture à travers de grandes plantations d'arbres fruitiers situées à proximité de Conakry. Par la même occasion, ils créent de nombreux emplois agricoles temporaires, à travers le salariat agricole. Des urbains investissent également dans des unités d'élevage semi-moderne, de volaille et de porcs, le long des principaux axes de communication. Alors que l'élevage a jadis été pratiqué sous forme domestique, il est désormais l'objet de spécialisation de certaines exploitations.

Tableau 6. Synthèse de l'évolution des cultures à Manéah et Maferinyah (1885-1990)

Types de cultures	Période coloniale (1885-1958)	Période socialiste (1958-1984)	Période libérale (1984 à nos jours)
Cultures annuelles vivrières	Riz, fonio, manioc, mil	Riz pluvial, fonio, manioc, maïs, patate douce, banane, mangues	Riz pluvial, fonio, manioc, maïs, patate douce
Cultures vivrières marchandes	Riz inondé, arachide	Riz inondé, arachide	Riz inondé, arachide, maïs
Cultures commerciales	Banane, ananas	Haricot (rouge, vert) et petit poids	Banane, ananas,
Cultures maraîchères	-	Concombre, tomate, gombo, aubergine, feuille de patate douce, piment	Laitue, chou, tomate, oignon, concombre, gombo, aubergine, feuilles de patate douce, piment
Cultures pérennes (arboriculture fruitière)	Mangue, orange	Mangue, orange	Palmier à huile, mangue, orange, anacardier, acacia, avocat

Par ailleurs, depuis les années 1990, des exploitations se sont diversifiées à travers des activités extra-agricoles, dans le cadre d'emplois salariés ou d'auto-entrepreneuriat. Dans certains cas, les activités non agricoles vont de pair avec l'abandon de l'agriculture, dans d'autres non, selon l'activité de remplacement pratiquée, l'effectif et les ressources de l'exploitation.

4.2. PANORAMA DE LA DIVERSITE ACTUELLE DES PRODUCTIONS AGRICOLES ET NON AGRICOLES SELON LES EXPLOITATIONS

4.2.1. PORTRAIT DES EXPLOITATIONS ETUDIEES

L'analyse statistique a permis de dresser une typologie des exploitations, le critère dimension a été le plus discriminant. La typologie est composée de trois groupes : petite, moyenne et grande exploitations.

4.2.1.1. Méthode de classification des exploitations

Le profil des exploitants étudiés a été dressé à partir des données d'enquêtes. L'analyse de ces données à l'aide du logiciel SPSS a permis de déterminer la typologie des exploitations enquêtées en deux étapes successives : l'analyse des correspondances multiples (ACM) et la classification ascendante hiérarchique des exploitations.

4.2.1.1.1. ***L'application de l'analyse des correspondances multiples (ACM)***

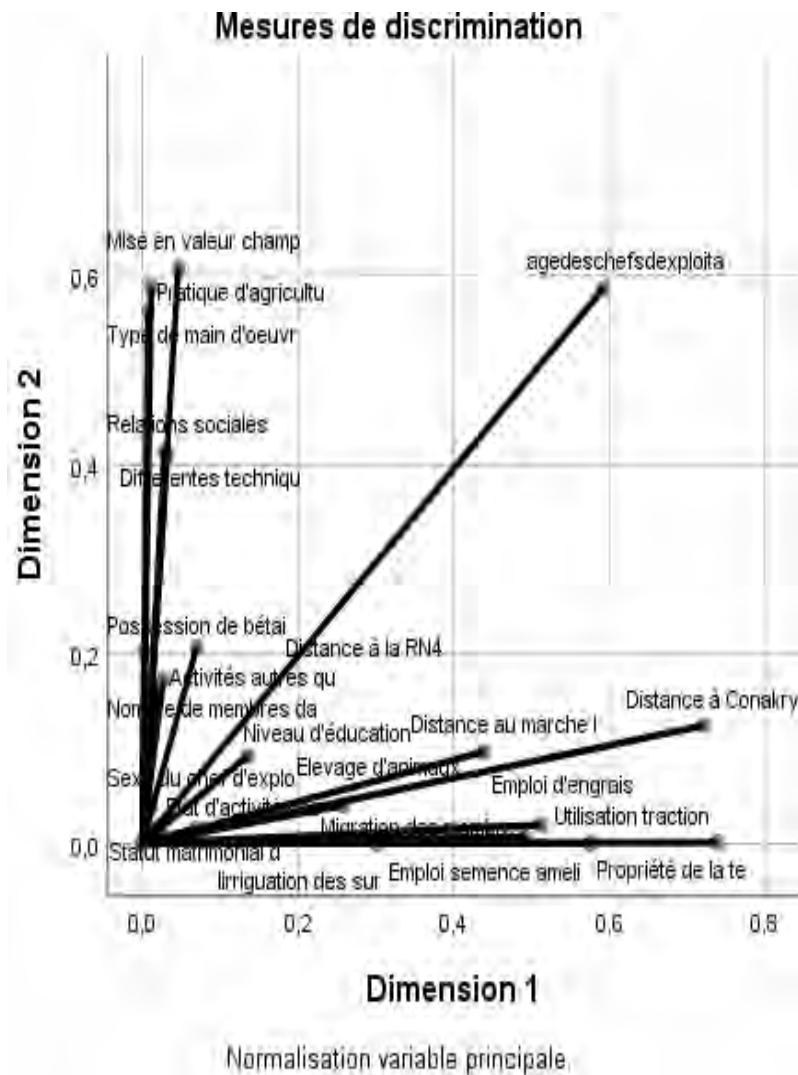
Sous SPSS, l'application de l'ACM comme technique factorielle vise à résumer l'information contenue dans nos variables d'enquête afin de simplifier l'interprétation des relations existantes entre elles. Pour ce faire, l'ACM s'appuie sur les liaisons entre trois familles d'éléments à savoir les variables, les individus et les modalités. Ces éléments, dans cette thèse, correspondent respectivement aux 105

exploitations enquêtées, soit l'*individu I* ; à l'ensemble des questions, soit la variable V ; et la réponse de l'*individu I* à la question V , soit la modalité M_{iv} .

D'abord ces éléments sont projetés et représentés en nuage de points dans un espace avant la réduction des dimensions à la distance du KHI-2 entre 2 individus. De ce fait, l'ACM, à partir des données d'enquête constituées dans un tableau brut, transforme les modalités des exploitations qui sont corrélées entre elles en un tableau disjonctif complet¹⁰.

¹⁰ Plusieurs tableaux sont utilisés dans le processus de traitement en ACM. Il y a entre autres : le tableau de Burt, le tableau disjonctif complet et l'hypertableau de contingence. Les tableaux ordinaires représentent les individus en lignes et les variables en colonnes. Dans le tableau disjonctif complet, les lignes représentent les individus et les colonnes les modalités des variables ; il est dit disjonctif parce qu'on ne retrouve qu'une fois une modalité chez un individu et complet parce que cette même modalité peut être retrouvée plusieurs fois chez d'autres individus. Celui de Burt est un tableau de croisement des variables, prises deux à deux. Il est une juxtaposition de tableaux de contingence. Et l'hypertableau de contingence est très difficile à manier, donc généralement rarement utilisé.

Figure 4. Résultats de l'AMC des 105 exploitations



Puis, l'importance de la contribution à l'inertie dans cet espace de nuage est déterminée par le nombre de modalités. Nous retenons les deux premiers axes qui expliquent à eux seuls 47,84 % de l'inertie totale (dont 32,84 % pour le premier axe et 15,00 % pour le deuxième axe). Finalement, des valeurs propres, correspondant aux axes d'analyse, sont créées représentant la contribution des variables actives.

Tableau 7. Valeurs propres et taux d'inertie

Composante	Valeurs propres initiales		
	Valeurs propres	% de la variance	% cumulés
1	5,2540	32,84	32,84
2	2,4000	15,00	47,84
3	1,2800	8,00	55,83
4	1,1780	7,36	63,20
5	1,1300	7,06	70,26
6	0,9830	6,14	76,40
7	0,8390	5,25	81,65
8	0,7150	4,47	86,12
9	0,5490	3,43	89,55
10	0,4720	2,95	92,50

Bref, les résultats obtenus de l'ACM, ayant permis l'identification des dimensions factorielles du plan, serviront de nouveau à établir une typologie des exploitations et déterminer le nombre de classe.

4.2.1.1.2 L'application de la classification ascendante hiérarchique (CAH)

La classification débute avec la détermination du nombre de classes le long des deux axes précédemment identifiés. Ainsi, nous pouvons classer par type les exploitations présentant de fortes similarités au sein d'une classe et de fortes dissemblances dans des classes différentes. À cet effet, la procédure de classification hiérarchique sous SPSS a d'abord identifié le nombre de classe valable avant de vérifier la robustesse des classes obtenues.

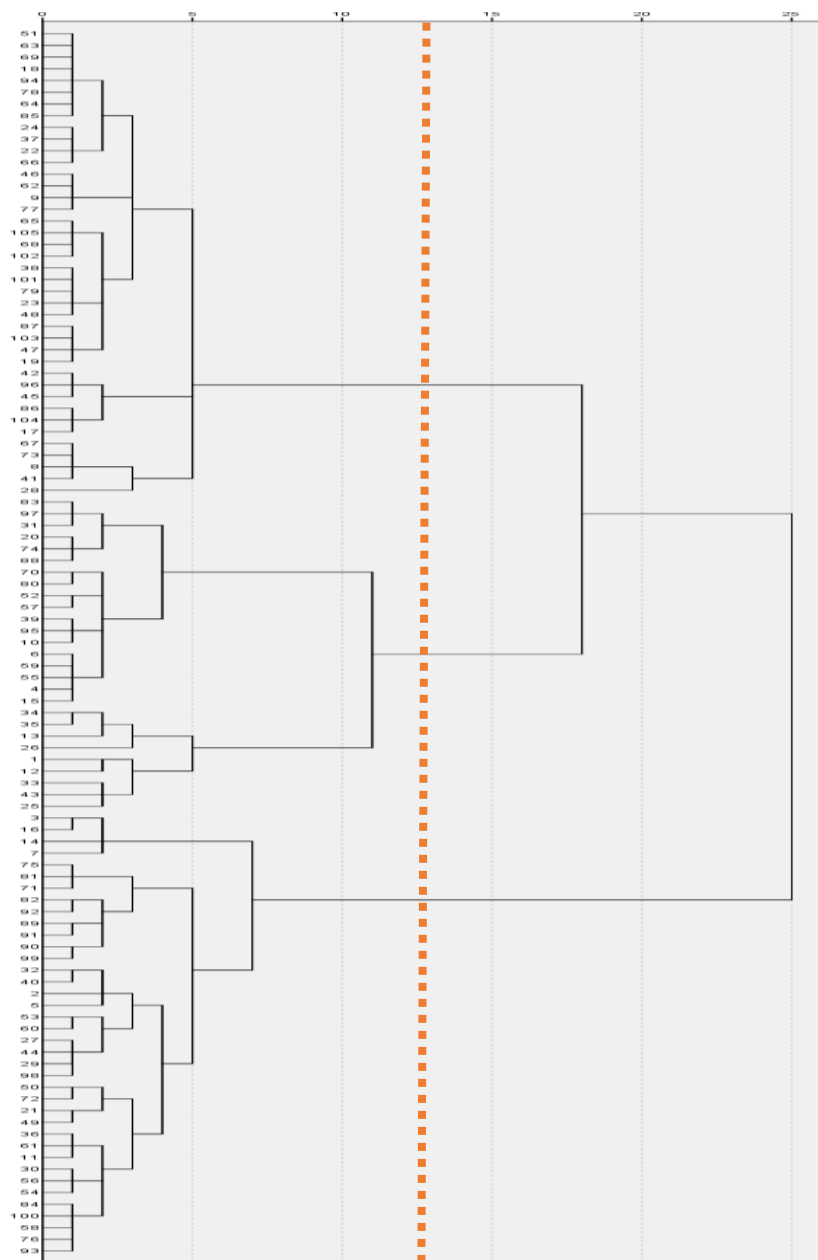
Pour constituer les classes d'exploitations, la CAH a utilisé les critères de la méthode de Ward basés sur la distance¹¹ euclidienne. C'est-à-dire que la CAH regroupe de manière itérative les exploitations ayant les mêmes caractéristiques deux à deux : la distance est presque nulle entre deux exploitations semblables et importante

¹¹ Il existe de nombreuses distances mathématiques pour les variables quantitatives dont euclidiennes, Manhattan, Gower, celle euclidienne est la plus utilisée.

entre celles qui sont dissemblables. Ce processus débouche à la production d'un dendrogramme ou arbre de classification (figure 5) constitué de classes ou groupes de plus en plus vastes, incluant des sous-groupes en leur sein.

Le nombre de classe souhaité est donc obtenu en coupant le dendrogramme à une distance de liaison d'environ 4, indiquée par la ligne pointillée rouge dans la figure 5.

Figure 5. Partition du dendrogramme en 3 classes



Ce nombre de classe à 3 groupes s'avère être une représentation réaliste de l'analyse des exploitations. La fiabilité de ce nombre de classe retenu est vérifiée par le calcul du quotient de l'inertie. À partir de la deuxième classe, soit en passant de 2 à 3 classes, le rapport de l'inertie aux modalités actives indique le poids d'explication, soit $5,25/24 = 0,218$ ou environ 22 %. Ce chiffre de la CAH peut être comparé à la part du plan factoriel expliqué par la première dimension de l'ACM, soit 32,84 %. Cela signifie qu'avec 2 classes, on ne récupère que 22 % de la variabilité des données, ce qui est très peu. En passant de 2 à 3 classes, soit $2,4/24 = 0,1$ %, nous récupérerons 10 % correspondant à la deuxième dimension de l'ACM. Au-dessus de 3 classes, les classes ne se distinguent pas suffisamment. Ainsi, les valeurs du quotient d'inertie sont statistiquement significatives et indiquent que les partitions de classes proposées sont valides. Ces trois classes (tableau 8) sont :

- classe A, petites exploitations familiales ;
- classe B, moyennes exploitations commerciales ;
- classe C, grandes exploitations entrepreneuriales.

Il convient donc de caractériser l'homogénéité des exploitations au sein des classes et l'hétérogénéité des exploitations d'une classe à une autre.

4.2.1.2. Classification des exploitations

4.2.1.2.1. Classe A, les petites exploitations familiales

Les petites exploitations familiales représentent environ 70 % de l'échantillon, soit 74 exploitations. Dans ces exploitations, la production agricole constitue la principale source de revenus. L'agriculture y est à la fois de subsistance et commerciale. En moyenne, la surface agricole utile est de 1,1 ha. Les exploitations comptent en moyenne 9,8 membres, dont 6,2 sont actifs. En dépit du fait qu'il compte l'effectif et le nombre d'actifs le plus élevés, ce groupe d'exploitation atteint une moyenne de revenu total annuel inférieure à la moyenne de l'échantillon (10 087 500

GNF, soit 1 009 euros¹²). En moyenne, le revenu de ces exploitations se décompose ainsi : le revenu issu de la production végétale (6 987 500 GNF, 698,75 euros, 69 %), le revenu de la production animale (soit 1 050 000 GNF, 105 euros, soit 10 %) et le revenu hors exploitation (2 050 000 GNF, 205 euros, 20 %). La moyenne d'âge de ce groupe est de 54,5 ans. Ces petites exploitations pluriactives, qui investissent dans diverses activités de diversification, agricole et non agricole, sont localisées dans les districts de Kassonyah, CBA et Tanènè 1 à Manéah ; Fandié, Madinagbé et Maferinyah centre 1 à Maferinyah.

4.2.1.2.2. Classe B, les moyennes exploitations orientées vers le marché

Les moyennes exploitations orientées vers le marché représentent environ 23 % des exploitations de l'échantillon, soit 24 exploitations. Elles ont en moyenne 2,1 ha de surface agricole utile (SAU). Leur effectif moyen est de 7,3 membres et de 5,1 actifs (Tableau 8). Les chefs d'exploitation sont en majorité lettrés et ont atteint le niveau de l'éducation secondaire ou plus. Cette classe est constituée, en majorité, d'exploitations nouvellement installées issues de l'éclatement d'exploitations familiales. Leur revenu moyen annuel est de 18 119 800 GNF (1 812 euros), supérieur celui des exploitations agricoles de type A et inférieur à celles de type B. Bien que ces exploitations tirent la grande majorité de leur revenu des productions végétales (11 550 000 GNF, soit 1 155 euros, 64 %), des activités mineures existent en parallèle, la production animale (2 676 000 GNF, 267,60 euros, 15 %) et des activités hors exploitations (3 893 800 GNF, 389 euros, 21 %). 13 de ces exploitations sont situées en zone rurale (Maferinyah), et 11 en zone périurbaine (Manéah).

¹² Le taux de change entre francs guinéens et l'euro varie constamment à la hausse et à la baisse. Pour les besoins de ce travail, nous considérons un taux unique de 1 euro pour 10 000 GNF.

4.2.1.2.3. Classe C, les grandes exploitations entrepreneuriales

Les grandes exploitations représentent environ 7 % de l'échantillon, soit 7 exploitations. En moyenne, elles sont de 12,8 ha de SAU. Ces exploitations ont les plus petits effectifs de l'échantillon, soit en moyenne 5,8 membres total et 3,5 membres actifs (tableau 8). Les chefs d'exploitation sont lettrés. Les chefs d'exploitation de ce groupe ont d'autres activités principales tandis que les exploitants travaillent pour un salaire. Le revenu moyen annuel de ce groupe est le plus élevé, avec une moyenne de 40 706 900 GNF (soit 4 071 euros). Les exploitations de cette classe, composées d'investisseurs urbains dans l'immobilier et d'entreprises agricoles, occupent de larges SAU qui ne sont pas toutes exploitées, une partie sert de réserve foncière, avec culture du manioc.

Les exploitations de ce groupe bénéficient de meilleures conditions de vie économiques. Les chefs d'exploitation ont leur résidence en ville. Il existe une forte concentration sur le revenu tiré de l'activité agricole et une orientation vers les variétés de culture à forte valeur ajoutée. Ces exploitations sont toutes situées à Maferinyah (districts de Madinagbé, Fandié et Maferinyah centre 1).

Tableau 8. Synthèse de la typologie des exploitations étudiées et leurs principales caractéristiques

Désignation		Type A, petites exploitations familiales	Type B, moyennes exploitations commerciales	Type C, grandes exploitations entrepreneuriales
Nombre d'exploitations		74	24	7
SAU moyenne		1,1	2,1	12,8
Age moyen		54,5	56,6	53
Effectif moyen	Actif	6,2	5,1	3,5
	Total	9,8	7,3	5,8

Revenu production végétale	GNF	6 987 500	11 550 000	27 257 100
	Euros	698,75	1 155	2 726
	%	70%	64%	67%
Revenu production animale	GNF	1 050 000	2 676 000	8 657 000
	Euros	105	267,6	865,7
	%	10%	15%	21%
Revenu hors exploitation	GNF	2 050 000	3 893 800	4 792 800
	Euros	205	389	479
	%	20%	21%	12%
Revenu total	GNF	10 087 500	18 119 800	40 706 900
	Euros	1 009	1 812	4 071
	%	100%	100%	100%
Principale localisation		Manéah (districts de Kassonyah, CBA et Tanènè) et Maferinyah (districts de Madinagbé et Maferinyah centre 1)	Manéah (districts de CBA et Madinagbé) et Maferinyah (districts de Maferinyah centre 1 et Fandié)	Maferinyah (districts de Madinagbé, Maferinyah centre 1 et Fandié)

Source : auteur, enquêtes 2018 et 2019

Au final, toutes les exploitations étudiées se caractérisent par trois principales sources de revenu variables d'un groupe à un autre : respectivement 10 087 500 GNF dans les exploitations de type A, 18 119 800 GNF dans celles de type B et 40 706 900 GNF dans celles de type C.

4.2.1.2.4. Les moyens retenus pour l'analyse : variables déterminantes

Plusieurs variables à la fois qualitatives et quantitatives ont été mesurées lors des enquêtes. Parmi elles, certaines variables relatives aux capitaux telles que l'âge ou l'éducation sont partagées, jouent moins pour l'analyse et ne permettent pas de différencier les exploitations agricoles. Alors que d'autres variables comme l'outillage

ou l'accès aux intrants sortent plus dans l'analyse statistique et permettent de différencier les exploitations agricoles.

Dans le panel des moyens d'existence, les cinq capitaux classiques des exploitations agricoles sont connus. C'est grâce à elles que le profil des exploitations agricoles a été établi. Cependant, pour la classification des exploitations agricoles en trois groupes du point de vue moyens d'existence, les variables ont joué de manière distincte. Deux dimensions sont retenues pour distinguer les trois groupes d'exploitations agricoles : les dotations en ressources et la mobilisation des moyens de production effectives.

- Les dotations en ressources sont représentées par les variables relatives aux inventaires réalisés dans les différentes exploitations agricoles. Il s'agit de l'inventaire des équipements agricole de l'exploitation (outillage possédé), du foncier total de l'exploitation pour l'année 2018/19 y compris la location, l'emprunt ou le métayage, des forces de travail de l'exploitation et de l'évaluation des ressources financières de l'exploitation. Ces inventaires font état des moyens de production possédés dans les exploitations agricoles et pouvant être mobilisés dans le processus de production.

- Les variables informant de la mobilisation des moyens de production sont notamment les surfaces cultivées, l'irrigation des cultures, l'utilisation d'engrais, l'utilisation de la traction, l'utilisation de la main d'œuvre, l'utilisation d'équipements ou outils agricoles.

Les exploitations agricoles ainsi catégorisées en trois classes réparties dans les deux zones se distinguent par la taille (comme étant petite -type A-, moyenne -type B- et grande -type C-) suite à l'analyse factorielle.

4.2.2. DIVERSITE DES PRODUCTIONS AGRICOLES DES EXPLOITATIONS

85 % des exploitants interrogés ont indiqué produire une diversité de productions culturelles. Quand l'activité agricole au sein de l'exploitation ne suffit pas, elle est pratiquée hors de l'exploitation pour compléter les moyens d'existence, cela concerne 15 % des exploitants de l'échantillon. Au sein de l'exploitation, le travail des

membres ne bénéficie pas de contrepartie monétaire sous la forme de salaire, alors que le travail agricole hors de l'exploitation est rémunéré.

4.2.2.1. Diversité des productions végétales

La diversité des productions végétales est analysée à travers le nombre de cultures pratiquées au sein de l'exploitation, à travers l'assolement des cultures (au cours d'une même saison agricole) et à travers la succession des cultures d'une saison à une autre au sein d'une même année. Dans les exploitations étudiées, les productions végétales se déclinent en cultures vivrières, pérennes et maraîchères (tableau 9).

Tableau 9. Répartition des différentes cultures selon les types d'exploitation en 2019

Filières agricoles	Exploitations du type A		Exploitations du type B		Exploitations du type C		Toutes les exploitations	
	% SAU totale	% production vendue*	% SAU totale	% production vendue	% SAU totale	% production vendue	% SAU totale	% production vendue
Riz	59	60	20,3	80	5,1	50	28,1	63
Maïs	14	70	14,6	60	4,2	100	10,9	77
Manioc	8	50	7,1	85	2,1	100	5,7	78
Fonio	2	60	1	65	0	0	1,0	42
Arachide	2	70	2	80	0,6	100	1,5	83
Total cultures vivrières marchandes et non marchandes	85	62	21,7	74	12	83	39,6	67
Maraîchère	11	100	52,2	100	50,10	100	37,8	100
Pérenne	4	90	26,1	95	37,90	100	22,7	95
Total Cultures commerciales	15	95	78,3	97,50	88	100	60,4	98

* Part de la production vendue, le reste étant autoconsommé. Exemple : pour un exploitant du type A, le riz est cultivé sur 59 % de SAU, 60 % de sa production est vendue et les 40 % restants sont autoconsommés.

Source : auteur, enquêtes 2019

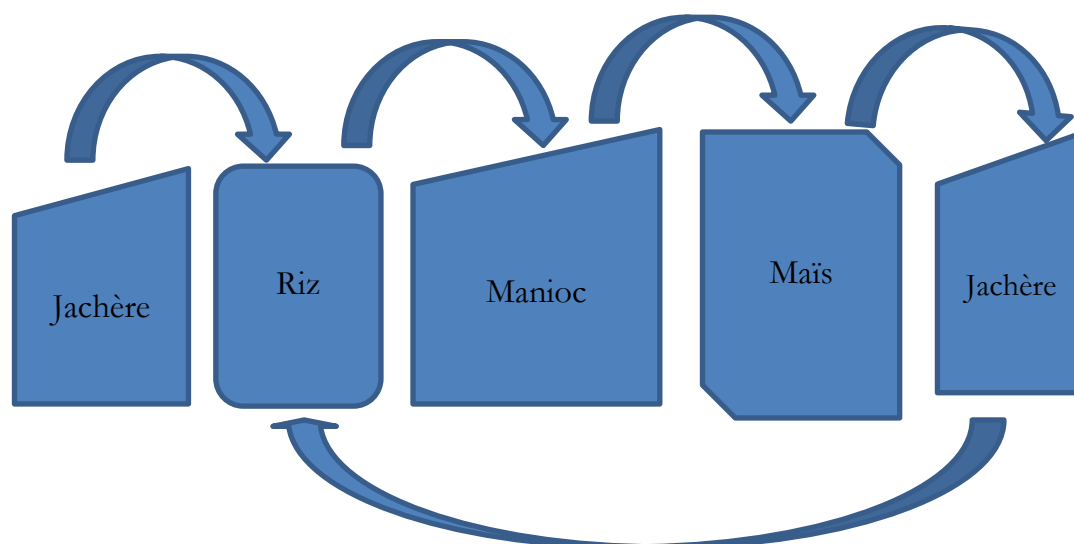
Les cultures vivrières, constituées de cultures sèches comme les céréales et les plantes à tubercule (riz, manioc, fonio, maïs, arachide) représentent 39 % de la SAU. Elles sont pratiquées par les trois quarts (3/4) des exploitants enquêtés, suivant des assolements différents.

Le système de cultures vivrières repose sur la rotation de céréales et de tubercules. La rotation de référence de cultures vivrières identifiée est riz – manioc – maïs – jachère (figure 6). En moyenne, le cycle de rotation des cultures est de 4 ans. Dans certaines exploitations, les deuxième et troisième cultures peuvent changer, soit par le rang de culture, soit par une autre variété comme le fonio ou parfois même l'arachide. La diversité agricole passe alors par la succession de cultures différentes sur un champ donné. Elle passe également par la pratique de cultures différentes dans des champs différents (un champ de riz, un champ de fonio et un autre pour le manioc, par exemple).

Dans les cultures vivrières, c'est le riz qui a le plus d'importance. Concernant la fréquence de cultures, sur un total de 105 exploitations, le riz est cultivé dans 72 cas (28 à Manéah, 42 fois à Maferinyah), alors que le maïs, la céréale la plus proche, n'apparaît que 29 fois au cours d'une saison agricole (22 en zones rurales, 7 fois en zone périurbaine).

Dans les petites exploitations familiales (type A et une partie de B), la priorité va aux cultures vivrières, pour au moins assurer leur équilibre alimentaire et vendre les surplus (vivrier marchand). Là encore, l'importance du riz est visible, à travers les surfaces occupées par culture : le riz occupe 59 % de la SAU totale des petites exploitations familiales.

Figure 6. Schéma simplifié de la diversification des cultures vivrières à travers la rotation
Riz – manioc – maïs – jachère



Les cultures maraîchères, composées de différents types de légumes et de feuilles, représentent 34 % des SAU. Auparavant, ces cultures n'étaient pratiquées essentiellement que pendant la saison sèche à la suite de la récolte des cultures vivrières. Actuellement, leur production s'est largement diversifiée au sein des exploitations et s'étale sur toute l'année. Ces cultures maraîchères sont principalement commerciales, largement pratiquées pour apporter des revenus monétaires. Les cultures maraîchères sont particulièrement prioritaires dans les exploitations intermédiaires (B), les moyennes exploitations orientées vers le marché, et les grandes exploitations (C). Mais elles peuvent aussi avoir de l'importance pour les petites exploitations familiales (A), comme l'ananas, qui permet de se procurer des revenus monétaires et ainsi faire face aux dépenses quotidiennes de subsistance de l'exploitation et d'investissement agricole.

Les cultures pérennes, regroupant divers arbres fruitiers, occupent 27 % des surfaces agricoles cultivées (SAC). Quelques petits exploitants familiaux pratiquent ces cultures pérennes, en association aux cultures vivrières dans le même champ (agroforesterie), autour de vieilles plantations de palmeraies. Mais ce sont surtout les grandes exploitations (C) qui pratiquent les cultures pérennes, séparément des autres

cultures, principalement maraîchères. Il s'agit de récentes (postérieures à 2010) plantations de palmiers à huiles, d'anacardier, de vergers de bananiers, de manguiers et d'oranger et même de forêt privée d'acacias.

4.2.2.2. Diversité par des systèmes de polyculture-élevage

Dans les exploitations agricoles à Manéah et Maferinya, il existe fréquemment une association de l'agriculture à l'élevage. L'élevage est l'activité principale de seulement 3 exploitations de l'échantillon.

Cette association de l'agriculture à l'élevage apporte des bénéfices mutuels aux deux activités. L'élevage fournit à l'agriculture l'énergie de traction utile pour faciliter les travaux champêtres et rapporte des revenus monétaires lorsque ce travail est fait hors de l'exploitation familiale. L'élevage augmente la fertilité de l'espace agricole. L'agriculture fournit l'alimentation nécessaire à l'élevage du bétail. Cette alimentation est disponible à l'état naturel dans les champs où les animaux sont conduits pour y accéder.

Certaines petites exploitations familiales ne possèdent pas de bétail pour aider dans les travaux champêtres ou apporter des revenus monétaires pour financer le développement agricole. En leur sein, l'énergie animale est remplacée par des ouvriers agricoles payés à la tâche. Ainsi, les membres deviennent des ouvriers agricoles individuellement ou à travers des groupes d'entraide le temps de mobiliser le financement nécessaire.

Les techniques d'élevage tendent à évoluer ces dernières années. L'élevage de bovins en vaine pâture a disparu en zone périurbaine, et tend à disparaître dans les zones rurales de la couronne urbaine.

Tableau 10. Tendances globales des productions animales

	Exploitations du type A	Exploitations du type B	Exploitations du type C	Toutes les exploitations
Revenu production animale (en GNF)¹³	1 050 000 (105 euros)	2 676 000 (267,6 euros)	8 657 000 (865,7 euros)	12 383 000 (12 383)
Bovins (nombre moyen)	0,8	0,1	1,20	0,70
Ovins (nombre moyen)	4,6	0,6	1,00	2,07
Caprins (nombre moyen)	3,1	0,4	1,14	1,55
Porcs (nombre moyen)	0,20	0,41	0	0,21
Poulets (nombre moyen)	11,3	146,24	3,86	53,80

La présence de deux fermes spécialisées dans l'élevage de volaille explique le nombre moyen de 146,3 de poulets par exploitation de type B.

L'élevage de petits ruminants et de volailles, plus rapidement productif, est le plus répandu dans les exploitations. En moyenne, l'effectif des petits ruminants et volailles l'échantillon varie entre 2,07 d'ovins, 1,55 de caprins, 0,21 porc et 53,8 volailles par exploitation. L'augmentation des effectifs passe par l'accroissement naturel des bétails ou par le réinvestissement de l'épargne des exploitations, suite à de bonnes récoltes, dans le petit bétail. Par ailleurs, des urbains investissent dans le bétail tout en laissant la surveillance aux exploitants ruraux (système de confiage), ce qui tend aussi à faire croître l'effectif de bétail.

¹³ Ces montants représentent l'équivalent de la production animale annuelle moyenne par groupe. Ils sont moins élevés. Le revenu de la production animale des exploitations de type C qui est le plus élevé peut être égal au prix d'un seul bœuf sur le marché urbain. Il faut donc en déduire que la production animale repose le plus sur les petits bétails et la volaille qui rapporte peu par rapport au marché rural.

Se développent aussi des formes plus modernes d'élevage, en enclos où la reproduction et la croissance des animaux sont accélérées. Cette émergence de fermes va de pair avec la spécialisation d'exploitations dans les filières volaille et porcs.

L'intérêt pour l'élevage est varié selon les exploitants. Il peut servir de filet de sécurité aux exploitants, du fait de la facilité de la liquidation du bétail sur le marché, en cas de contrainte forte (incendie, mauvaise récolte, etc.). Pour d'autres, la spécialisation dans l'élevage, sous la forme moderne, permet d'augmenter les sources de revenus monétaires et les moyens d'existence importants.

Encadré 1 : Quelques trajectoires d'exploitations

Exploitation vivrière principalement - de type B - district de Fandié, commune de Maferinyah (zone rurale) - 11 membres dont 7 actifs y compris le chef d'exploitation et ses deux épouses.

Avec trois champs séparés situés hors du village et une parcelle dans l'arrière-cour, cette exploitation ne produit que des cultures vivrières. Les productions agricoles de cette exploitation servent prioritairement à nourrir la famille. L'enjeu est d'avoir une diversité de productions agricoles de manière qu'elles apportent l'essentiel de l'alimentation de l'exploitation, sur près de 3,6 ha. Les différentes productions sont utilisées à 74 % en consommation directe, à 16 % à la vente, pour acheter d'autres produits alimentaires et non alimentaires.

Au cours de la saison agricole 2018-2019, le champ collectif a servi à la production de riz inondé, communément appelé *Bora Malé* (en sousou, langue parlée dans la zone). Après la récolte, le chef d'exploitation, qui est un homme, a réparti entre ses 2 épouses l'équivalent de la ration alimentaire annuelle et a prélevé la semence de la saison suivante. Pour parer à une mauvaise récolte du champ collectif, le chef d'exploitation a affecté à chacune de ses épouses un champ individuel.

Les travaux des champs individuels ont respectivement mobilisé chaque épouse, leurs enfants et autres dépendants qui leur sont confiés. La première épouse a cultivé du riz pluvial et la deuxième a cultivé du manioc. Ensemble, elles ont cultivé dans l'arrière-cour des plantes utiles pour les sauces des repas de base comme le piment, l'aubergine, le gombo, les feuilles de patate ou les épinards. Les récoltes des différents champs individuels en complément de la ration alimentaire donnée par le

chef d'exploitation fournissent les moyens d'existence de l'exploitation. L'une des femmes s'est organisée dans le produit de sa récolte pour obtenir un capital, afin d'avoir un petit commerce de détail durant la saison sèche. D'autres membres ont occupé des activités non agricoles pour trouver des revenus monétaires.

À la suite de la récolte de la saison 2019-2020, le chef d'exploitation a pu acheter un mouton avec le surplus de la production. Ce mouton est élevé dans l'exploitation en compagnie de volailles.

Exploitation maraîchère principalement - de type B - district de CBA, commune de Maneah (zone périurbaine) - 5 membres dont 2 actifs (le couple).

Jusqu'en 2015, l'exploitation observée était consacrée à la production de produits vivriers au sein d'une grande famille. À la suite de l'éclatement de la grande famille, cette exploitation de 5 membres dont 2 actifs (le couple) s'est consacrée à la production de cultures commerciales. Ces cultures commerciales sont essentiellement constituées de divers types de produits maraîchers.

L'exploitation dispose d'une surface agricole de 0,1 ha. Elle arrive à effectuer deux à trois cultures à cycle court en une saison agricole. En 2018, l'exploitation a cultivé en première rotation uniquement du piment ; puis, des laitues (choux et salades) en association en deuxième rotation ; et enfin de la patate douce pour les feuilles en troisième rotation. Ce schéma répond aux opportunités spécifiques à la demande urbaine, principal débouché des productions maraîchères. Car l'exploitation diversifie dans le but d'augmenter sa production et implicitement ses revenus monétaires. C'est avec les revenus générés par leur production que les besoins alimentaires, monétaires et l'investissement (pour l'acquisition d'équipements agricole par exemple) de l'exploitation sont satisfaits. Le maraîchage est l'unique activité de ce couple : l'homme (appuyé parfois par la femme) s'occupe des travaux champêtres et la femme de la vente des produits.

Toutefois, même lorsque la production augmente, la diversité agricole reste adaptée à la demande saisonnière. Au cours de la saison 2019, l'exploitation a cultivé successivement, soit en pure culture, soit en association d'autres produits maraîchers.

Exploitation plantation principalement - de type C - commune de Maferinyah (district de Madinagbé) avec 8 membres dont 5 actifs.

Ce troisième et dernier exemple de diversité agricole au sein d'une exploitation concerne les cultures vivrières, maraîchères et les cultures pérennes sur près de 13 ha. 88 % de ces SAU sont consacrés à l'arboriculture et au maraîchage et 12 % aux cultures vivrières. L'arboriculture est constituée de plantation d'anacardier, de palmier à huile et de manguier au stade de la production. Le maraîchage ne porte que la culture d'ananas. Les cultures vivrières concernent essentiellement le riz et le manioc.

Cette diversité agricole repose sur la diversité agroécologique de la zone. À mesure que les années passent, la production des cultures pérennes se stabilise, mais ne nécessite aucun investissement complémentaire. La production des cultures pérennes est destinée à la vente. Afin de générer plus de revenus monétaires, l'exploitation, au lieu de vendre les produits à l'état brut, leur ajoute de la valeur par la transformation en produits finis ou semi-finis. Ainsi, elle vend de l'huile de palme issue des palmiers et des noix de cajou grillés issus des anacardiens. Avec cet ajout de valeur, les productions agricoles apportent plus de revenus à l'exploitation. Les cultures vivrières sont consommées.

Cet exploitant nous a confié avoir retrouvé l'autonomie qu'il n'a pas eue pendant de nombreuses années passées au service de l'État. « Les premières années, j'ai investi une partie de mon salaire en vain. Il a fallu emprunter de l'argent à mes proches pour réaliser les investissements requis dans l'arboriculture », nous dit-il. « Il faut reconnaître l'avantage que procure la disponibilité des intrants agricoles rendue possible par l'État, on peut accéder aux engins agricoles, les engrais et les herbicides à des prix raisonnés » a-t-il ajouté.

Somme toute, et pour les exploitations agricoles présentées en tout cas, les exploitants ont choisi de diversifier les cultures pour augmenter leur production et pour améliorer leurs moyens d'existence. Toutefois, la diversification agricole dans les exploitations agricoles se fait dans la limite des dotations de capitaux des différentes exploitations agricoles. Ainsi, ces divers cas présentés illustrent que l'atteinte des moyens d'existence et la diversification des cultures sont associées dans la zone étudiée, mais surtout que cette dernière s'accompagne d'une mutation des systèmes de

culture. Les exploitations agricoles faiblement dotées en ressources diversifient les cultures vivrières marchandes ou non marchandes sous forme de culture pluviale, tandis que les exploitations agricoles à fortes dotations de ressources, le système de culture ne dépend pas de la pluie.

4.2.3. DIVERSIFICATION PAR LA MULTI-ACTIVITE ET LA MULTI-RESIDENCE DES EXPLOITANTS

La pratique d'activités non agricoles se fait hors de l'exploitation et peut amener les exploitants à la multi-localisation, qui peut prendre plusieurs formes.

4.2.3.1. Les activités traditionnelles **d'exploitation** des ressources naturelles

La diversification par les activités d'exploitation des ressources naturelles non liées à l'agriculture et à l'élevage ne concerne que les petits exploitants (tableau 11). Lorsque la production agricole est insuffisante à la subsistance de l'exploitation ou à la génération des revenus monétaires, d'autres activités sont entreprises. Ces activités sont pratiquées soit à plein temps (activités complémentaires à l'agriculture), soit à temps partiel (activités en substitution à l'agriculture).

Tableau 11. Pourcentage moyen d'activités non agricoles selon les types d'exploitations

Types d'activités non agricoles	Pourcentage moyen d'activités non agricoles pratiquées			
	Exploitations du type A	Exploitations du type B	Exploitations du type C	Toutes les exploitations
<i>Pêche</i>	31 %	18 %	0 %	22
<i>Fumage poisson</i>	9 %	24 %	0 %	12
<i>Saliculture</i>	10 %	29 %	0 %	15
<i>Collecte de bois</i>	23 %	7 %	0 %	13
<i>Activités art. alimentai.</i>	14%	9%	0%	9
<i>Activités art. non alimentaire</i>	12 %	14 %	0 %	13
Pourcentage cumulatif	58 %	21 %	0 %	83

Source : Enquêtes 2018 – 2019

4.2.3.1. La pêche

La pêche est pratiquée dans 22 des exploitations de l'échantillon (tableau 11). La pêche reste une activité saisonnière. Cette singularité relègue la pêche au rang d'activité complémentaire à l'agriculture.

Dans les districts ayant un accès direct aux eaux de pêche (Kansoyah à Manéah, Madinagbé à Maferinyah, etc.), la pêche est couramment pratiquée. Lors de l'inondation des plaines, les exploitants pêchent à l'aide de filets et de nasse ou construisent des diguettes afin de cueillir les huîtres de mangrove et des moules.

Dans les districts n'ayant pas d'accès direct à la ressource de pêche, les exploitants s'organisent en groupes de 2 à 4 personnes pour aller pêcher à pied ou sur des embarcations parfois motorisées. Certaines pratiques nécessitent plus d'investissement : les sorties en mer de plusieurs jours. Face à l'importance des investissements, les pêcheurs s'adressent à un armateur qui met à leur disposition les moyens nécessaires et garde jusqu'à 60 % des produits ou revenus de la pêche.

La pêche est destinée à l'autoconsommation. Mais quand les prises sont très importantes, elles sont vendues pour apporter des revenus monétaires, soit à l'état frais, soit après transformation par le fumage.

4.2.3.2. Le fumage du poisson

Il est pratiqué par 12 des exploitations dont 9 % du type A et 24 % du type B. Les exploitants impliqués dans la pêche sont différents de ceux impliqués dans le fumage. Le poisson frais est acheté dans des débarcadères avant d'être transformé par fumage. Pour les consommateurs, c'est un procédé visant à remédier au défaut de moyens de conservation du poisson (pour parer au manque d'électricité et de chaîne de froid), et c'est un accès aux protéines qui, à Manéah et Maferinyah, est moins coûteux que la viande. Pour les exploitants, fumer le poisson ajoute de la valeur au poisson frais, par sa transformation.

Dans notre échantillon, les cas rencontrés concernent exclusivement des exploitations dirigées par des femmes. Les revenus issus de cette activité ne sont pas

toujours stables : ils varient en fonction de l'importance des prises de poisson frais, et donc de son prix. Lorsque la part destinée à la vente n'est pas liquidée, elle est consommée par la famille de l'exploitant.

Photo 1. Fumage de poissons destinés à la vente



Source : auteur, enquête de terrain 2018-2019.

4.2.3.3. La saliculture

Dans notre zone d'étude, 15 des exploitants de l'échantillon pratiquent la saliculture dont 10 % du type A et 29 % du type B. C'est une activité développée principalement par des femmes. Les sites de production du sel sont tous situés à l'extérieur des villages, le long du littoral. La saliculture est une activité exclusivement commerciale. Elle demeure une activité saisonnière, fortement dépendante de la saison sèche. La durée de la retraite dans les campements où la saliculture est pratiquée peut atteindre 3 et 4 mois.

Photo 2. Production de sel dans un campement de Manéah



Source : auteur, enquêtes de terrain 2019-2020.

4.2.3.4. **L'exploitation des forêts** : production de bois de chauffe et de charbon de bois

La collecte de bois concerne environ 13 des exploitations de l'échantillon. Il s'agit essentiellement des exploitations situées en zone rurale (commune de Maferinyah).

Pour les exploitants, le bois de chauffe et le charbon de bois servent de combustible domestique pour la cuisson d'aliments, le chauffage et l'éclairage. Le surplus récolté est revendu, notamment à destination de la zone urbaine, où ce n'est pas la seule source d'énergie mais où la demande est forte.

Par ailleurs, les arbres à valeur médicinale sont utilisés dans la médecine traditionnelle en zone rurale. Les exploitants maîtrisant la pharmacopée gagnent souvent des biens matériels ou des revenus monétaires en traitant d'autres populations. À la demande d'un voisin malade, un exploitant agricole rentrant du champ apporte des feuilles, racines ou écorces utiles pouvant guérir sa maladie. Avec la hausse de la demande, guérir traditionnellement passe même d'une activité non agricole secondaire à une activité principale pour certains ruraux.

Photo 3. Production de bois mort et de charbon de bois



Source : auteur, enquêtes de terrain 2019-2020.

4.2.3.2. Les nouvelles activités de diversification

L'expansion de nouvelles activités de diversification est liée au dynamisme des interactions urbaines-rurales. Elles sont davantage présentes à Manéah, en zone périurbaine, qu'à Maferinyah, en zone rurale.

On distingue deux principales activités : la transformation alimentaire et les activités urbaines informelles.

4.2.3.2.1. Activités artisanales de transformation alimentaire

Les activités artisanales de transformation des productions agricoles locales, saisonnières, sont surtout pratiquées dans les exploitations ayant un nombre important d'actifs. En moyenne, les exploitations de l'échantillon comptent deux membres actifs en leur sein pratiquant les activités artisanales de transformation.

Parmi les activités de transformation de produits agricoles, la plus fréquente et la plus complexe est liée au palmier. L'exploitation de cette plante ne présente pas moins de quatre activités distinctes : la coupe des régimes et du bourgeon terminal, l'extraction de l'huile rouge, de l'huile noire et du suc. L'activité la plus courante ou

la plus populaire parce qu'elle rapporte le plus de revenus monétaires repose sur la transformation de la graine pour l'extraction de l'huile rouge. La moins répandue est la transformation de la noix par l'extraction de l'huile de palmiste ou l'huile noire. Quant à la tige et les fleurs, elles sont utilisées respectivement pour l'extraction du suc de palmier, obtenu par saignée et transformé en vin local très prisé sur le marché local et pour la coupe du bourgeon terminal transformé en choux-palmistes.

Les autres activités sont la transformation des céréales (riz brut en riz paddy, maïs en poudre et farine), des tubercules (manioc en poudre et farine), du lait (en lait caillé et en yaourt), de l'arachide (en pâte), ainsi que la cueillette de fruits sauvages divers ainsi que le miel.

Dans deux exploitations, nous avons constaté la présence d'équipements de transformation de céréales. L'une a mis en place une décortiqueuse de riz à la suite d'un investissement urbain. L'autre a mis en place une broyeuse et une décortiqueuse d'arachide à partir de ses fonds propres.

Photo 4. Diverses activités liées au palmier

	
Coupe de régime de palmier	Extraction du suc du palmier vendu ensuite comme boisson alcoolisée
	
Cuisson des noix avant l'extraction de l'huile de palmiste ou huile noire	Extraction de l'huile rouge

Source : auteur, enquêtes de terrain 2019-2020.

4.2.3.2.2. La diversification vers des activités informelles urbaines

Les exploitants enquêtés pratiquent distinctement jusqu'à deux ou trois activités complémentaires hors de l'exploitation. Environ 85 % des exploitations des districts périurbains comptent un ou deux membres dédiés successivement ou concomitamment à deux ou trois emplois. La pratique d'activités informelles urbaines est moins limitée à Maferinyah centre.

Hormis quelques rares cas d'activités salariées, les activités sont dans le secteur informel. La première de ces activités est mototaxi. En moyenne, chaque exploitation possède au moins une moto utilisée pour les déplacements liés aux activités de l'exploitation. Cette même moto est utilisée comme taxi-moto selon la disponibilité des membres, les saisons et les opportunités. Les autres activités sont généralement

artisanales, à savoir : forgerons, tailleurs d'habits, maçons, fabrication de briques cuites, concassage et taille de pierre, collecte de sable, de gravier à partir de mines artisanales, transport des matériaux de construction.

Il y a également des activités artisanales de service qui ne sont pas présentes dans toutes les localités. Certaines portent sur la facilitation de la communication intra et inter communautés à travers le recours à des griots dans les cérémonies et événements socioculturels ou des disques-jockeys (DJ) dans les dancings. D'autres, exercées par les tradipraticiens et autres guérisseurs, concernent la santé. Il y aussi les points mobiles de transfert d'argent mis en place par les opérateurs téléphoniques. Toutes ces activités commerciales sont individuelles. L'importance et la fréquence des revenus sont très variables.

La faible qualification professionnelle des exploitants est une contrainte majeure. Elle limite l'accès des exploitants aux emplois mieux rémunérés et rend pléthorique l'effectif d'exploitants en quête d'emplois salariés. Ainsi, ils sont contraints à n'occuper que des activités d'auto-emploi rémunératrices de revenus.

4.2.3.2.3 La multi-résidence au sein des exploitations pour réduire l'enclavement

Quelques cas de multi-résidence des membres d'exploitations ont été relevés dans la zone étudiée. L'enclavement de certaines exploitations agricoles à cause de leur localisation restreint la pratique de certaines activités. Certaines activités pratiquées par les exploitants sous forme traditionnelle ou artisanale nécessitent le déplacement d'un ou deux membres hors de l'exploitation. La nature de l'activité pratiquée détermine la durée du temps consacré au déplacement : la navette entre le lieu d'habitation et celui de la pratique de l'activité est suffisante pour la réalisation de certaines activités, alors que d'autres impliquent de changer de lieu de résidence. Ce changement peut être temporaire ou se prolonger suivant l'activité pratiquée ou l'objectif poursuivi.

En raison de la courte distance à la ville, les membres d'exploitations périurbaines impliqués dans les activités du secteur tertiaire situées en zone urbaine font des navettes journalières entre leur résidence et le lieu d'emploi. Ce sont généralement des emplois salariés occasionnels ne nécessitant pas de qualification

particulière. Alors que les membres d'exploitations rurales sont tenus de résider au lieu d'exercice de l'activité pendant un temps. C'est le cas lorsqu'ils adoptent une activité urbaine et pour certaines activités situées en zone rurale comme la saliculture nécessite jusqu'à 3 ou 4 mois de résidence sur le lieu de production du sel.

La proximité à la zone urbaine de Conakry affecte donc différemment l'enclavement des exploitants de la zone périurbaine et rurale. Les exploitants périurbains échappent à l'enclavement grâce à la navette quotidienne en profitant des opportunités hors du secteur agricole offertes par les zones urbaines. Alors que les exploitants ruraux ne peuvent autrement profiter des opportunités hors du secteur agricole que par la multi-résidence. Somme toute, l'urbanisation et l'étalement urbain réduisent l'enclavement dans la zone périurbaine, alors qu'ils augmentent la multi-résidence dans la zone rurale.

4.3. EFFET DE LA DISTANCE A LA VILLE : DIVERSITÉ DIFFÉRENTIELLE DES ACTIVITÉS SELON LA LOCALISATION

La distance à Conakry joue sur le degré et la nature de la diversité des activités pratiquées par les exploitations, différenciant les zones périurbaines et rurales. La diversité des activités agricoles et des variétés cultivées est importante dans les districts ruraux, moins en zone périurbaine où la spécialisation (maraîchage) est plus forte. À l'inverse, les activités non agricoles se concentrent dans la zone périurbaine et baissent à mesure que l'on s'en éloigne. La diversification non agricole implique les exploitations périurbaines à 61 % et celles rurales à 39 %.

4.3.1. Organisation sociale de la production, autre élément de la diversité agricole au sein des exploitations

Les cultures pratiquées en zone rurale sont à la fois vivrières et marchandes alors qu'elles sont essentiellement commerciales en zone périurbaine.

Pour éviter l'éclatement de l'unité familiale, un chef d'exploitation sur trois opte pour une répartition des moyens de production, notamment de l'espace agricole.

Alors que les espaces agricoles ont une taille réduite dans les districts périurbains, plus loin dans les districts ruraux, ils sont plus vastes. Ainsi, les exploitations peuvent se spécialiser dans une filière donnée et se diversifier dans la même ou dans d'autres filières en même temps. Tout en gardant le contrôle sur le patrimoine foncier de l'exploitation en réservant une parcelle à la culture collective, le chef d'exploitation affecte des parcelles à d'autres membres où ils peuvent cultiver la spéculation de leur choix. Les cultures vivrières (marchandes ou non) sont pratiquées sur les espaces agricoles collectifs. La monétarisation croissante de l'économie rurale accroît les interactions entre Conakry et sa proximité quelle que soit la distance. Elle conduit au remplacement des cultures vivrières annuelles à long cycle par les cultures commerciales à cycle court.

Ces dernières sont pratiquées, à petite échelle, par les exploitants sans terre après la récolte des cultures vivrières pendant les contre-saisons. Alors que les parcelles affectées aux membres sont exploitées sans aucune contrainte saisonnière : alternance de cultures vivrières et marchandes ou succession de cultures maraîchères avec l'utilisation d'intrants, de l'irrigation et de variétés sélectionnées.

4.3.2. Calcul de la diversité agricole et non agricole à Manéah et Maferinyah

Le tableau 11 est construit à partir des 549 productions observées dans les exploitations périurbaines et rurales, soit 277 agricoles et 272 non agricoles. Le niveau de diversification par territoire est calculé sur la base du nombre d'activités de chaque exploitation. On tient compte du nombre de cultures pratiquées au sein de l'exploitation, des types de culture et des autres activités non agricoles pratiquées au sein ou hors de l'exploitation. En agrégeant la diversification des exploitations d'un territoire donné, on détermine le niveau de diversification du district.

Tableau 12. Synthèse de la diversité des productions agricoles et non agricoles au niveau des districts périurbains et ruraux

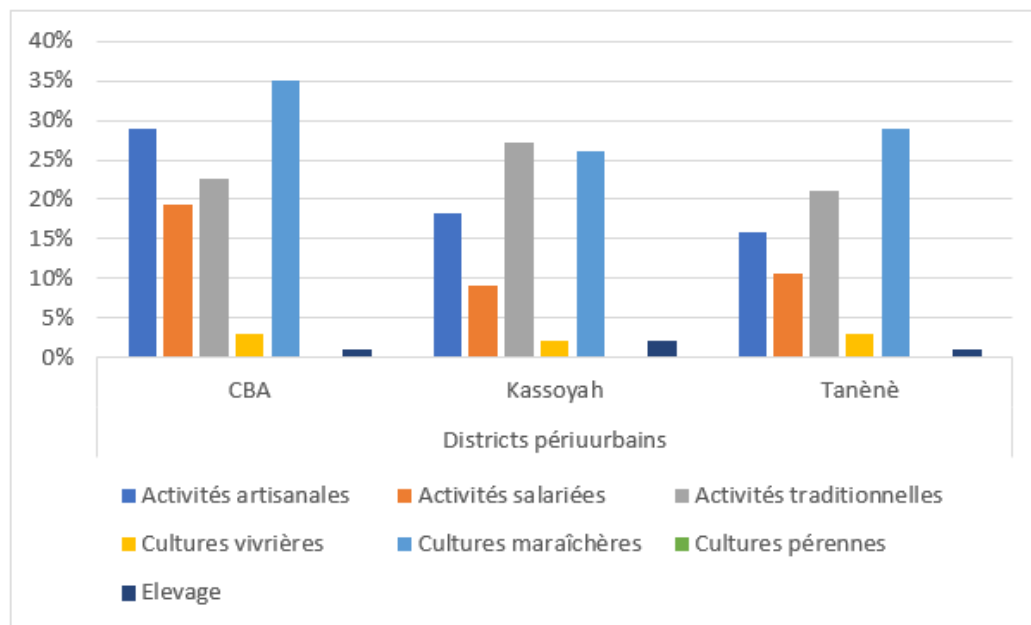
Types de diversification	Communes		Zone périurbaine			Zone rurale			
	District	CBA	Kassoyah	Tanènè	Total zone périurbaine	Maferinyah Centre 1	Fandié	Madinagbé	Total zone rurale
	Nbre d'exploit.	31	11	19	61	29	8	7	44
Diversification agricole	Cultures vivrières	35 %	45 %	32 %	36 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	Cultures maraîchères	100 %	100 %	100 %	100 %	52 %	75 %	43 %	55 %
	Cultures pérennes	0 %	0 %	0 %	0 %	55 %	50 %	71 %	57 %
	Elevage	10 %	18 %	16 %	13 %	41 %	38 %	43 %	52 %
	Total diversification agricole	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Diversification non agricole	Activités artisanales	29 %	18 %	16 %	23 %	21 %	25 %	14 %	20 %
	Activités salariées	19 %	9 %	11 %	15 %	3 %	0 %	0 %	2 %
	Activités traditionnelles	23 %	27 %	21 %	23 %	17 %	13 %	14 %	16 %
	Total diversification non agricole	71 %	55 %	47 %	61 %	45 %	38 %	29 %	39 %

4.3.3. Zone périurbaine de Manéah : spécialisation agricole dans le maraîchage et importance de la multi-activité non agricole

A Manéah, toutes les exploitations agricoles pratiquent au moins deux activités agricoles (cultures vivrières et maraîchères par exemple). Tous les exploitants cultivent des cultures maraîchères à but commercial. Ils effectuent jusqu'à trois cultures par an, y compris en contre-saison (feuilles, aubergine, oignons, gombo, laitues, haricot). Les cultures maraîchères sont pratiquées aussi bien en association qu'en monoculture dans les exploitations. 13 % des exploitations périurbaines pratiquent l'élevage de volailles, soit dans 3 exploitations à CBA et Tanènè et dans 2 exploitations à Kassonyah. La culture du riz est vivrière : elle vise l'autoconsommation, et le surplus s'il existe est commercialisé. La production du riz s'opère dans les exploitations pendant l'hivernage pour satisfaire les besoins de consommation de l'exploitation. Cette riziculture est une culture annuelle, pratiquée en monoculture ou en association avec des légumes tels que le gombo ou le haricot. L'autoconsommation de la production agricole, qui prédominait dans les exploitations à travers la spécialisation dans les cultures vivrières non marchandes, a presque disparu pour faire face aux croissances démographique et urbaine.

À Manéah, 61 % des exploitants pratiquent des activités non agricoles. Il n'y a pas de différence significative en termes de diversification non agricole entre les districts de Manéah (figure 7). On peut faire l'hypothèse que leur proximité commune et leur distance relativement égale par rapport à Conakry leur procurent une certaine homogénéité en termes d'activités pratiquées.

Figure 7. Comparaison des niveaux de diversification non agricole et agricole dans les districts périurbains



4.3.4. Zones rurales de Maferinyah, l'importance du vivrier marchand

À Maferinyah, située à 75 km de Conakry, les systèmes de production combinent la culture de spéculations variées, l'élevage et les activités non agricoles. Le tableau 12 montre d'une part que la diversité des productions agricoles est plus forte à Maferinyah qu'à Manéah, et d'autre part que la pratique d'activités non agricoles est moins fréquente à Maferinyah qu'à Manéah.

La diversification rurale des productions agricoles est structurée autour de quatre filières : les cultures vivrières pratiquées par 100 % des exploitations agricoles ; les cultures maraîchères par 55 % des exploitations, les cultures pérennes par 57 % des exploitations ; et l'élevage par 52 %. Les cultures maraîchères sont beaucoup moins pratiquées qu'à Manéah en raison de la plus grande distance ou débouché de Conakry.

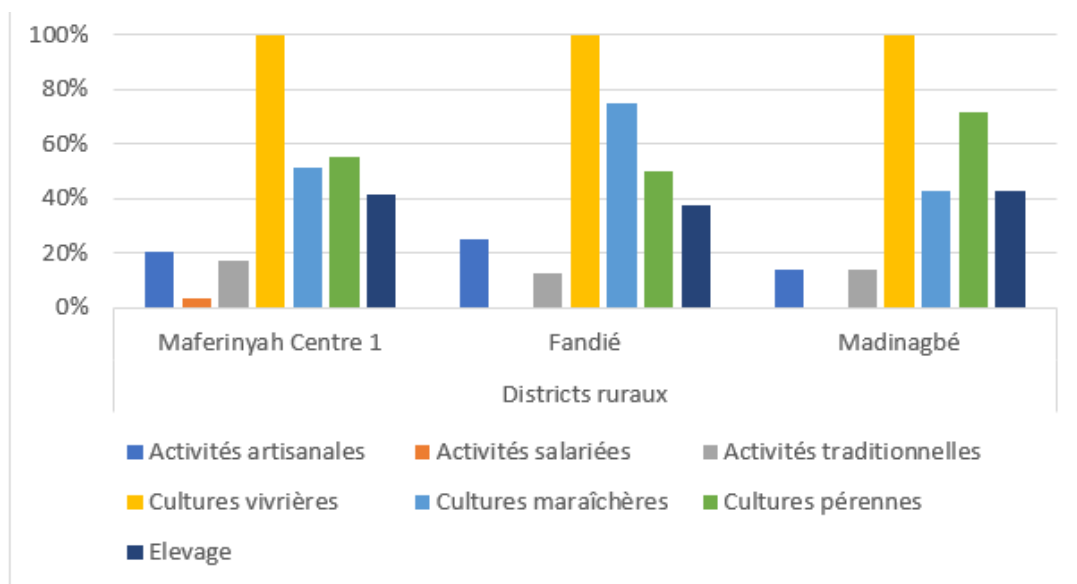
Dans le district de Madinagbé, situé à 15 km de Maferinyah et 90 km de Conakry, les assolements des 7 exploitations se distinguent les uns des autres : dans 2 exploitations domine le riz pluvial, dans 2 autres le manioc et les légumes, dans 2 autres l'arachide, et dans un autre le maïs. Hors de l'exploitation, les membres

participent à des travaux champêtres rémunérés pour améliorer les moyens d'existence de l'exploitation. Ces prestations de service sont journalières ou à la tâche et les revenus qui en sont tirés peuvent servir à l'achat de semence à cultiver dans l'exploitation.

Dans les districts de Fandié (8 exploitations) et Maferinyah centre 1 (29 exploitations), les cultures vivrières, essentiellement annuelles, sont dominantes dans 15 exploitations et centrées soit autour de plusieurs variétés de riz (dont une à cycle court) (5 exploitations), soit autour d'autres cultures annuelles comme l'arachide, le manioc ou le fonio (10 exploitations). 5 autres exploitations sont spécialisées davantage dans l'arboriculture, des cultures pérennes d'anacardier, de palmier à huile et de manguiers. D'autres exploitations se consacrent à la culture de l'ananas en monoculture (11 exploitations). L'importance de la culture d'ananas dans la zone a donné lieu à l'installation d'une usine de transformation du jus d'ananas. Quant au maïs, largement cultivé en association avec d'autres cultures il y a encore une décennie, il s'impose en monoculture dominante dans 3 exploitations et en culture associée dans 3 exploitations.

Concernant l'élevage, il est moins pratiqué sous forme de ferme de volailles et de porcs comme à Manéah, mais sous forme extensive de façon très courante. La forme extensive traditionnelle est à la fois répandue et largement diversifiée. La volaille est présente dans toutes les exploitations. Les moutons, chèvres et bœufs ne se rencontrent que dans certaines d'entre elles.

Figure 8. Comparaison des niveaux de diversification agricole et non agricole dans les districts ruraux



La diversification non agricole a une plus faible importance en zone rurale qu'à Manéah. Globalement, la zone rurale présente un niveau de diversification d'environ 39 %. Deux tiers de cette diversification non agricole est consacré à des activités de pêche, de fumage de poisson et de collecte de bois de chauffe et charbon de bois.

Les autres activités, qui génèrent des revenus, sont l'artisanat, les travaux journaliers, les petits commerces de rue pour le compte de grossistes, et diverses activités d'auto-emplois (transport de bagage, etc.).

Ces activités salariales sont très rares : il existe une unité industrielle de transformation des produits agricoles (opérateurs de décortiqueuse d'arachide, de pilleuse de riz ou d'extracteur d'huile de palme engagés saisonnièrement).

CONCLUSION DU CHAPITRE IV

Au total, la très grande majorité des exploitations agricoles ont des activités diversifiées. Cela remet en cause la première hypothèse de recherche en ce sens qu'elle met l'accent sur la diversification subie. Cependant, elle annonce clairement aussi que ce sont les exploitants faiblement dotés en ressources (capitaux) qui subissent la diversification.

En effet, la diversification agricole est pratiquée par toutes les exploitations alors que la diversification non agricole n'est pratiquée que par les petites exploitations familiales. La diversification non agricole rapporte plus de revenus monétaires.

La diversification rend compte dans une certaine mesure de l'effet de la distance sur les exploitations comme le suppose la deuxième hypothèse de recherche : plus près de Conakry, dans la zone périurbaine, ce sont les cultures maraîchères et les activités non agricoles qui sont largement diversifiées, alors que plus loin, en zone rurale, la diversification est focalisée sur les cultures vivrières et pérennes.

La diversification non agricole repose majoritairement sur l'exploitation de ressources naturelles de manière artisanale.

La diversification agricole a d'abord été alimentaire pour accroître les moyens d'existence de l'exploitation. Puis, elle s'est opérée par les activités pour améliorer la productivité de l'exploitation. Dans les deux cas, l'évolution différentielle de la diversification ne peut pas être séparée de l'expansion urbaine de Conakry et des opportunités qu'elle crée dans le gradient de distance à la proximité. Dans ce gradient, une grande diversité de cultures annuelles, maraîchères et pérennes, et d'activités non agricoles est confrontée à des problèmes de localisation qui favorisent la diversification agricole et marginalise la diversification non agricole, surtout dans les petites exploitations agricoles familiales.

Les diversifications agricoles et non agricoles ne sont pas concurrentes, mais elles se complètent ou se substituent dans le cadre de la production des exploitations afin d'atteindre des moyens d'existence durables.

CHAPITRE V. QUELLES INTENSIFICATION ET EXTENSIFICATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES, POUR QUELLES EXPLOITATIONS ?

Pour répondre à la demande urbaine croissante et celle de consommation rurale locale, la production agricole doit augmenter. Le développement des exploitations agricoles est en partie lié à l'intensification de leur production, c'est-à-dire l'utilisation des facteurs de production qui augmentent les productivités des exploitations sur une même unité de surface (Bosc et Bélières, 2015). Ces facteurs relèvent principalement du travail (main-d'œuvre) et du capital. A la différence du travail, pouvant être mobilisé au sein de la main-d'œuvre de l'exploitation, le capital permet d'acquérir des outils et des équipements, des semences améliorées, des engrais ou de développer l'irrigation. Il s'agit ici de mesurer le niveau d'intensification agricole dans les exploitations : le critère de différenciation des exploitations agricoles entre elles est le niveau d'intensité de l'utilisation des facteurs de production. Une autre stratégie d'augmentation de la production est l'extensification, c'est-à-dire l'augmentation des superficies cultivées.

Ce chapitre s'intéresse aux stratégies des exploitants agricoles visant à l'augmentation de leur production. Il présente d'abord les méthodes utilisées pour quantifier l'augmentation et ces facteurs. Ensuite il compare les niveaux et les trajectoires d'intensification et d'extensification selon les exploitations (classe A, petites exploitations familiales, classe B, moyennes exploitations commerciales, classe C, grandes exploitations entrepreneuriales). Enfin il compare les niveaux et les trajectoires d'intensification et d'extensification selon les territoires et leur distance à Conakry.

5.1. LES DOTATIONS DE RESSOURCES RENFORCENT L'AUGMENTATION VARIABLE DE LA PRODUCTION

Nos enquêtes rendent compte des différences de dotations de capitaux mobilisés dans le cadre de l'augmentation de la production agricole. Dans les différentes exploitations agricoles, les différences de dotations de capitaux sont la cause des inégalités de croissance de la production et de productivité. Globalement, la production agricole s'est accrue dans toutes les exploitations étudiées. Elle est passée, en moyenne, de 9 890 000 GNF dans les exploitations A en 2018 à 11 450 000 GNF en 2019, soit une augmentation de +16 % ; de 17 453 600 GNF à 21 500 000 GNF dans les exploitations B, soit une augmentation de +23 % et 22 047 000 GNF à 28 940 000 GNF dans les exploitations C, soit une augmentation de +31 %. Cette augmentation de la production s'explique d'une part par l'augmentation des surfaces agricoles, et d'autre part par l'intensification agricole (augmentation de la fréquence des cultures, utilisation des capitaux pour augmenter le rendement).

5.1.1. Étude de la fonction de production des exploitations agricoles

Afin d'estimer le niveau de production agricole des exploitations étudiées, nous avons recours à la fonction de production de type Cobb-Douglas¹⁴. L'établissement de cette fonction permet de déterminer l'impact de la productivité de ces facteurs et de leur efficience. Ici, la fonction de production repose à la fois sur l'organisation strictement économique des exploitations, tournée vers le marché (fonctions de production pour le marché), et sur une fonction plus sociale, liée à l'autosubsistance (fonctions de production d'autosubsistance). Chaque fonction de production est caractérisée par une combinaison de quantités de variables telles que la force de travail (X_T), le foncier (X_{SAU}) et le capital (X_C), dépendant notamment du progrès technique auquel les exploitations ont accès. La variable capital est continue et constituée

¹⁴ La fonction établit entre la production (y) et les facteurs utilisés (L pour travail et K pour capital, A une constante) par Cobb-Douglas (Charles Cobb et Paul Douglas, respectivement mathématicien et économiste américains), s'écrit :

$$y = AL^\alpha K^\beta \text{ avec } \alpha + \beta = 1$$

distinctement du capital physique (outils et équipements (X_O), semences améliorées (X_{SA}), irrigation (X_I) et engrais (X_E)). Ces variables sont agrégées par catégorie d'exploitations¹⁵ pour aboutir à des modèles agrégés de fonction de production.

Le modèle mathématique formalisé linéairement est (Davezies, 2011) :

$$\ln Q = \beta_0 + \sum \beta_i \ln X_i \quad (1)$$

Le comportement de la productivité des facteurs de production peut s'obtenir à partir de l'équation (1) à effets fixes comme suit :

$$\ln Q_A = \beta_0 + \beta_1 \ln X_{TA} + \beta_2 \ln X_{OA} + \beta_3 \ln X_{EA} + \beta_4 \ln X_{SAU} \quad (2)$$

$$\ln Q_B = \beta_0 + \beta_1 \ln X_{TB} + \beta_2 \ln X_{OB} + \beta_3 \ln X_{IB} + \beta_4 \ln X_{EB} + \beta_5 \ln X_{SAU} \quad (3)$$

$$\ln Q_C = \beta_0 + \beta_1 \ln X_{TC} + \beta_2 \ln X_{OC} + \beta_3 \ln X_{IC} + \beta_4 \ln X_{SC} + \beta_5 \ln X_{EC} + \beta_6 \ln X_{SAU} \quad (4)$$

Avec Q , la production agricole des exploitations ;

A, B et C le type d'exploitation ;

X_i représente les facteurs de production avec X_T la variable du facteur travail utilisé, X_{SAU} la variable surface agricole utile, X_O le facteur outils ou équipements, X_I le facteur irrigation, X_E le facteur engrais ; et X_{SA} le facteur semence améliorée.

β représente les coefficients avec β_0 la constante constituée d'éléments comme la saisonnalité (pluviosité ou ensoleillement), $\beta_1 \dots \beta_7$ sont les coefficients des facteurs de production (leur somme doit être égale à 1).

Les calculs effectués en régression sous SPSS pour l'estimation des quantités des facteurs utilisés déterminent la contribution des différents facteurs en ce qui concerne les types d'exploitations et donc, le niveau d'augmentation de la production par facteur de production. Cependant, la validité du modèle et la qualité des estimations dépendent de l'absence de corrélation entre les variables explicatives.

¹⁵ La quantification des variables en données croisées ou de panel est consignée dans un tableau en annexe (annexe 5). Elle est formée par la méthode des moindres carrés ordinaires à partir des moyennes des données agrégées par typologie d'exploitations.

5.1.2. Détermination des éléments significatifs permettant l'augmentation de la production

L'augmentation de la production est mesurée par la productivité des facteurs de production. Il convient de préciser que cette dernière est le rapport de la valeur de la quantité produite par rapport à la valeur des facteurs de production utilisés. Les facteurs de production varient suivant les systèmes de production, les cultures et l'élevage pratiqués.

Pour l'ensemble des exploitations, il y aura autant de productivité partielle que de facteurs utilisés. Pris isolément, un facteur de production n'aura qu'un moindre impact. Mais associés les facteurs de production provoquent des impacts forts (Reardon et Timmer, 2014). Certaines exploitations présenteront des productivités fortes pour certains facteurs et plus faibles pour d'autres. De même, l'orientation du système agricole et le choix des cultures à développer affectent le niveau de productivité des exploitations. Ainsi, seule la productivité totale ou globale des facteurs peut mesurer intrinsèquement l'augmentation de la production agricole dans les différentes exploitations. Il convient dès lors d'identifier les indicateurs de mesure de l'augmentation de la production agricole.

Après la modélisation des fonctions de production à effets fixes¹⁶, il convient de présenter les résultats de l'estimation (tableau 13) et leur interprétation. Cette interprétation ne porte que sur les éléments significatifs de l'intensification de la production agricole à Manéah et Maferinyah. Le test de Fischer montre que le modèle est globalement significatif au seuil d'1 % pour les exploitations de type A et B et au seuil de 5 % pour les exploitations de type C. En effet, nous avons vérifié que les fonctions étaient en adéquation avec les rendements d'échelle et l'absence de corrélation entre les variables explicatives ou les facteurs de production à l'aide du test

¹⁶ Deux modèles économétriques sont utilisés pour estimer des données croisées, comme c'est le cas ici, suite à l'agrégation de données individuelles de 3 catégories d'exploitations. Ces modèles, fréquemment cités dans la littérature, sont les modèles à effets fixes et les modèles à effets aléatoires. Mais ces modèles ne conviennent pas à nos données, car les hypothèses testées sont rejetées. Les rendements d'échelle indiquent la manière dont la production varie suite à l'augmentation des facteurs des facteurs de production. Ils peuvent être constants, croissants ou décroissants.

de Fischer¹⁷. Cependant, nous avons détecté la corrélation entre les facteurs de production. Ce qui est conforme au type de fonction de production que nous utilisons. En effet, la propriété principale de la fonction de production de type Cobb-Douglas est que les facteurs de production sont substituables. Donc, le modèle est pertinent et les coefficients estimateurs sont significatifs entre 1 et 5 %.

Le tableau 13 indique que les coefficients associés aux facteurs de production sont tous inférieurs à 1, cela implique que les productivités marginales sont décroissantes¹⁸. Quant à la somme des coefficients, elle est inférieure à 1 pour les exploitations de type A et B et supérieure à 1 pour les exploitations de type C, soit respectivement 0,53 (A), 0,81 dans (B) et dans 1,41 (C). Il y a donc distinctement rendement d'échelle décroissant dans A et B, et croissant dans C. C'est aussi une marque de différenciation des structures de production et d'acquisition de techniques de haute productivité entre les catégories d'exploitations. Les coefficients sont significatifs et la productivité des différentes catégories d'exploitations est corrélée aux facteurs. De même, les coefficients de détermination (R^2) des trois fonctions sont supérieurs à 0,6. Cela indique que les facteurs de production utilisés par les exploitations expliquent à plus de 60 % la variation de la production agricole.

Tableau 13. Estimation des fonctions de production agricole des exploitations en 2019

Coefficient des facteurs	Catégories d'exploitations		
	A	B	C
Nombre d'exploitation	74	24	7
Constantes	2,079	-1,871	0,693
Travail	0,50	0,24	0,12

¹⁷ Le test exact de Fisher, désigne la loi de Fisher qui suit une distribution hypergéométrique à deux hypothèses (nulle et vraie). Dans notre modèle, il valide l'hypothèse de nullité de l'espérance conditionnelle de l'hétérogénéité inobservée.

¹⁸ La loi des rendements décroissants en économie signifie que toute augmentation de la production issue de la variation d'un seul facteur atteint un niveau au-delà duquel elle diminue.

Surface agricole	0,03	0,078	0,13
Capital / Outils	0,016	0,14	0,31
Capital / Irrigation	0	0,11	0,33
Capital / Engrais	0,02	0,13	0,4
Capital / Semences améliorées	0	0,097	0,25
Total	0,566	0,795	1,54
Production moyenne réalisée par exploitation	11 450 000	21 500 000	28 940 000
R ²	0,62	0,78	0,90
Seuil d'erreur compris entre 0.01 et 0.05			

5.2. L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION PAR L'INTENSIFICATION

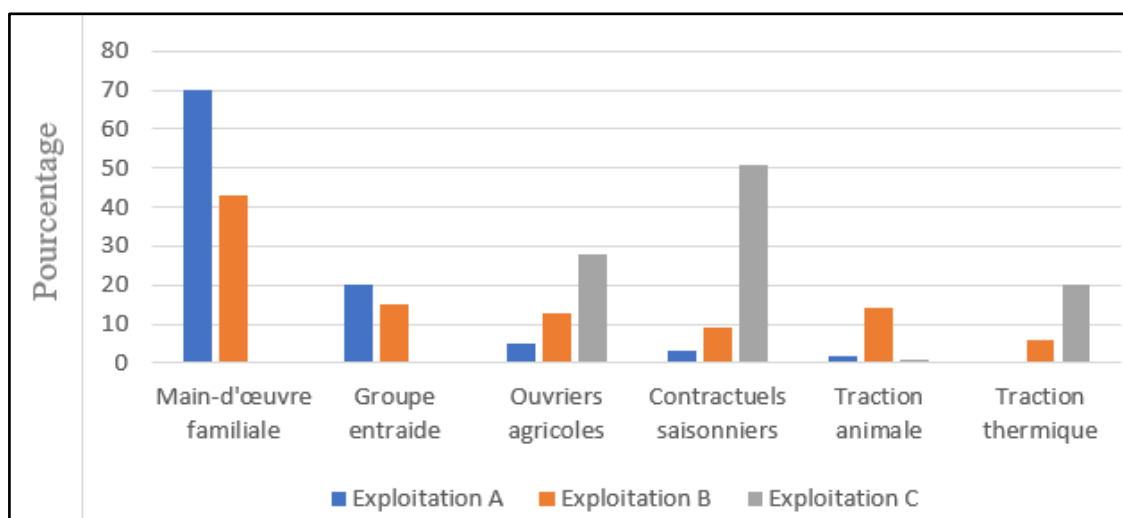
L'observation des exploitations périurbaines et rurales entre 2018 et 2019 met en exergue l'intensification de la production agricole, dans toutes les exploitations. Mais, outre par des choix de cultures différentes à intensifier, les exploitations adoptent différentes stratégies dans l'utilisation des facteurs de production, utilisant un facteur ou un autre et/ou adoptant des complémentarités de facteurs. Pendant que certaines exploitations s'appuient sur le facteur travail, d'autres se focalisent sur le capital tout en restant sur la même surface agricole utile (SAU). Ces éléments tendent fortement à montrer que la hausse de la production des exploitations résulte de l'intensification plurielle des facteurs de production selon les catégories d'exploitation (tableau 14 et figure 9). L'intensité de l'utilisation des facteurs de production est le principal critère de différenciation des exploitations agricoles entre elles.

La réalisation de l'intensification de la production rend compte de la variété de situation des exploitations agricoles et surtout suppose de consacrer des capitaux pour libérer le potentiel de productivité selon les dotations des exploitations agricoles.

Tableau 14. Rendement par exploitation en 2018 et 2019

Désignation	Exploitations A		Exploitations B		Exploitations C	
Années	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Nbre d'EA	74		24		7	
Production moyenne en GNF	9 890 000	11 550 000	17 453 600	21 500 000	22 047 500	28 940 000
SAU en ha	79,38	92,2	106,06	116,77	81,38	96,5
Rendements moyens en GNF	124 701	125 271	164 563	184 123	270 920	291 118

Figure 9. Répartition des types de forces de travail par catégorie



5.2.1. L'intensification de la production dans les exploitations de type A, petites exploitations familiales

Avec un rendement moyen de 125 271 GNF par hectare en 2019, soit 12,52 euros, la production agricole des petites exploitations familiales est peu intensive par rapport aux autres catégories d'exploitations sélectionnées (tableau 14). Néanmoins, il existe dans ces exploitations un processus d'intensification, principalement par la multiplication de la fréquence des cultures sur une même unité de surface, et à travers le facteur travail. Les exploitations réalisent plus de récoltes sur la même SAU : une récolte ordinaire en saison des pluies et une récolte en contre-saison.

Dans ces exploitations, la production agricole augmente plus vite que les rendements agricoles : respectivement +17 % et environ +0,5 % d'augmentation entre 2018 et 2019 (tableau 14).

Le tableau 13, montrant les coefficients des différents facteurs utilisés pour la production agricole, indique la contribution de chaque facteur à l'accroissement de la production : 0,50 pour le facteur travail, soit 50 % ; 0,016 pour le capital – équipement, soit 1,60 % et 0,02 pour l'engrais, soit 2 % de part dans l'intensification agricole. Il apparaît que le facteur travail est le plus important. Il apporte la moitié des éléments nécessaires à l'augmentation de la production et donc, est l'élément décisif de l'intensification dans les exploitations de type A.

Avec de faibles dotations de capital, notamment financier pour l'acquisition d'intrants et des équipements, les exploitations de type A se concentrent sur le facteur travail pour intensifier leur production. Le facteur travail a des avantages : une main-d'œuvre familiale, disponible, non rémunérée ou à moindre coût. Secondairement, ces exploitations passent par des groupes d'entraide agricoles, et de façon très limitée des ouvriers agricoles, des contractuels saisonniers, et autres dépendants, pour intensifier la production agricole.

La figure 10 montre que la productivité du travail augmente entre 2018 et 2019 traduisant une intensification agricole basée sur le facteur travail. Par ailleurs, il y a une augmentation de la qualité de travail mesurée en nombre de jours de travail par an et par hectare de SAU. Cette augmentation existe alors que nombre d'actifs par an et par hectare de SAU a baissé de 7,9 en 2018 à 6,2 en 2019. Ce qui signifie que

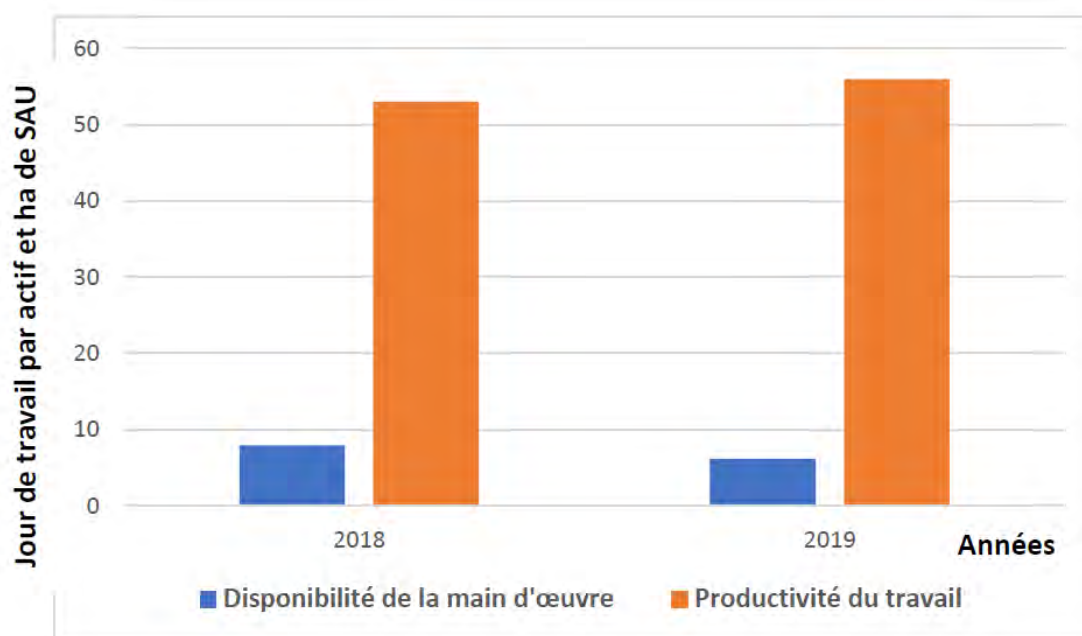
l'augmentation de la disponibilité du travail est due à l'augmentation du nombre de jours travaillés par actifs. Cette diminution du nombre d'actifs s'explique partiellement par des phénomènes de migrations vers les villes environnantes ou de multi-résidence, où des agriculteurs espèrent trouver de nouvelles opportunités d'activités (commerce, activité artisanale, construction de maisons, etc.).

À cet effet, l'augmentation des opérations agricoles avec l'introduction de nouvelles tâches et étapes, telles que l'application d'engrais ou l'irrigation manuelle des cultures, joue sur la disponibilité du travail par actif en accroissant le nombre de jours de travail.

Nonobstant les différences de types de cultures et de taille des SAU, les petites exploitations familiales mobilisent 2 à 3 fois plus de main-d'œuvre extérieure (entraide, etc.) pour augmenter la production au détriment du nombre de jours de travail.

Le nombre de jours de travail moyen est passé de 185 jours à 203 jours de production agricole. La productivité moyenne du travail a augmenté de 53 459 GNF par jour en 2018 et 56 897 GNF par jour en 2019 comme le montre la figure 10.

Figure 10. Disponibilités de la main-d'œuvre et la productivité du travail à Manéah et Maferinyah entre 2018-2019



L'intensification de la production agricole par le travail dépend du degré de technicisation de ce dernier - travail manuel, travail mécanique (avec traction animale) ou moto- mécanique (mécanique avec utilisation d'un moteur) – et donc des outils et équipements qui y sont liés. Les quantités de travail employées élevées dans les exploitations de type A sont liées au fait que le travail y est essentiellement manuel. Les équipements manuels utilisés sont les houes ou daba adaptées aux différentes tâches de labour (profondeur, superficiel, buttage des tubercules, sarclage), la machette pour le défrichage, les faucilles pour la récolte des céréales, la pelle pour le billonnage, et le vélo ou la moto pour le transport des produits.

Par ailleurs, les équipements manuels sont disponibles en petites quantités. Il ressort des données de l'enquête que seuls 32 % des exploitations réussissent à mobiliser en moyenne un équipement par actif. Le reste des exploitations, soit les 2/3, utilisent moins d'un équipement par actif, les équipements se partageant alors davantage entre les membres de l'exploitation.

En présence d'outils manuels l'augmentation de la production passe par des quantités importantes de travail pour réaliser 2 ou 3 récoltes successives. Malgré une productivité agricole en croissance, le système de culture, à dominance pluviale, semble plus traditionnel que moderne (photo 5).

Photo 5. Exemples de travaux agricoles intensifs dans une exploitation de type A





Opération de sémis du maïs

Opération de désherbage du riz pluvial

Source : auteur, enquêtes de terrain, 2019-2020.

L'emploi d'engrais est marginal. Mais il s'agit d'un des facteurs d'intensification de la production agricole. Ils sont spécifiquement appliqués aux cultures commerciales dans le but d'augmenter la production en améliorant le rendement des cultures et réduire la jachère. On a relevé lors des enquêtes que 85 % des exploitations utilisent des engrais organiques contre 15 % employant des engrais chimiques. Ces derniers se limitent à des utilisations d'engrais à coût réduit, subventionnés par l'État, ou gratuits. Les exploitants choisissent souvent d'appliquer les engrais prioritairement pour la filière de cultures commerciales dont la rentabilité est avérée, comme l'ananas. Le faible emploi voire le non-emploi d'engrais conduit à l'augmentation des tâches agricoles telles que les opérations de binage après culture ou de labour avant culture.

Par ailleurs, l'emploi des engrais n'est pas toujours techniquement maîtrisé, ce qui peut avoir un effet inverse de celui recherché : baisse du rendement, perte de production. Un exploitant de Fandjé nous a confié avoir perdu un champ de maïs en 2016 après avoir appliqué du fumier issu de fientes de volailles. Il a été victime de l'effet d'excès d'azote par manque de maîtrise technique (encadré 2).

Encadré 2. Cas d'emploi d'engrais organique à Fandjé, Maferinyah

Habituellement, les exploitants locaux restaurent la fertilité des surfaces agricoles par la jachère plutôt que par l'apport d'engrais. L'exploitant, dont nous évoquons le cas dans cet encadré, ne dérogeait pas à cette pratique, qui était la

norme dans les communautés villageoises. Néanmoins, après avoir appris sur le marché local, qui est un lieu de vente des productions agricoles mais aussi un lieu d'échange d'expérience, qu'il pouvait utiliser des engrais organiques comme fertilisant, il a décidé d'en utiliser.

Pour sa première expérience d'utilisation d'engrais, cet exploitant s'est approvisionné auprès d'un éleveur de volaille en fiente à un coût réduit. Avec l'équivalent de 250 kg d'engrais organiques, l'exploitant avait suffisamment d'engrais à appliquer à sa SAU. Occupant 2 ha de SAU principalement cultivées en deux assolements dont une sole en riz et la seconde en jachère, l'exploitant a tenté la monoculture du maïs sur la sole en jachère. Comme il connaissait mal l'itinéraire technique à suivre et pensait que le niveau de rendement est lié à l'importance des engrais employés, il a appliqué la quantité destinée à 2 ha à la parcelle d'1 ha occupée par le maïs. Il a appris ainsi à ses propres dépens que le dosage d'engrais ne doit être ni excessif, ni minimisé pour obtenir un bon rendement.

L'absence de service de vulgarisation et d'appui-conseil aux exploitants ne permet pas de libérer le potentiel de productivité des exploitations agricoles familiales, faiblement dotées en ressources financières.

Bref, sur les mêmes SAU, les quantités de travail nécessaires ont doublé, et parfois triplé pour cultiver avec des équipements rudimentaires et appliquer les engrais sur les cultures rentables afin d'obtenir plus de deux récoltes par an que d'ordinaire ou pour compenser la non application d'engrais. L'intensification des exploitations A est basée sur l'avantage des faibles coûts du travail familial pour augmenter la fréquence des cultures par saison.

5.2.2. L'intensification de la production dans les exploitations de type B

Dans les exploitations de type B, la production agricole, comparée à celles des deux autres catégories, est moyennement intensive par le niveau d'apport d'intrants, la mécanisation du travail et l'irrigation. Les quantités de facteurs de production employées ont moyennement augmenté par ha de SAU. Cette catégorie d'exploitation

agricole présente un potentiel de productivité moyen compris entre des exploitations agricoles du type A et celles du type C.

Toutes les exploitations intensifient d'une manière ou d'une autre la production agricole. Ce qui a conduit à l'augmentation de la production au rythme annuel de + 23 % entre 2018 – 2019. Ce faisant, les rendements agricoles sont passés de 164 563 GNF en 2018 à 184 123 GNF en 2019, soit une augmentation de + 11,9 %.

Les facteurs de production qui contribuent le plus à cette production sont le travail, suivi des équipements, des engrais, de l'irrigation et des semences améliorées : 0,24 pour le travail, soit 24 % ; 0,078 pour la SAU, soit 7,8 % ; 0,14 pour le capital-outils, soit 14 % ; 0,13 pour le capital-engrais, soit 13 % ; 0,11 pour le capital-irrigation, soit 11 % ; 0,097 pour le capital-semences améliorées, soit 9,7 % (tableau 13). Ces coefficients, représentant les quantités de facteurs employées, contribuent à la production globale.

Dans les exploitations de type B, le travail est fourni par l'association de la main-d'œuvre et de la mécanisation. La main-d'œuvre est plus diversifiée que dans les petites exploitations (A) : si la main-d'œuvre familiale et les groupes d'entraide jouent un rôle important dans 56 % des exploitations, c'est également le cas des ouvriers agricoles et contractuels saisonniers dans 44 % des exploitations. Par ailleurs, la mécanisation de l'agriculture, à travers la culture attelée, permet d'accroître la productivité de la main-d'œuvre de + 1,18 % par SAU entre 2018 et 2019, la productivité passant de 129 286 GNF/ha à 143 333 GNF/ha entre 2018 et 2019. Ainsi, les exploitations réussissent à multiplier les récoltes dans le respect du calendrier agricole.

Les exploitations de type B sont composées de deux sous-groupes distincts : B1 – manuel, plus proche de la logique des exploitations A, et B2 – mécanisé ou moto mécanisation plus proche de la logique des exploitations C.

Il y a un gain de productivité par le travail, mais le niveau d'intensification agricole reste modéré à cause de la nature du capital outil utilisé, qui peut être majoritairement manuel dans 13 exploitations et mécanisé (traction animale) ou moto mécanisé (tracteurs, etc.) dans 11 exploitations. Les outils sont généralement les houes, charrue, machette (s), faucilles, pelle (s), râteau, fourche, arrosoir, brouette / moto et/ou motopompe et d'autres engins agricoles de location tels que le tracteur.

Des éléments constitutifs du facteur capital jouent des rôles variables dans l'intensification de l'agriculture. Ces éléments sont entre autres les outils (engins agricoles de labour et de récolte), les fertilisants (engrais chimiques, insecticides, fongicides et herbicides), l'irrigation (matériels et équipements mécaniques), et les semences améliorées.

De même, la production de 21 500 000 GNF de productions vivrières marchandes et commerciales en 2019 a requis en moyenne 90 jours de labour et 45 jours de récolte, 300 kg d'engrais appliqués, 750 kg de semences améliorées et 75 jours d'arrosage. Leur productivité globale se situe donc autour de 102 381 GNF/jour.

Ce niveau de productivité montre que le facteur capital est en train de devenir le moteur principal de l'agriculture dans les exploitations agricoles de type B, mais que cette évolution est freinée par le coût élevé des investissements que nécessitent l'intensification. Très orientées vers la rentabilisation de la production, les exploitations ont réussi à augmenter leur production sur les mêmes surfaces grâce à des quantités importantes de capital. En cultures maraîchères par exemple, les semences améliorées sont utilisées sur 70 % de la surface cultivée. Le maraîchage est effectué à 57 % avec des outils manuels et 43 % à l'aide d'équipements à traction. Les engrais chimiques sont appliqués à près de 56 % de la surface. 63 % de la SAU en culture maraîchère bénéficient d'arrosage manuel et 37 % de la surface dépendent des eaux de pluie ou sont irriguées à partir d'eau de surface (tableau 15). Cet important effort d'investissements en capital permet aux exploitations d'accroître les rendements agricoles et d'augmenter la fréquence des cultures sans tenir compte de la contrainte de l'alternance des saisons.

Sur les 24 exploitations de cet échantillon, 40 % (B2) concentrent essentiellement l'intensification sur l'emploi d'intrants agricoles. Tandis que les 60 % (B1) autres sont focalisés sur l'irrigation des cultures de manière à assurer l'exploitation continue des surfaces agricoles sans tenir compte de l'incertitude climatique (saison et contre-saison).

Tableau 15. Part relative des éléments du capital dans l'intensification agricole des exploitations de type B

Désignation*	SAU en ha	% SAU cultivé avec									
		Travail		Semences		Outils		Engrais		Irrigation	
		MO	Tract.	Tradit.	Améli.	Manu.	Tract.	Organ.	Chim.	Maîtrise d'eau	Arros.
Riz	25,07	30	70	45	55	40	60	30	70	20	0
Maïs	8,1	40	60	60	40	40	60	40	60	30	70
Manioc	2,1	100	0	100	0	100	0	0	0	0	0
Arachide	4	100	0	65	35	90	10	0	0	0	0
Fonio	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total vivriers (marchands ou non)	37,37	43	57	53	47	48	52	27**	57**	19**	14**
Ananas	29,6	50	50	30	70	40	60	50	50	60	40
Légumes	40,4	85	15	30	70	70	30	40	60	20	80
Total cultures maraîchères	70	70	30	30	70	57	43	44	56	37	63
Palmiers	5,3	70	30	50	50	80	20	50	50	0	100
Divers fruits	4,1	70	30	60	40	80	20	50	50	0	100
Total cultures pérennes	9,4	70	30	54	46	80	20	50	50	0	100

* Signification des désignations : MO = Main d'œuvre ; Tract. = Traction ; Tradit. = Traditionnel ; Améli. = Améliorée ; Manu. = Manuel ; Organ. = Organique ; Chim. = Chimique ; Maîtrise = Maîtrise ; Arros. = Arrosage.

** La somme des deux % (moyennes pondérées par la surface) n'est pas égale à 100 car certains agriculteurs n'utilisent pas d'engrais et d'irrigation.

5.2.3. L'intensification de la production dans les exploitations de type C

Dans les exploitations du type C, la production a augmenté de 31 % entre 2018 et 2019. Cette augmentation provient majoritairement de l'intensification agricole due

à un niveau élevé d'utilisation d'intrants, de mécanisation du travail et à l'irrigation. Ainsi, les rendements sont passés de 270 920 GNF à 291 118 GNF par hectare, soit une augmentation de + 7,5 %. L'association du travail fourni par une main-d'œuvre qualifiée et d'un grand investissement en capital (composé d'outils modernes tels que le tracteur ou la motopompe) a boosté la productivité dans ces exploitations à un haut niveau.

Les facteurs de production contribuant le plus à cette augmentation de la production sont : 0,12 pour le travail, soit 12 % ; 0,13 pour la SAU, soit 13 % ; 0,31 pour le capital-outils, soit 31 % ; 0,33 pour le capital-irrigation, soit 33 % ; 0,4 pour le capital-engrais, soit 40 % ; 0,25 pour le capital-semences améliorées, soit 25 % (tableau 13). L'augmentation de la production des exploitations du type C est celle qui résulte d'une forte intensification agricole. Cette intensification se caractérise par la substitution du capital au travail dans les exploitations. Toutes les exploitations réalisent deux récoltes sur la même surface, soit 96,5 ha de SAU en 2019 (tableau 14). La spécialisation des systèmes agricoles en monoculture des variétés marchandes est déterminante dans leur intensivité. Pour l'ensemble des exploitations, les cultures destinées à la vente représentent 95 % des SAU, soit 94,5 ha. Sur ce total, l'importance de l'emploi des facteurs de production significatifs pour l'intensification varie selon les filières culturales.

D'une part, en cultures vivrières marchandes et non marchandes, en moyenne, 72 % de semences améliorées sont mobilisées sur les 12,78 ha avec 73 % d'engrais chimiques et 57 % de SAU irriguées, soit 5,19 ha de SAU occupée en maïs (tableau 16). D'autre part, en cultures commerciales (maraîchères et pérennes), les 20 ha de cultures maraîchères et 66,65 ha de cultures pérennes, sont en moyenne, cultivées avec 100 % de semences améliorées, auxquelles 98 % d'engrais sont appliqués en cultures maraîchères et 100 % en cultures pérennes, et avec 80 % de SAU irriguées en cultures maraîchères contre 100 % en cultures pérennes.

Avec ce niveau d'emploi d'intrants (application d'engrais aux semences améliorées) et l'irrigation des cultures, les exploitations obtiennent plus de rendements que d'ordinaire et sans tenir compte des aléas climatiques. En conséquence, la production moyenne a augmenté en 2019 pour se situer à 28 940 000 GNF. Mais des

différences d'intensification existent entre les exploitations de type C et elles sont assez affirmées.

D'un côté, les systèmes agricoles les plus spécialisés, représentant 3 exploitations sur 7, accordent de plus en plus de place au maïs, introduit récemment en monoculture marchande après le riz et le palmier. L'accentuation de la spécialisation en monoculture permet 3 récoltes par an avec des variétés à cycle de végétation court, notamment du maïs ou riz.

De l'autre côté, pour obtenir des rendements élevés, seules 3 exploitations apportent suffisamment d'engrais et irriguent leurs cultures. En général, ce sont ces 3 exploitations qui présentent des niveaux de production supérieurs à la moyenne du groupe. D'où, l'utilisation des quantités des facteurs de production distingue les cultures vivrières des cultures commerciales selon leur rentabilité et la surface cultivée (tableau 16).

Tableau 16. Part relative des éléments du capital dans l'intensification agricole des exploitations de type C

Désignation	SAU (en ha)	% SAU cultivé avec							
		Semences		Outils		Engrais		Irrigation	
		Tradit.	Améli.	Manu.	Tract.	Organ.	Chim.	Maîtri. D'eau	Arros.
Riz	2,5	30	70	10	90	20	80	100	0
Maïs	9,1	20	80	10	90	20	80	20	80
Manioc	0,58	100	0	50	50	0	0	0	0
Arachide	0,6	70	30	80	20	0	0	0	0
Fonio	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Vivriers marchands et non marchands	12,78	28	72	15	85	18**	73**	34**	57**
Ananas	18	0	100	15	85	0	100	20	80
Légumes	2	0	100	20	80	15	85	20	80

Cultures maraîchères	20	0	100	18	83	8	93	20	80
Palmiers	9,1	0	100	5	95	0	100	0	100
Divers fruits	17,55	0	100	10	90	0	100	0	100
Cultures pérennes	66,65	0	100	8	92	0	100	0	100

* Signification des désignations : MO = Main d'œuvre ; Tract. = Traction ; Traduit. = Traditionnel ; Améli. = Améliorée ; Manu. = Manuel ; Organ. = Organique ; Chim. = Chimique ; Maîtri. = Maîtrise ; Arros. = Arrosage.

** La somme des deux % (moyennes pondérées par la surface) n'est pas égale à 100 car certains agriculteurs n'utilisent pas d'engrais et d'irrigation.

5.3. EXPLICATION DE L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION PAR L'EXTENSION DE LA SURFACE

Nous avons observé que la croissance de la production agricole n'était pas seulement liée à l'intensification de la production, mais résultait aussi de l'extension des surfaces cultivées. Celle-ci visait à augmenter la production des SAU sans apport ou avec moins d'intrants. En général, les exploitations procèdent à l'extension par la mise en culture des espaces en jachère ou l'exploitation de nouvelles surfaces. Bien qu'elles aient la possibilité de recours aux intrants agricoles et à l'irrigation, de nombreuses exploitations augmentent leur production essentiellement en agrandissant la taille de leur surface agricole. Ainsi, les 105 exploitations sélectionnées ont occupé une superficie agricole utile (SAU) d'environ 308,7 ha en 2019 contre près de 266,7 ha en 2018, soit une hausse de + 15,7 % des surfaces agricoles. Si en 2018, 96 % de ces SAU ont été occupées en diverses spéculations culturales et 4 % en jachère, l'ensemble des SAU disponibles ont été mises en valeur en 2019. La disparition des jachères s'accompagne d'une augmentation des quantités de travail surtout de la main-d'œuvre familiale. Les jachères disparaissent dans la zone étudiée en fonction de l'évolution des croissances urbaines et démographiques et de la disponibilité des forces de travail surtout de la main-d'œuvre familiale.

5.3.1. **L'augmentation de la production par l'extension des surfaces** dans les exploitations de type A

Dans les petites exploitations familiales, la croissance de la production repose, à la fois sur l'intensification de l'utilisation de la main-d'œuvre (facteur travail), et sur l'expansion des surfaces agricoles. Les SAU ont augmenté de + 16,15 % en passant de 79,38 ha en 2018 à 92,2 ha en 2019 (tableau 14). Les exploitations tendent à s'étendre de façon variable selon les disponibilités de SAU et de main-d'œuvre, notamment vers de nouvelles zones humides (marais ou bas-fonds).

La surface des cultures vivrières a augmenté dans tous les types d'exploitation (hors fonio et arachide). La culture du maïs gagne tout particulièrement en importance, comme culture commerciale, dans toutes les exploitations, alimentant la récente expansion des fermes avicoles et de porcs autour de Conakry. En 2019, le maïs occupait plus de 17,7 ha des exploitations de l'échantillon A, soit 19,2 % de la SAU, au lieu de 11 ha en 2018, soit 13,8 % de la SAU (tableau 17).

Les cultures maraîchères voient leur SAU baisser, confirmant l'importance du caractère vivrier et l'autoconsommation de la production. Le système de culture, étant pluvial en majorité, concentre les travaux agricoles pendant la saison des pluies (généralement 6 mois), de manière variée dans les deux zones (périurbaine et rurale), sur les cultures vivrières et le maraîchage en contre-saison. En zone rurale, l'arbitrage entre les types de spéculation à cultiver est généralement à l'avantage des cultures vivrières marchandes ou non. Certaines augmentations de surfaces cultivées en cultures vivrières peuvent se faire simplement par remplacement de cultures maraîchères (baisse de l'association de culture dans le même champ) surtout quand elles ont lieu en saison des pluies. Alors qu'en zone périurbaine, du fait de la pression foncière urbaine, les cultures maraîchères peuvent difficilement s'étendre, voire même se contractent du fait de la pression immobilière.

Les cultures pérennes augmentent également, tout particulièrement les palmeraies. Cette expansion se fait plutôt en monoculture, en raison d'espace disponible plus important et d'une pression foncière moindre. Ce sont de nouvelles plantations qui sont créées, dont la production est prévue dans quelques années. Une partie des cultures pérennes, plantée pour sécuriser le foncier en marquant la présence

et les limites, obéissent à une logique de sauvegarde de terrain et non à une logique productive.

Bref, l'extension des SAU apparaît comme une stratégie ordinaire au sein des petites exploitations pour l'amélioration de leurs moyens d'existence.

Tableau 17. Place de la main-d'œuvre dans l'accroissement des surfaces agricoles cultivées des exploitations A entre 2018 – 2019

Désignation*	SAU cultivée des exploitations A			
	Année		% par source d'énergie	
	En 2018	En 2019	MO	Tract.
Riz	27,1	41,5	80	20
Maïs	11	17,7	70	30
Manioc	7,1	9,6	100	0
Arachide	6,43	7,5	100	0
Fonio	0,91	1,36	100	0
Total vivriers marchands et non marchands	52,6 ha	77,7	90	13
Ananas	2,62	3,4	90	10
Laitue & feuilles	21,4	7,2	100	0
Total maraîchage	24 ha	10,6	95	0,05
Palmier	0,9	1,9	100	0
Divers fruits	1,88	2	100	0
Total plantation	2,78 ha	3,9	100	0

* Signification des désignations : MO = Main d'œuvre ; Tract. = Traction

5.3.2. L'augmentation de la production par l'**extension des surfaces** dans les exploitations de type B

La production agricole des exploitations de type B a augmenté aussi grâce à l'extension des surfaces agricoles utiles (SAU).

Entre 2018 – 2019, les SAU ont augmenté de 10,18 %, soit + 10,8 ha. Cette augmentation de la production agricole varie entre et au sein des exploitations. La hausse est particulièrement forte dans 13 exploitations où elle s'est traduite par la mise en culture de nouvelles surfaces (B1). Dans d'autres exploitations, la hausse provient de la mise en culture de surface jusqu'alors en jachère (B2). L'extension des surfaces agricoles cultivées est réalisée dans toutes les exploitations dans la limite des possibilités foncières. Mais elle pose des défis aux exploitations en termes de mobilisation des facteurs de production.

La caractéristique majeure de l'extension des surfaces agricoles cultivées est l'emploi de moins de facteurs de production par SAU. Elle consiste à utiliser peu ou pas d'intrants et du travail (manuel, mécanique ou moto- mécanique). Les formes de recours à moins de facteurs de production varient selon les exploitations.

D'une part, sur les 24 exploitations de cette catégorie, 13 emploient peu d'intrants (B1) : en moyenne, 74 % de semences traditionnelles en cultures vivrières marchandes et non marchandes, 30 % en cultures maraîchères et 55 % en cultures pérennes ; et 14 % d'engrais organiques en cultures vivrières marchandes et non marchandes, 45 % en cultures maraîchères et 50 % en cultures pérennes (tableau 18). L'emploi partiel d'intrants distingue est plus réduit dans les cultures vivrières non marchandes que des cultures commerciales. En cultures vivrières non marchandes, les semences sont traditionnelles et l'emploi d'engrais marginal. Quand il y a apport d'engrais, il se limite aux engrais à coût réduit, notamment les engrais organiques.

D'autre part, 11 exploitations (B2) n'utilisent pas le travail mécanique ou moto- mécanique (pas de culture attelée, moto mécanisée mais utilise la motopompe, surtout pour le maraîchage) : 26 % des équipements employés sont manuels en cultures vivrières marchandes et non marchandes contre 70 % en cultures maraîchères et 45 % en cultures pérennes.

On peut observer dans le tableau 18 le pourcentage de SAU cultivé avec une source d'énergie humaine est plus élevé que celui cultivé avec une source d'énergie motorisée. Le degré de technicisation du travail, combinant travail manuel, mécanique ou moto- mécanique, explique également le peu de travail employé pour l'extension des surfaces agricoles cultivées. De la même manière, l'extension des surfaces agricoles des exploitations B s'est faite avec plus de pourcentage de SAU cultivé avec des outils manuels qu'avec la culture attelée.

Le moindre recours aux facteurs de production au niveau de l'extension des surfaces des exploitations de type B et les variations dans leur utilisation conduisent les exploitations à des rendements relativement faibles.

Tableau 18. Part relative des facteurs de production dans l'extension de surfaces des exploitations de type B

Désignation	SAU		% SAU cultivé avec									
			% par source d'énergie		Semences		Outils		Engrais		Irrigation	
	En 2018	En 2019	MO	Tract.	Tradit.	Améli.	Manu.	Tract.	Organ.	Chim.	Maî tri. D'eau	Arros.
Riz	18,2	25,1	30	70	45	55	40	60	30	70	20	0
Maïs	6,5	8,1	40	60	60	40	40	60	40	60	30	70
Manioc	1,7	2,1	100	0	100	0	100	0	0	0	0	0
Arachide	4,6	2,1	100	0	65	35	90	10	0	0	0	0
Fonio	1,5	-	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vivriers marchands et non marchands	32,5	37,4	40	60	52	48	46	54	29**	60**	20**	15**
Ananas	26,3	29,6	50	50	30	70	40	60	50	50	60	40
Laitue & feuilles	38,8	40,4	85	15	30	70	70	30	40	60	20	80
Maraîchage	65,1	70	70	30	30	70	57	43	44	56	37	63
Palmier	2,4	5,3	70	30	50	50	80	20	50	50	0	100
Divers fruits	6	4,1	70	30	60	40	80	20	50	50	0	100

Plantatio n	8,4	9,4	70	30	54	46	80	20	50	50	0	100
----------------	-----	-----	----	----	----	----	----	----	----	----	---	-----

* Signification des désignations : MO = Main d'œuvre ; Tract. = Traction ; Traduit. = Traditionnel ; Améli. = Améliorée ; Manu. = Manuel ; Organ. = Organique ; Chim. = Chimique ; Maîtri. = Maîtrise ; Arros. = Arrosage.

** La somme des deux % (moyennes pondérées par la surface) n'est pas égale à 100 car certains agriculteurs n'utilisent pas d'engrais et d'irrigation.

5.3.3. L'augmentation de la production par l'extension des surfaces dans les exploitations de type C

Les grandes exploitations augmentent aussi leur production par l'extension de surface.

En 2018, les exploitations de type C occupaient 81,5 ha de SAU, composées de surface cultivées et de surface en jachère. Les SAU ont augmenté à un rythme de + 18,6 % en passant à 96,5 ha en 2019.

Sur les 7 exploitations, 4 étendent leur surface agricole afin d'occuper l'espace (sécurisation foncière et/ou occupation foncière) et les 3 autres pour bénéficier de la baisse du coût de production découlant de l'extension de la surface agricole (extension pour augmenter la production, en faisant des économies d'échelle – tracteurs, intrants). La disponibilité d'intrants agricoles surtout ceux subventionnés par l'État n'est pas régulière. Selon les cadres des services déconcentrés, lorsque c'est le cas, les ventes en gros vont en priorité à des exploitants qui passent des commandes communes et sont en association ou en groupement de producteurs. Mais les grands exploitants ne passent par des associations ou des groupements pour commander des intrants. Lorsqu'ils se retrouvent avec des quantités d'intrants supérieures à la surface initiale qu'ils envisageaient de cultiver, ils utilisent les intrants sur des surfaces plus importantes pour faire des économies d'échelle. De même, lorsqu'ils louent un tracteur, ils l'utilisent sur des surfaces plus importantes que prévues pour tirer un meilleur parti de sa location.

Contrairement aux petites exploitations, l'extension de surface des exploitations C est globalement liée à la réalisation d'économie d'échelle. En 2019, la surface agricole utile des exploitations de type C représente 32 % de la surface totale de l'échantillon. Ainsi, 96,5 ha de SAU sont entièrement occupés par des cultures

vivrières marchandes et non marchandes, des cultures maraîchères et des cultures pérennes. Si ces extensions témoignent d'occupations foncières croissantes, elles n'aboutissent pas toujours à une augmentation proportionnelle de la production. Les parts d'extension de SAU dans ce total sont très variables suivant les filières de production.

D'ordinaire concentrées sur les cultures vivrières marchandes et pérennes, les exploitations de type C s'intéressent désormais aux cultures maraîchères dont la SAU cultivée est passée de 13,1 ha en 2018 à 17 ha en 2019, soit une augmentation de + 29.7 % (tableau 19).

Cultiver une surface plus importante par extension est moins coûteux que cultiver de petites surfaces ou plusieurs surfaces discontinues surtout quand le marché de la location d'équipements et des intrants est en expansion. Cet accroissement de la production dû à l'extension des surfaces s'explique aussi par l'implantation de cultures d'occupation d'espace. Ces dernières peuvent être des cultures vivrières non marchandes annuelles à long cycle comme le manioc ne nécessitant aucun apport d'intrants. La présence de ces cultures dissuade aussi bien le cédant coutumier que d'autres personnes de convoiter la parcelle pour son exploitation agricole.

L'extension des SAU au sein des exploitations de type C n'obéit pas forcément à une logique d'amélioration des moyens d'existence, mais à une logique d'amélioration des revenus monétaires à moyen terme dans le cadre d'une visée spéculative. Pendant un certain temps, le terrain est confié à une tierce personne en attendant qu'elle prenne de la valeur.

De même, une partie de l'extension des surfaces peut être réalisée par la personne à qui la parcelle est confiée. Ce dernier peut l'utiliser pour améliorer ses moyens d'existence sans que ce qu'il cultive ne soit considéré comme faisant partie de la production de l'exploitation.

Tableau 19. Part relative des facteurs de production dans l'extension de surfaces des exploitations de type C

Désignation	SAU cultivée des exploitations C				% SAU cultivé avec							
	Année (en ha)		% par source d'énergie		Semences		Outils		Engrais		Irrigation	
	En 2018	En 2019	MO	Tract.	Tradit.	Améli.	Manu.	Tract.	Organ.	Chim.	Maîtrise D'eau	Arros.
Riz	5,7	2,5	20	80	30	70	10	90	20	80	100	0
Maïs	2	9,1	20	80	30	70	10	90	20	80	100	0
Manioc	0,3	0,6	20	80	20	80	10	90	20	80	20	80
Arachide	2	0,6	100	0	100	0	50	50	0	0	0	0
Fonio	-	-	100	0	70	30	80	20	0	0	0	0
Vivriers marchands et non marchands	10	13	24	76	33	67	12	88	19**	76**	92**	4**
Ananas	12	15	30	70	0	100	15	85	0	100	20	80
Laitue & feuilles	1,1	2	60	40	0	100	20	80	15	85	20	80
Maraîchage	13,1	17	34	66	0	100	16	84	2	98	20	80
Palmier	42,8	49,1	30	70	0	100	5	95	0	100	0	100
Divers fruits	15,6	17,6	30	70	0	100	10	90	0	100	0	100
Plantation	58,3	66,7	30	70	0	100	6	94	0	100	0	100

* Signification des désignations : **MO** = Main d'œuvre ; **Tract.** = Traction ; **Traduit.** = Traditionnel ; **Améli.** = Améliorée ; **Manu.** = Manuel ; **Organ.** = Organique ; **Chim.** = Chimique ; **Maîtrise** = Maîtrise ; **Arros.** = Arrosage.

** La somme des deux % (moyennes pondérées par la surface) n'est pas égale à 100 car certains agriculteurs n'utilisent pas d'engrais et d'irrigation.

5.4. L'AUGMENTATION VARIABLE DE LA PRODUCTION ET SES FACTEURS (EXTENSION, INTENSIFICATION) SELON LA DISTANCE A LA VILLE

Plusieurs différences de productivité ont été observées au sein des exploitations et entre les exploitations. Ici, nous analysons les effets de la distance sur l'augmentation des productions agricoles dans les trois catégories d'exploitations et

donc, les niveaux de production moyens qui ont progressé variablement dans les zones périurbaines et rurales. Ces productions moyennes sont exprimées en valeur économique afin d'harmoniser la mesure de productions évaluées en différentes unités (kilogramme ou litre).

Cette valeur économique de la production est obtenue par le produit de la production réalisée par exploitation et le prix de vente du marché à une période donnée. Les prix de référence utilisés ici sont ceux de l'Institut guinéen de la statistique¹⁹, notamment les prix courants de 2019. En moyenne, la part de l'augmentation de la production dans les exploitations du type A et B a été plus forte en zone périurbaine qu'en zone rurale, soit respectivement environ 55 % pour les exploitations périurbaines et 45 % pour les exploitations rurales (tableau 20).

Le tableau 20 restitue l'inégale variation des productions moyennes des exploitations marquée par le poids de la ville sur les différents niveaux de développement agricole. La productivité d'un facteur de production peut être la plus décisive de la production d'une culture, mais aucun facteur ne peut seul assurer la production de l'exploitation, quelle que soit la culture.

Le gradient de distance à la ville introduit des différences importantes entre les exploitations périurbaines et rurales. Les 61 exploitations périurbaines, bénéficiant de la proximité urbaine, ont un accès facile aux intrants à haute productivité. Alors que les 44 exploitations rurales, plus éloignées de Conakry, sont marginalisées dans l'accès aux intrants à haute productivité. Dans les deux cas, d'importants écarts de productivité apparaissent entre les zones périurbaine et rurale en raison de la distance à la ville. La zone périurbaine, produisant plus sur moins d'espace, présente la plus forte productivité en termes d'intensité culturale. Alors qu'en zone rurale, la forte productivité découle de l'augmentation des rendements par endroits et du nombre de cycle des cultures par saison et de l'extension des SAU.

Bien que les exploitations de type C maximisent leur rendement par hectare, elles utilisent plus de terre pour produire comme c'est le cas des exploitations de type A. L'importance de la variation des techniques d'intensification est d'autant plus économique (dotation en capitaux des EA) que spatiale (localisation géographique des

¹⁹ Site internet de l'institut national de la statistique : <https://www.stat-guinee.org>.

EA). Ainsi, la répartition des zones de production à des distances variables à proximité de la ville affecte donc l'intensification de certains facteurs ou cultures plus que d'autres.

Tableau 20. Valeurs de la production moyenne et des facteurs de production utilisés par les exploitations en 2019

Désignation*	Exploitation A		Exploitation B		Exploitation C	
	Rural	Périurbain	Rural	Périurb.	Rural	Péri.
Nbre d'exploitation	24	50	13	11	7	0
Production moyenne en GNF (euro)	5 197 500 (520)	6 352 500 (635)	9 675 000 (968)	11 825 000 (1 183)	28 940 000 (2 894)	0
Main-d'œuvre (jr)	203	210	180	175	4	0
Capital-outils moyen en GNF (euro)	92 500 (9,25)	133 100 (13,31)	962 900 (96,29)	787 600 (78,76)	5 280 100 (528,01)	0
Capital-Irrigation moyen en GNF (euro)	0	0	245 500 (24,5)	697 900 (69,79)	10 550 000 (1 055)	0
Capital-Engrais moyen en GNF (euro)	205 000 (20,5)	330 000 (33)	469 500 (46,9)	623 700 (62,37)	2 910 400 (291,04)	0
Capital-Semences améliorées moyen en GNF (euro)	0	0	105 700 (10,57)	187 500 (18,75)	1 425 000 (142,5)	0

* Signification des désignations : **Jr** = jour ; **GNF** = Guinée Nouveau Franc ; **Périurb.** = Périurbain ; **Péri.** = Périurbain.

5.4.1. La courte distance à la ville altère la mécanisation agricole dans la zone périurbaine

À proximité immédiate de Conakry, dans la partie périphérique, la production agricole n'est pas largement répandue mais reste très intense : chaque exploitation tire au moins 2 récoltes de sa SAU. On n'y rencontre que des exploitations de type A et B.

Elles sont dispersées entre les districts de Kassonyah, CBA et Tanènè, avec respectivement 10 %, 29 % et 18 % des exploitations de l'échantillon.

L'intensification de l'agriculture périurbaine, dominée par diverses substitutions entre des facteurs de production, résulte de nombreux facteurs d'opportunités et de contraintes selon le gradient de distance à la ville.

Les facteurs d'opportunités contribuent à accroître la productivité des exploitations périurbaines par la réduction des coûts des intrants agricoles : possibilité d'obtenir de petites quantités d'intrants tels que les engrais disponibles chez les particuliers et à des prix réduits. À cette distance, la rotation des cultures, assez bien élaborée autour des cultures maraîchères, est le fondement de l'intensification de l'agriculture périurbaine. Les cultures maraîchères sont réalisées en monoculture et parfois en association avec d'autres cultures pouvant être vivrières ou maraîchères. En général, elles sont récoltées, en moyenne, après 140 jours de culture. Mais avec l'influence de la ville, l'emploi de semences améliorées, de l'irrigation et d'engrais permet de récolter certaines variétés au bout de 100 jours de culture.

Néanmoins, pour réussir à respecter le cycle court de certaines variétés et satisfaire la forte demande urbaine, les exploitants périurbains emploient des quantités importantes d'intrants auxquels ils peuvent accéder directement et réalisent l'irrigation selon les saisons. Par conséquent, l'alternance des saisons qui ralentissait la production agricole, n'affecte plus le développement agricole en zone périurbaine. De même, l'avantage de la localisation d'exploitations à proximité de Conakry, facilitant l'accès aux intrants, rend également abordable leurs prix. Ainsi, en combinant l'emploi d'intrants et l'irrigation, les exploitants périurbains réussissent à cultiver la même SAU deux à trois fois par an quelle que soit sa taille.

La principale contrainte liée à l'intensification de l'agriculture périurbaine est le blocage foncier et l'inefficacité de la mécanisation du travail. L'étroitesse des SAU, due à la croissance urbaine et démographique, entrave la mécanisation du processus de production agricole périurbaine. Avec l'étalement urbain de Conakry, les espaces agricoles dans la zone périphérique dépassent rarement 0,4 ha par exploitation. La réduction des surfaces agricoles pousse les exploitants à exploiter les espaces interstitiels sur des terrains à bâtir, des parcelles contiguës ou séparées mais dispersées sur le territoire du village. De même, le poids de la ville augmente le risque de

cessation de l'activité agricole des exploitants périurbains non-proprétaires en cas de retrait de la parcelle pour y réaliser un projet immobilier.

La taille réduite des SAU fait que l'essentiel des travaux agricoles (tâches et étapes) est exécuté à la main. Des engins agricoles à louer sont disponibles. Mais leur déplacement est soumis à une taille minimale d'1 ha à labourer. Or, dans cet espace périurbain, les espaces agricoles sont interstitiels, même l'association de surface agricole pour un passage de labour avec le tracteur est difficile. Là aussi, l'association de surface agricole n'est possible que dans les zones marécageuses où l'emploi des engins agricoles disponibles n'est pas adapté. C'est la main-d'œuvre, surtout familiale, qui fournit le travail agricole. Les quantités de travail employées augmentent ainsi dans les exploitations aussi bien pour les opérations de labour que d'application d'engrais, d'arrosage des plantes ou de récolte comme le montrent les tableaux 17 et 18. La concentration du travail sur la main-d'œuvre familiale est le moyen efficace de réduction des coûts de production face à la rareté de la main-d'œuvre salariée et dont la rémunération est élevée.

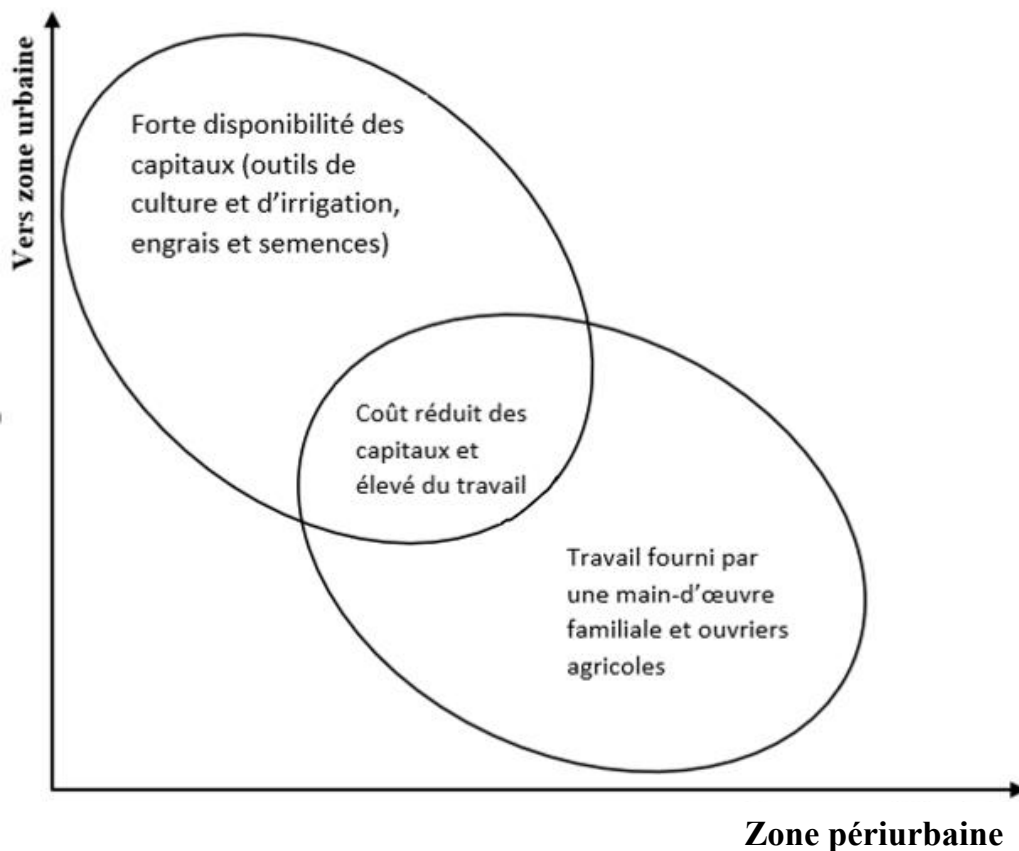
À partir du tableau 20, on peut voir que parmi les facteurs de production utilisés dans les exploitations périurbaines, le plus productif est le capital. Dans le capital, il y a quatre types distincts de capitaux (outils, irrigation, engrais et semences). Ils contribuent à plus de deux tiers de la production avec des niveaux variables selon les catégories d'exploitations périurbaines, notamment A et B. Dans ces exploitations, l'inaccessibilité à la mécanisation est compensée par des investissements importants en intrants agricoles : d'autant plus élevés dans la catégorie B que dans A. La rentabilité du capital (outils, irrigation, engrais et semences) investi suit le niveau d'investissement. Alors que le capital-outil des exploitations périurbaines de la catégorie A a coûté, en moyenne, 133 100 GNF, soit 13,31 euros pour l'augmentation des capacités de production, celui des B a coûté plus de 5 fois au-dessus, soit 787 600 GNF (78,76 euros). On peut y lire un effet de surinvestissement en outils ou équipements par actif dans les exploitations B, contrebalancé par le défaut de motorisation ou mécanisation du processus de production.

Toutefois, ce contraste a un effet variable sur le volume de production au regard de la taille des espaces agricoles par exploitation. Bien que la productivité globale des exploitations s'améliore, les progrès techniques réalisés n'aboutissent pas à des

niveaux de production escomptés : en moyenne, les exploitations périurbaines de type A ont atteint une production moyenne de 6 352 500 GNF en 2019 contre 11 825 000 GNF en 2019 pour celles de type B. On en déduit que plus les exploitations investissent, mieux est la production même sur des SAU réduites.

Malgré des contraintes de taille existantes en zone périurbaine, les exploitations réussissent à mettre les opportunités liées à leur localisation à la ville à profit pour augmenter leurs rendements agricoles et le nombre de récolte par an.

Figure 11. Schéma simplifié de l'intensification des facteurs de production dans la zone périurbaine en 2019



5.4.2 La longue distance à la ville favorise une augmentation plurielle de la production agricole en zone rurale

Loin de Conakry, à environ 80 km, il y a plus d'espace pour les activités agricoles : la production augmente soit par l'intensification, soit par l'extension des surfaces, soit les deux. On y rencontre à la fois des exploitations de type A, B et C. Elles sont dispersées entre les districts de Maferinyah centre 1, Fandjé et Madinagbé, avec respectivement 28 %, 8 % et 7 % des exploitations de l'échantillon.

Plus on s'éloigne de Conakry, plus les densités baissent, l'intensification aussi, et la taille des espaces agricoles devient importante, l'extension des surfaces agricoles également, soit en moyenne 3,91 ha par exploitation. Ainsi, la surface agricole utile (SAU) de la zone rurale représente 90 % de la SAU de l'échantillon, soit 279,2 ha.

Globalement, la productivité de tous les facteurs de production s'est accrue suite à l'augmentation des quantités de ces dits facteurs employés dans le processus de production. Mais les niveaux de production atteints par exploitation reflètent les investissements réalisés nonobstant les contraintes et les opportunités y afférentes.

En lien avec la croissance urbaine de Conakry, les zones rurales de proximité ont été doublement affectées : accroissement des flux de populations vers Conakry (exode rural) et augmentation des effectifs des exploitations pour une densité rurale moyenne de 47 hab./km². De même, la longue distance par rapport à Conakry augmente le coût des facteurs de production en zones rurales. D'ordinaire, le développement agricole se caractérise par la substitution du travail au capital. Ainsi, les plus avantagées dans l'agriculture sont les exploitations qui disposent d'une main-d'œuvre importante pour les travaux agricoles.

Lorsque la production agricole s'intensifie, les facteurs travail et capital peuvent être employés de manière complémentaire dans certaines exploitations et dans d'autres l'emploi d'un de ces deux facteurs prédomine sur l'autre. La distance à Conakry exerce un rôle important sur ces facteurs de production en termes de disponibilité et de capacité de mobilisation dans le processus d'intensification au niveau des différents types d'exploitation.

Alors que le travail peut être fourni par la main-d'œuvre familiale, le capital reste forcément à acquérir. Cette précision distingue les capacités de production des

exploitations basées sur la mobilisation des moyens internes et ceux externes d'une part et, la substitution du facteur le plus disponible dans l'exploitation au facteur rare, d'autre part. Ainsi, on remarque qu'autant les petites exploitations rurales familiales s'appuient sur le facteur travail avec très peu d'investissement, autant les exploitations de type C investissent sur le facteur capital. Les niveaux de production atteints par exploitations traduisent cette différence d'investissement. Les exploitations de type A cherchent surtout à avoir des moyens d'existence réguliers (durables), alors que les autres, notamment les exploitations de type C visent davantage de revenus monétaires.

On relève dans le tableau 20, qu'en moyenne, les exploitations rurales de type A ont produit 5 197 500 GNF (718,50 euros) de production agricole en 203 jours de travail avec d'outils manuels artisanaux ayant coûté, en moyenne, 92 500 GNF (environ 10 euros) et l'application d'engrais, qui ont coûté 205 000 GNF (20,50 euros) largement inférieure à celle des exploitations du type A périurbaine, soit 9 675 000 GNF (967,5 euros) moyennant 180 jours de travail avec des outils manuels artisanaux ayant coûté, en moyenne, 962 900 GNF (environ 96,29 euros), l'application d'engrais, qui ont coûté 469 500 GNF (46,90 euros) et l'irrigation des cultures à hauteur 245 500 GNF (24,5). Tandis qu'une exploitation rurale de type C n'emploie au plus que quatre ouvriers agricoles dont un permanent et des saisonniers pour une production moyenne de 28 940 000 GNF (5 310 euros) avec un capital-outil de 5 280 100 GNF (528 euros) y compris la location d'engins agricoles, un capital-irrigation de 10 550 000 GNF (1 055 euros), un capital-engrais de 2 910 400 GNF (291 euros) et un capital-semences améliorées de 1 425 000 GNF (142,50 euros).

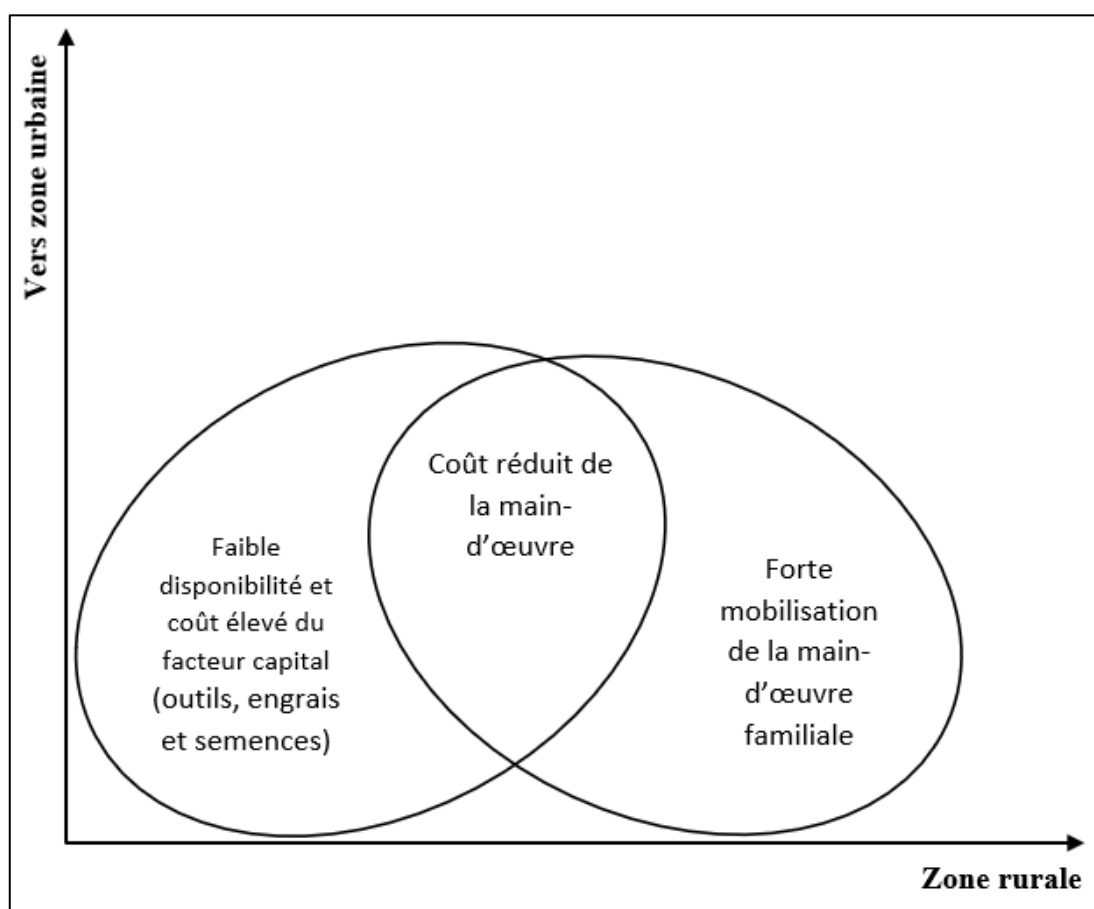
La longue distance à la ville réduit les densités humaines et permet d'accéder à des SAU importantes. Mais elle accroît aussi les coûts des facteurs en termes de disponibilité surtout le capital et les rend très difficile d'accès pour les exploitants n'ayant pas de moyens financiers. Pour ces derniers, l'augmentation de la production à cette distance est basée principalement sur l'utilisation de facteurs à coût réduit voire gratuit telle que la main-d'œuvre familiale ou est liée à l'utilisation d'engrais organiques et à l'extension de surface cultivée.

Les productions obtenues sont le reflet des investissements réalisés dans les différentes exploitations. Les substitutions d'un facteur à l'autre constatées n'ont pas

suffi à équilibrer l'investissement agricole et les productions réalisées, traduisant l'augmentation de la production avec des rendements faibles.

Les disparités entre exploitations au niveau des productions atteintes sont en grande partie liées au recours principal au facteur travail dans les unes et à l'importance des investissements en capital dans les autres.

Figure 12. Schéma simplifié de l'intensification des facteurs de production dans la zone rurale en 2019



5.4.3 Des stratégies d'association des moyens de production agricole, alternative au manque de moyens financiers

Les exploitations enquêtées adhèrent, en moyenne, à une association de producteurs. Les associations de producteurs, constituées d'organisations faitières

d'exploitation agricole, sont diverses aussi bien par l'importance de la production que celle de la localisation géographique des exploitations agricoles. Le regroupement des exploitations agricoles en association est guidé par les stratégies développées : la sécurité alimentaire ou l'autosuffisance pour les unes et la commercialisation pour les autres. Les associations de producteurs sont essentiellement organisées en lien avec les filières de cultures (groupement des producteurs d'anacarde ou d'ananas, groupement des producteurs maraîchers, etc.).

Dans l'ensemble, ces formes d'association de producteurs sont développées par les exploitants enquêtés afin de mutualiser les moyens de production et d'accroître ainsi leur production agricole. La distance à la ville affecte cette mutualisation des moyens de production des exploitations agricoles : proche de Conakry dans la zone périurbaine, les associations sont moins répandues ; alors qu'en zone rurale, l'existence d'associations de producteurs est pléthorique.

Nous distinguons deux niveaux d'association de producteurs dans notre zone d'étude : le niveau communal et le niveau préfectoral.

Concernant le niveau communal, à l'échelle de Manéah et Maferinyah, c'est le lieu où sont implantées les exploitations agricoles. Dans les communes, les formes d'association d'EA varient distinctement dans les districts. Dans la plupart des cas, c'est la faible dotation en moyens de production qui pousse les petites exploitations agricoles à nouer des partenariats afin de mutualiser leurs faibles moyens et mobiliser ensemble les moyens qui leur manquent (l'accès aux intrants et aux équipements agricoles par exemple).

Selon les cadres interviewés (cadres des services déconcentrés), l'atteinte de cet objectif principal des organisations paysannes dépend de leurs efforts intrinsèques traduit par le paiement d'un montant fixe et d'un montant variable représentant respectivement le droit d'adhésion et la cotisation. Si le droit d'adhésion est un montant fixe payé une seule fois (mais varie selon le type de groupement entre 100 000 et 500 000 GNF, soit 10 – 50 euros), les cotisations sont variables d'une saison à l'autre et selon l'importance de la production (un exploitant d'1 ha de cultures vivrières ne paiera pas la même cotisation qu'un exploitant de 5 ha de cultures commerciales). Les associations de producteurs les mieux organisées, notamment celles rurales, accompagnent leurs membres à jour dans le paiement de leur cotisation le long du

processus de production : recueillent les besoins d'intrants et d'équipements agricoles pour grouper les commandes et ainsi optimiser les moyens de production ; regroupent les productions pour former un bloc de prix sur le marché. Tandis que les organisations de producteurs périurbaines, moins bien structurées, s'organisent occasionnellement à l'annonce d'une subvention de l'Etat (celle-ci restant irrégulière) en faveur des agriculteurs. De part et d'autre des deux zones, les associations de producteurs demeurent l'alternative à la faiblesse de ressources financières des petites exploitations agricoles. C'est pourquoi chacune des associations de producteurs, pouvant regrouper entre 10 et 100 exploitations agricoles, est affiliée à une fédération de producteur basée au niveau préfectoral.

Quant au niveau préfectoral, à l'échelle de Coyah et de Forécariah, les associations de producteurs n'y sont pas présentes, mais y sont représentées par des instances comme la fédération des producteurs ou la chambre des agriculteurs préfectorale. C'est le lieu où sont prises les décisions publiques se rapportant à l'agriculture (répartition des subventions sur les intrants agricoles ou pour l'accès aux équipements agricoles). Il offre aux associations de producteurs un cadre d'intermédiation en faveur des producteurs locaux : les associations de producteurs de Manéah relèvent de la chambre des agriculteurs de Coyah et celles de Maferinyah relèvent de Forécariah. A ce niveau, l'interface des associations de producteurs est la chambre des agriculteurs où sont représentées l'ensemble des associations de producteurs des communes de la préfecture. Ainsi, celle-là les informe de la disponibilité des subventions spécifiques de l'Etat en faveur des agriculteurs, des modalités d'accès et parfois à favoriser la disponibilité des intrants et équipements agricoles dans les zones de production à moindre coût.

Comme un intermédiaire entre les EA et d'autres acteurs notamment l'Etat, les associations de producteurs tendent à remédier aux disparités de moyens de production des exploitants surtout les difficultés d'accès au crédit des petits exploitants pour financier leur développement agricole.

CONCLUSION DU CHAPITRE V

L'intensification agricole s'est généralisée dans toutes les exploitations rurales et périurbaines. Dans l'ensemble, l'intensification agricole est une réponse à la rapide croissance urbaine et à la croissance démographique. Elle n'est pas l'apanage des exploitations mieux dotées en ressources comme le suppose la première hypothèse. Toutefois, les formes d'intensification varient selon les catégories d'EA : les exploitations mieux dotées en ressources se basent sur le facteur capital alors que les exploitations moins dotées se basent sur le facteur travail.

Tout d'abord, la réalisation d'au moins deux récoltes par an dans les petites exploitations (type A) garantit la sécurité alimentaire de l'exploitation. Ensuite, selon les productions obtenues, la vente de surplus réalisé complète les moyens d'existence de l'exploitation. Ainsi, l'augmentation de la production agricole ne suit pas que des trajectoires d'intensification.

La production agricole de la zone rurale tend vers l'intensif tout en restant extensif quand c'est possible (extension de SAU). Cela est illustré par les productions obtenues par les exploitations de type A et certaines exploitations de type C, qui ne peuvent rentabiliser leur investissement qu'en faisant l'extension de leur surface agricole.

Conformément à la deuxième hypothèse de recherche, ces tendances montrent qu'il existe des facteurs et des zones où il y aurait avantage à augmenter certains facteurs plus que d'autres. D'autant plus qu'il est reconnu qu'une partie des exploitations familiales ne produisent pas pour le marché mais plutôt pour l'autoconsommation. De même, le coût des facteurs de production est différent le long du gradient de distance à la ville, leur productivité varie en fonction des efforts fournis pour les mobiliser.

Dès lors, la productivité des facteurs de production peut être influencée par la distance à la ville. Mais en substituant les facteurs abondants aux facteurs rares ou inversement, la productivité est tantôt élevée en zones rurales et tantôt faible en zones périurbaines.

Bien que les petites exploitations familiales produisent principalement des produits vivriers et les entreprises agricoles des cultures commerciales, toutes les

exploitations récoltent plus d'une fois par an. Cela résulte, en partie, des efforts de mutualisation des moyens de production par diverses formes d'association des producteurs surtout dans les petites exploitations familiales.

En somme, les fonctions de production suggèrent par leurs résultats le facteur que chaque exploitation doit intensifier pour atteindre une production élevée. Les exploitations rurales gagneraient à augmenter l'apport d'intrants précisément les engrais chimiques contrairement aux exploitations périurbaines, qui gagneraient à diminuer les investissements en outils. Ces inégalités sont liées à l'accès à la terre. Ce qui fera l'objet du septième chapitre.

CONCLUSION DE LA PARTIE II

Les deux chapitres précédents ont présenté une analyse détaillée de l'augmentation de la production agricole au sein des exploitations et de ses principales caractéristiques.

Cette partie nous a permis de mettre en évidence les effets positifs de la croissance urbaine de Conakry sur les dynamiques agricoles de Manéah et Maferinyah à travers deux stratégies d'augmentation de la production au sein des exploitations. Sur la base de deux hypothèses transversales, les résultats montrent que la croissance urbaine affecte de manière différenciée les niveaux de diversification et d'intensification des activités en fonction du gradient de distance à la ville. En effet, les exploitations périurbaines accordent une plus grande importance aux cultures maraîchères et les activités non agricoles, alors que les exploitations rurales restent centrées sur les cultures vivrières, marchandes ou non, et les cultures pérennes. Ces résultats conduisent à deux commentaires.

Tout d'abord, nous avons vu les possibilités d'accroissement de la production agricole différenciées selon les catégories d'exploitation agricole grâce à la diversification des activités et des cultures le long du gradient de distance à la ville. D'un côté, en rapport à la première hypothèse de recherche, des pratiques d'activités, s'inscrivant dans l'atteinte des moyens d'existence des exploitants, s'articulent fondamentalement autour et hors de l'agriculture tantôt par substitution de la spécialisation en monoculture à la polyculture et tantôt de manière complémentaire par association de cultures et d'activités non agricoles. De l'autre côté, et conformément à la deuxième hypothèse de recherche, la diversification, étant limitée par rapport au gradient de distance à Conakry, est dominée par les cultures maraîchères et les activités non agricoles dans la zone périurbaine, contrairement à la zone rurale où les cultures vivrières dominent avec l'élevage. Dans les zones périurbaines et rurales étudiées, un fort marquage de diversification s'observe encore dans les exploitations, surtout celles familiales, et est de plus en plus bousculée par la croissance urbaine surtout en termes de demande. Ensuite, nous avons montré comment l'augmentation de la production a été opérée par l'intensification agricole et/ou l'extension des surfaces. Les résultats de l'estimation des fonctions de production

montrent que la croissance agricole dans les exploitations agricoles repose sur les dotations de facteurs de production. Dans les exploitations, plusieurs techniques d'intensification de l'utilisation des facteurs de production existent, mais diffèrent par leur impact sur la production et selon le gradient de distance à la ville. Leur examen nous a permis de mettre en évidence l'importance différenciée de la mobilisation des facteurs de production et la capacité de chaque facteur à affecter la production. Concernant le facteur travail, il est plus déterminant dans les exploitations à faible capacité d'investissement dans toutes les étapes du processus de production que dans les grandes exploitations agricoles. Alors que la mobilisation du facteur capital est plus importante dans les exploitations à forte capacité financière que celles faiblement dotées en capital, l'effet de l'investissement en équipements ou outils et en intrants est soumis à la distance par rapport à la ville. Ces observations mettent en lumière l'importance de l'investissement dans le développement de l'agriculture périurbaine et rurale pour l'atteinte des moyens d'existence dans les exploitations agricoles familiales et les revenus monétaires dans les grandes exploitations agricoles.

Ainsi, l'augmentation de la production ne résulte pas que de la diversification ou de l'intensification de l'utilisation des facteurs de production, mais aussi du niveau de progrès technique atteint par l'exploitation. En plus de la mobilisation du travail et du capital, les exploitations agricoles se distinguent par les techniques de production employées.

Les stratégies de diversification ont permis d'augmenter les productions de cultures vivrières marchandes ou non marchandes, alors que les stratégies d'intensification ont permis d'augmenter les productions de cultures commerciales aussi bien dans les exploitations agricoles périurbaines que dans les exploitations agricoles rurales à proximité de Conakry. Bien qu'elles résultent des effets positifs de la croissance urbaine, d'autres stratégies sont adoptées dans les exploitations agricoles en termes d'effets négatifs de la croissance urbaine que nous allons analyser dans la prochaine partie de cette thèse.

**TROISIÈME PARTIE :
LES STRATÉGIES D'ADAPTATION
AUX OPPORTUNITÉS
COMMERCIALES ET À LA
PRESSION FONCIERE**

INTRODUCTION DE LA PARTIE 3

On a vu dans la deuxième partie que de nombreuses mutations attribuées à l'urbanisation de Conakry affectent la production agricole des zones rurales situées à proximité, à travers les processus de diversification, d'intensification et d'extensification. Dans cette partie, nous étudierons d'autres aspects de l'influence de l'étalement urbain conformément à notre hypothèse de départ. Rappelons que cette hypothèse soutient que : « la croissance et l'étalement urbain ont accentué des situations d'inégalités entre exploitants, entre d'une part les mieux dotés en ressources (foncier, finance, capital social et intellectuel), qui intensifient leur système de production et tirent la meilleure partie des opportunités de commercialisation liées à la croissance de Conakry, et d'autre part ceux dotés de faible capacité de production dont la vulnérabilité est croissante et qui se tournent vers une diversification des activités ».

La rapide urbanisation que connaît Conakry s'accompagne d'une part de nouvelles possibilités de commercialisation des produits agricoles pour les exploitants, et d'autre part de forte pression foncière. Les exploitants sont progressivement repoussés vers les espaces agricoles marginalisés (restreint ou éloignés). Par ailleurs, si l'accès à ces espaces est soumis à des règles traditionnelles et modernes rendant l'usage du sol et l'intégration aux marchés complexes et incertains surtout pour les exploitants sans terre, la privatisation des terres agricoles est désormais le moyen privilégié de sécurisation foncière.

Devant ces constats, il est nécessaire de comprendre les modalités de marginalisation des exploitants dans l'accès ou la gestion du foncier et leur intégration au marché. À cet effet, nous commencerons par analyser les impacts de la croissance urbaine sur les opportunités et les contraintes commerciales que rencontrent les exploitants agricoles (chapitre VI) pour générer des revenus monétaires importants en vendant leurs productions sur des marchés à fort potentiel. Dans ce chapitre nous évoquerons la place occupée par les différents marchés dans la vente des productions des exploitants agricoles et dans leurs achats en fonction de leur taille, de leur

localisation et des infrastructures de base (routes et autres équipements) qui impactent leur fonctionnement.

Nous pourrions aborder ensuite les raisons de l'accroissement de l'insécurité foncière des terres agricoles conduisant à une importante marginalisation de certains exploitants (chapitre VII). Ce chapitre, après avoir situé la cause des problèmes fonciers dans la pluralité des régimes fonciers, établit la liaison entre la croissance urbaine, la marchandisation croissante du foncier et les occupations différenciées du sol suivant un gradient de distance à Conakry.

CHAPITRE VI. LES OPPORTUNITÉS COMMERCIALES DES PRODUCTIONS AGRICOLES

Depuis deux décennies, la commercialisation des productions agricoles locales a augmenté. Cependant, elle présente des opportunités variables selon les exploitants périurbains et ruraux. Les opportunités commerciales offertes aux exploitations agricoles proviennent essentiellement des marchés urbains. Mais ces marchés ne couvrent pas toutes les localités des zones de production agricole. Et ils ne sont pas homogènes en termes d'organisation et de fonctionnement. Favorisés par des croissances urbaine et démographique rapides, les marchés ruraux et périurbains témoignent de l'émergence de pôles de croissance économiques et sont devenus l'expression de l'organisation spatiale des circonscriptions territoriales. Toutefois, l'accès aux marchés est souvent soumis à la contrainte de l'existence et l'état des infrastructures routières et des services de transports. Ces difficultés, constituant un frein à l'accès au marché, entraînent l'éloignement des exploitants ou des consommateurs des marchés potentiels, bien que géographiquement proches. Ainsi, les moyens d'existence tirés de la vente des productions agricoles par les exploitants varient en fonction des voies d'écoulement soit par les circuits traditionnels (marchés quotidiens, hebdomadaires, de gros, de détail, petits ou grands), soit par des circuits courts, de vente directe « bord champ » ou à travers des marchés informels.

Ainsi, nous allons montrer dans ce chapitre comment les dynamiques urbaines et économiques structurent l'organisation et le fonctionnement des marchés ruraux et périurbains (1), la commercialisation dans les marchés selon les types d'exploitations agricoles (2), et les inégalités d'accès aux marchés selon les conditions de transport (3).

6.1. L'ORGANISATION LIBERALISEE DES MARCHES

Les modalités d'organisation des marchés constituent un facteur-clé du développement agricole à Manéah et Maferinyah aussi bien pour l'accès aux marchés en termes d'achat d'intrants agricoles que pour l'écoulement des produits. Nous traçons ici une esquisse historique de la libéralisation, relativement récente, des marchés en Guinée.

6.1.1. Une organisation étatique des marchés **jusqu'aux années 1980**

Jusqu'aux années 1980, l'État contrôlait la commercialisation des produits alimentaires. En zones urbaines comme en zones rurales, des comptoirs étatiques se chargeaient d'acheter les productions agricoles aux agriculteurs et de les vendre, ainsi que de l'importation des autres produits alimentaires. C'est aussi à travers des circuits commerciaux contrôlés par l'Etat que les exploitants agricoles s'approvisionnaient en produits alimentaires transformés et produits manufacturés.

La localisation des marchés était déterminée par l'Etat. Créés par des textes réglementaires, des marchés centraux étaient implantés dans le chef-lieu de la sous-préfecture et dans les communes. Il y avait un marché par commune, soit dans notre zone d'étude, un à Manéah centre et un à Maferinyah centre. Les petites localités périphériques dépendaient de ces marchés centraux, selon un critère de rattachement administratif au district central.

Pendant la période socialiste, le chef de l'exploitation était le seul responsable de la vente du surplus de la production après le prélèvement forcé d'une partie par l'administration (Doré, 1986). À cette époque, le système commercial était contrôlé avec des prix administrés ou fixés par l'administration.

Une première conséquence de cette organisation dirigiste fut la faiblesse du commerce alimentaire. Les volumes achetés et vendus étaient limités (Doré, 1986). En zone rurale, la production agricole était repliée vers les cultures vivrières destinées

à la consommation familiale. Néanmoins il pouvait exister une certaine diversité de produits alimentaires vendus par les producteurs : céréales (riz, maïs), légumes et feuilles (tomate, gombo, aubergine, oignon, choux, laitue, feuilles de patate, d'épinard, d'oignon, de manioc, de tabac, etc.), fruits et produits de cueillette (pain de singe - fruit du baobab -, néré, champignon, mangue), ainsi que du bois mort, du charbon de bois, de l'huile de palme et de palmiste, du miel, du poisson, de la viande de brousse. C'est l'État qui déterminait l'offre de produits alimentaires importés et transformés dans les marchés, tout particulièrement ruraux.

Une seconde conséquence de l'organisation dirigiste des marchés fut, face à ces difficultés d'échanger librement, le développement de circuits d'échange parallèles et informels entre exploitants, notamment sous forme de troc.

6.1.2. Une organisation libéralisée des marchés depuis les années 1990

Depuis les années 1990 et la libéralisation du commerce, les marchés se sont développés en nombre et leur implantation suit une logique « spontanée ». Les marchés ne sont plus circonscrits dans leurs implantations au lieu physique indiqué par l'État (les chefs-lieux administratifs). De nombreux marchés isolés ont émergé. Partout où les revenus et la demande se sont accrus, des marchés se développent. C'est le cas dans des zones de fort peuplement ou encore les espaces présentant une situation de carrefour géographique ou de lieu de rupture de charge (carrefour routier, débarcadère, pont, etc.). Et c'est aussi le cas dans des zones géographiques présentant des productions agricoles spécifiques : la disponibilité d'un produit agricole spécifique à une zone, en fonction de la saison ou de la contre-saison, suffit parfois à donner naissance à un marché, plus ou moins pérenne. Ainsi, des districts n'abritant pas initialement de marchés officiellement installés par l'État ont atteint des dimensions démographiques et économiques importantes, et ont vu se créer en leur sein un marché.

Les croissances démographique et urbaine, en plus de la libéralisation, expliquent le développement des marchés et du commerce. Les échanges

commerciaux se sont intensifiés entre zones urbaines et rurales. Le fonctionnement des marchés joue un rôle central dans les relations villes-campagnes : il favorise les flux à sens double de produits manufacturés des zones urbaines en direction des zones rurales, et des produits agricoles locaux des zones rurales vers les zones urbaines.

Les marchés urbains se sont accrus en nombre et leur aire d'approvisionnement a eu tendance à s'étendre. On assiste également à un récent essor des marchés ruraux, dû à l'explosion démographique et à l'amélioration des infrastructures routières. Cette évolution se traduit par l'extension de marchés ruraux périodiques situés près des rues commerçantes et l'apparition de marchés spontanés dans des localités spécifiques réduisant la distance entre les zones de production et les zones de commercialisation. Ainsi, sur les 16 marchés enquêtés dans la zone d'étude, seuls les marchés centraux de Manéah et Maferinyah sont anciens, les autres ont été créés après 1990, soit 14 (6 en zone rurale et 10 en zone périurbaine), ce qui montre le dynamisme des marchés depuis la libéralisation de l'économie et dans un contexte de forte croissance urbaine.

Une autre conséquence de la libéralisation des marchés est l'élargissement de la gamme de produits qui y sont vendus. D'une part le vivrier marchand s'est considérablement développé (maraîchage, arboriculture, etc.). D'autre part, les produits manufacturés proposés à la vente sont plus nombreux (cigarette, sel, sucre, sucrerie, appareil électroménager, ustensile de cuisine, lessive en poudre, lait liquide et en poudre, savon, corde, habillement, tissu, lampe, pièce détachée, etc.).

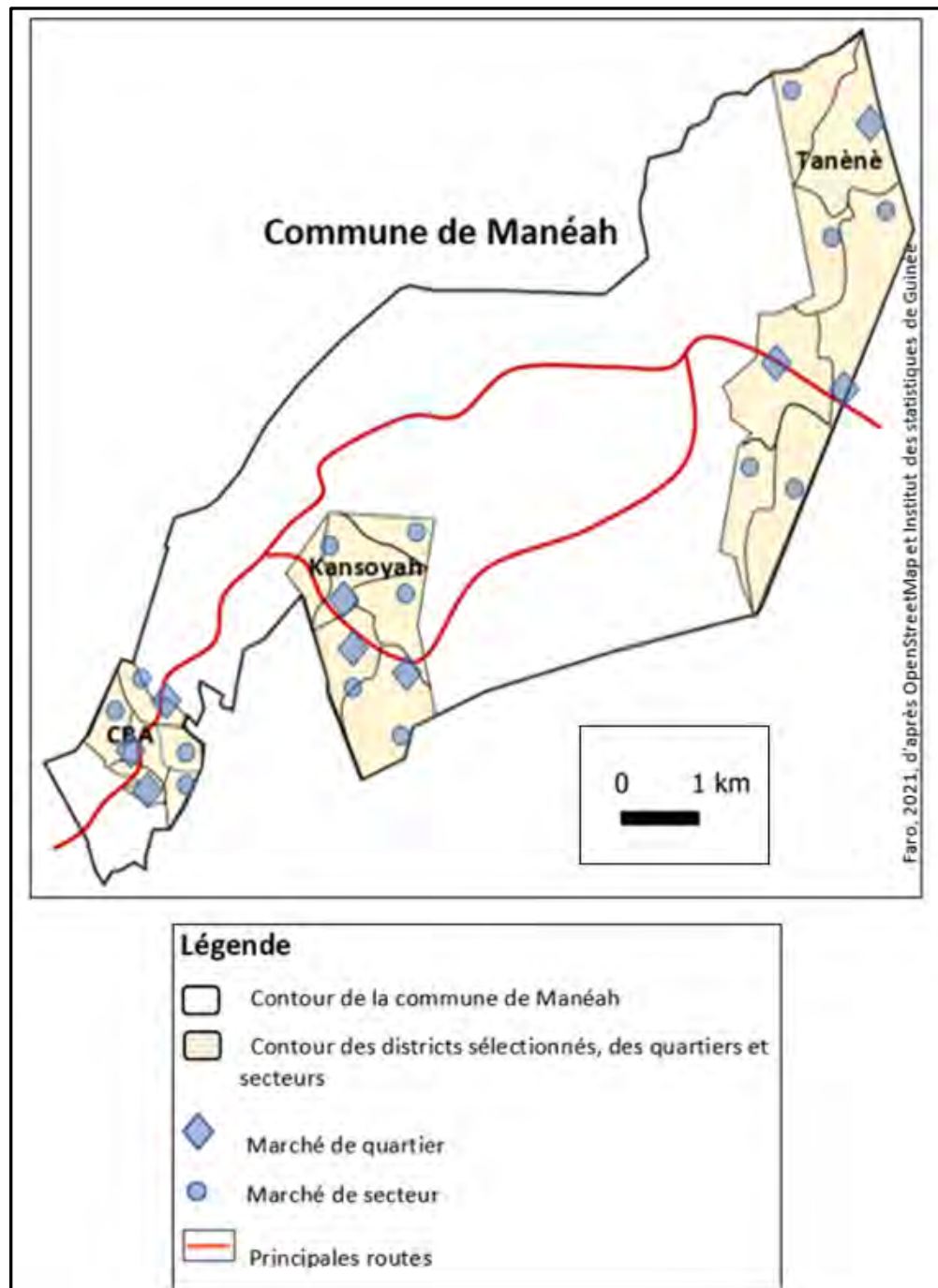
Une dernière conséquence de la libéralisation des marchés est le remplacement des comptoirs publics d'une part par les exploitants eux-mêmes, qui vendent directement une partie de leur production, et d'autre part par des commerçants, intermédiaires entre les exploitants et les consommateurs. Dans les exploitations, la responsabilité de la vente des produits est le plus souvent confiée aux femmes. Quant aux commerçants, leur poids est particulièrement prégnant dans les marchés urbains.

6.2. L'ORGANISATION DES MARCHÉS

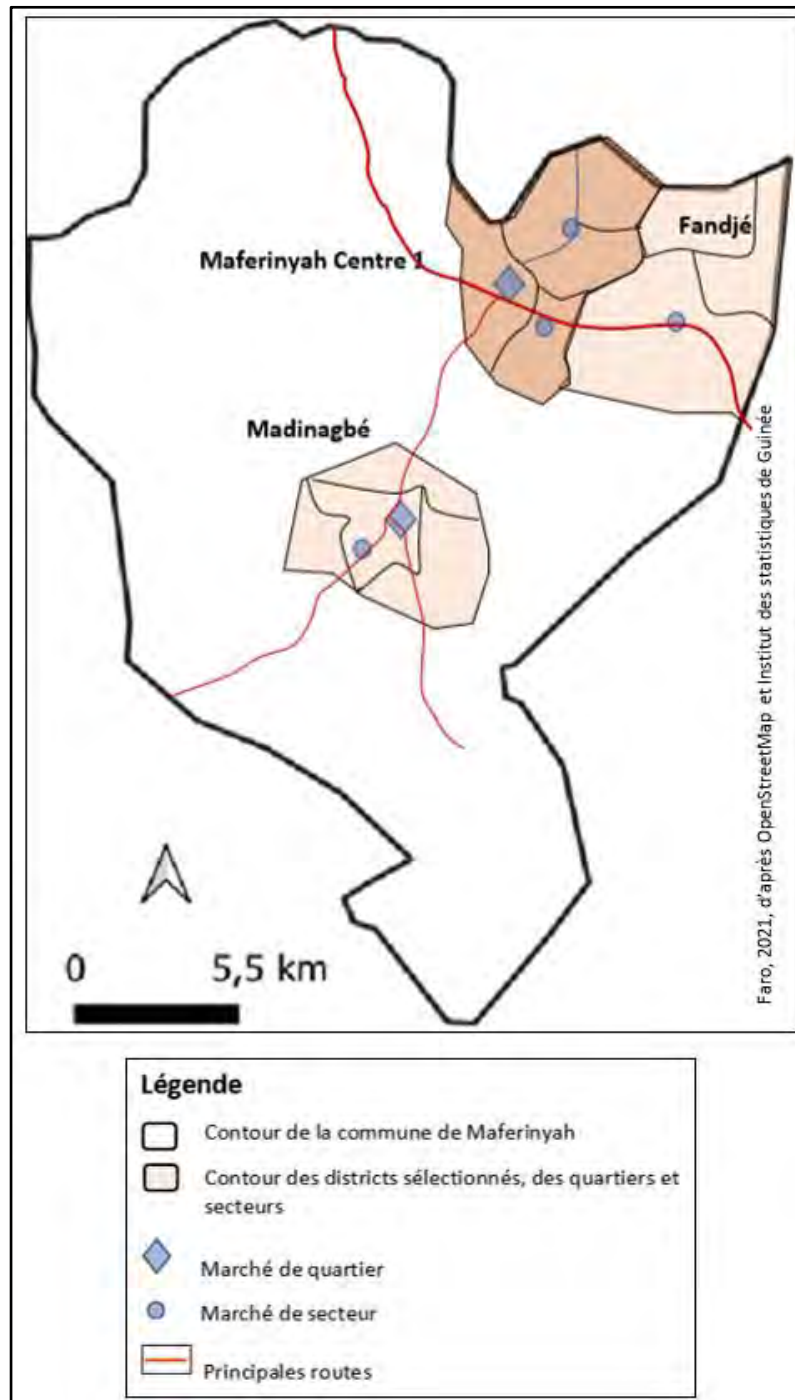
Les marchés diffèrent par leurs importances et leurs poids économiques. Leur hiérarchie dépend de la taille de leurs aires d'approvisionnement et de la taille de leurs aires de chalandise. Ces tailles sont liées à la densité de la population et à l'accessibilité de ce marché. Cette hiérarchie implique des fréquences d'ouvertures différentes selon les marchés (hebdomadaires, journalières) et une diversité plus ou moins grande de la gamme des produits commercialisés.

Les cartes 7 et 8 montrent la localisation des marchés dans les districts d'étude, dont les plus importants (de secteurs) sont localisés au bord des principales routes.

Carte 7. Les marchés étudiés à Manéah : une concentration des grands marchés (de secteurs) autour des routes principales (2019)



Carte 8. Les marchés étudiés à Maferinyah : une concentration des grands marchés (de secteurs) autour des routes principales (2019)



6.2.1. Marchés permanents et marchés hebdomadaires

Les zones caractérisées par une forte demande de produits agricoles connaissent des marchés permanents, se tenant quotidiennement. Tandis que les zones à faible densité voient leurs marchés se tenir irrégulièrement, de manière périodique. Sur les 16 marchés enquêtés, 13 sont quotidiens et seulement 3 sont hebdomadaires (tableau 21).

Tableau 21. Nombre de marchés identifiés dans la zone d'étude en 2018

Zone	Districts	Nombre de marchés	Types de marchés	
			Quotidien	Hebdomadaire
Périurbaine	Kansoyah	2	2	0
	CBA	3	3	0
	Tanènè	5	5	0
Rurale	Fandjé	1	1	0
	Madinagbé	2	1	1
	Maferinyah Centre 1	3	1	2
Total		16	13	3

Source : Enquête de terrain, Décembre 2018

Nous désignons par marchés quotidiens, les marchés permanents de la zone étudiée. La caractéristique principale de ces marchés quotidiens est qu'ils ne se mettent en place que dans les localités présentant une forte densité de population et donc, une demande élevée. Ainsi, des marchés réguliers se tiennent aussi bien dans la commune périurbaine de Manéah que dans celle rurale de Maferinyah.

A Manéah, en zone périurbaine, tous les marchés sont quotidiens. On en rencontre un dans chaque district périurbain. Il fonctionne tous les jours, du matin au soir, comme des marchés centraux de manière à permettre aux producteurs de

vendre leurs produits à tout moment. Certes, la fréquentation varie au fil de la journée et selon les jours et les saisons.

Quant aux marchés quotidiens en zone rurale, nous en avons identifié un dans chacun des districts ruraux enquêtés. Mais le fonctionnement de celui de Maferinyah centre est différent de ceux de Fandjé et Madinagbé, qui sont des petits marchés représentés par des étalages de fortune devant les concessions : la rapide croissance démographique de Maferinyah centre, chef-lieu de la zone rurale, a favorisé la mise en place d'un véritable marché quotidien et bien achalandé.

Parallèlement aux marchés quotidiens, des marchés hebdomadaires aussi alimentent les circuits de distribution et d'échanges. Le fonctionnement de ces marchés hebdomadaires est soumis au respect d'un jour de marché par localité différent de celui des autres localités. Cet espacement permet aux exploitants de se préparer entre deux marchés et de choisir à quel marché participer. De la même manière, il donne la possibilité aux commerçants grossistes fixes et demi-grossistes itinérants de participer à plusieurs marchés hebdomadaires dans la même semaine. Cette rotation des marchés hebdomadaires d'une même zone crée une certaine concurrence entre les localités et les exploitants dans le ravitaillement des marchés. Les marchés épisodiques se tiennent un jour sur les sept de la semaine ou deux jours pour les plus dynamiques. Les marchés entrent parfois en concurrence quant au choix du jour du marché, comme ce fut le cas entre les marchés hebdomadaires de Maferinyah centre 1 et de Madinagbé (encadré 3).

Encadré 3. Cas de décalage de jour de marché hebdomadaire (Madinagbé)

Le chef du district de Madinagbé nous a confié que le mercredi n'a pas toujours été le jour de marché de ce district. A l'origine, ce marché se tenait le samedi. Le changement du jour de marché est intervenu à la suite de la mise en place d'un deuxième jour de marché hebdomadaire à Maferinyah centre 1, le samedi (en plus du dimanche). Suite à la mise en place d'un marché le samedi à Maferinyah centre 1, la fréquentation du marché de Madinagbé a baissé. Ne pouvant être en compétition avec Maferinyah dont le marché hebdomadaire est officiel, les

populations de Madinagbé ont volontairement décalé le jour de marché de samedi à mercredi.

Photo 6. Place vide du marché hebdomadaire du district de Madinagbé en un jour sans marché



Source : Enquête de terrain, Décembre 2018

6.2.2. Gamme de produits vendus et fonctions des marchés (collecte / distribution)

Les marchés quotidiens périurbains sont des marchés de distribution. Y sont vendus à la fois des produits agricoles locaux et des produits manufacturés importés. Les produits manufacturés importés dominent en quantité. La conservation facile de ces derniers favorise le stockage de grandes quantités empêchant leur pénurie. Les

produits locaux sont disponibles également, mais en plus faible quantité. Pour la plupart, il s'agit de produits frais : ils sont vendus immédiatement après la récolte par manque de moyens de conservation, ne sont pas stockés dans les marchés. De même, l'alternance des saisons influence la disponibilité de certaines spéculations agricoles spécifiques sur les marchés périurbains, contrairement aux produits manufacturés. Les produits locaux les plus vendus par les exploitants sont les produits maraîchers (divers légumes et feuilles), la viande et le poisson (frais et fumé).

Cette domination de la filière des produits manufacturés est visible par le grand nombre de places occupées par les boutiques ou magasins remplis de produits manufacturés importés sur les marchés périurbains, alors que les produits locaux vivriers sont disposés sur des équipements sommaires ou excentrés sur des espaces nus (en bordure des rues ou dans l'enceinte du marché).

Le marché permanent de Maferinyah en zone rurale propose également à la fois des produits locaux agricoles et manufacturés importés. Cependant, ce marché permet aux exploitants d'écouler leurs produits ne pouvant pas attendre le jour du marché hebdomadaire. Ce marché de proximité, répondant à la demande rurale, connaît une présence largement dominante des produits locaux agricoles sur celle des produits manufacturés. Fréquentés par les résidents, les exploitants ne sont pas isolés de ces marchés et restent des acheteurs nets quel que soit le volume écoulé.

A la différence des marchés quotidiens périurbains, qui sont des marchés de distribution, les marchés hebdomadaires, en zone rurale, jouent à la fois la fonction de collecte et de distributions de produits agricoles. D'un côté, ils permettent aux commerçants de collecter des produits agricoles de base (céréales, légumes, viande, poissons, fruits) pour les marchés urbains. De l'autre côté, les commerçants distribuent en petite quantité des produits manufacturés. Deux des trois marchés hebdomadaires de notre zone d'étude se sont mis en place en raison d'une spécialisation agricole. Le marché périodique du district de Madinagbé s'est formé autour de la filière pêche (poisson frais, séché ou fumé), se diversifiant ensuite autour d'autres produits locaux tels que le manioc, le sel, le riz et les légumes (gombo, piment). Il était à l'origine mensuel ou bi-mensuel, il est désormais

hebdomadaire par l'élargissement de la gamme de produits vendus. L'un des marchés hebdomadaires de Maferinyah centre a suivi le même schéma, en étant au départ spécialisé dans la distribution d'ananas.

6.2.3. Les infrastructures des marchés

Les grands marchés en zone périurbaine sont situés dans les quartiers des districts de Kansoyah, CBA et Tanènè. À la différence des petits marchés des districts ruraux, ceux de districts périurbains sont couverts. Ils sont structurés autour de centaines de stands, étalages, petites échoppes, boutiques fermées et autres magasins polyvalents. La majeure partie des transactions se tient à l'intérieur du marché, et le reste se tient à l'extérieur, en bordure des axes routiers (photo 7).

Photo 7. Présentation de marchés de détail dans les districts périurbains (mars 2020)

	
Marché du secteur 1 dans un quartier du district de CBA (Manéah)	Marché de quartier du district de Kassonyah (Manéah)

	
Marché du secteur 2 dans un quartier du district de Tanènè (Manéah)	Marché du secteur 3 dans un quartier du district de CBA (Manéah)

Source : Enquêtes de terrain, Décembre 2018

Les marchés en zone rurale, plus petits, sont souvent situés sur la place centrale des villages (Madinagbé, Fandié et Maferinyah centre 1 dans la commune de Maferinyah). Alors que le marché de détail de Maferinyah centre se tient toute la journée, ceux des districts ruraux ne se tiennent que durant une demi-journée, matin ou soir.

Contrairement au marché central de Maferinyah centre, mis en place sur des installations fixes, les autres marchés de la commune utilisent des équipements rudimentaires et plus amovibles apportés par les participants eux-mêmes : bâches en plastique, pagnes, bassines, plateaux, seaux ou bidons disposés au sol ou sur des tables. Les stands se comptent en une centaine de places à Madinagbé et Fandié, à 350 places à Maferinyah centre (photo 8).

Photo 8. Présentation de marchés de détail dans les districts ruraux (mars 2020)

Place du marché de détail de Madinagbé l'après-midi	Place du marché de détail de Fandjé l'après-midi
Marché hebdomadaire, district de Maferinyah centre 1 (Maferinyah)	Marché hebdomadaire, district de Madinagbé (Maferinyah)

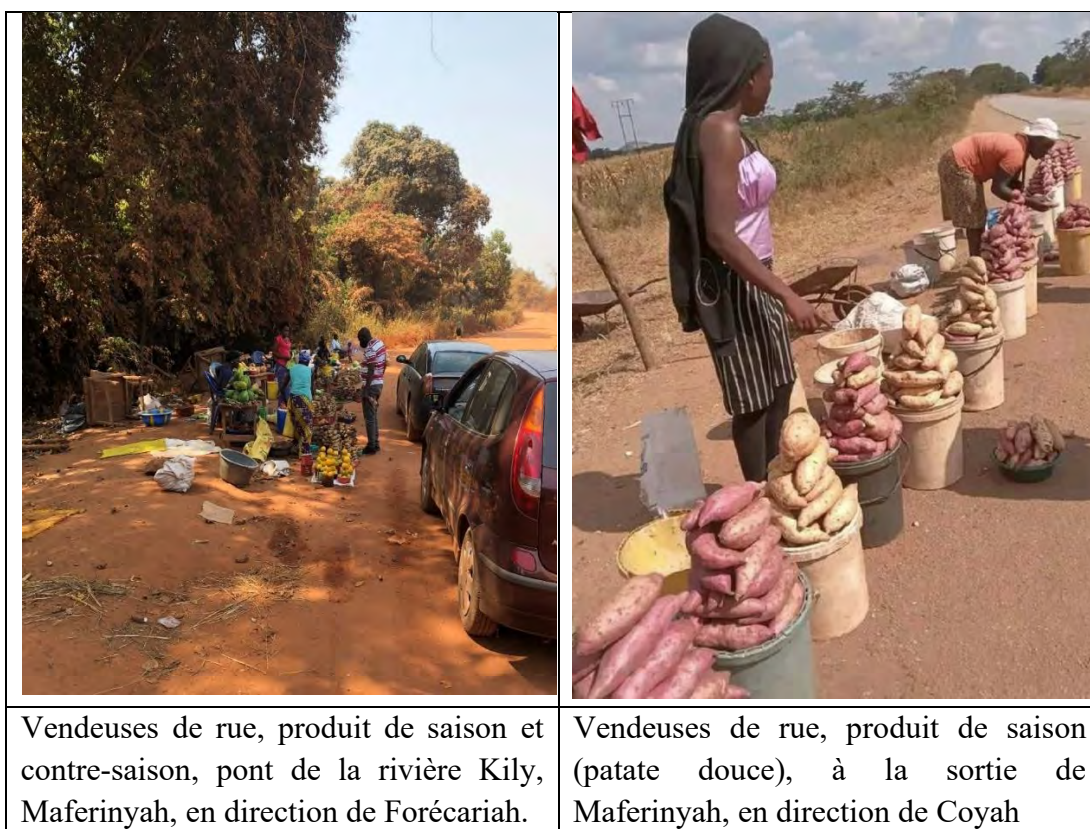
Source : Enquêtes de terrain, Décembre 2018

6.2.4. Les autres structures marchandes : points de vente de bord de route, magasins et marchés de gros

En parallèle de ces marchés, il existe d'autres points de vente qui apparaissent et disparaissent en fonction des saisons agricoles. Ils peuvent se situer le long des axes de communication (route, barrage ou débarcadère), en bordure des champs ou chez l'exploitant agricole. Ce sont des points de vente directe du producteur aux grossistes ou demi-grossistes, et parfois aux consommateurs de passage. La gamme de produits vendus est souvent très limitée, très spécialisée. Mais

le succès de ces marchés parallèles vient du prix bas des produits et de la mise en vente de produits agricoles prisés de contre-saison. Certains de ces points de vente éphémères, tendent à se pérenniser, en diversifiant les produits vendus et par la vente à la fois de produits agricoles de saison et de contre-saison (photo 9).

Photo 9. Petits points de vente de bord de champ autour de Maferinyah



Source : Enquête de terrain, décembre 2018

En zone périurbaine, en plus des marchés, plusieurs boutiques et magasins constituent aussi des lieux de vente, en bordure des rues et à l'intérieur des quartiers. Par ailleurs, il existe des marchés de gros, des marchés communaux.

Les marchés communaux sont des marchés centraux de regroupements de produits agricoles locaux et manufacturés importés où s'approvisionnent les commerçants des marchés des quartiers et des secteurs. Ces marchés restent autant ouverts aux exploitants qu'aux consommateurs.

Les marchés de gros sont essentiellement organisés autour de certains produits de base selon les zones. A Manéah, les transactions portent essentiellement sur les produits frais (divers légumes et poisson). A Maferinyah, les marchés de gros s'articulent autour des céréales et tubercules (riz, maïs), les tubercules (manioc, patate douce) et les fruits (mangue, divers fruits de cueillette). A Manéah comme à Maferinyah, les marchés de gros ne sont que ponctuels, se tenant qu'autour de la vente de quantités importantes d'un ou de quelques produits de façon saisonnière (photo 10).

Photo 10. Dynamisme du marché de gros de Maferinyah centre 1 un jour de marché hebdomadaire



Arrivée progressive des participants résidents au marché de gros de Maferinyah



L'arrivée progressive des participants urbains situés sur la route nationale (Forécariah, Coyah et Conakry)



L'arrivée progressive des participants situés dans les districts ruraux environnants

Source : Enquêtes de terrain, décembre 2018

6.3. LA COMMERCIALISATION DANS LES MARCHES SELON LES TYPES D'EXPLOITATIONS

En 2019, en moyenne, les exploitations de type A ont vendu 75 % de leur production agricole contre 86 % dans les exploitations de type B et 98 % dans celles de type C (tableau 22). Nos enquêtes montrent que les ventes de produits agricoles sur les marchés ont tendance à progresser.

Deux principales stratégies de commercialisation des produits locaux ont été identifiées dans les districts sélectionnés à Manéah et Maferinyah. Pour diverses raisons, alors que certains exploitants ont accès uniquement à des petits marchés, peu rémunérateurs, d'autres fréquentent de grands marchés pour des rémunérations élevées.

Tableau 22. Niveau de commercialisation des produits agricoles selon les catégories d'exploitation et les marchés (2019)

Désignation	Production moyenne vendue (en GNF*)	% de commercialisation par catégorie d'exploitations			Production moyenne consommée (GNF)	Part vendue par marché (en GNF)	
		A	B	C		Marchés ruraux	Marchés périurbains
Riz	14 905 603	60	80	90	2 959 600	9 556 802	2 389 201
Maïs	5 326 127	70	60	100	1 741 567	2 509 192	1 075 368
Arachide	668 086	50	85	100	218 905	404 263	44 918
Fonio	167 766	60	65	-	66 886	80 704	20 176
Total cultures vivrières marchandes ou non marchandes	21 067 582	62	75	92	4 986 958	12 550 961	3 529 663
Ananas	6 150 522	100	100	100	0	5 170 322	980 200
Laitue & feuilles	8 755 889	70	80	100	1 301 275	1 987 300	5 467 314
Total cultures maraîchères	14 906 411	82	88	100	1 301 275	7 157 622	6 447 514
Huile rouge	15 412 514	90	95	100	863 901	11 638 890	2 909 723
Divers fruits	3 251 192	60	80	100	200 166	1 830 616	1 220 410
Total cultures pérennes	18 663 706	85	92	100	1 064 067	13 469 506	4 130 133
Total	54 637 700	73	84	98	7 352 300	33 178 089	14 107 310

* GNF = Guinée Nouveau Franc

6.3.1. Petite exploitation (type A) : forte fréquentation des petits marchés et **problèmes d'accès à des marchés plus rémunérateurs**

En moyenne, les exploitations de type A ont généré 11 550 000 GNF de production moyenne en 2019, dont 8 431 500 GNF soit 73 % sur les marchés et 3 118 500 GNF soit 27 % de la production autoconsommée (tableau 23).

Tableau 23. Caractéristique de la commercialisation agricole des exploitations de type A (2018)

Désignation	Production moyenne vendue (GNF)	Taux de commercialisation (%)	Production moyenne consommée (GNF)	Part vendue par marché (en GNF)	
				Marchés ruraux	Marchés périurbains
Riz	3 821 374	68	1 805 906	2 292 825	1 528 550
Maïs	1 533 770	88	210 500	1 073 639	460 131
Arachide	141 683	50	141 683	113 346	28 337
Fonio	59 866	60	39 911	53 880	5 987
Total cultures vivrières marchandes ou non marchandes	5 556 693	72	2 198 000	3 533 690	2 023 005
Ananas	774 751	100	0	525 300	249 451
Laitue & feuilles	1 700 000	68	810 900	440 000	1 260 000
Total cultures maraîchères	2 474 751	75	810 900	965 300	1 509 451
Huile rouge	283 714	82	62 080	206 971	76 743
Divers fruits	116 342	71	47 520	89 805	26 537
Total cultures pérennes	400 056	78	109 600	296 776	103 280
Total	8 431 500	73	3 118 500	4 795 766	3 635 736

La part autoconsommée sert à l'alimentation de la famille et à la constitution de semence pour la saison agricole suivante. La part vendue sur les marchés apporte des revenus monétaires à l'exploitation. On note donc une part élevée de la production vendue, bien que l'autoconsommation dans les petites exploitations reste importante.

Les modalités de vente et la part vendue dépendent de la nature des productions. Les cultures vivrières de type riz, maïs, arachide, fonio sont récoltées puis stockées avant la mise en vente sur le marché. Tandis que les produits maraîchers et les fruits, ne pouvant pas être conservés, sont mis en vente immédiatement après la récolte. Les produits maraîchers (légumes, feuilles, ananas) et arboricoles (fruits, etc.) sont les plus vendus dans les marchés.

Toutefois, les quantités et les produits vendus diffèrent selon les saisons. Spécifiquement, les exploitants vendant des produits de contre-saison bénéficient de deux avantages : écoulement rapide du produit et prix intéressant en raison de la faiblesse de la concurrence (encadré 4 et figure 18).

Encadré 4. Vente en saison et en contre-saison

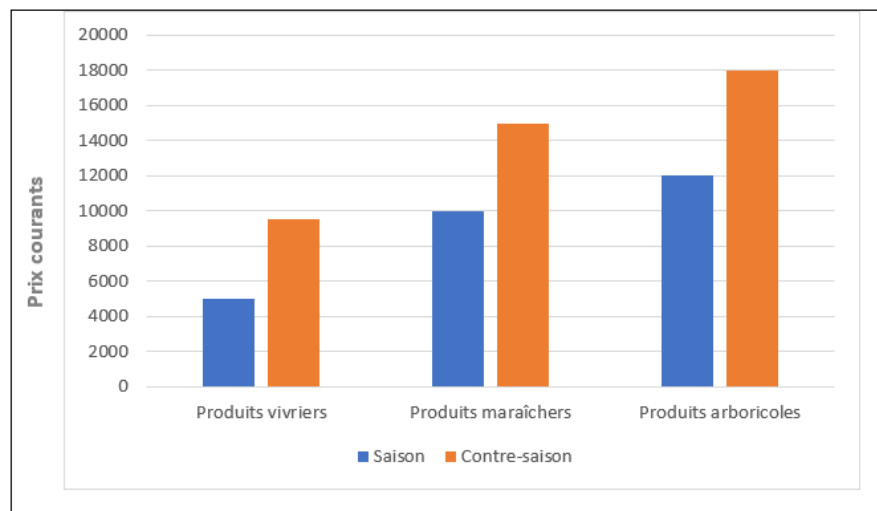
Lorsque les produits écoulés sur le marché sont de saison, plusieurs facteurs contribuent à faire baisser les prix de vente, notamment la concurrence entre exploitants et la forte disponibilité du produit sur le marché. Dans ce cas, les EA tirent l'avantage concurrentiel dans la quantité du produit objet de transaction. Pour les céréales (produits vivriers), mesurées en kilogramme, le prix de vente varie entre 5 000 GNF (50 centimes d'euros) le kilo de riz paddy et 8 000 GNF (80 centimes d'euros) le kilo de riz étuvé. Alors que le maïs se vend par tas de 3 à 5 épis de maïs frais à 5 000 GNF (50 centimes d'euros). Pour les produits maraîchers, l'ordre de grandeur de mesure n'est fixe, ils peuvent se négocier par pied pour les laitues entre 5 000 GNF (50 centimes d'euros) pour les salades et 11 000 GNF (1,10 euros) pour les choux ou 5 000 GNF (50 centimes d'euros) pour une attache de feuilles (de patate, manioc ou épinard). Pour les produits de cultures pérennes tels que l'huile rouge, ils sont

en général mesurés par litre. Leur prix se situe autour de 13 000 GNF (1,30 euros) sur les marchés ruraux.

Lorsque les produits écoulés sur le marché sont de contre-saison, la demande est forte et les prix se renchérissent. En conséquence, les exploitants tirent doublement l'avantage de la hausse des prix et de la baisse des quantités à vendre. Pendant la période de soudure, le prix du riz peut atteindre 9 500 GNF (95 centimes d'euros). Alors que le maïs frais se vend à l'unité et non par tas à 5 000 GNF (50 centimes d'euros). Pour les produits maraîchers, des légumes comme le gombo se vendent à 1 000 GNF (10 centimes d'euros) l'unité propulsant le prix à 15 000 GNF par tas.

Avec des prix variant d'une saison à une contre-saison, les prix pratiqués sur le marché hebdomadaire du district central de Maferinyah varient également selon que les produits vendus soient des cultures vivrières, maraîchères ou pérennes : plus élevés en contre-saison et plus bas en saison (figure 13).

Figure 13. Comparaison des prix des trois catégories de produits vendus par un exploitant sur le marché du district central en zones rurales



Le nombre de marchés fréquenté dépend beaucoup de la quantité de produits à écouler.

Lorsque le surplus est élevé, la stratégie de commercialisation des petits exploitants évolue vers la fréquentation d'un nombre plus restreint de marchés : ils ciblent des marchés à plus haut prix et vendent occasionnellement de grandes quantités. Quand le surplus est faible, les produits récoltés sont écoulés régulièrement sur le marché et en petites quantités, de manière à contrôler la vente et la consommation des vivres du ménage : la gestion se fait davantage au jour le jour.

Quand ils vendent leurs produits locaux, les exploitants ont le choix entre vendre toute la marchandise à un seul grossiste au prix en gros légèrement en dessous du prix du marché ou vendre en détail aux consommateurs au prix du marché avec le risque de ne pas écouler toute la marchandise. Dans le premier cas, l'exploitant est assuré d'écouler sa marchandise moyennant une légère baisse de revenus. Dans le deuxième cas, plusieurs options sont possibles selon les quantités et la nature de produits à vendre.

L'accès limité aux marchés les plus rémunérateurs apparaît comme le facteur le plus limitant pour les petits exploitants.

La part de la production destinée aux marchés a été écoulée à 63 % sur les marchés ruraux et 37 % sur les marchés périurbains. Les petits exploitants (type A) fréquentent la plupart du temps des petits marchés ruraux, généralement au sein du même district. Les exploitants hésitent à fréquenter de plus grands marchés, où ils ne maîtrisent ni les prix, ni les demandeurs. Par ailleurs, la vente sur des marchés de proximité évite les frais de transport et de services, qui sont plus élevés pour accéder aux marchés périurbains plus lointains. Néanmoins, dans les petits marchés ruraux, les prix ne sont pas très rémunérateurs. La connexion aux grands marchés éloignés renchérit les coûts de commercialisation et conduit à leur perte de compétitivité. Pour cela, les petits exploitants réservent leur participation aux grands marchés hebdomadaires à l'occasion d'événements sociaux et religieux. Des événements tels que les fêtes de Tabaski et de ramadan et les cérémonies sociales (comme la circoncision), donnent l'occasion aux exploitants de programmer la vente d'importantes quantités de produits vivriers afin de faire face aux achats générés par l'organisation de ces événements.

Pour les petits exploitants, la fréquentation des marchés permet aussi d'avoir accès à d'autres produits de consommation. Quand les exploitants vendent leurs produits, ils achètent d'autres biens exposés avec le revenu monétaire. Il peut s'agir de produits importés manufacturés de première nécessité (torche, lampe, savon, huile). Mais il s'agit également de produits agricoles, comme les condiments pour préparer la sauce accompagnant le riz (encadré 5).

Encadré 5. Exemple d'achat – vente d'une productrice sur le marché de Madinagbé

Lors de l'observation du marché de Madinagbé, nous avons eu un entretien approfondi avec l'une des deux épouses d'un chef d'exploitation préalablement, enquêté. Elle nous a expliqué sa stratégie de commercialisation pour assurer continuellement la subsistance des membres de l'exploitation à partir de la dotation alimentaire, contrôlée par son mari.

« Notre mari a l'habitude de nous remettre à chacune, après la grande récolte, une portion de produits à utiliser pour la subsistance de la famille. En général, c'est le riz qu'il partage avec un supplément de maïs, fonio, ou manioc. Comme le riz est la nourriture de base, il n'est pas vendu, sauf cas de force majeure. Les autres produits sont destinés à la vente, pour acheter des condiments et faire la sauce du riz. Nous (les deux épouses du chef d'exploitation) alternons, à tour de rôle, la responsabilité de nourrir la famille durant la semaine. Et chacune de nous à sa stratégie pour tenir une saison avec sa dotation alimentaire (donnée par le mari) ainsi qu'avec la récolte de notre champ individuel. Pour ma part, je transforme une partie du riz en farine, que je prépare sous forme de beignets à vendre. Le jour du marché du village, j'en fabrique une quantité importante. Avec l'aide de ma fille qui m'appuie dans la préparation et la vente, on peut écouler l'ensemble fabriqué le jour du marché, et parfois le reste est écoulé en semaine. Les revenus générés par ce commerce permettent de tenir aussi longtemps que possible ma responsabilité de nourrir l'exploitation et de satisfaire les petits besoins personnels et ceux des enfants. ».

6.3.2. Moyennes exploitations (type B) : une fréquentation rémunératrice des grands marchés

Dans les exploitations de type B, la part de la production vendue représente 17 845 000 GNF, soit 84 % ; et la part de la production consommée au sein de l'exploitation, 3 655 000 GNF, soit 16 %. Cette forte tendance de vendre les productions sur le marché s'explique par l'orientation de ces exploitations vers le marché. Elle se traduit dans le choix des spéculations à cultiver, qui sont potentiellement rentables et tirées par une forte demande urbaine.

A partir du tableau 24, on remarque que les taux moyens de commercialisation par exploitation pour les principaux produits dans les différentes zones sont partout supérieurs à 70 %. Ils se situent à 77 % pour les cultures vivrières marchandes ou non marchandes, 89 % pour les cultures maraîchères et 78 % pour les plantations.

Les exploitations de type B fréquentent des grands marchés. La fréquentation des grands marchés est favorisée à la fois par le volume important et la diversité de la production réalisée par les exploitations de type B. Les exploitations B réalisent des performances commerciales grâce à l'accès aux grands marchés. Contrairement aux petites exploitations, les moyennes exploitations, spécialisées dans les cultures commerciales, réalisent de meilleurs rendements agricoles leur permettant de tirer un meilleur parti de leur participation aux marchés. Ils peuvent non seulement vendre directement aux consommateurs sur les grands marchés aux prix courants du marché, mais aussi et surtout influencer les prix courants par leur offre. Dans ce dernier cas, les exploitants stockent leur production de manière à baisser l'offre de produits locaux et ne vendre qu'au moment où les fluctuations de prix leur sont favorables. L'approvisionnement des grands marchés qui était l'apanage des commerçants et marchands itinérants dans un contexte de faible densité est désormais également assuré par les exploitants agricoles de taille moyenne.

Tableau 24. Caractéristique de la commercialisation agricole des exploitations de type B (2019)

Désignation	Production moyenne vendue (GNF*)	Taux de commercialisation (%)	Production moyenne consommée (GNF)	Part vendue par marché (en GNF)	
				Marchés ruraux	Marchés périurb.**
Riz	4 046 254	80	1 011 564	2 832 378	1 213 876
Maïs	728 326	78	200 500	509 828	218 498
Arachide	286 609	59	200 578	229 287	57 322
Fonio	107 900	40	158 834	97 110	10 790
Total cultures vivrières marchandes ou non marchandes	5 169 090	77	1 571 476	3 668 603	1 500 486
Ananas	2 700 371	100	0	1 890 259	810 112
Laitue & feuilles	6 480 889	86	1 098 500	1 944 267	4 536 622
Total cultures maraîchères	9 181 260	89	1 098 500	3 834 526	5 346 734
Huile rouge	2 150 300	75	716 381	1 950 400	199 900
Divers fruits	1 344 350	83	268 643	896 650	447 700
Total cultures pérennes	3 494 650	78	985 024	2 847 050	647 600
Total	17 845 000	84	3 655 000	10 350 179	7 494 820

* GNF = Guinée Nouveau Franc

** Périurb = Périurbain

6.3.3. Grandes exploitations (type C) : des exploitations purement marchandes

Dans les exploitations de type C, la part de productions vendues correspond à 28 361 200 GNF, soit 98 % des productions réalisées. La part des productions destinées à la consommation au sein de l'exploitation ne représente que 578 800 GNF, soit seulement 2 % des productions réalisées. Le taux de commercialisation avoisine donc les 100 % dans ces exploitations. Les exploitations C sont des entreprises agricoles dans lesquelles l'unité de production (implantée en zone rurale) et la cellule familiale (installée en zone urbaine) sont séparées. Les seules productions prélevées pour la consommation dans ces exploitations sont le riz et l'arachide, à hauteur 10 % seulement (90 % est commercialisé) (tableau 25).

Bien que les unités de production de ces exploitations soient implantées en zone rurale, elles vendent leurs productions aussi bien dans les marchés ruraux, (11 508 338 GNF, soit 41 % des ventes) que dans les marchés urbains ou périurbains (16 852 863 GNF, soit 59 %).

Les exploitations de type C réalisent le plus souvent de la vente directe dans les marchés, supportent les frais de transport pour accéder au marché de leur choix.

Tableau 25. Caractéristique de la commercialisation agricole des exploitations de type C (2019)

Désignation*	Production moyenne vendue (GNF)	Taux de ccial. (%)	Production moyenne consommée (GNF)	Part vendue par marché (en GNF)	
				Marchés ruraux	Marchés périurb
Riz	7 037 975	93	552 156	4 926 583	2 111 393
Maïs	3 064 031	100	0	2 451 225	612 806
Arachide	239 794	90	26 644	191 835	47 959
Fonio	0	-	0	0	0
Total cultures vivrières marchandes	10 341 800	95	578 800	7 569 643	2 772 158

ou non marchandes					
Ananas	2 675 400	100	0	802 620	1 872 780
Laitue & feuilles	575 000	100	0	115 000	460 000
Total cultures maraîchères	3 250 400	100	0	917 620	2 332 780
Huile rouge	12 978 500	100	0	1 946 775	11 031 725
Divers fruits	1 790 500	100	0	1 074 300	716 200
Total cultures pérennes	14 769 000	100	0	3 021 075	11 747 925
Total	28 361 200	98	578 800	11 508 338	16 852 863

* Signification des désignations : **GNF** = Guinée Nouveau Franc ; **Périurb** = Périurbain ; **Ccial.** = Commercialisation.

6.4. INEGALITES D'ACCES AUX MARCHÉS SELON LES CONDITIONS DE TRANSPORT

La localisation des exploitations par rapport aux marchés est déterminante dans l'accès aux marchés. Mais au-delà d'une simple question de distance, il s'agit d'une question d'existence et d'état des infrastructures, ainsi que d'offre de transport. En effet, la distance-temps entre les zones de production et les zones de commercialisation peut être longue même entre des localités proches en termes de distance, si l'infrastructure est très détériorée ou si l'offre de transport empruntée est lente.

6.4.1. L'impact-clé de la densité et de l'état des infrastructures de transport : du désenclavement à la connexion des exploitations agricoles

Des disparités de répartition spatiale des exploitations, des marchés et des infrastructures font que certains marchés sont mieux desservis que d'autres dans le

temps et dans l'espace et introduisent des écarts de prix entre ces zones. Mais la densité et l'état des infrastructures de transport sont déterminants.

La route est la principale infrastructure de communication utilisée par les circuits de commerce des produits locaux dans notre zone d'étude. Le réseau routier est constitué de routes, de pistes carrossables et divers sentiers et chemins reliant variablement les différentes localités des zones rurales et périurbaines. La zone périurbaine tire le plus grand avantage d'un réseau dense d'infrastructures routières. Il y existe la route nationale, entièrement bitumée traversant tous les districts, et des pistes carrossables (avec des tronçons goudronnés) qui relient les quartiers et les secteurs périurbains entre eux. En zone rurale, les infrastructures routières sont moins denses. Le réseau routier de la commune de Maferinyah est constitué d'une partie de la route nationale, qui traverse Maferinyah centre et le district de Fandié et de pistes rurales qui vont de Maferinyah centre à Madinagbé vers l'ouest côtoyant de part et d'autre divers sentiers et chemins qui relient les villages aux districts ruraux. Et en zone rurales, les infrastructures sont dégradées au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la route nationale, certaines n'étant praticables qu'une saison sur deux.

Ces disparités ne sont souvent pas à l'avantage des petits exploitants car ces derniers sont souvent plus enclavés. Bien que des infrastructures routières de transport existent, c'est leur état qui complique la liaison des exploitations agricoles aux marchés et aux centres de regroupement. Les infrastructures routières de transport sont soit en bon état (routes revêtues de bitume ou goudronnées), soit en mauvais état (routes non revêtues de bitume, ni goudronnées). Peu de petits exploitants sont près des routes praticables en toutes saisons. Les plus nombreux sont dans des zones enclavées et viennent de villages et des hameaux qui n'ont pas d'accès direct aux marchés. La difficile praticabilité des infrastructures routières pendant la saison des pluies limite encore la connexion des petits exploitants aux marchés. Un exploitant d'une petite localité nous a dit qu'il a arrêté la culture commerciale de la tomate en raison des pertes qu'il enregistrait chaque fois lors des déplacements vers le marché. Le meilleur état des routes incite à développer une agriculture plus fortement commerciale. Le mauvais état des infrastructures routières rurales ne fait donc pas bénéficier les exploitants des avantages qu'ils pourraient tirer de la commercialisation de leurs produits. Le maintien de la circulation du vivrier

marchand entre zones de production et de consommation implique des coûts de transports supplémentaires dommageables au prix de vente des productions locales et la connexion aux marchés. En plus de l'état des infrastructures, le coût de transports explique sans aucun doute la connexion des exploitations agricoles plus proches de la ville ou la déconnexion des exploitations agricoles plus éloignées.

Tableau 26. Qualité des routes dans les districts étudiés en 2019

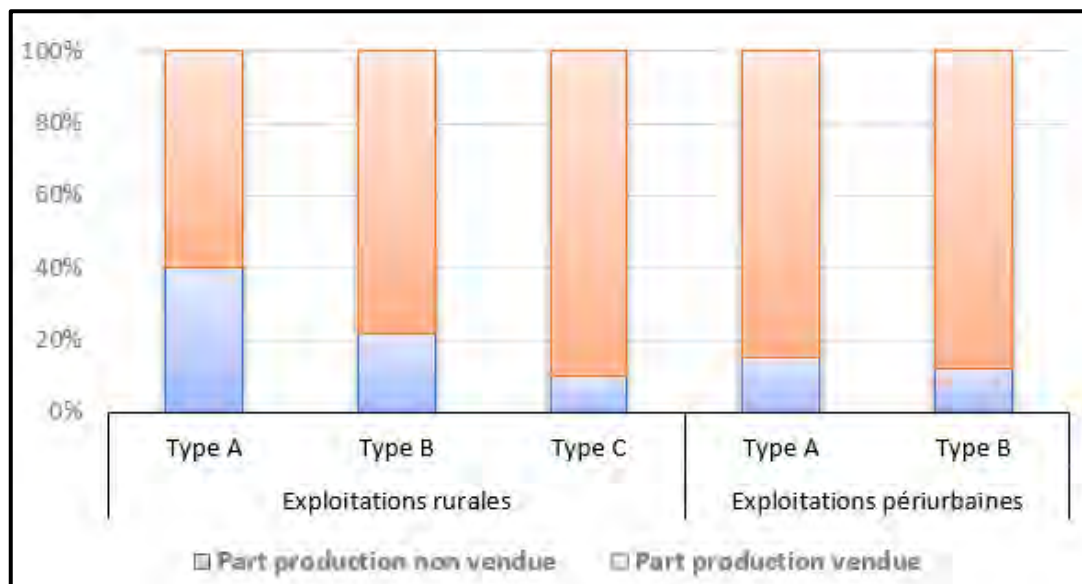
Localités		État des routes	Distance au chef-lieu (en km)
Zone	Districts		
Périurbaine	Kassonyah	Bon	14
	CBA	Bon	15
	Tanènè	Bon	18
Rurale	Fandié	Bon	7
	Maferinyah centre 1	Bon	0
	Madinagbé	Mauvais	18

Source : Enquête de terrain, décembre 2018

Par ailleurs, nous avons observé du trafic maritime direct entre Conakry, Manéah et Maferinyah. Certains grossistes de Conakry se rendent dans différents campements côtiers de Manéah et Maferinyah périodiquement par pirogue pour le ravitaillement des grands marchés en poisson ou en sel et tantôt en bois de chauffe ou charbon de bois. Ce trafic est très peu pratiqué.

La part de production vendue est plus importante dans les exploitations périurbaines que rurales tant dans les petites exploitations que dans les moyennes exploitations, car les premières bénéficient de meilleures infrastructures de transport (figure 14).

Figure 14. Accès aux marchés : part moyenne de la production vendue des exploitants périurbains et ruraux (2019)



6.4.2. La question de l'offre de transport, la différenciation des liaisons à la ville

La disponibilité des moyens de transport est variable entre les zones périurbaines et rurales. Alors qu'il y a abondance de moyens de transport en zones périurbaines, en zones rurales il y a pénurie. Dans les deux cas, la disponibilité des moyens de transport a des conséquences sur le coût des transports des produits et des exploitants pour accéder aux marchés.

Pour les marchés quotidiens périurbains, il n'y a aucun enjeu. Les flux sont journaliers et denses. Les nombreuses liaisons aux marchés sont facilitées par la disponibilité des transports et leur accès facile.

Dans les zones rurales, les moyens de transport sont limités. Les transports sont donc coûteux surtout pour les localités enclavées. Les moyens de transport existants sont les voitures et les taxi-motos. Leur disponibilité est variable selon les zones : régulière en zone périurbaine et irrégulière en zone rurale. L'irrégularité des moyens de transport joue sur la participation des exploitants aux marchés car le coût de transport est plus élevé quand l'offre de transport est moins élevée.

En saison des pluies, en zone rurale, quand les infrastructures sont très impraticables par les véhicules motorisés légers, des exploitants se rendent à pied ou à bicyclette dans les marchés et ne peuvent emporter que de petites quantités de produits à écouler. Il est rare que les commerçants grossistes se rendent dans ces localités éloignées, mais viennent à la rencontre des exploitants sur les marchés périodiques.

Pour les exploitants ruraux, il faut parfois deux à trois étapes de transport pour accéder aux marchés : regroupement à un premier point du village pour savoir s'il y a suffisamment de passagers, puis transport au bord de la route fréquentée ou de la gare improvisée et enfin transport à bord de véhicules de liaison (encadrés 6 et 7).

Encadré 6. De Sikhoury au marché de Madinagbé : les difficultés de transport

Sikhoury est une petite localité située à 9 km du district de Madinagbé dans la commune de Maferinyah. Monsieur Alkhaly est un exploitant de 53 ans qui se rend régulièrement au marché hebdomadaire de Madinagbé pour écouler sa production. Sikhoury est reliée à Madinagbé par un chemin en mauvais état de moins de 10 km. À cet effet, il doit d'abord rallier un point de rassemblement (gare routière improvisée) à 1 km du village où les véhicules de transport se rendent. Ensuite, selon le type de moyen de transport (taxi-brousse, mini-bus ou camions) les frais de transport des personnes et des marchandises varient de 10 000 GNF (1 euro) à 20 000 GNF (2 euros) par personne et 5 000 GNF (50 centimes d'euro) minimum pour un bagage. Monsieur Alkhaly a payé 20 000 GNF (2 euros) de frais de transport de sa personne et 7 000 GNF (70 centimes d'euro) pour son sac de riz paddy de 100 kg. Arrivé à Madinagbé, il a de nouveau payé 2 000 GNF (20 cent) à un brouettier pour déposer le sac au secteur du marché réservé à la vente du riz. Au total, il a dépensé 22 000 GNF (2,20 euros) pour avoir la possibilité de vendre son produit. Ce montant correspond à environ 4 kg de riz étuvé.

Encadré 7. L'accès au marché de Madinagbé

Le marché de Madinagbé se caractérise par une forte variabilité des flux de transport le jour du marché. Madinagbé est un district de la commune de Maferinyah de 2 803 habitants répartis dans 8 petites localités dont aucune n'est située sur la route de desserte du marché hebdomadaire, notamment celle qui lie Madinagbé à Maferinyah centre. C'est-à-dire que ces villages n'ont aucune liaison directe avec le marché. Les marchandises sont amenées à un point de regroupement (gare routière improvisée) où les transports s'effectuent. Le jour du marché de Madinagbé étant mercredi, son trafic de transport augmente fortement de mardi soir à mercredi. L'essentiel des véhicules qui transportent les commerçants, les marchands et autres voyageurs partent de Maferinyah. En pleine saison, le nombre de véhicules, constitués de camions bâchés (pouvant prendre jusqu'à 40 personnes), de minibus (15 personnes), de taxi-brousse (6 à 8 personnes) peut atteindre 4 à 6. Le convoiement des marchandises et des personnes en provenance des petites localités non situées sur les trajets fréquentés intervient après l'installation des participants venus de Maferinyah avec les mêmes véhicules. Cependant, quelques rares exploitants, voulant profiter des meilleurs prix avec moins de concurrence entre exploitants se rendent à pied ou à bicyclette. Hormis ces cas réduits, le transport des participants des petites localités est soumis à l'atteinte du nombre prévu de place à occuper dans le véhicule. Lorsque ce nombre n'est pas atteint, le transport des passagers présents est conditionné par le paiement solidaire des places restantes.

Cette forme d'accès au marché sous-entend que toutes les exploitations agricoles de ce district ne disposent pas d'un accès égal au marché de leur choix ni que l'accès est plus stable pour elles toutes.

CONCLUSION DU CHAPITRE VI

L'analyse des opportunités commerciales offertes aux exploitations agricoles périurbaines et rurales et des contraintes d'accès aux marchés montre que la commercialisation des productions locales est en forte évolution. Malgré des évolutions contrastées selon les types d'exploitations, les taux de commercialisation restent supérieurs, en moyenne, à 50 % dans toutes les exploitations. La dynamique des marchés qui les a fait passer d'un fonctionnement périodique à un fonctionnement quotidien et a aussi favorisé l'émergence de nouveaux marchés et renforcé le vivrier marchand.

Selon leur localisation, la distance séparant les exploitations des marchés devient rapidement une source de perte de compétitivité pour les uns ou un avantage géographique pour les autres. Ainsi, la fréquentation des marchés, dépendante en partie des rendements agricoles réalisés, varie d'une exploitation à une autre selon les avantages ou les inconvénients tirés en termes d'impact sur les moyens d'existence. Ces facteurs démontrent la nécessité d'associer désormais l'amélioration des moyens d'existence des exploitants ruraux à la question de l'intégration du marché.

Toutefois, il reste beaucoup à faire pour un accès équitable des exploitations aux marchés. Les exploitants n'accèdent pas aux marchés que pour vendre leurs productions. Ils y accèdent aussi pour acheter des intrants agricoles. Dans l'un comme dans l'autre, les conditions d'accès ne sont pas les mêmes.

CHAPITRE VII. UNE AGRICULTURE SOUS TENSION FONCIÈRE AUTOUR DE CONAKRY

L'agriculture périurbaine à Manéah et l'agriculture rurale à Maferinyah sont le plus souvent pratiquées par une large majorité de petits exploitants sur de petites surfaces cultivées. Les régimes fonciers en vigueur dans ces localités affectent donc le développement de la production agricole. Contrairement au foncier moderne où la terre peut avoir plusieurs utilités, en régime coutumier, elle est affectée principalement à l'activité agricole.

L'insécurité foncière des terres agricoles s'est fortement accrue avec l'urbanisation. La croissance et l'étalement urbains ont changé les regards des communautés sur la perception, l'utilisation et la disponibilité des terres périurbaines et rurales. D'un côté, le foncier agricole est considéré comme un outil de production et de reproduction de rapports sociaux. Dans ce cadre, l'appartenance à un lignage donne plusieurs droits superposés d'accès à durée déterminée ou indéterminée à la terre avec ou sans contrepartie monétaire. De l'autre côté, les cessions définitives de terres avec contreparties monétaires augmentent avec l'extension des zones urbaines. Elles sont la manifestation d'une évolution du regard sur la terre qui se caractérise par une appropriation privée croissante de la terre.

Dans ce chapitre, nous allons mettre l'accent sur l'ambivalence qui caractérise les modes d'occupation et d'utilisation du foncier pour la production agricole dans notre zone d'étude, par l'étude de l'accès au foncier, de sa marchandisation et de l'insécurité foncière.

7.1. UN ACCES COMPLEXE A LA TERRE

7.1.1. Une pluralité des régimes fonciers

Il existe une pluralité des régimes fonciers dans la zone étudiée.

D'un côté, il existe un régime urbain et périurbain, régi par un cadre formel (régulé par l'État), écrit, fondé sur la propriété privée et sur lequel se déroulent des usages multiples (résidentiel, commercial, agricole, etc.). Bien que prévus pour être appliqués sur tout le territoire national, le code foncier et domanial²⁰ qui régit l'accès et l'utilisation du foncier ne s'applique que dans une partie des zones étudiées : les régimes modernes écrits concernent surtout l'espace urbain et par extension l'espace périurbain. Dans l'échantillon utilisé, ce mode foncier est dominant, concernant 52 % de la SAU et 70 exploitations aussi bien périurbaines que rurales (tableau 27).

Tableau 27. Régimes fonciers des exploitations agricoles sélectionnées

Classe de taille	Nbre EA			% SAU totale	% SAU sous régime	
	Total	Périurbaine	Rurale		Coutumier	Moderne
0,15 - 1 ha	60	60	0	12	5	95
1,1 - 2 ha	2	1	1	1	50	50
2,1 - 5 ha	30	0	30	40	90	10
5,1 - 10 ha	8	0	8	22	50	50
10,1 - 20 ha	5	0	5	25	0	100
Total	105	61	44	100*	48 %*	52 %*

* Ces totaux représentent des moyennes pondérées par la SAU (% SAU totale).

Source : Enquêtes de terrain 2018, 2019 et 2020

De l'autre, il existe un régime foncier relatif aux zones rurales, coutumier, dominé par l'oralité des règles, fondé sur le droit d'usage et l'autochtonie, qui peut varier d'une localité à l'autre voire au sein d'une même localité entre des lignages, et qui régit principalement un usage agricole des terres. Les terres détenues selon les

²⁰ Le code foncier et domanial guinéen a été adopté et promulgué suivant Ordonnance n°92-19 du 30 mars 1992.

règles coutumières représentent 48 % des SAU de l'échantillon, et 35 exploitations (tableau 27).

Les régimes fonciers, « moderne » d'un côté, coutumier de l'autre, dépendent pour partie de la taille des exploitations. Les très grandes exploitations (plus de 10 ha) sont systématiquement des propriétés privées. Elles sont acquises et sécurisées par des acteurs urbains sous forme de valeur refuge. Les très petites exploitations (moins de 1 ha) sont également la plupart du temps en régime foncier « moderne ». Il s'agit de propriétés qui se situent en zone périurbaine, d'interstices entre les espaces résidentiels. Les exploitations de taille moyenne (1 à 10 ha) sont plus diverses. Elles regroupent à la fois des exploitants propriétaires et non propriétaires à vocation agricole alternant les cultures à court, moyen et long terme.

7.1.2. Une domination de plus en plus grande de la formalisation foncière

En zone périurbaine, la titrisation des terres est un phénomène généralisé. Souvent, les propriétaires coutumiers périurbains ont vendu des terres à l'origine agricole à des investisseurs pour un projet résidentiel, se contentant d'habiter en ville et limitant leurs propres activités agricoles. D'autres ne vendent qu'une partie de leur réserve foncière et utilisent l'argent de la vente pour titrer le reste de leur propriété. De fait, la pression de l'étalement de la ville repousse l'activité agricole dans les espaces interstitiels. Les surfaces qui restent cultivées en zone périurbaine sont des terres qui sont mises en valeur pour les sécuriser (éviter leur occupation) en attente d'une construction résidentielle, et toutes les surfaces sont titrées. L'imposition de règles foncières écrites formelles dans la zone périurbaine marginalise les usages agricoles de la terre. L'essentiel des terres périurbaines est ainsi réduit à la fonction résidentielle (habitat individuel et/ou collectif).

En zone rurale, les titrisations foncières sont beaucoup plus limitées, pour plusieurs raisons. D'abord, jusqu'à récemment le coût de l'opération de titrisation était très variable. Jusqu'en octobre 2019, il n'existait aucun barème officiel des redevances foncières pour l'établissement des documents de titres de propriété en zones rurales. Chaque structure administrative ou opérateur technique fixait arbitrairement les frais

de leurs services. Le coût de titrisation était difficile à prévoir. Ensuite, l'enregistrement foncier coûte cher. Les terres concernées doivent passer du statut de terres agricoles au statut de terres constructibles. Et pour ce faire, il faut passer par des géomètres et des techniciens des services déconcentrés et décentralisés, ce qui a un coût. De plus, cet enregistrement ne garantit pas l'acquisition d'un titre foncier, titre dont l'établissement est généralement à la charge de l'acquéreur. Enfin, ce processus de passage du statut de terres agricoles à une terre constructible, d'enregistrement foncier ne garantit pas d'avoir un acquéreur. Ainsi, dans les districts de Maferinyah centre 1 et Fandjé, quelques exploitants ont déjà enregistré une partie de leurs domaines agricoles. Ils ont répercuté les coûts d'enregistrement sur la valeur des parcelles, fixant des prix élevés aux parcelles en vente, hors de portée des petits exploitants. Or, ce prix élevé explique que la majeure partie de ces parcelles n'ont pas été vendues. Les exploitants de ces terres sont alors dans une impasse car ces terres ne répondent plus par ailleurs aux conditions de culture, étant devenues des terres constructibles.

7.1.3. Droit coutumier : droit d'usages et d'administration de la communauté et du lignage fondateur, généralités

Dans les règles coutumières, le foncier appartient à la communauté. Néanmoins, il y a une distinction nette entre les droits du lignage fondateur autochtone et les droits des autres membres de la communauté. On peut à ce titre distinguer les droits d'administration de la terre, qui relève de la gestion foncière (vendre, prêter, donner ou exclure, etc.) et les droits d'usages de la terre (aménager, cultiver et prélever les ressources, etc.).

La plupart des droits d'administration de la terre sont réservés au lignage fondateur. Mais des droits d'usage successifs imbriqués ou superposés, et garantis par la communauté et entièrement oraux, peuvent être accordés à d'autres lignages ou individus qui assurent l'exploitation de ces terres (tableau 28).

Tableau 28. Diversité des droits d'accès et des tenures à Manéah et Maferinyah

Différents droits		Lignage		Communauté	
		Autochtone	Allochtone	Village	Exploitation
D' administration	D'accès	√	√	√	√
	Autoriser l'installation des étrangers	√			
	Modifier les droits	√			
	De prélèvements	√	√	√	√
	De gérer	√	√	√	√
	D'exclure	√			
	D'aliéner	√			
D' usage	Aménager et cultiver	√	√	√	√
	Interdire la vente, la cession et la transmission en dehors de la famille	√	√	√	√
	Information des aménagements, des délégations et des transmissions	√	√	√	√
	Facilité l'intégration conformément aux pratiques locales	√	√	√	√

Source : Enquêtes de terrain 2018, 2019 et 2020

Ainsi, il existe sur un même espace une superposition de droits d'utilisation que se partagent plusieurs lignages ou individus de façon formelle ou informelle (Diop, 2007 ; Rey, 2009).

7.1.3.1. Mode d'accès 1 : **délégation de droit d'usage** à durée déterminée ou indéterminée

L'accès au foncier agricole a lieu dans la zone d'étude majoritairement par délégation du droit d'usage de terres. Cette délégation peut se faire soit à durée déterminée, soit à durée indéterminée (tableau 29).

Tableau 29. Récapitulatif des modes d'accès à la terre agricole dans la zone d'étude par droits d'usage (2019)

Modes d'accès	Nombre d'exploitations par type			
	Type A	Type B	Type C	Total
Nombre d'exploitations	74	24	7	105
Accès à durée déterminée	50	20	0	70
Accès à durée indéterminée	24	4	7	35

Source : Enquêtes de terrain 2018, 2019 et 2020

A. Délégation de droit d'usage à durée déterminée

La majeure partie de l'accès au foncier agricole par droit d'usage de notre échantillon se déroule à travers un accès à durée déterminée. Il s'agit de concessions courtes de terres agricoles. Cet accès à la terre agricole pour un court terme est plus fréquent en zone périurbaine qu'en zone rurale. Sur les 70 exploitations concernées par cet accès à durée déterminée à la terre, environ 80 % d'entre elles sont périurbaines. Ces concessions portent le plus souvent sur des terres en attente d'acheteurs. C'est un droit d'usage accordé par un propriétaire, qui y trouve l'intérêt de voir son terrain occupé par un exploitant qu'il connaît en attente de sa vente. Il s'agit bien d'un accès à durée déterminée : l'exploitant est informé que la parcelle est à vendre et qu'en cas de candidature d'achat elle perd tout droit d'usage.

En accédant ainsi à la terre non cultivée, de manière essentiellement orale, sur la base de confiances mutuelles, qui font office de titre de propriété ou de droits d'usage, le bénéficiaire peut se voir imposer certaines restrictions. Celles-ci varient du refus de planter des arbres à celui de creuser des puits à des fins de production agricole. Cela montre combien les modes d'accès à durée déterminée à la terre ne sont pas stables.

Par ailleurs, on peut distinguer la délégation d'un droit d'accès déterminé à un membre du lignage du propriétaire d'un droit d'accès déterminé à une personne extérieure au lignage du propriétaire, qui est généralement plus précaire.

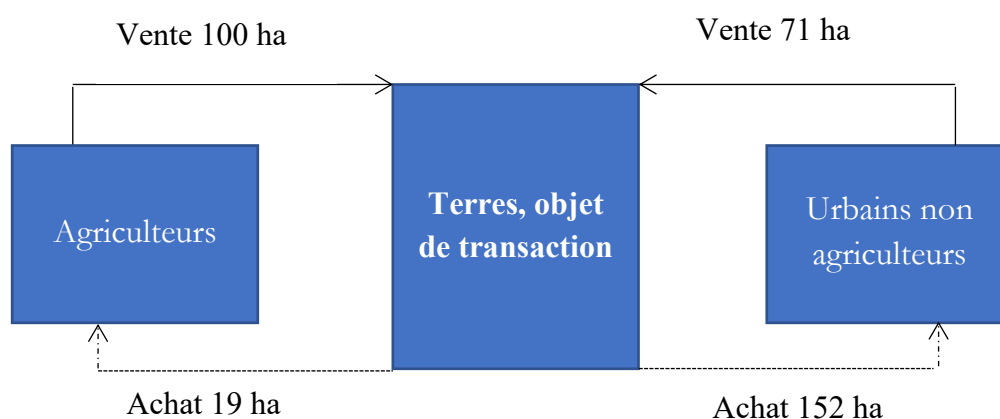
B. Délégation de droit d'usage à durée indéterminée

Une autre partie de l'accès au foncier agricole de notre échantillon se déroule à travers un accès à durée indéterminée par droit d'usage. Cette manière d'accéder à la terre concerne très majoritairement des terres agricoles en zone rurale, qui ne sont pas titrées et qui ne font pas l'objet d'un processus d'achat-vente. Néanmoins, par divers arrangements coutumiers, ces terres sont concédées à durée indéterminée, sans donner lieu à l'émission de titres fonciers.

7.1.3.2. **Mode d'accès 2 : l'accès à la terre agricole par l'achat-vente**

En 2019, nous avons observé sur les marchés fonciers agricoles un total de 20 transactions portant sur près de 171 ha mis en vente, aussi bien en zone rurale qu'en zone périurbaine (figure 15).

Figure 15. Schéma simplifié des circuits de transactions foncières dans les communes de Manéah et Maferinyah en 2019



Les transactions foncières d'achat et de vente de terres agricoles impliquent à la fois des agriculteurs et des urbains non-cultivateurs.

Parmi les 171 ha mis sur le marché en 2019, 100 ha ont été vendus par des agriculteurs. Ces 100 ha vendus servent parfois à des projets de vie, choisis par les propriétaires, de sortie du monde agricole et/ou de migrations : propriétaires qui cherchent à retourner au village d'origine (comme lors d'un départ à la retraite pour

les fonctionnaires), propriétaires qui vendent leurs terres pour financer un projet d'abandon de l'agriculture en vue de rejoindre la zone urbaine ou d'émigrer vers l'Occident, etc. Dans d'autres cas, la vente de terres par les agriculteurs est subie pour faire face à une urgence financière. Dans notre échantillon, trois transactions dont une en zone périurbaine et deux en zone rurale constituent ainsi des ventes de détresse.

Parmi les 171 ha mis sur le marché, 152 ha ont été achetés par des urbains. Ce sont des urbains non-agriculteurs qui font l'acquisition d'importante superficie comme valeur refuge et font des investissements spéculatifs pour donner une valeur marchande significative à la terre. Dans notre échantillon, trois cas rencontrés dans le périmètre du projet aéroportuaire de Maferinyah relèvent de cette logique. Tandis que dans le deuxième cas, ce sont des ventes de terre déjà mises en gage suite au non-paiement d'une dette.

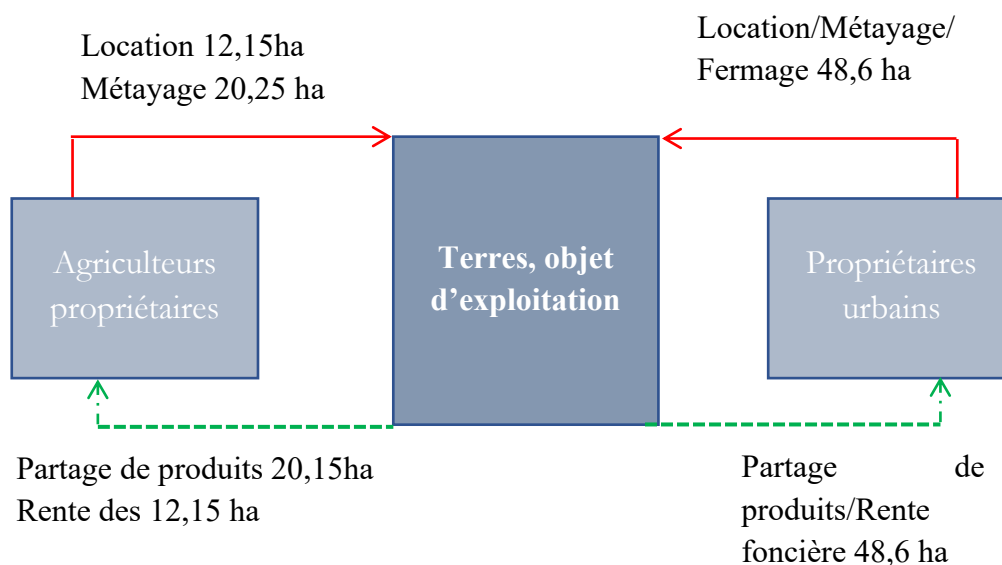
Si les transactions entre les propriétaires ruraux et les urbains restent majoritaires, une partie minoritaire des transactions lient les urbains entre eux. Ces derniers sont des urbains ayant précédemment acquis des terres et d'autres désirant investir dans l'agriculture en zone rurale. Hormis les acteurs urbains, certaines transactions lient les agriculteurs propriétaires et non propriétaires ruraux entre eux dans le cadre de l'extension des surfaces à cultiver.

7.1.3.3. Mode d'accès 3 : l'accès à la terre par faire-valoir indirect

Une partie de l'accès à la terre se fait par le mode de faire-valoir indirect (*mfvi*) : l'exploitant n'est pas le propriétaire, ni par droit d'usage, ni à travers un titre foncier. Les modes de faire-valoir indirect correspondent à un ajustement des facteurs de production, principalement la terre et le travail entre acteurs partenaires : l'un doté de terre agricole et l'autre cherchant une terre agricole à exploiter.

Dans la zone d'étude, il existe un volume important de transactions de terres exploitées en *mfvi*, soit près de 81 ha enregistrés lors des travaux de terrain. Ces transactions s'établissent autant à court terme et moyen terme qu'à long terme comme le montre la figure 16.

Figure 16. Schéma simplifié des circuits de faire-valoir indirect entre 2018-2020



Ces transactions, impliquant aussi bien les agriculteurs que les urbains, s'opèrent sous plusieurs formes. Pour les propriétaires urbains, 48,6 ha ont été mis en location, métayage et fermage en contrepartie du partage des produits récoltés et d'une redevance en revenu monétaire. La durée de ces transactions est variable. Les locations se déroulent à court terme, annuellement de manière à préserver le terrain de toute construction illégale. Alors que les baux de fermage rapportent des revenus monétaires aux propriétaires urbains sous forme de rente foncière généralement renouvelée à moyen terme. Pour ces mêmes propriétaires urbains, le faire valoir indirect peut passer par du métayage à long terme (exploitation contre une partie de la récolte).

Pour les agriculteurs propriétaires, les transactions sont concentrées autour de la location et du métayage. Alors que certaines transactions fonctionnent en forme de location rapportant des revenus monétaires, soit 12,15 ha ; d'autres fonctionnent en forme de métayage contre le partage de produits agricoles avec le propriétaire foncier, soit 20,15 ha.

Contrairement aux espaces agricoles en exploitation directe, concentrés autour des districts centraux enquêtés, les différentes formes de *mfvi* évoluent en quelque sorte en cercles concentriques autour de Manéah et Maferinyah. On rencontre un premier cercle, autour des principaux axes de communication, dans lequel les *mfvi* visent au gain de rente foncière liée à cette proximité. Dans un deuxième cercle, situé

à la périphérie des zones rurales, les *mfvi* fonctionnent principalement par le partage de produits entre propriétaire et tenancier. Dans le troisième cercle, situé en profondeur des zones rurales, les *mfvi* visent principalement pour les propriétaires à préserver des terrains qui ont fait l'objet de la transaction (encadré 8).

Encadré 8. Divers cas de figure de modes de faire valoir indirect

Les *mfvi* sont principalement le fait des urbains propriétaires en quête d'employés pour matérialiser l'occupation de leur terrain. Plusieurs cas de figure se présentent, nous les regroupons en deux catégories selon le critère temporel : conjoncturel et structurel.

Trois cas, relevant de forme structurelle, impliquent des urbains possédant des domaines agricoles mis en valeur par des exploitants ruraux de différentes manières. Dans le premier cas, le tenancier est chargé de surveiller une plantation de palmier contre un salaire mensuel de 1 000 000 GNF (environ 100 euros) payé par le propriétaire. Concernant le deuxième cas, le propriétaire ne paie pas de salaire au tenancier. Le tenancier apporte sa force de travail toute l'année pour les travaux agricoles et le propriétaire fournit tous les intrants nécessaires à la production y compris l'alimentation de l'exploitant. Après la récolte, il reçoit selon son choix une partie en nature ou en espèce. Quant au troisième cas, c'est une synthèse des deux premiers cas. Le tenancier est à la fois payé chaque mois et bénéficie en plus d'un sac de riz chaque mois et un logement dans l'exploitation où il réside et travaille, mais ne reçoit rien du produit de la récolte.

Quant aux modes conjoncturels, ce sont les plus nombreux et concernent en majorité la zone périurbaine. Ils portent généralement sur la durée d'un cycle de culture, une saison agricole. Les revenus fonciers perçus varient fortement en fonction des cercles évoqués plus haut : de 500 000 GNF, 50 euros dans les espaces agricoles moins fréquentés à 1 500 000 GNF, soit 150 euros par saison dans les très fréquentés. Les différents cas que nous avons rencontrés relèvent de logiques variées. Ainsi, un propriétaire peut louer une partie de son exploitation pour cultiver l'autre partie (incitation à l'investissement de

productivité), ou prêter une parcelle pour parer à un manque de main-d'œuvre, ou prêter une parcelle à un paysan sans terre voulant faire la culture, ou louer une parcelle pour agrandir son exploitation ou pour essayer une culture expérimentale ou prêter une parcelle peu fertile pour profiter des aménagements du tenancier (fertilisants apportés, puits creusés).

Ces différents cas examinés dans la zone d'étude font état des impacts de la pression foncière sur les moyens d'existence des exploitations agricoles. Dans les cas examinés, la majeure partie relève d'arrangements conjoncturels et donc instables, remettant en cause l'atteinte de moyens d'existence durables des exploitations agricoles.

7.2. LA MARCHANDISATION DE LA TERRE

Les logiques foncières à Manéah et Maferinyah sont influencées par la marchandisation des terres et des logiques spéculatives, de différents acteurs : agriculteurs, urbains, autorités publiques, intermédiaires de vente.

7.2.1. Les acteurs de la marchandisation foncière

- Les agriculteurs

Chez les agriculteurs, sous l'effet de la croissance urbaine, de l'utilisation de la terre à d'autres fins (résidentielles notamment), car la constitution d'un patrimoine foncier agricole est un symbole de prestige social, on assiste à une marchandisation des terres. Les premières dynamiques foncières marchandes ont eu lieu en zone périurbaine avant de s'étendre aux zones rurales, où la marchandisation des terres n'est pas du tout une exception. Les coutumiers ruraux et périurbains sont des aînés soussou (ethnie dominante de la zone d'étude), qui possèdent traditionnellement le droit d'appropriation foncière. Leur rôle important dans l'offre foncière s'explique en partie

par le fait qu'ils peuvent également être, à l'échelle méso communautaire, des chefs de villages, de terres ou de lignage, et à l'échelle micro-locale des personnes physiques à la tête d'exploitations (un individu, un ménage) ou à la tête de lignages (plusieurs familles élargies ou nucléaires). De part et d'autre, ils représentent les détenteurs historiques des espaces cultivés et non cultivés ou en jachère, mais ne peuvent pas produire de documents justifiant la propriété des terres possédées et celles déjà attribuées en raison du caractère oral des pratiques foncières. Certains d'entre eux cèdent de grands espaces contre une contrepartie monétaire.

- Les urbains

Les urbains qui investissent dans l'agriculture et participent à la marchandisation de la terre sont des hauts fonctionnaires (secteur public ou privé), des grands commerçants, des entrepreneurs, des hommes politiques et hommes d'affaires, ou des entreprises agricoles. Pour les uns, la terre constitue une valeur refuge : c'est un investissement qui servira de secours en cas d'échec dans leur secteur de prédilection. Pour les autres, l'acquisition de terres agricoles obéit à la logique de diversification d'activités.

- Les services déconcentrés de l'État et les services décentralisés des collectivités locales

Les services déconcentrés de l'État et les services décentralisés des collectivités locales jouent aussi un rôle dans la marchandisation des terres. D'abord, ils donnent l'autorisation à des propriétaires de faire lotir leur domaine agricole, et le faire passer dans la catégorie des zones constructibles. Ensuite, récemment dans la mise en œuvre de projets de l'État, les agents des services déconcentrés ont été sollicités pour la réattribution de surfaces importantes. À Manéah, le projet de construction de 50 000 logements sociaux dans le district de Kassoyah a nécessité l'expropriation d'un espace de 16 600 ha pour cause d'utilité publique. À Maferinyah, la prévision de construction d'un nouvel aéroport a fait l'objet d'expropriation de près de 1 000 ha de terres agricoles pour cause d'utilité publique aussi. Du fait de leurs compétences, les communes rurales sont des acteurs fonciers à part entière pouvant exproprier les exploitants pour la réalisation de projets d'intérêt communautaire. Ainsi,

nous avons relevé dans les PDL²¹ de Manéah et Maferinyah des microprojets relatifs à l'aménagement de 938 hectares de surface agricole utile dont 878 ha de bas-fonds et 60 ha de plaines à Maferinyah pour la période 2016 – 2021 et l'aménagement de 1 041 ha de bas-fonds à Manéah.

- Les intermédiaires

La majorité des transactions foncières passe actuellement par des intermédiaires fonciers qui mettent en relation ceux qui offrent et ceux qui demandent de terres agricoles. Leurs profils sont variés. Plusieurs personnes influentes de la communauté ou de simples individus (coutumiers, leaders religieux, élus locaux, ressortissants des zones urbaines) sont impliquées dans les activités des démarcheurs (tableau 30).

Le rôle du démarcheur est de faire la publicité du bien foncier d'une part, et d'aider à trouver un terrain de bonne qualité agricole répondant à des critères spécifiques, d'autre part. Le démarchage de potentiels acteurs (offreur ou demandeur) se fait dans les entourages en famille, dans le voisinage et auprès des réseaux sociaux d'amitié, professionnel et autres relations indirectes jusqu'à trouver un preneur. La logique du démarcheur est de conclure des transactions avec des prix importants, car sa rémunération est exprimée en pourcentage du prix de vente. Contrairement au régime moderne où le rôle du démarcheur se poursuit jusqu'à l'établissement du titre foncier de propriété, en régimes coutumiers, le rôle du démarcheur s'arrête après la conclusion de la transaction, car la plupart ne donnent pas lieu à l'établissement de document officiel.

²¹ PDL signifie Plan de Développement Local. Il constitue un document pluriannuel de priorisation des besoins de la communauté élaboré par la collectivité locale. Il est mis en œuvre à travers des micro projets chaque année selon les moyens de la collectivité locale.

Tableau 30. Synthèse des acteurs impliqués dans les transactions foncières

Désignation	Zone périurbaine			Zone rurale		
	Kassonyah	CBA	Tanènè	Maferinyah centre 1	Fandié	Madinagbé
Vendeur	-Coutumier -Etat -collectivité locale pour intérêt collectif -Personne physique	- Coutumier -Personne physique	- Personne physique	-Coutumier -Etat et collectivité locale pour intérêt public, -Personne physique	-Coutumier -Personne physique	-Coutumier
Acheteur	-Individu	-Individu	- Individu	-Urbains -Entreprise agricole -Opérateur économique	-Urbains -Entreprise agricole --Personne physique	-Urbains -Personne physique
Intermédiaire	-Coutumier	-Diplômé sans emploi	- Religieux - Coutumier	- Ressortissant à Conakry - Démarcheur présent à Maferinyah	-Coutumier - Ressortissant à Conakry	- Ressortissant à Conakry, Coutumiers

Source : Enquêtes de terrain 2018, 2019 et 2020

7.2.2. La hausse du prix du foncier et la logique spéculative

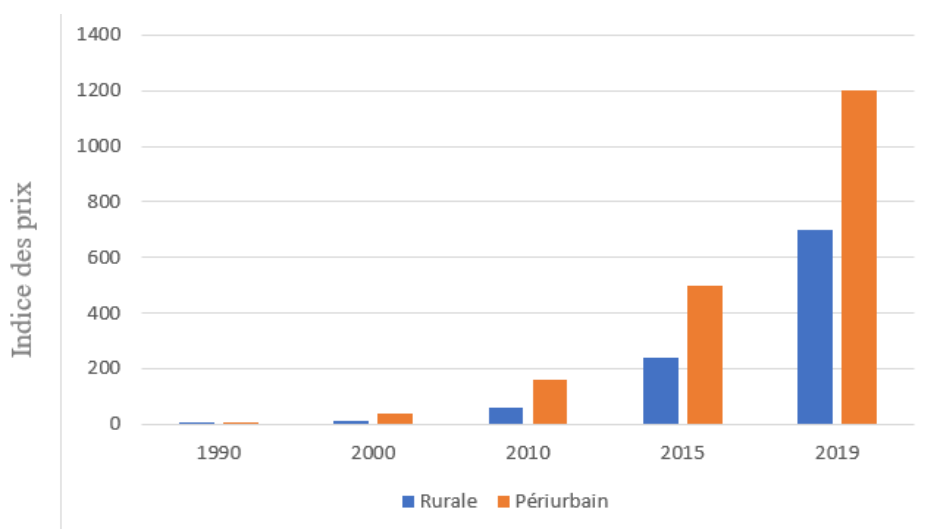
Dans l'ensemble, il existe une hausse des prix du foncier à proximité de Conakry depuis 1990. Globalement, les prix moyens sont passés de 50 000 GNF/ha en moyenne au début des années 1990 en zone rurale à plus de 35 000 000 GNF /ha de nos jours, soit une augmentation de 700 fois. En zone périurbaine, les prix sont passés de 500 000 GNF/ha à 600 000 000 GNF/ha, soit une augmentation de 1 200 fois²².

²² Dans les faits, en zone périurbaine, le prix est calculé par parcelle soit un dixième d'hectares.

Cette hausse vertigineuse des prix fonciers conduit à l'exclusion des petits exploitants de ce marché.

Il existe d'importantes différences de prix entre les parcelles vendues selon leur distance à Conakry : les prix sont plus élevés en zone périurbaine qu'en zone rurale. Les prix les plus élevés sont pratiqués dans la zone périurbaine, en moyenne 600 000 000 GNF/ha, soit 60 000 euros/ha. À l'inverse, les prix les plus bas sont pratiqués en zone rurale, en moyenne 35 000 000 GNF/ha, soit 3 500 euros/ha. Dans les deux zones, les prix sont en constante hausse (figure 17).

Figure 17. Évolution du prix du foncier en zones rurale et périurbaine entre 1990 et 2019. (indice de base 1990)



Source : Enquêtes de terrain 2018, 2019 et 2020

La figure 17 montre que les prix du foncier ont atteint des sommets depuis les 2010. Sous l'effet de la croissance urbaine, les prix du foncier ont rapidement évolué. Les courbes traduisent les niveaux élevés des prix fonciers résultant de l'impact élevé de l'urbanisation en zone périurbaine. Elles montrent également des hausses brutales de prix fonciers en zone rurale à partir de 2010. Les prix fonciers sont toujours plus élevés en zone périurbaine, mais la différence avec la zone rurale se réduit en raison de la rapide diffusion de l'urbanisation.

Par ailleurs, il existe une logique spéculative sur les terres agricoles. Les terres non agricoles s'achètent à des prix bas. D'importantes surfaces agricoles utiles, antérieurement cultivées par des petits exploitants, passent sous le contrôle d'urbains.

Ces derniers, dans l'attente de l'augmentation de la valeur marchande de leur terrain, l'occupent par des activités agricoles de sauvegarde. Puis ils vendent ces terres devenues constructibles à des prix plus élevés. Ceci accentue des situations de vulnérabilité et d'insécurité foncières d'exploitants.

7.3. LA HAUSSE DE L'INSECURITE FONCIERE ET DES CONFLITS FONCIERS

Ces dynamiques ont des implications très fortes en termes d'accès à la terre, dont la facilité s'est restreinte.

7.3.1. Le manque de terres pour les jeunes et les conflits au sein des lignages

Au sein des lignages, familles et exploitations, des lignes de fracture profondes apparaissent à l'intérieur des sociétés rurales entre anciennes et nouvelles générations. Pour qu'ils trouvent accès à la terre, les jeunes doivent réduire leur surface agricole, par manque de disponibilité foncière. La nouvelle génération redoute également que la marchandisation foncière par les anciens n'alimente une acquisition massive de terres par des urbains non-agriculteurs et insécurisent leurs droits de propriété.

L'accroissement démographique rapide se traduit par l'éclatement de lignage en plusieurs micro-exploitations. Les demandes de terres agricoles des nouvelles unités de production et de consommation, ne pouvant être satisfaites par la réserve foncière du lignage, provoquent l'insécurité foncière d'une partie des membres. Cela conduit souvent à des conflits fonciers entre exploitants dont sont victimes surtout ceux ne disposant pas de titres de propriété fonciers.

Au sein des lignages (regroupant plusieurs familles de génération différentes) l'allocation des ressources foncières pour la production et la subsistance divise désormais les membres et conduit à des conflits. Ces conflits sont liés à des désaccords entre les membres d'un même lignage ou de deux lignages différents dans la gestion foncière (ce sont souvent des conflits intrafamiliaux de succession ou interlignage).

Certains jeunes entrent en conflit avec les aînés parce qu'ils attribuent les terres aux allochtones sans consulter les plus âgés. Les jeunes n'apprécient pas le fait que leurs aînés attribuent des terres aux nouveaux acteurs moyennant de fortes sommes d'argent dont ils ne bénéficient guère. Ainsi, les jeunes cherchent à attribuer à titre personnel des parcelles à l'insu des aînés.

Les conflits fonciers intra et interautochtones sont généralement résolus sous l'arbre à palabre par les coutumiers : nous avons enregistré deux cas dont l'un à Madinagbé et l'autre à Fandjé. Par contre, les coutumiers n'arrivent pas à résoudre tous les conflits entre autochtones et allochtones.

7.3.2. Les conflits entre propriétaires et exploitants

- *La violation des règles fixées par les propriétaires aux exploitants*

Le respect des interdictions et obligations imposées par les propriétaires aux exploitants agricoles non-propriétaires permettaient jusque là de préserver leur contrôle foncier. En l'occurrence, leur évocation servait à rappeler aux exploitants qu'ils ne sont pas propriétaires des terres qu'ils exploitent. Ces règles qui restent des conventions non écrites sont actuellement souvent violées. C'est la raison pour laquelle les coutumiers reprennent les parcelles attribuées aux exploitants.

- *L'insécurité foncière pour les exploitants agricoles non-propriétaires*

L'insécurité foncière des exploitants agricoles non-propriétaires dans les zones périurbaines et rurales est liée au risque de remise en cause des droits d'exploitation qui leur ont été affectés par les propriétaires coutumiers. Elle peut se manifester à travers les retraits de terres ou les réductions de superficie agricoles.

Cette insécurité repose sur le risque de remise en cause des contrats fonciers essentiellement oraux, non transcrits. Sur le total des exploitants non-propriétaires enquêtés, 1 seul cas de retrait de parcelles a été enregistré à Fandié (commune rurale

de Maferinyah). Les parcelles ainsi retirées sont réattribuées à d'autres demandeurs qui, le plus souvent, sont des proches parents du même lignage que le propriétaire.

Les propriétaires coutumiers justifient les retraits de terre par la constance de la pression foncière (endogène et exogène) et le non-respect des accords par les exploitants non-propriétaires. Par contre, pour les exploitants non-propriétaires, victimes des retraits de terre, c'est souvent pour des raisons financières que les propriétaires coutumiers leur retirent les terres déjà mises en valeur pour les céder aux plus offrants ou les exploiter eux-mêmes.

Par ailleurs, les exploitants non-propriétaires peuvent se voir priver de l'usage d'une partie de leur champ attribué initialement par un propriétaire. Cette insécurité est une conséquence immédiate de l'expansion urbaine, de l'augmentation des demandes de terre dans les lignages autochtones suite au renouvellement des générations de coutumiers. Pour les usagers, la délimitation imprécise des espaces agricoles qui leur ont été attribués est l'occasion pour les coutumiers de diminuer les parcelles déjà exploitées au profit de membres de leur famille ou d'autres exploitants. Les coutumiers estiment que c'est dans le but de satisfaire de nouvelles demandes que certaines parcelles sont morcelées notamment celles des grandes superficies. Les victimes de réduction de superficies enquêtées exploitaient des terres de plus d'1 ha. Dans la zone rurale, deux cas de réductions de superficies ont été enregistrés au cours de nos enquêtes. Ces pratiques entraînent une augmentation de la vulnérabilité des exploitants, surtout celle de ceux qui ont une assise foncière fragile.

- *Les conflits fonciers entre autochtones et allochtones*

Des allochtones considèrent les retraits de terres, les réductions de superficie comme inadmissibles, rentrant alors en conflits avec les autochtones. Ces conflits interviennent aussi à la suite de la violation des interdictions et obligations imposées aux allochtones (interdiction de planter, de céder la parcelle à une tierce personne sans l'accord des chefs de terre ou non-respect des limites). À la différence des conflits interautochtones, les conflits entre autochtones et allochtones souvent ne sont pas résolus par les coutumiers, qui sont à la fois juges et parties. Les conflits sont alors portés devant les autorités locales de la commune ou la sous-préfecture avant de les porter devant les tribunaux. Un cas non résolu observé sur le terrain dans le district de

Maferinyah centre 1 est en instance devant le tribunal de paix de la préfecture de Forécariah.

- *Les conflits fonciers entre allochtones*

Les conflits fonciers allochtones arrivent quand deux allochtones réclament tous la propriété d'une même parcelle ou quand un allochtone refuse de respecter la convention orale ou écrite passée avec un autre allochtone. L'absence de titre de propriété est le facteur principal qui déclenche les conflits. Quand les conventions sont orales, elles sont surveillées par les aînés. Ainsi, le décès d'un aîné, témoin d'accord peut conduire certains exploitants à ne pas respecter les accords passés ou récents. Même quand les conventions sont écrites, il y a des allochtones qui tentent de retirer la terre. Les conflits qui en résultent sont rarement résolus à l'amiable, ils sont couramment réglés dans les tribunaux.

CONCLUSION DU CHAPITRE VII

La pression foncière urbaine impacte à la fois les exploitations périurbaines et rurales quel que soit le régime foncier appliqué. Les exploitations périurbaines sont soumises au régime moderne, garantissant la propriété privée individuelle, alors que les exploitations rurales sont sous le régime coutumier, privilégiant une appropriation collective (famille ou lignage). Cette appropriation se caractérise par des faisceaux de droits d'usage fonciers, afin de garder le contrôle sur la terre et les exploitants. Le régime moderne accorde plus de sécurité foncière aux exploitants que les régimes coutumiers dont les règles varient d'une zone à l'autre et qui sont fragilisées par la monétarisation croissante du foncier et la restriction des droits d'usage de ceux qui l'ont acquis antérieurement dans le cadre de procédures coutumières dominées par l'oralité.

Du point de vue des hypothèses de recherche, la pression foncière traduit l'effet de la croissance urbaine et de la distance sur les exploitations : dans la zone périurbaine, le foncier est essentiellement occupé par des habitations individuelles et autres infrastructures marchandes ou industrielles, tandis qu'en zone rurale, le foncier est principalement affecté à la production agricole.

Les tenures foncières coutumières traditionnelles, en permettant plusieurs modes d'accès successifs ou concomitants à durée déterminée ou indéterminée dans un contexte de faible densité, ont facilité l'accès de chaque exploitant à la terre au moins pour la subsistance de l'exploitation. Cependant, avec la marchandisation du foncier, l'espace périurbain immédiat (distance de 50 km) s'est très vite urbanisé, faisant de la zone rurale attrayante de Maferinyah le nouveau front d'urbanisation (distance de 80 km). Du fait des dynamiques foncières agricoles et urbaines, les prix fonciers se renchérissent provoquant la vulnérabilité des exploitants. Cette vulnérabilité, touchant différemment les exploitants, repousse les usages agricoles vers les espaces marginaux considérés jadis répulsifs et provoque des conflits fonciers.

L'étalement de Conakry entraîne une forte pression sur les terres agricoles à proximité. L'expansion urbaine suit les principales voies de communication, qui sont également les espaces privilégiés de culture et de construction d'habitations individuelles. De ce fait, les espaces agricoles se réduisent considérablement et les exploitants sont repoussés vers des espaces marginaux de culture comme les mangroves et les bas-fonds. Dans ces différentes zones l'avancement des zones d'habitations expose les exploitants à l'insécurité foncière. Par ailleurs, de façon plus générale, l'expansion de l'agglomération de Conakry favorise les migrations d'une partie des habitants agriculteurs vers des zones rurales plus éloignées.

La situation actuelle caractérisée par une monétarisation croissante des transactions foncières aggrave les inégalités foncières et allonge la liste des victimes de l'insécurité foncière liée à l'expansion urbaine et la hausse des prix du foncier : jeunes générations, petits exploitants non propriétaires, allochtones. Toutefois, les petits exploitants n'ont plus accès au foncier et ceux qui l'acquièrent ne l'affectent pas à des fins agricoles. Par ailleurs, le manque de terre a tendance à favoriser des conflits fonciers au sein des lignages (notamment entre jeunes et anciens) et à l'éclatement des lignages en micro-exploitations, et à favoriser les conflits entre propriétaires et exploitants des terres, autochtones et allochtones.

CONCLUSION DE LA PARTIE III

Cette troisième et dernière partie a mis en lumière les opportunités commerciales d'amélioration des moyens d'existence des exploitants agricoles périurbains et ruraux et les contraintes foncières relatives au développement de l'activité agricole. Ce résultat relatif à la présence d'effets négatifs et d'interactions commerciales, qui sont liés à la croissance urbaine de Conakry sur les dynamiques agricoles à Manéah et Maferinyah le long du gradient de distance, confirment les hypothèses de recherche.

Les opportunités commerciales sont relatives à l'importante demande urbaine de produits locaux de base et l'animation plurielle des différents marchés (quotidiens ou hebdomadaires, grands et petits, périphériques et centraux, de détail et de gros). En plus des différences de productions réalisées, les différences d'accès aux marchés déterminent les niveaux de moyens d'existence atteints par les exploitations. Le fonctionnement régulier des différents marchés (quotidiens ou hebdomadaires) offre ainsi l'opportunité aux exploitants d'écouler leurs productions contre des revenus monétaires. En fonction du gradient de distance aux marchés et selon la nature et le volume des spéculations à vendre, les petites exploitations se sont illustrées par une forte fréquentation des petits marchés et marchés périphériques malgré la faiblesse des moyens d'existence générés, alors que les moyennes et grandes exploitations choisissent les grands marchés centraux pour générer des moyens d'existence élevés.

Les contraintes foncières portent sur plusieurs facteurs dont les principaux sont la pluralité de régimes fonciers et les rapides croissances urbaines et démographiques. La superposition des modes de gestion foncière traditionnelle, variant d'une zone à l'autre et qui confèrent des droits d'accès collectif de lignage et des modes modernes, compatibles à la gestion privative et individuelle du foncier, a accéléré l'affectation ou la réaffectation d'espaces de production agricole et à des usages non productifs. La pression foncière, résultant des rapides croissances urbaines et démographiques, marginalise par la monétarisation croissante du foncier et la restriction des droits d'usage les exploitants ayant acquis antérieurement dans le cadre de procédures coutumières dominées par l'oralité. Nous avons pu mettre, à ce

propos, en évidence, la vulnérabilité poussée des exploitants par leur insécurité foncière croissante dans un gradient de distance.

CONCLUSION GENERALE

L'objectif de cette thèse est de contribuer à la compréhension et à l'évaluation de l'impact de la croissance urbaine sur le développement d'activités agricoles dans les zones périurbaine de Manéah et rurale de Maferinyah, à proximité de Conakry. Tout au long de cette thèse, nous nous sommes attachés à saisir les modalités de développement d'activités agricoles dans ces zones, suivant diverses stratégies, pour ainsi tenter de savoir dans quelle mesure les effets positifs d'opportunités commerciales et négatifs de diverses contraintes, notamment foncières de l'urbanisation pourraient affecter les moyens d'existence des exploitants.

La thèse apporte une réflexion et une méthodologie sur la détermination de l'impact de la croissance urbaine sur les zones rurales à proximité en général, et sur les stratégies agricoles d'adaptation des moyens d'existence des exploitants en particulier. Ce faisant, un état de lieux approfondi portant sur les travaux théoriques et empiriques a été mené sur la question de recherche. La vérification des résultats de ces travaux a abouti au développement de deux modèles : à l'échelle microéconomique de l'exploitation et macroéconomique de la communauté. Ensemble, ils permettent de mettre en évidence les effets positifs et négatifs de la croissance urbaine sur les dynamiques agricoles et la variation de ces effets dans un gradient de distance à la ville de Conakry.

Deux premières observations importantes ont été tirées de la revue des travaux théoriques et empiriques récents relatifs à l'impact de la croissance urbaine sur les dynamiques agricoles :

- l'insuffisance d'études universitaires africaines sur ce sujet en général, et le manque important d'études universitaire guinéenne de la croissance urbaine, du foncier et des dynamiques agricoles en particulier ;
- l'existence dans la littérature (aussi bien francophone qu'anglo-saxonne) d'un consensus relatif des deux impacts traditionnels de la croissance urbaine (et de l'étalement urbain en particulier) sur le développement agricole, à savoir les impacts variables de la pression foncière sur l'évolution et la réduction des activités agricoles dans les zones périurbaines et rurales proches des villes.

Une visée importante de cette thèse du point de vue problématique est l'étude de l'effet de distance sur les activités agricoles et sur les moyens d'existence des exploitations agricoles par rapport au centre urbain. Précisément, nous avons introduit

des variables de localisation pour estimer l'impact de la croissance urbaine sur le gradient de 50 km et 75 km de Conakry. Ainsi, par rapport à la distance, l'hétérogénéité de la zone d'étude représente la multi-activité (agricole et non- agricole) comme source de moyens d'existence des exploitations agricoles. C'est pourquoi, nous avons constitué un modèle spatio-économique d'analyse, l'approche des moyens d'existence dans lequel les moyens d'existence sont au cœur.

Nous avons donc sélectionné 105 exploitations agricoles localisées en zones périurbaine et rurale et réalisé une classification ascendante hiérarchique (CAH) de ces exploitations agricoles. Cette dernière a permis de regrouper les exploitations agricoles en trois types : les petites exploitations agricoles (type A), les moyennes exploitations agricoles (type B) et les grandes exploitations agricoles (type C). Cette typologie suggère que les grandes exploitations agricoles, les plus importantes (financièrement et foncièrement) ne sont localisées qu'en zone rurale, et les petites et moyennes exploitations agricoles sont autour de la ville en zones rurales avec de faibles moyens financiers. L'approche des moyens d'existence durable (AMED), modèle retenu pour l'analyse, met en évidence deux dimensions : (i) une dimension économique qui a montré que la croissance urbaine influence la taille des exploitations agricoles, les activités pratiquées et les moyens d'existence atteints y compris les revenus monétaires ; (ii) une dimension géographique qui a également montré que l'influence de la croissance urbaine est la plus forte en zone périurbaine qu'en zone rurale et l'existence d'inégalités entre les zones de production et les zones de commercialisation. La zone périurbaine, étant la plus proche de la ville, bénéficie du bon état des infrastructures de base, alors que le mauvais état de celles en zone rurale joue sur la compétitivité des exploitants ruraux.

Il est ressorti de l'analyse du contexte et de la présentation de notre zone d'étude, plusieurs facteurs de contraintes et d'opportunités provoquant des mutations conjoncturelles et structurelles dans les exploitations agricoles des zones rurales à proximité, plus particulièrement les zones périurbaine de Manéah et rurale de Maferinyah. L'importante demande urbaine de produits frais résultant des rapides et fortes croissances démographiques et urbaines constitue sans doute le plus important des facteurs d'opportunités. La présence d'infrastructures marchandes et routières en bon état offre aux exploitations agricoles la possibilité d'intégrer des grands marchés

plus rémunérateurs des productions agricoles. Parmi les facteurs de contraintes, l'étalement urbain a contribué à la réduction des espaces agricoles et à l'élévation des prix du foncier agricole.

Les difficultés rencontrées dans notre recherche

La réalisation de cette recherche dans deux communes rurales voisines de la Guinée est le prolongement des études de master, dont le terrain était l'une des deux communes, pour voir le gradient d'impact de l'urbanisation de Conakry sur son arrière-pays rural. La première limite de cette recherche demeure la lourdeur administrative. Pour réaliser les travaux de terrain, je me suis rendu en Guinée avec un ordre de mission du laboratoire de recherche Dynamiques Rurales, DR/LISST (Ordre de mission n° 0000010843). Si cet ordre de mission justifiait ma présence en Guinée, il ne pouvait pas me permettre de travailler sur le terrain. En effet, l'ordre de mission du laboratoire était une preuve de la progression de mes travaux au laboratoire pour mes responsables hiérarchiques. Il a fallu donc établir un nouvel ordre de mission à partir de ma direction pour accéder à la zone d'étude et faciliter les travaux de recherche de terrain.

L'ordre de mission du laboratoire a également été utile pour accéder aux personnes-ressources de l'université de Sonfonia, même si l'accord de partenariat, qui liait le labo DR/LISST à l'université de Sonfonia arrivait à échéance la fin de cette année 2018. Par ailleurs, sur les deux campagnes de terrain, seule une campagne a fait l'objet d'accompagnement de l'école doctorale. Pour la campagne de 2020-2021, mes multiples démarches de demande et de relance de prise en charge auprès de l'école doctorale ont été vaines. Les raisons de sécurité et de santé ont été avancées pour justifier le refus de la prise en charge de ce déplacement. Par conséquent, le calendrier de la campagne a été plusieurs fois modifié, pour se tenir enfin en décembre 2020, nous privant de la réalisation de certaines opérations de terrain telles que l'observation des activités de la saison des récoltes 2020.

La deuxième limite de la recherche est relative aux difficultés rencontrées dans la collecte des données. La possession d'un ordre de mission présente des avantages

sur le terrain pour la coopération des services de l'État déconcentrés et décentralisés, et pour accéder à certains informateurs clés et documents. Mais dans d'autres milieux, la présentation de l'ordre de mission peut compromettre le déroulement des travaux. La retenue d'information ou la divulgation d'information biaisée sont, entre autres, des aspects auxquels il faut s'attendre quand on pose des questions sur les transactions foncières (prix ou période d'acquisition) par exemple à des répondants qui exploitent un domaine de l'État. J'ai ainsi été considéré, parfois, comme un agent à la solde de l'État. C'est pourquoi, nous avons été obligés de supprimer dans le questionnaire l'aspect lié à taille des parcelles dans les caractéristiques de l'exploitation. Parallèlement, certaines données secondaires comme les cartes recueillies sur le terrain auprès des services compétents, n'étaient pas assez à jour pour inclure l'évolution géographique du milieu. Les cartes extraites des données géographiques que nous avons téléchargées sur Open Street Map et QGIS ne correspondaient pas à certaines de l'Institut National de Statistique. C'est pourquoi par endroits nous avons préféré reprendre les cartes officielles produites par des services de l'État en charge ou les rapports d'étude.

La troisième limite est liée à l'échantillonnage et la généralisation des conclusions. Certes, Manéah et Maferinyah sont deux communes rurales assez représentatives de l'arrière-pays de Conakry pour être des zones importantes de productions agricoles, notamment maraîchères et de commercialisation, mais elles demeurent une partie d'un environnement dynamique où des pôles économiques existent et d'autres peuvent encore émerger. Le long de la RN3 vers la zone de la préfecture de Dubréka, il existe d'autres communes rurales à très fort potentiel agricole et commercial que cette recherche n'a pas touché, et d'autres basées sur l'exploitation minière. Il convient de faire attention à tirer des conclusions élargies à tout l'arrière-pays de Conakry sans vérifier au préalable les points communs entre les différentes catégories. Le cas de Manéah et Maferinyah en est illustratif. Si Manéah est une commune principalement industrielle et commerciale, Maferinyah est une commune principalement agricole, malgré ce contraste, elles représentent toutes les deux des pôles d'activités dans leurs préfectures respectives. Donc rapprocher les dynamiques agricoles de ces deux localités gagnerait en intérêt dans l'analyse de la transition des

moyens d'existence de localités similaires. Et la lecture de nos résultats doit tenir compte de ces aspects.

Retour sur les hypothèses de la thèse

Accentuation des inégalités dues aux effets positifs et négatifs de la croissance urbaine entre les exploitations agricoles par la différence des dotations de ressources ou capitaux (H1 de la thèse) :

« la croissance et l'étalement urbains ont accentué des situations d'inégalités entre exploitants, entre d'une part les mieux dotés en ressources (foncier, finance, capital social et intellectuel), qui intensifient leur système de production et tirent la meilleure partie des opportunités de commercialisation liées à la croissance de Conakry, et d'autre part ceux dotés de faible capacité de production dont la vulnérabilité est croissante et qui se tournent vers une diversification des activités. ».

Le niveau inégal des dotations de ressources des exploitations agricoles conduit à des stratégies différentes face aux effets de la croissance et l'étalement urbains. Les exploitations de type A, qui ont des ressources limitées (monétaires, foncier, outils), mettent l'accent sur la diversification des productions agricoles et non agricoles pour améliorer leurs moyens d'existence. Les exploitations de type B et C, qui disposent de dotations moyennes et grandes centrent leurs stratégies sur l'intensification de la production agricole fondées sur le recours à des intrants, des équipements et l'irrigation.

L'impact positif de ces stratégies est la hausse généralisée de la production agricole et l'insertion accrue aux marchés dans toutes les exploitations agricoles étudiées selon leurs dotations de capitaux. C'est particulièrement le cas dans les exploitations agricoles de type A où la production végétale (la diversification et l'intensification) sur une surface agricole utile (SAU) moyenne de 1,1 ha représente 70% du revenu total des petites exploitations agricoles familiales alors que celle-ci représente respectivement 64% et 67% du revenu total sur 2,1 et 12,8 ha de SAU moyenne dans les exploitations agricoles de type B et C. Les pratiques d'augmentation de la production sont une réalité pour toutes les exploitations : elle est cependant plus

forte via les pratiques de diversification dans les exploitations à faibles dotations de capitaux que celles d'intensification de la production dans les exploitations à fortes dotations. Ainsi, c'est en réponse aux opportunités commerciales, notamment la forte demande urbaine en produits maraîchers que les exploitations agricoles ont diversifié leur production. Mais la diversification s'avère très inégale dans les exploitations agricoles : elle a été plus forte dans les exploitations agricoles à faibles dotations de capitaux que celles à fortes dotations selon les trajectoires suivies. Si les exploitations agricoles à fortes dotations de capitaux ne suivent que la trajectoire de diversification agricole, les exploitations agricoles à faibles dotations de capitaux suivent à la fois les trajectoires de diversification agricole et de diversification non-agricole. C'est donc la différence des dotations de capitaux qui pousse les exploitations agricoles à faibles dotations à une diversité de cultures autant vivrières non-marchandes que marchandes et à engager un ou deux membres de l'exploitation dans des activités non-agricoles pour compléter les moyens d'existence. L'augmentation de la production par l'intensification est très particulière. Elle implique diversement les exploitations agricoles selon leurs dotations de capitaux et leur capacité de production : elle est plus forte dans les exploitations agricoles à fortes dotations et faible dans celles à faibles dotations. Cet impact positif de la croissance urbaine est marqué dans les exploitations agricoles à fortes dotations de capitaux par la spécialisation dans les cultures commerciales en mobilisant des facteurs de production pouvant accroître les rendements agricoles et la fréquence des cultures. Tandis que les exploitations agricoles à faibles dotations de capitaux ne réussissent à mobiliser que la main-d'œuvre familiale pour intensifier la production et donc présentent des rendements relativement faibles selon les spéculations cultivées. Les différences de productivité introduites par les niveaux variés d'investissement entre les exploitations agricoles ont poussé celles à faibles dotations à appuyer l'augmentation de leur production sur les facteurs moins efficaces, notamment le travail contrairement aux exploitations agricoles à fortes dotations pouvant mécaniser une partie du processus de production agricole, acquérir des intrants efficaces et irriguer leur surface agricole. C'est pourquoi on en convient avec Gomez *et al.* (2013) que les exploitations où la productivité du travail agricole est la plus élevée réussissent à atteindre leurs moyens d'existence pour au moins la subsistance de l'exploitation.

L'impact négatif est la réduction des espaces agricoles suite à l'étalement urbain et la marginalisation des petites exploitations (non propriétaires). En plus, la conversion rapide des espaces agricoles suite à l'implication de nouveaux acteurs urbains dans l'agriculture accélère le passage de terres cultivables des mains des agriculteurs vers les non-agriculteurs, qui ont aussi des visées spéculatives. Ces contraintes foncières, réduisant les espaces agricoles qui sont les sources de moyens d'existence des exploitants, portent sur plusieurs facteurs dont les principaux sont la pluralité de régimes fonciers et l'étalement urbain dû aux rapides croissances urbaines et démographiques. Ces facteurs augmentent la vulnérabilité des exploitants et compliquent l'atteinte de leurs moyens d'existence. Les modes de gestion foncière coutumière, basés sur l'oralité où la terre n'est qu'un facteur de production utilisé collectivement, qui étaient dominants hier sont actuellement source d'insécurité foncière. Et cela en raison de la marchandisation foncière croissante visant à affecter la terre à titre individuel et à des fonctions autres que productives. Bien que le régime foncier traditionnel ou coutumier soit encore dominant en zone rurale, avec une simplicité des règles de gestion foncière par superposition d'un faisceau de droits d'usage favorisant l'accès de tous les exploitants à la terre pour produire, les transactions importantes foncières sont actuellement formalisées pour éviter l'insécurité foncière. Les prix relativement bas pratiqués en zone rurale ont permis progressivement aux acteurs urbains (non agriculteurs) d'accéder à la terre pour des raisons autres qu'agricoles (visée spéculative) et de marginaliser les petits exploitants sans terre. Cette situation de marginalisation croissante des petits exploitants conduit à une hausse de l'insécurité foncière et des conflits fonciers. La récente multiplication des conflits fonciers est liée à un double contexte socioéconomique : l'étalement urbain qui accompagne les croissances urbaine et démographique attise la convoitise des terres agricoles et la marchandisation foncière croissante suite à la demande d'habitat individuel de nouveaux acteurs urbains investisseurs y compris les spéculateurs. Ces résultats sont largement conformes à d'autres études sur les conflits fonciers et l'insécurité foncière en Afrique Subsaharienne, en général, et en Afrique de l'Ouest, en particulier, notamment celle de Chauveau *et al.* (2020), Coulibaly (2016), Lavigne-Delville (2014) et Durand-Lasserve *et al.* (2015) et Yemmafouo (2013).

Néanmoins, pour la plupart de ces exploitations, la hausse de la production agricole limitée par les contraintes foncières ne suffit pas à elle seule pour améliorer les moyens d'existence ; elle est complétée par les opportunités de commercialisation et de valorisation des produits sur des marchés plus rémunérateurs. Le niveau d'intégration aux marchés, mesuré par la part de production vendue, varie en fonction des types d'exploitation agricole. Pour les exploitations de type A, 75% des productions agricoles sont vendues contre 86% dans les exploitations de type B et 98% dans les exploitations de type C. Sans une telle intégration des marchés (quotidiens ou hebdomadaires), qui permet d'accéder aussi aux intrants performants, l'augmentation des moyens d'existence serait moins efficace.

Globalement, nous relevons que la croissance urbaine influence dans un double sens le développement agricole de Manéah et Maferinyah. D'une part, la croissance urbaine a influencé positivement l'augmentation de la production agricole. D'autre part, elle a influencé négativement la croissance agricole. De part et d'autre, à l'inverse des stratégies de diversification et d'intensification résultant des opportunités commerciales de la croissance urbaine, qui ont permis une augmentation de la production agricole dans les exploitations agricoles proportionnelle à leurs dotations, les contraintes foncières créées par cette même croissance urbaine ont contribué à limiter la croissance de la production agricole. La part de la production vendue sur les marchés varie dans les exploitations selon le niveau d'autoconsommation et la capacité de transformation. Ainsi, les inégalités d'accès aux marchés des exploitations marginalisent les petites exploitations à faible dotations amenées à ne fréquenter que des petits marchés, peu rémunérateurs, et favorisent d'autres à fréquenter des grands marchés pour des rémunérations élevées.

En conséquence, on peut conclure que le développement différentiel de l'agriculture, visant à accroître la production, accentue les inégalités entre les exploitations à faible dotations et celles à fortes dotations de capitaux.

Implications de la distance à la ville sur le développement agricole, hypothèse 2 :

« les impacts de la croissance et de l'étalement urbain sont variables en fonction de la distance à Conakry : les espaces les mieux reliés à la ville profitent le plus de la croissance urbaine comme une opportunité,

contrairement aux espaces moins connectés, pour qui la croissance urbaine est source de vulnérabilité. ».

Les analyses menées dans la zone étudiée permettent de mettre en évidence la variation de l'impact de la croissance urbaine aux échelles périurbaines et rurales, le long du gradient de distance à la ville. Cet impact ne touche pas de la même manière ces deux échelles : direct dans la zone frontale périurbaine et indirect dans la zone rurale éloignée. La localisation des exploitations agricoles dans la zone étudiée, l'existence d'infrastructures routières et marchandes et leur état entre les zones de production et les zones de commercialisation indiquent que les exploitations agricoles périurbaines sont les mieux reliées à la ville contrairement aux exploitations agricoles rurales. Les résultats montrent que les exploitations agricoles étudiées sont situées dans des bourgs périurbains à environ 50 km et dans des districts ruraux à 75 km environ de la ville. Le choix de la stratégie de moyens d'existence de chacune des exploitations de ces zones est affecté par la croissance urbaine selon la distance à la ville et la localisation. Sans cette hétérogénéité de la distance à la ville, les effets de la croissance urbaine serait le même dans la zone d'étude.

Dans la zone périurbaine, située à une courte distance de la ville, l'influence de la croissance urbaine est forte et généralisée. Cette partie frontale, directement exposée à l'étalement urbain, tire largement profit des opportunités commerciales offertes par la ville, mais subit aussi pleinement la pression foncière qui l'accompagne. En effet, la courte distance à la ville explique que la majorité des exploitations agricoles périurbaines centrent leurs stratégies de moyens d'existence sur la production de cultures constamment demandées par les urbains et la multi-activité non-agricole. Les résultats montrent que les exploitations agricoles périurbaines se spécialisent dans la production de cultures maraîchères et pratiquent une importante diversification des activités non-agricoles. Alors que la diversification des activités agricoles reste faible, la part de la diversification des activités non-agricoles implique jusqu'à 61 % les exploitations agricoles périurbaines. Cependant, l'évolution de l'étalement urbain, réduisant les espaces agricoles, pousse l'activité agricole vers les zones marginales dont l'offre est fixe. Outre la perte directe d'espace agricole, la bonne liaison des exploitations agricoles périurbaines à la ville facilite l'accès aux intrants sans lesquels la production n'augmenterait pas et l'activité agricole des exploitations agricoles

périurbaines ne serait pas intensifiée. Cette dernière reste caractérisée par des inégalités importantes d'investissement. Ce qui provoque des différences de mobilisation des facteurs de production et se traduit par des insertions variées aux marchés et à vendre davantage les productions. L'intégration aux marchés est favorisée par l'existence d'un réseau routier dense dont l'état est bon et la disponibilité régulière des moyens de transport reliant les exploitations agricoles périurbaines aux différentes infrastructures.

En zone rurale, plus éloignée de la ville, l'influence de la croissance urbaine est plus faible. A cette distance, l'influence de la croissance urbaine reste indirecte sur les exploitations agricoles rurales surtout celles éloignées des principales voies de communication. Ainsi donc, la localisation atténue les alternatives de diversification d'activités non-agricoles dans les exploitations agricoles rurales éloignées, mais stimule la diversification d'activités agricoles. La diversification des activités non-agricoles n'implique que 39% des exploitations agricoles rurales, alors la diversification agricole, pouvant aller jusqu'à trois cultures différentes par an, concerne 100% des exploitations agricoles rurales.

La diversification agricole est dominée, en termes de surfaces occupées, par les cultures vivrières, suivies des cultures maraîchères et l'arboriculture. Alors que la diversification non-agricole reste limitée à quelques rares activités salariées localisées autour du chef-lieu de la zone rurale, notamment Maferinyah centre 1 et généralisée à des activités artisanales et traditionnelles d'auto-emplois basées sur l'exploitation des ressources naturelles. En effet, la liaison entre les zones rurales et la zone urbaine joue un rôle important dans le développement d'activités aussi bien agricoles que non agricoles. La faiblesse des infrastructures routières et marchandes et l'existence de moyens de transports reliant les exploitations agricoles rurales à la zone urbaine fait baisser la compétitivité des productions agricoles des petites exploitations agricoles et les possibilités d'alternatives non agricoles. La localisation à une grande distance de la ville, cumulée à la difficulté d'accès à certaines zones rurales de production, presque enclavées, ne permet pas de relier directement certaines exploitations agricoles rurales à la ville. Ce faisant, les coûts d'accès aux marchés et aux facteurs de production se renchérissent pénalisant les petits exploitants d'accéder aux facteurs de production les plus efficaces en termes de rendements agricoles et de fréquence des

cultures tels que les intrants. Contrairement aux exploitations agricoles rurales de type C reliées à la ville par leur propre moyen de déplacement, qui peuvent transformer leurs productions agricoles avant de les vendre sur des grands marchés, les exploitations agricoles rurales de type A difficilement reliées aux zones de consommation, qui n'ajoutent pas de valeur à leurs productions agricoles, ne fréquentent que les petits marchés, pour des rémunérations faibles.

En conséquence, même si l'augmentation de la production agricole se généralise dans les exploitations tant périurbaines que rurales, l'apparition d'opportunités commerciales et des contraintes foncières liées à la croissance urbaine ne profitent qu'aux exploitations agricoles rurales les mieux reliées à la ville et marginalisent les exploitations agricoles rurales moins reliées à la ville.

Recommandations

Les analyses menées au cours de cette recherche nous amènent à formuler quelques recommandations particulièrement à l'adresse des autorités publiques afin de rendre durables les moyens d'existence des exploitants.

1. La reconnaissance de l'importance de l'agriculture : un défi de promotion des zones rurales

La demande urbaine de produits agricoles en croissance, combinée à la faiblesse des opportunités non-agricoles explique que l'agriculture est au cœur des moyens d'existence à proximité de Conakry. Les résultats montrent que les productions agricoles se sont accrues dans toutes les exploitations agricoles. Cependant, la faiblesse des infrastructures routières et marchandes et la variation des dotations de ressources des exploitations agricoles renchérissent les coûts de production et de commercialisation et donc limitent la croissance des productions agricoles (y compris les moyens d'existence et les revenus monétaires qu'elles génèrent). Ce contexte, caractérisé par des disparités importantes, explique l'importante augmentation des productions agricoles dans une petite minorité de grandes exploitations agricoles alors que l'augmentation des productions agricoles a été plus réduite dans la grande majorité des petites exploitations agricoles familiales, faiblement dotées en capitaux.

Dans la première partie de cette thèse, nous avons mis en exergue le désengagement de l'Etat au profit du libéralisme économique et l'abandon de l'encadrement de la production agricole (vulgarisation et subvention) depuis les années 90. Les conséquences de ces mesures perdurent encore actuellement, alors que l'agriculture est la principale source de moyens d'existence des exploitants. L'amélioration de la productivité et des pratiques agricoles devrait être un enjeu majeur de la croissance des productions agricoles. L'avantage comparatif des exploitations agricoles devrait donner la priorité au développement des cultures maraîchères en zone périurbaine, des cultures vivrières marchandes et non marchandes et arboriculture en zone rurale, ainsi que la création de la valeur ajoutée dans les exploitations agricoles à fortes dotations de capitaux.

Afin de renforcer les opportunités liées à la croissance urbaines en faveur du développement agricole, plusieurs niveaux d'actions doivent être envisagés :

- Le rétablissement des services d'appui-conseil et de vulgarisation de connaissances pratiques agricoles est indispensable au rehaussement des rendements et de la productivité. Un accompagnement individuel et entrepreneurial des exploitations agricoles pourrait pallier au manque de formation agricole de la grande majorité des exploitations agricoles. Ces mesures d'accompagnement, combinées à d'autres d'incitation adaptées, favoriseront à terme la spécialisation et une forte augmentation de la production selon les zones agro écologiques de production.
- Afin de stimuler l'investissement agricole, il est opportun de créer les conditions favorables d'accès au crédit (soit par l'Etat, soit par les collectivités locales) visant autant à développer la capacité de production des petites exploitations agricoles familiales par l'acquisition d'équipements et intrants agricoles qu'à mieux valoriser le potentiel des grandes exploitations agricoles par la transformation en produits finis des productions agricoles locales. Dans un premier temps, cela peut être envisagé sous forme de regroupement de plusieurs exploitations agricoles en une seule unité de production (association de producteurs ou de groupements). Dans un deuxième temps par l'encouragement à des formes de contractualisation entre exploitations

agricoles et commerçants (y compris les grands magasins) pouvant inclure des chaînes de valeur.

- Développer les infrastructures routières et marchandes pour désenclaver les zones de production éloignées ou mal connectées à la ville ou aux marchés, réduire les coûts de production et de transactions, et améliorer ainsi les moyens d'existence et les revenus monétaires des exploitations agricoles.

2. Maîtrise de l'urbanisation croissante : défis de développement urbain

La croissance urbaine et les dynamiques agricoles ne sont pas incompatibles dans la zone étudiée. Elles ont manqué d'attention de la part des autorités publiques. Cela explique pourquoi la croissance urbaine n'a pas que des impacts positifs sur les dynamiques agricoles des exploitations agricoles à proximité. Les résultats mettent en exergue des enjeux et des défis majeurs auxquels font face les exploitations agricoles périurbaines et exploitations agricoles : du fait de la croissance de la population à la fois dans les périurbaines et rurales ainsi que de l'étalement urbain qui se produit sur les espaces agricoles et entraîne leur conversion en zone d'habitation ou d'activités autres qu'agricoles. Cette pression foncière concerne en premier lieu la zone périurbaine, en expansion rapide, où se retrouve une importante population en partie repoussée par la ville et en partie en provenance de zone rurale à la recherche d'une meilleure vie. Elle concerne aussi la zone rurale où se concentrent désormais les conversions d'espaces agricoles.

Toutefois, au regard de la place des activités agricoles dans l'atteinte des moyens d'existence des exploitants, il est opportun de préserver les espaces agricoles de l'étalement urbain. Afin de remédier aux impacts négatifs de la croissance urbaine sur le développement agricole à proximité, un effort de planification du développement urbain doit être engagé. Quelques actions sont nécessaires parmi tant d'autres :

- La mise en place d'un schéma de développement urbain dans chaque localité (urbaine ou rurale) afin de catégoriser les différents espaces composant les territoires (qu'ils soient agricoles, d'habitation ou d'activités industrielles).
- L'effectivité de cette délimitation passe par la mise en place de l'adressage dans les différentes localités : tout d'abord, la dénomination des différentes

voies de communication (rues, routes, pistes et chemins), ensuite la numérotation des différentes propriétés foncières occupées (bâties ou non bâties) ou non occupées (zone habitée et non habitée).

- Ces opérations de cadastre sont nécessaires autant en zone urbaine pour la délimitation des espaces agricoles, qu'en zone rurale pour éliminer le bicéphalisme des régimes fonciers et assurer une sécurité foncière à toutes les exploitations afin de rendre durable leur source de moyens d'existence.
- Les bases de données de zonage des localités constituées à la suite de ces opérations doivent être accessibles à tout citoyen (résident ou non) et l'Etat doit mettre en place les moyens utiles devant assurer le respect du zonage.

BIBLIOGRAPHIE

- Abrantes P., Marques da Costa E., Queirôs M., Padeiro M. et Mousselin G. (2013). Lezíria do Tejo : agriculture et étalement urbain aux marges métropolitaines de Lisbonne. *Cahiers Agricultures*, vol. 22, n°6, p. 526-534.
- Akram-Lodhi H. et Tanimoune N.A. (2015). L'approche des moyens d'existence durables. In H. Veltmeyer (Ed.), *Des outils pour le changement : Une approche critique en études du développement* (pp. 165–169). University of Ottawa Press. <http://www.jstor.org/stable/j.ctt16xwbjg.40>.
- Alaci A. S. A. (2010). "Regulating Urbanisation In Sub-Saharan Africa Through Cluster Settlements: Lessons For Urban Mangers In Ethiopia," Theoretical and Empirical Researches in Urban Management, Research Centre in Public Administration and Public Services, Bucharest, Romania, vol. 5(5(14)), pages 20-34.
- Allen T., Heinrigs P., Hitimana, L. et Trémolières M. (2011). "Perspectives Ouest-Africaines n° 3." Peuplement, Marché et Sécurité Alimentaire. CSAO/OCDE, Paris, 8 p.
- Anderson J. R. et Feder G. (2004). Agricultural extension : Good intensions and hard realities. *The World Bank Research Observer* 19 (1) : 41-60. DOI : 10.1093/wbro/lkh013.
- Babigumira J. B., Stergachis A., Choi H. L., Dodoo A., Nwokike J., Garrison Jr. L. P. (2014). A framework for Assessing the Economic Value of Pharmacovigilance in Low- and Middle-Income Countries. *Adis*. DOI 10.1007/s40264-014-0143-1.
- Babulo B., Muys B., Nega F., Tollens E., Nyssen J., Deckers J. et Mathijs E. (2008). Household livelihood strategies and forest dependence in the highlands of Tigray, Northern Ethiopia. *Agricultural systems*, 98(2), 147–155.
- Bah M., Olawoye O. J., Tacoli C., Cissé S., Diyamett B., Diallo G., Lerise F., Okali D. et Enoch O. (2003). Changing Rural-urban linkages in Mali, Nigeria and Tanzania. *Environment and Urbanization* vol. 15 no.1. [En ligne] <http://eau.sagepub.com/content/15/1/13>.
- BAFD/OCDE/PNUD. (2017). Perspectives Économiques en Afrique 2017, Entrepreneuriat et Industrialisation. Éditions OCDE, Paris, 344 p.
- Banque mondiale. (2019). République de Guinée : Planification, Connectivité et Financement à Conakry. Groupe de la Banque mondiale, Washington DC.
- Banque mondiale. (2018). Les défis de l'urbanisation en Afrique de l'Ouest, Dossier spécial Guinée. Groupe de la Banque mondiale, Washington DC.

- Banque mondiale (2017). World Development Indicators 2017, Washington. Base de données accessible à la page <http://datacatalog.worldbank.org/>.
- Banque mondiale. (2016). Base de données sur les indicateurs du développement dans le monde. Base de données statistiques en ligne. <http://databank.worldbank.org>.
- Baron C., Bonnassieux A., Bontianti A., 2016 Eau des villes, assainissement et précarités- des réalités contrastées à Ouagadougou (Burkina Faso) et Niamey (Niger) Notes techniques N° 19, Agence Française de Développement, 275 p.
- Baron C., Bonnassieux A., 2021, Quelles politiques publiques pour les quartiers irréguliers des villes africaines : Entre lotissement et laisser faire ? Le cas de Ouagadougou au Burkina Faso, *Annales de géographie*, n°738, pp 22-49.
- Bazzo D., Lauffer M. et Rossi G. (1998). « Pratiques locales et intensification de la riziculture en mangrove : l'exemple guinéen ». *Horizon Pleins Textes*. ID : 10670/1.i5g16v.
- Beaujeu-Garnier J. (1958). Géographie de la Population, 1958. In : L'information géographique, volume 23, n°3, 1959. pp. 136-137.
- Berdegú J.A., Carriazo F., Jara B., Modrego F. et Soloaga I. (2015). Villes, territoires et croissance inclusive : démêler les liens entre les villes et les campagnes au Chili, en Colombie et au Mexique. *Développement mondial*, 73,56-71. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2014.12.013>.
- Bidou J-E. et Touré J.-G. (2002). « La population de la Guinée – dynamiques spatiales », Les Cahiers d’Outre-Mer, Bordeaux, vol. 55 n° 217, pp. 9-30. En ligne DOI : <https://doi.org/10.4000/com.1049>.
- Black R., Crush J., Peberdy S., Ammassari S., Hilker L.M., Mouillesseaux S., Pooley C. et Rajkoti R. (2006). « *African Migration and development series* », Migration and Development in Africa. An Overview, Cape Town : Southern African Migration Project.
- Blein-Nicolas M, Albertin W, Valot B, Marullo P, Sicard D, Giraud C, Huet S, Bourgeois A, Dillmann C, de Vienne D, et Zivy M. (2013). Yeast proteome variations reveal different adaptive responses to grape must fermentation. *Mol Biol Evol* 30(6):1368-83.
- Bogaert J. & Halleux J.-M. (2015). *Territoires périurbains. Développement, enjeux et perspectives dans les pays du Sud*. Gembloux, Belgique : Presses agronomiques de Gembloux.

- Bosc PM. et Bélières J. F. (2015). « *Transformations agricoles : un point de vue renouvelé par une mise en perspective d'approches macro et microéconomiques* ». Cah Agric vol 24, n°4: 206-14. doi: 10.1684/agr.2015.0762.
- Bureau de Stratégie et de développement -BSD-. (2017). Annuaire statistique de l'administration du territoire et de la décentralisation. Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation.
- Caroline P. (2009), « Droit, foncier et développement : les enjeux de la notion de propriété étude de cas au Sénégal », *Revue Tiers Monde*, 2009/4 (n° 200), p. 837-851. DOI : 10.3917/rtm.200.0837. URL : <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-4-page-837.htm>.
- Carswell G (1997). « Agricultural Intensification and Rural Sustainable Livelihoods: A “Think Piece” » IDS mimeo.
- Cavailhès J. (2009). Analyse économique de la périurbanisation des villes. *Innovations Agronomiques*, 2009, 5, pp.1-12. {hal-02654636}.
- Chaléard J.L. et Dubresson A. (1999). Villes et campagnes dans les pays du Sud. Géographie des relations, Paris, Karthala, 258 p.
- Chalin V., Golaz V. et Médard C. (2012, 15 et 16 novembre). *Essor des titres fonciers et marginalisation de la petite paysannerie en Ouganda.*, In Communication Panel 2 : Les Africains resteront-ils maîtres de l'aménagement de leur territoire et les paysans de leurs terres ? [Actes du Colloque René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines]. CD-Rom, Nogent-sur-Marne : Éditions du Gret.
- Chambers R. et Conway G. (1992). *Sustainable rural livelihoods: practical concepts for the 21st century*. Institute of Development Studies (UK).
- Chaumer R., Champaud J., Cherel J.P., Atkinson A. et Muscat G. (1993). Croissance urbaine, environnement et imagerie satellite. Convention C.E.E./ORSTOM N°946/1990-24. Rapport final, 302 p.
- Chauveau J-P. (2000). Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire : Les enjeux silencieux d'un coup d'État. *Politique africaine*, 2(2), 94-125. <https://doi.org/10.3917/polaf.078.0094>.
- Chauveau J-P., Grajales J. et Léonard E. (2020). Foncier et conflits violents en Afrique. *Revue internationale des études du développement*. 2020. 10.3917/ried.243.0007.

- Chouquer G. (2009). « Enjeux fonciers. Première partie : Afrique et Madagascar », *Études rurales* [En ligne], 184 | 2009, mis en ligne le 01 janvier 2011, URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/10589> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.10589> (consulté le 28/04/2021).
- Coquery-Vidrovitch, C. 1995. Histoire de l'urbanisation africaine : La ville coloniale : « lieu de colonisation » et métissage culturel. In Biget, J., & Hervé, J. (Eds.), *Panoramas urbains : Situation de l'histoire des villes*. ENS Éditions. doi :10.4000/books.enseditions.25963.
- Coulibaly C. (2016). Problématique foncière et gestion des conflits en Afrique noire : Des indépendances à la faillite des dictatures, 1960-1990. Tome 1, Harmattan Mali, 220 pages.
- Cour J-M. (2004). Peuplement, urbanisation et transformation de l'agriculture : un cadre d'analyse démo-économique et spatial. *L'alimentation des villes - Cahiers d'études et de recherche francophones/Agriculture*, 13 (1) : 158-165.
- Dauvergne S. (2011). "Les espaces urbains et péri-urbains à usage agricole dans les villes d'Afrique sub-saharienne (Yaoundé et Accra) : une approche de l'intermédiarité en géographie". Thèse de doctorat en Géographie, 2011, École normale supérieure de Lyon.
- Davezies L. (2011). Modèles à effets fixes, à effets aléatoires, modèles mixtes ou multi-niveaux : propriétés et mises en œuvre des modélisations de l'hétérogénéité dans le cas de données groupées. Document de travail, INSEE No G2011/03, 2011. 101p.
- DFID (Department for International Development). (2001). in the Intitute of Development Studies (IDS) Sustainable Livelihoods Guidance Sheets. http://www.livelihoods.org/info/info_guidancesheets.html.
- Diop M. (2007). *Réformes foncières et gestion des ressources naturelles en Guinée. Enjeux de patrimonialité et de propriété dans le Timbi au Fouta Djallon*, Ed. Karthala, Paris, 442 p.
- Dixon J., Gulliver A. et Gibbon D. (2001). « *Farming Systems and Poverty. Improving Farmers' Livelihood in a Changing World* ». FAO and World Bank : Rome and Washington.

- Djurfeldt A. (2015). Urbanization and linkages to smallholder farming in sub-Saharan Africa: implications for foodsecurity. *Global Food Security*, 4, 1-7. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2014.08.002>.
- Doré A. (1986). *Economie et société en République de Guinée (1958-1984) et perspectives*, Ed. Bayardère, Paris, 518 p.
- Dorosh P. et Thurlow J. (2013). Agriculture and small towns in Africa. *Agricultural Economics*. 44. 10.1111/agec.12027.
- Dubresson A., Moreau S., Raison J. & Steck, J. (2011). Chapitre 4 - Mutations des agricultures. Dans : Dubresson A., Moreau S., Raison J. et Steck J. (Dir), *L'Afrique subsaharienne : Une géographie du changement* (pp. 109-142). Paris : Armand Colin. Disponible sur <https://doi.org/10.3917/arco.dubre.2011.01.0109>".
- Durand-Lasserve A., Durand-Lasserve M. et SELOD H. (2015). Le système d'approvisionnement en terres dans les villes d'Afrique de l'Ouest. L'exemple de Bamako. Washington, DC : World Bank et Agence Française de Développement, 133 pages. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/2161>.
- Ellis, F. (2000). *Rural Livelihoods and Diversity in Developing Countries*. Oxford University Press, Oxford, UK. Ellis F. (1993). « *Économie paysanne : Ménages agricoles et développement agricole* ». Cambridge : Cambridge University Press.
- Ellis F. et Freeman H.A. (2004). Rural livelihoods and poverty reduction strategies in four African countries. *Journal of development studies*, 40, 1-30. <http://dx.doi.org/10.1080/00220380410001673175>.
- FAO. (2017). La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive. Rome, 2017.
- FAO. (2015). *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Protection sociale et agriculture: Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale*. Rome. 167 pages (également disponible en ligne: <http://www.fao.org/3/i4910f/I4910f.pdf>).
- FAO. (2008). Deuxième Rapport national sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture en Guinée. FAO-MA, Conakry, pp 38.
- FAO. (2006). Institutions pour le développement rural 1 : Guide rapide pour les missions, analyse des institutions locales et des moyens d'existence. FAO, Rome, 2006.

- FAO. (1998). Statistiques et Genre Recensements Agricoles - Orientations pour une Révision des Concepts et de la Méthodologie, FAO, Rome, 1998.
- Faro M. (2017). L'agriculture périurbaine : Cas de Manéah à proximité de Conakry. Mémoire.
- Fingleton B. et López-Bazo E. (2006). "Empirical growth models with spatial effects". Regional Science Association. Volume 85, Issue 2, Pages 177-198. master GDTR, Université de Toulouse 2.
- Gafsi M. (2017). Les stratégies de diversification des exploitations agricoles. Enseignements théoriques et empiriques. *Economie Rurale, Société Française d'Économie Rurale*, 2017, pp.43-63. [ff10.4000/economierurale.5257](https://doi.org/10.4000/economierurale.5257)ff. [ffhal-01585191](https://doi.org/10.4000/economierurale.5257).
- Garambois N. (2016). "Dynamiques des systèmes agraires et devenir de l'agriculture familiale en guinée". Note Techniques N°22, Décembre 2016, AFD. 131 p. Également téléchargeable à <http://bibliothèque.afd.fr>.
- Goerg O. (2004). Conakry : la ville et son double : Des années 1880 à nos jours. Dans : Sophie Dulucq éd., L'espace et ses représentations en Afrique: Approches pluridisciplinaires (pp. 139-157). Paris: Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.dulu.2004.01.0139>".
- Goerg O. (1990). « La genèse du peuplement de Conakry », Cahiers d'Études africaines, n° 117, XXX-1, p. 73-99.
- Gomez M.I., Barrett C.B., Raney T., Pinstrup-Andersen P., Meerman J., Croppenstedt A., Lowder S., Carisma B. et Thompson B. (2013). Post-green revolution food systems and the triple burden of malnutrition. *Food Policy* 42: 129–138. Available from http://ac.els-cdn.com/S0306919213000754/1-s2.0-S0306919213000754-main.pdf?_tid=411c4ce0-57d7-11e5-b4eb-00000aacb35f&acdnat=1441901952_022780868e9da2faec5c118eb6540b15. Goto ISI : [://WOS:000325738600013](https://www.isinet.com/000325738600013).
- Guézéré A. (2017). « Deux roues motorisées et étalement urbain à Lomé, quel lien avec la théorie des « trois âges » de la ville ? », *Norois* [En ligne], 226 | 2013, mis en ligne le 30 mars 2015, consulté le 01 mars 2022. URL : <http://journals.openedition.org/norois/4549> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/norois.4549>.
- Haggblade S., Hazell P. B. R. et Reardon, T. (2007). *Transforming the Rural Nonfarm Economy: Opportunities and Threats in the Developing World*. Intl Food Policy Res Inst. Récupéré sur <http://books.google.se/books?id=5QNHAWAAQBAJ>.

- Institut National de Statistique (INS). (2016). *Annuaire Statistique*. Ministère du plan et la coopération internationale. Edition de Novembre 2017.
- Jansen J. J. P., Van Den Bosch F. A. J. et Volberda H. W. (2006). Exploratory Innovation, Exploitative Innovation, and Performance : Effects of Organizational Antecedents and Environmental Moderators. *Management Science*, 52(11), 1661–1674. <http://www.jstor.org/stable/20110640>.
- Katherine V. G. et Yankson P. W. K. (2000). "Land Markets in African Cities: The Case of Peri-urban Accra, Ghana". *Urban Studies*, 37, (13), 2485-2500.
- Kébé-Gangneux J., « Quand les citoyens font et défont la ville à Conakry : le droit à l'espace », *Environnement Urbain / Urban Environment* [En ligne], Volume 10 | 2016, mis en ligne le 04 avril 2017, consulté le 25 septembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/eue/1463>.
- Kiettyetta J-Y. et Macaba A. (2016). "Les enjeux de la périurbanisation en Afrique Subsaharienne : Régards croisés sur les agglomérations de Maputo et Ouagadougou". *Revue scientifique interdisciplinaire de l'École Normale Supérieure. Série Lettres et sciences humaines* Numéro spécial volume VII N° 1 2016.
- Korie O. C., Onyeaguocha Okorji E.C, Nwgbuo E. C., Eze C.C., Lemcchi J. I, Ibekwe U.C., Ohajianya D.O, Onyeaguocha S.U, Nwaiwu I.U. et Osugiri I.I. (2012). Determinants of farm income generating strategies among the rural farm household in Imo State, Nigeria. *INT'L JOURNAL OF AGRIC. AND RURAL DEV.* Volume 15 (3):1206-1211, 2012.
- Kouakou Yao E., Koné B., Bonfoh B., Kientga S.M., N'Go Yao Alexis, Savane I. et Cissé G. (2010). « L'étalement urbain au péril des activités agro-pastorales à Abidjan. », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 10 numéro 2 | septembre 2010, mis en ligne le 29 septembre 2010, consulté le 19 janvier 2022.
- Laré L.Y. (2010). « Recompositions spatiales et développement des activités socio-économiques à Agoènévè, banlieue Nord de Lomé », in Aloko-N'Guessan J., Diallo A., Motcho K.H. (dir.), 2010, *Villes et organisation de l'espace en Afrique*, Paris, Karthala, 75-94, 2002.halshs-00080453.

- Lavigne-Delville P. (2014). Competing conceptions of customary land rights registration (rural land maps PFRs in Benin) : methodological, policy and polity issues. 2014. ffrd-01113264f.
- Lavigne-Delville P. (2005). Quelques mystères de l'approche de Hernando de Soto Dans L'Économie politique 2005/4 (n°28), pages 92 à 106. Editions Alternatives Economiques.
- Lay J., Mahmoud T. O. et M'Mukaria G. M. (2008). Few Opportunities, Much Desperation: The Dichotomy of Non-Agricultural Activities and Inequality in Western Kenya. *World Development*, 36(12), 2713–2732. <http://doi.org/10.1016/j.worlddev.2007.12.003>.
- Le Roy E. (1999). “ A la recherche du paradigme perdu du foncier pastoral dans les sociétés sahéliennes ”. Les sociétés pastorales en Afrique sahélienne : environnement, développement et démocratie ; Paris, Karthala 1999, 397-412.
- Losch B., Fréguin-Gresh S. et White E.T. (2012). *Structural Transformation and Rural Change Revisited. Challenges for Late Developing Countries in a Globalizing World*, AFD et Banque mondiale, Paris et Washington, D.C., 301 p.
- Loison A. S. (2015). Rural Livelihood Diversification in Sub-Saharan Africa: A Literature Review. *Journal of Development Studies*. 51. 10.1080/00220388.2015.1046445.
- Marois C., Deslauriers P. et Bryan C. (1991). Une revue de la littérature scientifique sur l'étalement urbain et sur les relations urbaines agricoles dans la frange urbaine : le cas de la région métropolitaine de Montréal, dans le contexte nord-américain. *Populations, espaces et sociétés (n° 2) : les franges périurbaines*. pp. 325-334.
- Maxwell D., Carol L., Margaret A., Marie R., Saul M. et Clement A. (2000). Urban Livelihoods and Food and Nutrition Security in Greater Accra, Ghana. IFPRI in Collaborative with Noguchi Memorial for Medical Research and World Health Organization.
- Ministère de l'agriculture - MA. - (2017). Rapport d'activités annuel.
- Ministère de l'urbanisme et de l'habitat (MUH). Plan de développement urbain de Conakry. Etudes générales. Conakry, 1990.
- Ministère de la ville et de l'aménagement du territoire – MVAT-. (2015). Rapport d'activités annuel.
- Moustier P., Mbaye A., De Bon H., Guérin H. et Pagès J. (1999). Agriculture périurbaine en Afrique subsaharienne : actes de l'atelier international du 20 au 24 avril 1998,

- Montpellier, France. Montpellier : CIRAD, 271 p. (Colloques : CIRAD) ISBN 2-87614-371-2 Atelier international sur l'agriculture périurbaine en Afrique subsaharienne, Montpellier, France, 20 Avril 1998/24 Avril 1998.
- Ninot O. (2010). "Des moutons pour la fête. L'approvisionnement de Dakar en moutons de Tabaski". *Les cahiers d'Outre-Mer* n°249, p. 141-164.
- OCDE/CSAO. (2020). Dynamiques de l'urbanisation africaine 2020 : Africapolis, une nouvelle géographie urbaine, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE/Club Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. (2015). "Résumé", dans *Africa's Urbanisation Dynamics 2015 : Africapolis, Mapping a New Urban Geogrpghy*, Edition OCDE, Paris. DOI: <https://doi.org10.1787/9c88e17c-fr>.
- Olvera D.L., Plat D. et Pochet P. (2006). Etalement urbain, situations de pauvreté et accès à la ville en Afrique subsaharienne. L'exemple de Niamey. BUSSIERE Yves, MADRE Jean-Loup (Eds.). Démographie et transport : villes du Nord et villes du Sud, L'Harmattan, pp. 147-175.
- Ongo Nkoa B. & Song J. (2019). Urbanisation et inégalités en Afrique : une étude à partir des indices désagrégés. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 447-484. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/reru.193.0447>.
- ONU-DAES-DP. (2015). *World Urbanization Prospects: the 2014 revision, (ST/ESA/SER.A/366)*. New York (États-Unis d'Amérique).
- ONU-Habitat. (2011). *Guide pratique pour les Décideurs politiques- Loger les pauvres dans les villes africaines 3 : Le foncier un rôle crucial pour l'accès des citoyens pauvres au logement*, p 48.
- Oya C. (2007). « Rural inequality, wage employment and labour market formation in Africa. Historical and micro-level evidence », document de travail.
- Pingali P. L. et Rosegrant M. W. (1995). Agricultural commercialization and diversification: processes and policies. *Food Policy*. Volume 20, Issue 3, Pages 171-185.
- Plan de Développement Local de Maferinyah 2016-2020 (PDL Maferinyah). (2016). Rapport de planification du développement de la CR de Maferinyah. Commune Rurale de Maferinyah, Édité par le Programme d'Appui aux Communautés Villageoises (PACV).

- Plan de Développement Local de Manéah 2017-2021 (PDL Manéah). (2017). Rapport de planification du développement de la CR de Manéah. Commune Rurale de Manéah, Édité par le Programme d'Appui aux Communautés Villageoises (PACV).
- Radel C., B. Schmook et McCandless S. (2010). Environment, transnational labor migration, and gender: Case studies from southern Yucatán, Mexico and Vermont, USA. *Population and Environment* 32: 177–197.
- Ramachandran R. (1989). Urbanisation and urban systems in India. Delhi: Oxford University Press.
- Reardon T. (1997). « *Using Evidence of Household Income Diversification to Inform Study of the Rural Nonfarm Labor Market in Africa* ». *World Development*, 25(5): 735-747.
- Reardon T., Boughton D., Tschirley D., Haggblade S., Dolislager M., Minten B. et Hernandez R. (2015). Urbanization, diet change, and transformation of the downstream and midstream of the agrifood System: effects on the poor in Africa and Asia. *Faith Econ* (2015), pp. 43-63. Disponible sur <http://www.gordon.edu/ace/ACEFandE.html>.
- Reardon T., Berdegue J., Barrett C. B., et Stamoulis, K. (2006). Household income diversification into rural nonfarm activities. In *Transforming the rural nonfarm economy. Opportunities and threads in the developing world* (pp. 115–140).
- Reardon T. et Timmer C.P. (2014). Five inter-linked transformations in the Asian agrifood economy: food security implications. *Glob. Food Sec.*, 3 (2) (2014), pp. 108-117, 10.1016/j.gfs.2014.02.001.
- Rey P. (2010). Une iniquité consensuelle. Le cas des droits fonciers et de la gestion des conflits en Guinée Maritime In : Justice et injustices spatiales. Nanterre : *Presses universitaires de Paris Nanterre*, 2010. Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pupo/448>>. ISBN : 9782821826762. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pupo.448>.
- Rey P. (2009). « La considération locale de la durabilité en Guinée Maritime », *Mondes en développement*, vol. 37/4 (148), p. 85-98.
- Rigg J. (2006). Land, farming, livelihoods, and poverty: rethinking the links in the rural South. *World Development*, 34(1), 181-202.
- Robineau O. et Soulard C.T. (2017). Comprendre la complexité des liens ville-agriculture : intérêt d'une approche agri-urbaine. Le cas de Bobo-Dioulasso en Afrique de l'Ouest, *Nature Sciences et Société* 25.1, pp 36-47.

- Rossi G., Bazzo D. et Lauffer M. (2002). « La Guinée Maritime aujourd'hui », Les cahiers d'outre-mer, n° 217, pp. 31-62. DOI : 10.4000/com.1033.
- Sati V. P., Wei D., Xue-Qian S. (2014). Sustainable livelihood strategies and approaches: A case study of the upper Minjiang River Basin, Sichuan Province, China. Germany : LAP Lambert Academic Publishing. ISBN: 978-3-659-59824-1 (Monograph).
- Satterthwaite D., Mcgranahan G. et Tacoli C. (2010). Urbanization and its implications for food and farming. Philosophical transactions of the royal society. *Biol. Sci.* 2010,365, 2809–2820.
- Scoones I. (1998). Sustainable Rural Livelihoods: a Framework for Analysis. Working Paper. Institute of Development Studies, University of Sussex. Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, UK, p. 22.
- Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (2011). "Peuplement, marché et sécurité alimentaire". *Perspectives Ouest-Africaines*, N°01, juin 2011, pp.1-8.
- Simon D., McGregor D. et Nsiah-Gyabaah K. (2004). The changing urban-rural interface of African cities: Definitional issues and an application to Kumasi, Ghana. *Environment and Urbanization*, 16(2), 235–248.
- Soltani A., Angelsen A. et Eid T. (2012). Poverty, sustainability, and household livelihood strategies in Zagros, Iran. *Ecological Economics*. 79. 10.1016/j.ecolecon.2012.04.019.
- Stamm V. (1998). "Structures et politiques foncières en Afrique de l'Ouest". Traduit de l'allemand par Olivier Barlet. Paris, l'Harmatan, 216 p.
- Suret-Canale J. (1970). *La République de Guinée*. In : Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 57, n°208, 3e trimestre 1970. pp. 368-370.
- Tacoli C. (2003). The links between urban and rural development. *Environment and Urbanization*. 2003; 15(1):3-12. doi:10.1177/095624780301500111.
- Tiffen M. (2003). Transition in Sub-Saharan Africa: Agriculture, urbanization and income growth. *World Development*, 2003, vol. 31, issue 8, 1343-1366.
- Thünen von- J.H. (1826). « Der Isolierte Staat In Beziehung auf Landwirtschaft und Nationalökonomie. Vol. I, 1826, Hamburg, Perthes. Traduction française par Laverrière J. (1851). Recherches sur l'influence que le prix des grains, la richesse du sol et les impôts exercent sur les systèmes de culture. Paris, Guillaumin.

- Van Den Berg L. M., Van Wijk, M. S. et Hoi, P. V. (2003). The transformation of agriculture and rural life downstream of Hanoi. *Environment and Urbanization* 15 (1), 35-52.
- Vall E., Marre-Cast L. et Kamgang H-J. (2017). Chemins d'intensification et durabilité des exploitations de polyculture-élevage en Afrique subsaharienne : contribution de l'association agriculture-élevage. *Cah. Agric.* 26 : 25006.
- Winters P., Davis B., Carletto G., Covarrubias K., Quiñones E.J., Zezza A., Stamoulis K., Azzarri C. et DiGiuseppe S. (2010). A Cross-Country Comparison of Rural Income Generating Activities. *World Development* Volume 38, Issue 1, January 2010, Pages 48-63.
- World Bank. (2015). "Guinea - Third Urban (Phrase 2) Project." ICRR14646. The World Bank. <http://documents.worldbank.org/curated/en/306361468188927426/Guinea-ThirdUrban-Phrase-2-Project>.
- World Population Prospects. (2019). La 26e édition des estimations et projections démographiques de l'ONU. World Population Prospects 2019 est disponible en ligne à : <https://population.un.org/wpp2019/>.
- World Urbanization Prospects, The 2014 Revision. (2014). *Urban Population at Mid-Year by Major Area, Region and Country, 1950-2050*. United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division.
- Yapi Diahou A. (2000). *Baraques et pouvoirs dans l'agglomération abidjanaise*. Editions l'Harmattan, 456 p.
- Yemmafouo A. (2013). "Urbanisation et espaces périurbains en Afrique subsaharienne : Pratiques à l'Ouest-Cameroun". Edition Harmattan, 270 p.
- Yung J.M. et Zaslavsky J. (1992). Pour une prise en compte des stratégies des producteurs. Montpellier : CIRAD (*Collection "Documents Systèmes Agraires"*), 74 p.
- Zasada I., Fertner C., Piore A., & Nielsen T. A. S. (2011). Peri-urbanisation and multifunctional adaptation of agriculture around Copenhagen. *GEOGRAFISK TIDSSKRIFT-DANISH JOURNAL OF GEOGRAPHY*, 111(1), 59-72.

ANNEXES

Annexe 1. Calcul de la taille d'échantillons d'exploitations agricoles par district

1.1. Les échantillons des districts de la zone périurbaine de Manéah

1.1.1. Le district de CBA, le nombre d'exploitations agricoles à enquêter est :

$$E = \frac{N_i}{N} * (M)$$

$$E = \frac{20\,845}{23\,204} * 35 = 31,444$$

$$E = 31$$

1.1.2. Le district de Kansoyah, le nombre d'exploitations agricoles à enquêter est :

$$E = \frac{238}{23\,204} * 1100 = 11,28$$
$$E = 11$$

1.1.1. Le district de Tanènè, le nombre d'exploitations agricoles à enquêter est :

$$E = \frac{2\,121}{23\,204} * 205 = 18,738$$
$$E = 19$$

1.2 Les échantillons de la zone rurale de Maferinyah

1.2.1 Le district de Maferinyah centre 1, le nombre d'exploitations agricoles à enquêter est :

$$E = \frac{N_i}{N} * (M)$$

$$E = \frac{11\,076}{16\,799} * 44 = 29,01$$

$$E = 29,01$$

1.2.2 Le district de Fandié, le nombre d'exploitations agricoles à enquêter est :

$$E = \frac{2\,946}{16\,799} * 46 = 8,06$$
$$E = 8,06$$

1.2.3 Le district de Madinagbé, le nombre d'exploitations agricoles à enquêter est :

$$E = \frac{2\,777}{16\,799} * 43 = 7,01$$

$$E = 7,01$$

Annexe 2. Grille de profil du terroir

Fiche de collecte d'information N°01

Nom de la localité : _____

N°	Informations utiles	Réponse à noter	Quantité
1	Niveau administratif	Secteur : _____ District : _____ Quartier : _____	
2	Tutelle administrative	Commune Rurale ou Sous – préfecture : Commune Urbaine ou Préfecture : Région :	
3	Limites	Nord : _____ Est : _____ Sud : _____ Ouest : _____	
4	Superficie totale		
5	Population totale	Hommes : _____ Femmes : _____	
6	Population agricole	Statistiques officielles :	
7	Groupement agricole par ordre d'importance	1. 2. 3. 4. 5.	
8	Nombre de membre par groupement	1. 2. 3. 4.	

9	Voies de communication (état d'enclavement)	Routes	
		Pistes	
		Cours d'eau	
10	Ressources foncières du village	Terres cultivables :	
		Cours d'eau :	
		Forêts :	
		Réserves de l'Etat :	
		Forêt classée :	
11	Activités pratiquées par les populations	Agriculture (selon les types de culture pratiquée) :	
		Commerce (principaux produits notamment agricole) :	
		Artisanat et corps de métier (coiffure, menuiserie, maçonnerie, teinture, ...) :	
		Elevage :	
		Pêche :	
		Autres :	
12	Présence de marché :	Jour du marché : ...	
		Place spécifique du marché :	
		Autres marchés (spontané ou bord champ) :	
13	Infrastructures socioéconomiques de base	Ecoles :	
		Centres de santé :	
		Marchés (quotidien/hebdomadaire) :	
		Routes :	
		Autres :	
14	Projets socio – économiques	Exécutés	
		En cours	
		Projetés	
15	Perspectives	Principales contraintes	
		Principales opportunités	

Annexe 3. Guide d'entretien

Fiche de collecte d'information N°03

3.1 Guide d'entretien avec les cadres techniques des services centraux

Fiche d'entretien avec les cadres N : _____

Nom de l'enquête : _____

Date de réalisation de l'entretien : _____

Lieu de réalisation de l'entretien : _____

1. Identification (les nom et prénoms, fonction et service d'activité de la personne interviewée)
2. Urbanisation : Bref aperçu sur l'évolution urbaine de Conakry (de 1958 à 1984, de 1985 à 2000 et depuis 2001) en particulier, et la politique publique d'urbanisation en général / Formation de la zone périurbaine. Différents textes réglementaires et législatifs sur l'urbanisation. Mécanismes de contrôle de l'urbanisation pour réduire la pression foncière.
3. Agriculture : l'évolution du système de production agricole dans la partie urbaine, périurbaine et rurale (préciser les raisons de l'évolution, les différences de techniques ou mode de production, les principaux produits) / Mettre un accent sur les mutations depuis les années 2000 / Politiques publiques visant à favoriser l'atteinte des moyens d'existence des exploitations agricoles (Existence de financement ou subvention).

3.2 Guide d'entretien avec les cadres des services déconcentrés

Fiche d'entretien avec les cadres des services déconcentrés N : _____

Nom de l'enquête : _____

Date de réalisation de l'entretien : _____

Lieu de réalisation de l'entretien : _____

1. Identification (les nom et prénoms, fonction et service d'activité de la personne interviewée).
2. Urbanisation : La croissance démographique de la localité / Estimation de la population agricole / Etat de désenclavement ou enclavement des localités : la distance des exploitations agricoles par rapport aux zones urbaines (évolution de l'accessibilité de la zone : les voies de communication nouvelles et anciennes, l'état des routes). Monétarisation du foncier / Principales causes de cette évolution / L'existence de conflits fonciers / mode de règlement des conflits.

3. Agriculture : Les formes de développement agricole comme source de moyens d'existence des exploitations agricoles. Autres activités alternatives. Les différences de techniques ou mode de production, les principaux produits). La disponibilité des intrants agricoles.

Annexe 4. Questionnaire exploitations

Fiche de collecte d'information N°02

1.1. Généralité

Fiche d'information N°02

Fiche d'enquête (Enquête Exploitation) N : / _____

Nom de l'enquêteur : / _____

Date de l'enquête : / _____

Lieu de l'enquête : / _____

Contact de l'enquêté : / _____ / _____

1.2. Identification de l'exploitation et du chef de l'exploitation agricole

1. Nom et prénoms du Chef d'exploitation : / _____ /
2. Genre : / ____ / Code 1. Homme ; 2. Femme.
3. Age : / ____ /
4. Education du CE : / ____ / Code 1. Primaire ; 2. Secondaire ou plus ; 3. Aucun.
5. Les activités pratiquées par le CE (à lister par ordre d'importance dans le tableau ci-après)

N°	Activités (*)	Saison	Fréquence
1			
2			
3			
4			

(*) Agriculture, Vente/commercialisation de produits agricoles, Artisanat (pêche, saliculture, extraction d'huile ou de sable, forgeron, maçonnerie, menuiserie, etc.), Fonctionnariat (secteur public ou privé), autres (manœuvre ou service à préciser).

6. Etat matrimonial : / ____ / code 1. Marié (e) ; 2. Veuf (ve) ; 3. Célibataire ; 4. Divorcé (e)
7. Si marié (e), nombre d'épouse / ____ /
8. Nombre d'enfants du Chef d'exploitation : / ____ /
9. Combien de membre compte l'exploitation ? / ____ / Liste des membres actifs

N°	Nom et prénoms	Age	Sexe	Activité ppale	Activité second	Lien avec CE*	Observation
1							
2							
3							
4							
5							
6							

* CE = Chef d'Exploitation

10. Quelles sont les relations sociales du CE ? / ____ / Code 1. Adhésion à une organisation formelle ; 2. Adhésion à une organisation informelle ; 3. Aucune adhésion associative.

1.3. Inventaire des moyens de production

1.3.1. Inventaire du foncier total de l'exploitation pour l'année 2018/19 y compris la location, l'emprunt ou le métayage

11. L'exploitation possède-t-elle de champs « en propriété » ? / ____ / Code 1. Oui ; 2. Non.
12. Dans l'exploitation existe-t-il des champs individuels gérés par des membres en dehors du grenier collectif ? / ____ / 1. Oui ; 2. Non.
13. Enumérez les ressources foncières de l'EA (les champs, parcelle prêtée, parcelle en friche ou en jachère dans le tableau ci-après.

N°	Statut champs *	Type de champ*	Type de tenure** *	Mode d'acquisition** **	Superficie estimée en ha			
					Total e	Prêté e	Cultivé e	Jachère e
1								

2								
3								
4								
Total foncier								

* **Statut Champ** : / ____ / 1. Champ collectif ; 2. Champ individuel épouses du CE ; 3. Champ individuel autre membre.

** **Type de champ** : / ____ / 1. Champ de cultures vivrières ; 2. Champ de cultures maraîchères ; 3. Champ de cultures pérennes. 4. Champ irrigué sur petite parcelle ; 5. Bois (plantation forestière) ; 6. Jachère.

*** **Type de tenure** : / ____ / 1. Champ en exploitation directe ; 2. Parcelle en exploitation indirecte (location ou métayage).

**** **Mode d'acquisition** : / ____ / 1. Héritage ; 2. Achat 3. Prêtée par propriétaire

14. Si le mode d'acquisition du foncier est l'achat, quels sont les prix et date d'acquisition ? / _____ /
15. Avez-vous un projet d'extension ou de cession de vos superficies cultivées ? / ____ / Code 1. Extension ; 2. Cession ; 3. Ni l'une, ni l'autre.
16. Avez-vous rencontré des conflits fonciers depuis que vous exploitez une parcelle dans cette zone ? / ____ / Code 1. Oui ; 2. Non.
17. Si oui, quel type de conflit ? / ____ / Code 1. Conflit avec le cédant ; 2. Conflit avec un voisin.

1.3.2. Inventaire des équipements agricoles de l'exploitation

18. Quels sont les outils et matériels possédés (achetés ou loués) dans l'exploitation pour la production ? A lister dans le tableau

	Houe/	Machette/	Hache	Faucille	Pressoir à	Tracteur	Herse	Motopompe	Brouette	Râteau	Pioche /	Arrosoir	Pulvérisateur	Magasin de	Charrue	Automobile	Motoculteur
Quantité																	
Coût Acquisition																	

	Location																	
--	-----------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

1.3.3. Inventaire des forces de travail de l'exploitation

19. Possession de bœuf de labour. / _____ / Code 1. Oui ; 2. Non.

20. Quel est le nombre de membres actifs familiaux travaillant sur l'exploitation à plein temps ? / ____ /

21. Quel est le nombre de membres actifs familiaux travaillant sur l'exploitation à temps partiel ? / ____ /

Liste des forces de travail disponibles dans l'EA.

N°	Désignation forces de travail*	Quantité	Statut**	Temps de travail	
				Par culture principale	Par cultures associées
1					
2					
3					
4					
	Total				

* **Désignation forces de travail** : / ____ / 1. Main-d'œuvre ; 2. Traction animale ; 3. Traction mécanique.

****Statut** : / ____ / 1. Permanent ; 2. Temporaire ou saisonnier.

1.3.4. Évaluation des ressources financières de l'exploitation

22. Quelles sont les ressources financières de l'EA ? / _____ / Code 1. Revenu de la vente des produits agricoles ; 2. Revenu du travail agricole des membres de l'EA ; 3. Revenus d'activités non agricoles.

23. Les dépenses d'investissement agricole de l'EA reposent sur ces ressources : / _____ / 1. Oui ; 2. Non ; 3. Si autre, à préciser : / _____ /

1.4. Les productions de l'exploitation

1.4.1. Productions agricoles

1.4.1.1. Types de production végétale

24. Quelles sont les spéculations cultivées au sein de l'exploitation ? / _____ /
code 1. Cultures vivrières marchandes ou non ; 2. Cultures maraîchères ; 3. Cultures pérennes ; 4. Monoculture ; 5. Cultures associées.
25. Par ordre d'importance de production ou de consommation, classez les cultures pratiquées dans votre exploitation

N°	Type de cultures	Cultivées		Surface occupée	Fréquence de culture par an	Quantité obtenue (en litre ou kilo)
		En monoculture	En association avec			
1						
2						
3						
4						
Total						

26. Vous ou un membre de l'exploitation participe-t-il à des activités agricoles y compris les groupes d'entraide ? / _____ / Code 1. Oui 2. Non.
27. Comment sont exécutées les opérations agricoles de l'exploitation ? / _____ / Code 1. Travail manuel ; 2. Travail moto-mécanisé ; 3. En partie manuel et mécanique.

1.4.1.2. Type de main-d'œuvre utilisé pour les travaux agricoles.

28. Quel type de main-d'œuvre utilisez-vous pour les travaux agricoles ? / ____ /
Code 1. Main-d'œuvre familiale ; 2. Ouvriers agricoles ; 3. Groupe d'entraide ; 4. Combinaison
29. Le CE fait-il régulièrement recours à de la main d'œuvre extérieure pour les activités agricoles ? / _____ / Code 1. Oui 2. Non.
30. Si Oui, pour quelle tâche opération ? / ____ / Code 1. Main d'œuvre payée à la tâche ; 2. Main d'œuvre payée à la journée ; 3. Embauche d'ouvriers agricoles saisonniers.

1.4.1.3. Outils utilisés dans le processus de production agricole

31. Quels sont les outils utilisés dans le processus de production agricole ? / _____ / Code 1. Outils manuels ; 2. Outils moto-mécanisés ; 3. Association d'outils manuels et moto-mécanisés.
32. Si les outils sont différents selon les opérations agricoles, classez-les dans le tableau suivant.

N°	Type d'opérations agricoles	Outils	
		Adaptés	Utilisés
1			
2			
3			
4			
	Total		

33. Avez-vous bénéficié de subvention pour l'accès aux outils agricoles ? / ___ / Code 1. Oui ; 2. Non.

1.4.1.4. Utilisation d'engrais

34. Utilisez-vous des engrais ? / _____ / Code 1. Oui ; 2. Non.
35. Si oui quel type d'engrais ? / _____ / Code 1. Engrais chimiques ; 2. Engrais organique ; Aucun engrais.
36. Sur quelle culture appliquez-vous l'engrais ? / _____ / Code 1. Cultures vivrières marchandes ou non ; 2. Cultures maraîchères ; 3. Cultures pérennes ; 4. Cultures associées pour compenser le manque d'utilisation d'engrais.
37. Avez-vous bénéficié de subvention pour l'accès aux engrais agricoles ? / ___ / Code 1. Oui ; 2. Non.
38. Si oui, lequel ? / _____ / Code 1. Herbicides ; 2. Fongicides ; 3. Insecticides.

1.4.1.5. Application de l'irrigation

39. Pratiquez-vous l'irrigation sur vos cultures ? / ____ / 1. Oui ; 2. Non.
40. Si oui, quelles sont les cultures concernées ? / ____ / 1. Cultures vivrières marchandes ou non ; 2. Cultures maraîchères ; 3. Cultures pérennes. Classer les cultures irriguées par ordre d'importance de la surface dans le tableau suivant.

N°	Type de cultures	Surface irriguée	Surface non irriguée	Surface totale cultivée
1				
2				
3				
	Total			

1.4.1.6. Productivité

41. Combien coûte-t-il une journée de travail agricole ? / _____ / 1. En H/jr ; 2. En outils moto-mécanisés.
42. Quelle est la SAU cultivée à l'aide de la main d'œuvre extérieure ? / ____ /
43. Combien de journées de travail avez-vous payé cette saison et pour quelles opérations spécifiques ? / _____ /
44. Quelle est la production totale réalisée par l'exploitation ? / _____ / Classer les cultures par ordre d'importance de la production dans le tableau suivant.

N°	Type de cultures	Quantité cultivée	Quantité retenue comme semences	Quantité consommée	Production réalisée
1					
2					
3					
	Total				

1.4.2 Productions non agricoles

45. Quelles sont les activités pratiquées autres que l'agriculture ? / _____ / Code
 1. Salarié d'activité formelle ; 2. Activité traditionnelle informelle ; 3.
 Combinaison d'activité formelle et traditionnelle (À lister par ordre
 d'importance de revenu dans le tableau ci-après).

Désignation	Activité pratiquée		Lieu	
	A plein temps	A temps partiel	Rural	Urbain
Activités salariées				
Saliculture				
Extraction de sable				
Extraction de gravier				
Produits de pêche				
Coupe de bois				
Bois et charbon de chauffe				
Produits de chasse				
Curage de caniveaux				

1.4.3. Productions animales

46. Pratiquez-vous d'activité d'élevage ? / _____ / Code 1. Oui ; 2. Non
 47. Possession d'animaux élevés dans l'exploitation y compris troupeau reçu en
 confiage sur l'exploitation : / _____ / Code 1. Volaille ; 2. Petits
 ruminants ; 3. Gros ruminants ; 4. Les bœufs de labour. Classer par ordre
 d'importance du nombre dans le tableau suivant.

N°	Type du bétail	Quantité du bétail élevé	Bœuf de labour
1			
2			
3			

4			
	Total		

48. Y-t-il des vaches laitières dans le troupeau ? / ____ / Code 1. Oui ; 2. Non.

49. Si oui, le lait est vendu ou consommé ? / ____ / Code 1. Vendu ; 2. Consommé ; 3. Les deux.

1.4.4. Commercialisation des productions

50. Le mode de commercialisation des productions : / ____ / Code 1. Vente sur le marché ; 2. Vente directe (bord champ ou bord route) ; 3. Vente aux grossistes itinérants.

51. Si la vente se fait sur le marché, lequel ? / ____ / Code 1. Marché du district ; 2. Marché du chef-lieu du district central.

52. Quel est le jour de marché de cette localité ? / ____ / Code 1. Marché hebdomadaire ; 2. Marché quotidien.

53. La part de la production vendue sur le marché régulièrement. / ____ / Code 1. Le surplus de la production ; 2. Production cultivée pour le marché.

54. Quels sont les types de produits vendus sur ce marché ? / ____ / Code 1. Produits agricoles ; 2. Produits animaux ; 3. Autres produits issus de l'exploitation de ressources naturelles. Classez-les par ordre d'importance de revenus dans le tableau suivant.

N°	Types de produits	Quantité vendue		Prix de vente	
		Détail	Gros	Détail	Gros
1					
2					
3					
4					
Total produits					

55. Est-ce sur les mêmes marchés où vous vendez vos produits que vous achetez les intrants agricoles ? / ____ / Code 1. Oui ; 2. Non.

1.5. Localisation, connexion, transport et distance de l'EA à la ville

56. Votre exploitation est-elle située sur un axe de l'étalement urbain ? / ___ / Code

1. Oui ; 2. Non.

57. Quelle est la distance qui sépare l'EA des différents centres d'intérêt ? / ___ /

Code 1. Avec la route principale ; 2. Avec le domicile ; 3. Avec le centre urbain ; 4. Avec les marchés situés à proximité ?

58. Comment l'exploitation est connectée à ces différents centres d'intérêt ? /

_____ / Code 1. Par une route en bon état ; 2. Par une route en mauvais état.

3. Par un chemin ; 4. Par une piste ; 5. Par une route goudronnée.

59. Comment vous rendez-vous aux marchés ? / _____ / Code 1. Par un moyen de

déplacement individuel ; 2. Par un moyen de transport en commun.

60. Si moyen de transport en commun, précisez lequel ? / _____ / Code 1. Taxi-

brousse ; 2. Mini-bus ; 3. Camion.

61. Quels sont les frais de déplacement supportés ? / _____ / 1. Transport

personne ; 2. Transport des biens ; 3. Transport personne et biens.

Annexe 5. Coordonnées des variables

N° d'ordre	Variables	Dimension	
		1	2
1	Age chef d'exploitation	0,012	0,040
2	Sexe chef d'exploitation	0,135	0,092
3	Niveau d'éducation du chef d'exploitation	0,017	0,016
4	Statut matrimonial du chef d'exploitation	0,018	0,167
5	Nombre de personnes dans l'exploitation	0,024	0,019
6	Actifs agricoles	0,067	0,015
7	Migration des membres	0,028	0,415
8	Relations sociales	0,011	0,588

9	Pratique d'agriculture	0,258	0,040
10	Elevage d'animaux	0,027	0,173
11	Activités autres qu'agricoles	0,739	0,001
12	Financement des activités	0,046	0,608
13	Propriété de la terre exploitée	0,302	0,000
14	Mise en valeur champs	0,032	0,410
15	Irrigation des surfaces cultivées	0,007	0,563
16	Techniques agricoles	0,512	0,020
17	Utilisation main d'œuvre	0,492	0,007
18	Emploi d'engrais	0,577	0,000
19	Emploi semence améliorée	0,002	0,204
20	Utilisation traction	0,438	0,097
21	Possession de bétail de labour	0,070	0,207
22	Distance au marché local	0,722	0,125
23	Distance à Conakry	0,593	0,587
	Total actif	5,197	4,394
	% de la variance	22,307	14,103

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACM	Analyse des Correspondances Multiples
AME	Approche des Moyens d'Existence
AMED	Approche des Moyens d'Existence Durables
AO	Afrique de l'Ouest
AS	Afrique Subsaharienne
BAFD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque mondiale
CAH	Classification Ascendante Hiérarchique
CR	Commune rurale
CSAO	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
CUA	Commission de l'Union Africaine
DFID	Department for International Development
DJ	Disque-jockey
EA	Exploitation Agricole
EAP	Exploitation Agricole Périurbaine
EAR	Exploitation Agricole Rurale
MA	Ministère de l'Agriculture
MATD	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MFVI	Mode de faire-valoir indirect
MVAT	Ministère de la Ville et de l'Administration du Territoire
PAI	Programme d'investissement annuel
PDL	Plan de Développement Local
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU-DAES-DP	Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division population
SAC	Surface agricole cultivée
SAU	Surface agricole utile
SPSS	Statistical Package for Social Scientists
WALTPS	West African long term perspective study

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Cartes :

Carte 1. Taux d'urbanisation en Afrique de l'Ouest en 2010	10
Carte 2. La Guinée urbaine : de Conakry aux principales villes de l'intérieur et le réseau routier.....	15
Carte 3. Localisation de la zone d'étude	23
Carte 4. Localisation de la commune de Manéah par rapport aux trois villes environnantes	37
Carte 5. Découpage administratif de Manéah.....	39
Carte 6. Découpage administratif de Maferinyah	42
Carte 7. Les marchés étudiés à Manéah : une concentration des grands marchés (de secteurs) autour des routes principales (2019)	172
Carte 8. Les marchés étudiés à Maferinyah : une concentration des grands marchés (de secteurs) autour des routes principales (2019)	173

Encadrés :

Encadré 1. Quelques trajectoires d'exploitations	104
Encadré 2. Cas d'emploi d'engrais organique à Fandjé, Maferinyah.....	134
Encadré 3. Cas de décalage de jour de marché hebdomadaire (Madinagbé)	175
Encadré 4. Vente en saison et en contre-saison	186
Encadré 5. Exemple d'achat – vente d'une productrice sur le marché de Madinagbé	189
Encadré 6. De Sikhoury au marché de Madinagbé : les difficultés de transport.....	197
Encadré 7. L'accès au marché de Madinagbé.....	198
Encadré 8. Divers cas de figure de modes de faire valoir indirect	209

Figures :

Figure 1. Schéma du cadre des moyens d'existence durables	48
Figure 2. Schéma simplifié de l'hypothèse de l'influence de l'étalement urbain sur les moyens d'existence.....	57
Figure 3. Schéma simplifié de l'hypothèse des impacts de l'étalement urbain selon la distance.....	63
Figure 4. Résultats de l'AMC des 105 exploitations	91

Figure 5. Partition du dendrogramme en 3 classes	93
Figure 6. Schéma simplifié de la diversification des cultures vivrières à travers la rotation Riz – manioc–maïs – jachère.....	101
Figure 7. Comparaison des niveaux de diversification non agricole et agricole dans les districts périurbains.....	120
Figure 8. Comparaison des niveaux de diversification agricole et non agricole dans les districts ruraux	122
Figure 9. Répartition des types de forces de travail par catégorie.....	130
Figure 10. Disponibilités de la main-d’œuvre et la productivité du travail à Manéah et Maferinyah entre 2018-2019.....	132
Figure 11. Schéma simplifié de l’intensification des facteurs de production dans la zone périurbaine en 2019	153
Figure 12. Schéma simplifié de l’intensification des facteurs de production dans la zone rurale en 2019	156
Figure 13. Comparaison des prix des trois catégories de produits vendus par un exploitant sur le marché du district central en zones rurales	187
Figure 14. Accès aux marchés : part moyenne de la production vendue des exploitants périurbains et ruraux (2019)	196
Figure 15. Schéma simplifié des circuits de transactions foncières dans les communes de Manéah et Maferinyah en 2019	206
Figure 16. Schéma simplifié des circuits de faire-valoir indirect entre 2018-2020... ..	208
Figure 17. Évolution du prix du foncier en zones rurale et périurbaine entre 1990 et 2019 (indice de base 1990)	214

Photos :

Photo 1. Fumage de poissons destinés à la vente	109
Photo 2. Production de sel dans un campement de Manéah.....	110
Photo 3. Production de bois morts et de charbon de bois	111
Photo 4. Diverses activités liées au palmier	113
Photo 5. Exemples de travaux agricoles intensifs dans une exploitation de type A	133
Photo 6. Place vide du marché hebdomadaire du district de Madinagbé en un jour sans marché	176
Photo 7. Présentation de marchés de détail dans les districts périurbains (mars 2020)	178
Photo 8. Présentation de marchés de détail dans les districts ruraux (mars 2020) ..	180
Photo 9. Petits point de vente de bord de champ autour de Maferinyah	181

Photo 10. Dynamisme du marché de gros de Maferinyah centre 1 un jour de marché hebdomadaire	182
---	-----

Tableaux :

Tableau 1. Répartition de la population entre les principaux districts de Manéah (2014).....	36
Tableau 2. Répartition de la population entre les principaux districts de Maferinyah (2014)Répartition et couverture de l'échantillon	40
Tableau 3. Catégorie de population étudiée.....	66
Tableau 4. Répartition et couverture de l'échantillon.....	68
Tableau 5. Variables et modalités des données	74
Tableau 6. Synthèse de l'évolution des cultures à Manéah et Maferinyah (1885-1990)	88
Tableau 7. Valeurs propres et taux d'inertie	92
Tableau 8. Synthèse de la typologie des exploitations étudiées et leurs principales caractéristiques.....	96
Tableau 9. Répartition des différentes cultures selon les types d'exploitation en 2019	99
Tableau 10. Tendance globale des productions animales.....	103
Tableau 11. Pourcentage moyen d'activités non agricoles selon les types d'exploitations.....	107
Tableau 12. Synthèse de la diversité des productions agricoles et non agricoles au niveau des districts périurbains et ruraux.....	117
Tableau 13. Estimation des fonctions de production agricole des exploitations en 2019.....	128
Tableau 14. Rendement par exploitation en 2018 et 2019	130
Tableau 15. Part relative des éléments du capital dans l'intensification agricole des exploitations de type B.....	138
Tableau 16. Part relative des éléments du capital dans l'intensification agricole des exploitations de type C.....	140
Tableau 17. Place de la main-d'œuvre dans l'accroissement des surfaces agricoles cultivées des exploitations A entre 2018 – 2019.....	143
Tableau 18. Part relative des facteurs de production dans l'extension de surfaces des exploitations de type B.....	145
Tableau 19. Part relative des facteurs de production dans l'extension de surfaces des exploitations de type C.....	148

Tableau 20. Valeurs de la production moyenne et des facteurs de production utilisés par les exploitations en 2019	150
Tableau 21. Nombre de marchés identifiés dans la zone d'étude en 2018	174
Tableau 22. Niveau de commercialisation des produits agricoles selon les catégories d'exploitation et les marchés (2019)	184
Tableau 23. Caractéristique de la commercialisation agricole des exploitations de type A (2018)	185
Tableau 24. Caractéristique de la commercialisation agricole des exploitations de type B (2019)	191
Tableau 25. Caractéristique de la commercialisation agricole des exploitations de type C (2019)	192
Tableau 26. Qualité des routes dans les districts étudiés en 2019	195
Tableau 27. Régimes fonciers des exploitations agricoles sélectionnées	201
Tableau 28. Diversité des droits d'accès et des tenures à Manéah et Maferinyah...	204
Tableau 29. Récapitulatif des modes d'accès à la terre agricole dans la zone d'étude par droits d'usage (2019)	205
Tableau 30. Synthèse des acteurs impliqués dans les transactions foncières	213

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE.....	6
INTRODUCTION GÉNÉRALE	7
Contexte	8
La croissance urbaine en Afrique de l'Ouest et en Guinée.....	8
Agriculture périurbaine et rurale	13
L'espace agricole périurbain et rural.....	14
Les effets de l'urbanisation sur les espaces agricoles périurbains et ruraux.....	18
Problématique et méthodologie	20
Problématique et hypothèse de recherche.....	20
Démarches méthodologiques.....	21
Structure de la thèse en trois parties	26
 PREMIÈRE PARTIE : CONTEXTE, ÉTAT DE L'ART, CADRES THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	 29
 Introduction de la partie 1	 30
 CHAPITRE I. LE CADRE GÉOGRAPHIQUE : MANEAH ET MAFERINYAH EN PÉRIPHÉRIE DE CONAKRY	 31
1.1. L'extension urbaine de Conakry	31
1.1.1. Conakry coloniale, une urbanisation ségréguée (1885 – 1958)	31
1.1.2. L'ère collectiviste : planification et informalité (1958 – 1984)	33
1.1.3. L'ère libérale : une autonomisation politique sans moyens (1984 – actuel)...	33
1.2. En périphérie de Conakry	35
1.2.1. Dubréka, Coyah, Forécariah : trois villes proches de Conakry, situées le long d'axes structurants	35
1.2.2. Manéah : un espace périurbain proche de Conakry	36
1.2.3. Maferinyah et ses espaces agricoles : un espace rural sous influence Conakry	39
 Conclusion du chapitre I.....	 43
 Chapitre II. CADRES ANALYTIQUES : MOYENS D'EXISTENCE DES EXPLOITANTS PÉRIURBAINS ET RURAUX	 44
2.1 L'APPROCHE DES MOYENS D'EXISTENCE (AME).....	44

2.1.1	Définition et principes des moyens d'existence durables	44
2.1.2	Le cadre des moyens d'existence	48
2.1.3	Les stratégies d'existence	51
2.1.3.1	Les pratiques agricoles entre extensification et intensification	52
2.1.3.2	La diversification des moyens d'existence	53
2.1.3.3	Une stratégie foncière	54
2.1.4	Les moyens d'existence face à l'urbanisation	56
2.2	Une approche spatiale des impacts de l'Étalement urbain sur les	
	espaces agricoles périphériques	58
2.2.1	Les causes et les conséquences sur les espaces agricoles de l'étalement	
urbain		58
2.2.1.1	Les causes de l'étalement urbain	58
2.2.1.2	Les conséquences de l'étalement urbain sur les espaces agricoles	60
2.2.2	L'effet de l'étalement urbain sur des espaces agricoles selon leur distance	
		62
	Conclusion du chapitre II	64
	CHAPITRE III. Démarches méthodologiques	65
3.1	Constitution de l'échantillon	65
3.1.1	Taille de l'échantillon	65
3.1.2	Sélection de l'échantillon	66
3.2	La collecte des données	68
3.2.1	Transects pluriels le long de la route nationale n°04	69
3.2.2	Structure et modalités de passation du questionnaire	70
3.2.3	Les entretiens approfondis avec des informateurs-clés	71
3.2.4	L'observation des acteurs et du milieu à l'étude	73
3.3	L'analyse des données	74
	Conclusion du chapitre III	80
	Conclusion de la première partie	81
	DEUXIÈME PARTIE : DIVERSIFICATION ET AUGMENTATION	
	DES PRODUCTIONS SOUS L'INFLUENCE DE CONAKRY	82
	Introduction de la partie II	83
	Chapitre IV. Processus et état de la diversification des systèmes	
	d'exploitation sous l'influence urbaine	84

4.1. Esquisse historique de la diversification, de la colonisation à l'influence contemporaine de l'urbanisation	84
4.1.1. 1885 – 1958 : l'introduction des cultures de rentes à l'époque coloniale	85
4.1.2. 1958-1984 : un statut quo à l'époque socialiste	86
4.1.3. Depuis les années 1990 : une diversification sous influence de la libéralisation et de la ville	87
4.2. Panorama de la diversité actuelle des productions agricoles et non agricoles selon les exploitations	89
4.2.1. Portrait des exploitations étudiées	89
4.2.1.1. Méthode de classification des exploitations	89
4.2.1.1.1. L'application de l'analyse des correspondances multiples (ACM)	89
4.2.1.1.2 L'application de la classification ascendante hiérarchique (CAH)	92
4.2.1.2. Classification des exploitations	94
4.2.1.2.1. Classe A, les petites exploitations familiales	94
4.2.1.2.2. Classe B, les moyennes exploitations orientées vers le marché	95
4.2.1.2.3. Classe C, les grandes exploitations entrepreneuriales	96
4.2.1.2.4. Les moyens retenus pour l'analyse : variables déterminantes	97
4.2.2. Diversité des productions agricoles des exploitations	98
4.2.2.1. Diversité des productions végétales.....	99
4.2.2.2. Diversité par des systèmes de polyculture-élevage	102
4.2.3. Diversification par la multi-activité et la multi-résidence des exploitants	107
4.2.3.1. Les activités traditionnelles d'exploitation des ressources naturelles	107
4.2.3.1. La pêche	108
4.2.3.2. Le fumage du poisson.....	108
4.2.3.3. La saliculture	109
4.2.3.4. L'exploitation des forêts : production de bois de chauffe et de charbon de bois	110
4.2.3.2. Les nouvelles activités de diversification	111
4.2.3.2.1. Activités artisanales de transformation alimentaire	111
4.2.3.2.2. La diversification vers des activités informelles urbaines	113
4.2.3.2.3 La multi-résidence au sein des exploitations pour réduire l'enclavement	114
4.3. Effet de la distance à la ville : diversité différentielle des activités selon la localisation.....	115
4.3.1. Organisation sociale de la production, autre élément de la diversité agricole au sein des exploitations	115
4.3.2. Calcul de la diversité agricole et non agricole à Manéah et Maferinyah	116
4.3.3. Zone périurbaine de Manéah : spécialisation agricole dans le maraîchage et importance de la multi-activité non agricole	119
4.3.4. Zones rurales de Maferinyah, l'importance du vivrier marchand	120
Conclusion du chapitre IV.....	123

Chapitre V. Quelles intensification et extensification des productions agricoles, pour quelles exploitations ?	124
5.1. Les dotations de ressources renforcent l'augmentation variable de la production	125
5.1.1. Étude de la fonction de production des exploitations agricoles	125
5.1.2. Détermination des éléments significatifs permettant l'augmentation de la production	127
5.2. L'augmentation de la production par l'intensification	129
5.2.1. L'intensification de la production dans les exploitations de type A, petites exploitations familiales	131
5.2.2. L'intensification de la production dans les exploitations de type B	135
5.2.3. L'intensification de la production dans les exploitations de type C	138
5.3. Explication de l'augmentation de la production par l'extension de la surface	141
5.3.1. L'augmentation de la production par l'extension des surfaces dans les exploitations de type A	142
5.3.2. L'augmentation de la production par l'extension des surfaces dans les exploitations de type B	144
5.3.3. L'augmentation de la production par l'extension des surfaces dans les exploitations de type C	146
5.4. L'augmentation variable de la production et ses facteurs (extension, intensification) selon la distance à la ville	148
5.4.1. La courte distance à la ville altère la mécanisation agricole dans la zone périurbaine	150
5.4.2. La longue distance à la ville favorise une augmentation plurielle de la production agricole en zone rurale	154
5.4.3. Des stratégies d'association des moyens de production agricole, alternative au manque de moyens financiers	156
Conclusion du chapitre V	159
Conclusion de la partie II	161
 TROISIÈME PARTIE : LES STRATÉGIES D'ADAPTATION AUX OPPORTUNITÉS COMMERCIALES ET À LA PRESSION FONCIÈRE.	163
 Introduction de la partie 3	165
 Chapitre VI. Les opportunités commerciales des productions agricoles	167
6.1. L'organisation libéralisée des marchés	168

6.1.1. Une organisation étatique des marchés jusqu'aux années 1980	168
6.1.2. Une organisation libéralisée des marchés depuis les années 1990	169
6.2. L'organisation des marchés	171
6.2.1. Marchés permanents et marchés hebdomadaires	174
6.2.2. Gamme de produits vendus et fonctions des marchés (collecte/distribution)	176
6.2.3. Les infrastructures des marchés	178
6.2.4. Les autres structures marchandes : points de vente de bord de route, magasins et marchés de gros	180
6.3. La commercialisation dans les marchés selon les types d'exploitations	183
6.3.1. Petite exploitation (type A) : forte fréquentation des petits marchés et problèmes d'accès à des marchés plus rémunérateurs	184
6.3.2. Moyennes exploitations (type B) : une fréquentation rémunératrice des grands marchés	190
6.3.3. Grandes exploitations (type C) : des exploitations purement marchandes ..	192
6.4. Inégalités d'accès aux marchés selon les conditions de transport.....	193
6.4.1. L'impact-clé de la densité et de l'état des infrastructures de transport : du désenclavement à la connexion des exploitations agricoles	193
6.4.2. La question de l'offre de transport, la différenciation des liaisons à la ville .	196
Conclusion du chapitre VI.....	199
 Chapitre VII. UNE AGRICULTURE SOUS TENSION FONCIÈRE AUTOUR DE CONAKRY	 200
7.1. Un accès complexe à la terre	201
7.1.1. Une pluralité des régimes fonciers.....	201
7.1.2. Une domination de plus en plus grande de la formalisation foncière	202
7.1.3. Droit coutumier : droit d'usages et d'administration de la communauté et du lignage fondateur, généralités	203
7.1.3.1. Mode d'accès 1 : délégation de droit d'usage à durée déterminée ou indéterminée.....	204
7.1.3.2. Mode d'accès 2 : l'accès à la terre agricole par l'achat-vente	206
7.1.3.3. Mode d'accès 3 : l'accès à la terre par faire-valoir indirect	207
7.2. La marchandisation de la terre	210
7.2.1. Les acteurs de la marchandisation foncière	210
7.2.2. La hausse du prix du foncier et la logique spéculative	213
7.3. La hausse de l'insécurité foncière et des conflits fonciers	215
7.3.1. Le manque de terres pour les jeunes et les conflits au sein des lignages	215
7.3.2. Les conflits entre propriétaires et exploitants	216
- La violation des règles fixées par les propriétaires aux exploitants	216
- L'insécurité foncière pour les exploitants agricoles non-propriétaires	216
- Les conflits fonciers entre autochtones et allochtones	217

- Les conflits fonciers entre allochtones.....	218
Conclusion du chapitre VII.....	219
Conclusion de la partie III.....	221
CONCLUSION GÉNÉRALE	223
BIBLIOGRAPHIE.....	239
ANNEXES.....	253
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	270
TABLE DES ILLUSTRATIONS	272
TABLE DES MATIÈRES	277

Résumé

La nécessité pour les exploitations agricoles à proximité de Conakry de développer des stratégies de moyens d'existence justifie d'évaluer les effets de la croissance urbaine sur les dynamiques agricoles. Pour répondre à cet enjeu, deux approches ont été mobilisées et appliquées aux communes périurbaine de Manéah et rurale de Maferinyah, deux espaces affectés par les contraintes et opportunités de la croissance urbaine.

La première, économique, est celle de l'approche des moyens d'existence. L'analyse des pratiques agricoles et non agricoles dans les exploitations agricoles montre l'existence d'effets liés à la croissance urbaine. Ces effets sont positifs pour les opportunités commerciales et négatifs pour les contraintes foncières. La seconde, spatiale, s'appuie sur le gradient de distance à la ville pour établir l'existence d'impacts dus à la croissance urbaine de manière variable en zone périurbaine et en zone rurale.

Des recommandations ont été formulées particulièrement à l'adresse des autorités publiques afin de rendre durables les moyens d'existence des exploitations agricoles : pour la reconnaissance de l'importance de l'agriculture et pour la maîtrise de l'urbanisation croissante.

Mots clefs : Moyens d'existence, urbanisation, agriculture périurbaine et rurale, espace agricole et espace périurbain.

Abstract

Agricultural dynamics under the influence of urbanization in the rural municipalities of Manéah and Maferinyah near Conakry (Guinea)

The need for farms near Conakry to develop livelihood strategies justifies assessing the effects of urban growth on agricultural dynamics. To meet this challenge, two approaches were mobilized and applied to the peri-urban municipality of Manéah and the rural municipality of Maferinyah, two areas affected by the constraints and opportunities of urban growth.

The first, economic approach, is that of livelihoods' approach. Analysis of agricultural and non-agricultural practices in the farms shows the existence of effects linked to urban growth. These effects are positive for commercial opportunities and negative for land constraints. The second, spatial, analysis is based on the gradient of distance from the city to establish the existence of variable impacts due to urban growth in peri-urban and rural areas.

Recommendations have been formulated specifically for public authorities to ensure the sustainability of farms livelihoods: for the recognition of the importance of agriculture and for the control of increasing urbanization.

Keywords : Livelihoods, urbanization, peri-urban and rural agriculture, agricultural space and peri-urban space.